LE DEVOIR
FAIS CE QUE DOIS

Détenteur d'un permis du Québec
LES VOYAGES HONE
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221
Les spécialistes des voyages en EUROPE

Vol. LXIX - No 186 | Ensoleillé. Maximum 27. | Montréal, samedi 12 août 1978 | Férie | 25 CENTS

Le zonage agricole

Québec n'est pas encore prêt à légiférer

par Marie-Agnès Thellier

QUEBEC — La loi sur le zonage agricole promise par René Lévesque en février dernier et étudiée depuis moultes années par le ministère de l'Agriculture n'est pas encore prête à être déposée devant l'Assemblée nationale: le ministre M. Jean Garon, va faire du 12 au 30 septembre une tournée de consultation à travers la province avant que ses services ne rédigent le projet de loi définitif. Aucune date n'a été fixée pour le dépôt de la loi.

"Je m'attends à ce que la loi sur le zonage agricole précède le référendum", a quand même précisé aux journalistes le ministre qui présentait hier le document de consultation sur la protection du territoire agricole québécois.

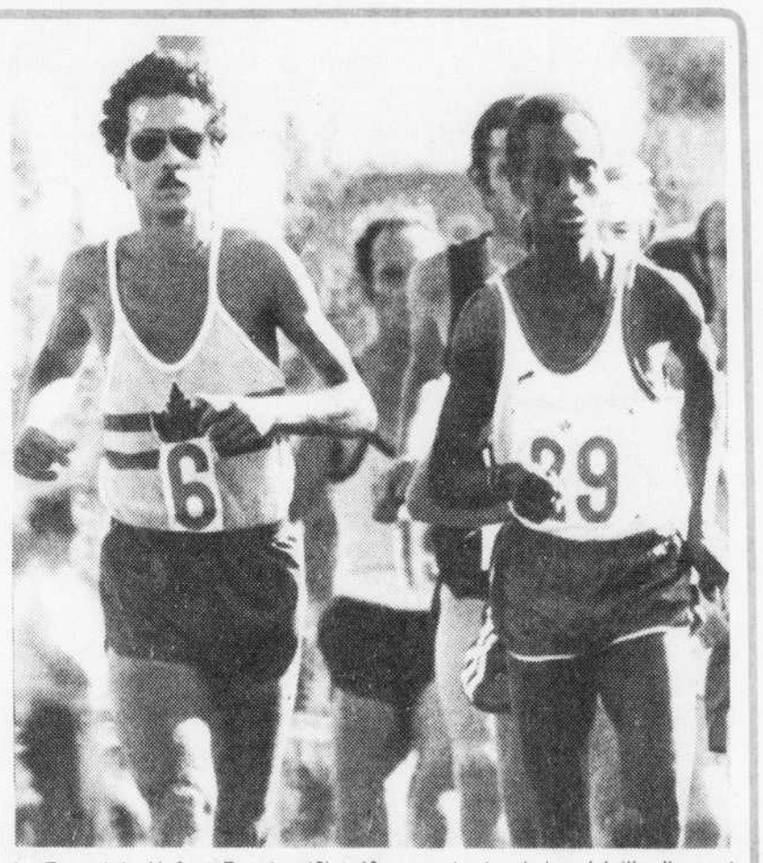
M. Garon demandera aux organismes régionaux de tout le Québec, de Saint-Hyacinthe (le 12 septembre) à Rimouski (le 29 septembre), ainsi qu'aux organismes nationaux à Québec le 20 septembre et à Montréal le 27 septembre, un avis sur les modalités d'application d'un zonage agricole dont le principe, selon lui, ne peut être remis en cause.

Une vingtaine d'organismes ont été sollicités pour remettre des mémoires et n'importe qui au Québec peut communiquer par écrit au ministre son point de vue sur une loi dont l'urgence est soulignée depuis nombre d'années, non seulement par les milieux agricoles mais aussi par certains milieux non agricoles. Le document servant de base à la consultation prochaine prend la moitié des 52 pages pour expliquer l'importance de la protection des sols agricoles. Dans la seconde partie de l'ouvrage, quatre pages sont consacrées aux principes d'intervention, trois à la réfutation d'une indemnisation pour les propriétaires et quatre à la mise en valeur des terres protégées. C'est dire si l'on se sent un peu frustré: le contenu même de la loi sur le zonage agricole est absent de la consultation.

"Le gouvernement a décidé de faire une consultation pour cette loi comme pour toutes les législations importantes. Le conseil des ministres souhaitait que cette consultation ait lieu avant le dépôt du projet de loi", a explique hier M. Garon pour qui le secret doit présider à la rédaction d'une loi qui pourrait provoque des mouvements spéculatifs si elle était trop tôt connue. La consultation sera donc préalable

Choisir de mener à la fin de l'été une vaste consultation signifie peut-être aussi que le contenu même de la loi n'est pas mûr à Québec. Cette loi sur le zonage agricole touche plusieurs ministères: de toute évidence, celui de l'Agriculture qui tient comme à la prunelle de ses yeux aux 0.4 pour cent du territoire quebecois consacrés à l'agriculture. Puis elle concerne le ministère des Affaires municipales: les municipalités sont jusqu'ici les theoriques protecteurs des terres agricoles de leur territoire: Ensuite le ministère de l'Aménagement du territoire car qui dit vocation agricole d'un sol dit aussi choix entre plusieurs autres vocations: industrielle, commerciale, de transport... et tous les ministeres a vocation economi-

Voir page 6: Zonage agricole



Le Torontois Jérôme Drayton (6) a dû se contenter de la médaille d'argent lors du marathon des Jeux du Commonwealth, hier, ayant été dépassé vers la toute fin de l'épreuve par le Tanzanien Gidemas Shahanga (29). (Laserphoto CP)

Le Canada gagne les Jeux du Commonwealth

EDMONTON (CP) — Le Canada s'est assuré hier de remporter pour la première fois les Jeux du Commonwealth, s'emparant de quatre médailles d'or en lutte, de deux en boxe et de deux autres en athlétisme pour porter sa moisson d'or à 44 médailles, un record.

En 1962, l'Australie avait récolté 38 médailles d'or aux Jeux de Perth. Avec 23 médailles d'or en poche jusqu'ici cette année, les représentants australiens n'ont aucun espoir de rejoindre le Canada.

Les lutteurs canadiens ont fait leur large part, hier, enlevant quatre médailles d'or, dont les lauréats ont été: Steve Daniar, de Thunder Bay, Wyatt Mishart, de Montréal, Egon Beiles de Kitchener, et Richard Deschatelets, de Guelph.

Dans l'ensemble des compétitions de lutte, les Canadiens ont enlevé six médailles d'or et trois autres d'argent, une performance qu'ils n'avaient jamais réalisé auparavant.

En boxe, les victoires sont allées au Montréalais Roger Fortin et à Kelly Perlette, de Spruce Grove, en Alberta. C'est la première fois depuis les Jeux de 1962 que le Canada remporte une médaille d'or en boxe.

En athlétisme, les Canadiens qui ont gagné l'or sont le sauteur à la perche Bruce Simpson et le lanceur de disques Boryl Chambul.

Simpson, de Toronto, a réussi un saut de 5.10 mètres, égalant le record des Jeux établi par l'Irlandais Michael Bull, en 1970. L'Australien Don Baird a lui aussi sauté 5.10 mètres.

Voir page 6: Edmonton

EDMONTON 1978

Une étude de Transport Canada

Lancer les services ADAC pour vendre plus de Dash-7

par Guy Deshaies

Un système de transport aérien ADAC (avions à décollage et atterrissage courts) pourrait être avantageusement exploité entre Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Windsor avec l'avènement de l'appareil canadien Dash-7 à 50 passagers.

Telle est la principale conclusion de l'étude préparée par les experts du ministère des Transports du Canada sur l'ADAC et le transport aérien sur courtes distances au Canada et que le ministre des Transports, M. Otto Lang, a rendu publique, hier.

Tout en reconnaissant que le coût du Dash-7 à l'achat et à l'entretien est élevé et que son exploitation est soumise à diverses contraintes les auteurs du rapports estiment que pour les régions éloignées du Nord canadien, pour certaines régions éloignées du sud du pays et sur le corridor Québec-Windsor l'établissement d'un réseau ADAC serait une solution qui aurait pour principaux avantages: 1) les économies de temps de parcours des passagers, 2) les incidences sur les aéroports classiques en soulageant l'encombrement, 3) les ventes accrues de Dash-7, 4) la réduction des frais d'immobilisation en structures aéroportuaires.

Pour la Gaspésie, notamment, dont il est brièvement question, les experts n'écartent pas des subventions directes aux transporteurs (Québecair dans ce cas-ci) pour l'achat de Dash-7.

Les auteurs disent avoir étudié l'utilisation du F-27 (actuellement en opération par Québecair sur Gaspé et les Iles-de-la-Madeleine), du réacté BAC-111 et du Dash-7. Ils concluent en faveur du Dash-7 et écrivent: "Dans certains cas il pourrait se révéler avantageux pour le public que le gouvernement canadien accorde une aide aux transporteurs en vue de l'achat du Dash-7.

On sait qu'au début des années 70 lorsque le Canada a acquis la majorité des parts de Havilland Aircraft qui construit le Dash-7 les espoirs de ventes de cet appareil ADAC à 50 sièges paraissaient très encourageants.

Le rapport sur l'ADAC publié, hier, est à bien des égards un plaidoyer en faveur de cet appareil dont les carnets de commande sont dramatiquement vides à l'heure actuelle. L'aide du gouvernement à l'achat ne devrait être justifiée que par l'épargne que représente l'appareil en investissements immobiliers car déjà des transporteurs ont acheté (Wardair) ou se proposent d'acheter (Eastern Provincial) le Dash-7 sans bénéficier de subventions.

Voir page 6: Services ADAC



Devant le catafalque du souverain pontife, une religieuse essuie une larme en égranant son chapelet. (Photolaser AP)

Le testament de Paul VI stipule des obsèques "simples et pieuses"

CITE DU VATICAN (Reuter) — Plus de cent mille fidèles devraient envahir la place Saint-Pierre aujourd'hui à l'occasion des funérailles du Pape. Ce dernier avait exprimé le souhait dans son testament, rendu public dans la matinée d'hier qu'elles soient simples et pieuses.

Afin que le maximum de personnes puissent assister à l'ultime hommage rendu au Saint-Père défunt, le Vatican avait décidé que les funérailles se tiendraient sur la place même et non dans la basilique. Le célèbre hémicycle à colonnes, conçu par Michel-Ange, est susceptible d'accueillir 250,000 personnes.

Plusieurs hauts dignitaires étrangers sont arrivés dans la journée à Rome, parmi lesquels le président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda et l'épouse du président américain, Madame Rosalynn Carter.

Environ sept mille policiers et carabiniers seront déployés autour et au-dessus de la place Saint-Pierre samedi. Ils seront munis de détecteurs électroniques d'armes. Des policiers en civil et des agents responsables de la lutte anti-terroriste seront disséminés dans la foule. Toutes les délégations étrangères ainsi que les cardinaux disposeront de gardes du corps. C'est le plus important déploiement de force de police qu'ait connue la capitale italienne depuis des années.

Des dizaines de milliers de Romains hier et de visiteurs étrangers se pressaient dans la basilique hier pour se recueillir une dernière fois devant la dépouille mortelle du Saint-Père, exposée dans la lumière diffuse du dôme de Michel-Ange.

Plus de cent quatre-vingt mille personnes avaient défilé dans la basilique jeudi, premier jour de l'exposition de la dépouille mortelle de Paul VI depuis son transfert de Castelgandolfo mercredi.

Agenouillées devant le catafalque, des femmes vêtues de noir priaient, le chapelet à la main. D'autres fidèles se tenaient debout en silence, la tête inclinée.

Après avoir reçu les condoléances des diplomates accrédités auprès du Saint-Siège dans la matinée, les cardinaux ont brisé les scellés des trois testaments du Pape, écrits en 1965, 1972 et 1973.

"Il est de mon devoir de célébrer le présent, la chance, la beauté et les destinées de ma si mouvante existence", écrivait-il en 1965. "Aucun monument pour moi", poursuivait-il. "Je ne veux au-

Voir page 6: Paul VI

Que faire des îles Mingan maintenant protégées?

par Alain Duhamel

HAVRE-SAINT-PIERRE — En engageant le processus de classement en arrondissement naturel des îles de Mingan, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, pose le problème de l'avenir de ce territoire.

Pendant deux jours, le ministre et des hauts fonctionnaires des Affaires culturelles ont interrogé divers groupes de la région et ont reçu un accueil chaleureux et des réponses prudentes. Il est sagesse en ce pays de voir venir plutôt que de se porter immédiatement au devant d'un navire encore à l'horizon.

Ainsi que l'indiquait le maire de la ville de Havre-Saint-Pierre, M. Réjean Cyr: "Nous voudrions savoir ce que le ministère veut faire..."

Sept-îles, sur une vingtaine d'îles disposées sur plusieurs kilomètres le long de la Côte-Nord, tombent sous la juridiction municipale. La plupart des îles appartiennent à une compagnie, la Siebens Oil and Gaz, de Calgary, ce qui n'a jamais empêché les Montagnais de s'y rendre pêcher et chasser, ni les "Cayens" du Havre d'y construire des chalets. L'administration municipale n'a pas encore retenu une option de développement mais elle a déjà pris conscience d'un potentiel touristique en créant une commission municipale touristique dont elle attend un rapport à l'automne.

"Plusieurs efforts seront requis pour répondre à ce récent phénomène touristique que la route 138 a maintenant rendu possible", a dit le maire de la ville.

"Il serait exagéré de parler d'envahissement, mais l'importance du tourisme est telle qu'il devient urgent de s'attaquer aux infrastructures d'accueuil et de services."

De son côté, la Société historique de Havre-Saint-Pierre estime que le gouvernement québécois doit exproprier toutes les îles afin d'y interdire l'exploitation minière. "Pour rendre concevable un éventuel arrondissement naturel de l'archipel Mingan, nous estimons que ce territoire doit être exproprié", peut-on lire dans le mémoire qu'elle a présenté au ministre des Affaires culturelles.

S'appuyant sur un sondage d'opinion conduit par l'Université du Québec à Chicoutimi, la Société historique affirme qu'une majorité de la population favorise la protection intégrale des îles. De plus, la Société historique croit que le contrôle de l'aménagment devrait être confié à un organisme gouvernemental. La Société historique se propose de contribuer particulièrement à la création d'un centre d'interprétation de l'archipel.

A quelques milles de Havre-Saint-Pierre, à Mingan, les Montagnais se préoccupent aussi de l'avenir des îles. Les Montagnais ont l'habitude de s'y rendre chasser et pêcher et ils ont clairement indiqué au ministre qu'ils redoutaient les effets néfastes d'une exploitation minière et du tourisme incontrôlé. "Les Indiens n'ont jamais détruit les îles comme d'autres font maintenant", a dit le chef Pierre Benjamin.

Au ministre qui lui demandait si l'on pouvait distinguer entre les îles fréquentées par les chasseurs indiens et les autres îles, le chef Benjamin a répondu en riant: "Nous chassons partout. On ne peut dire lesquelles sont les plus importantes."

A ses interlocuteurs, le ministre des Af-

Voir page 6: Îles Mingan

Après la tragédie des Éboulements

Un rapport est resté lettre morte

Le coroner J. Armand Drouin qui présidera à l'enquête sur la tragédie d'Eastman dans laquelle 40 personnes ont perdu la vie vendredi dernier, avait déjà formulé il y a quatre ans plusieurs recommandations à la suite d'une tragédie semblable aux Eboulements, qui avait fait 14 victimes.

Ses recommandations n'ont pas été suivies par le gouvernement et il y a lieu de se demander maintenant si quatre ans de négligence officielle ne sont pas responsables de l'accident d'Eastman.

Une des recommandations formulées par le coroner Drouin à la suite de l'accident survenu en juin 1974 aux Eboulements portait sur l'obligation pour tous les propriétaires d'autobus de voir à ce que leurs véhicules soient équipés d'un système de freinage d'urgence, indépendant du système principal de freinage.

"J'ignore vraiment pourquoi personne n'a tenu compte de mes recommandations", a déclaré le coroner Drouin dans une entrevue téléphonique. Si ces recommandations avaient été appliquées, a-t-il laissé entendre, le prix des autobus aurait sans doute augmenté.

Le ministère des Transports a appliqué une seule des neuf recommandations formulées à l'époque par le coroner Drouin: il a amélioré la signalisation routière à l'endroit de l'accident des Eboulements.

M. Drouin avait notamment recommandé en 1974 que les routes dangereuses soient reconstruites. Peu importe le prix, avait-il souligné, si on peut sauver des vies.

Au Québec, seuls les autobus d'écoliers sont soumis à des inspections obligatoires. Dans plusieurs provinces, tous les autobus sont soumis à des inspections obligatoires périodiques. En Nouvelle-Écosse, par exemple, tous les autobus sont soumis à des inspections, tout comme en Colombie-Britannique.

C'est à Terre-Neuve que les normes sont les plus sévères. Tous les autobus doivent être inspectés trois fois par année, la première fois par des agents de la GRC, les deux autres fois par des agents du ministère provincial des Transports.

restaurant
henri
jonas
139 ST-PAUL OUEST
COIN RÉPUTÉ POUR
LES POISSONS
ET LE CAVIAR DEPUIS 1870
STATIONNEMENT GRATUIT
LES SOIRS
ET LES FINS DE SEMAINES
RÉSERVATIONS: 849-3303
propriétaires
STASH & VALÉRIE PRUSZYNSKI

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 21

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 500-12-078825-787

DAME PATRICIA RAMIREZ, domiciliée et résidant au 1355 ouest, boul. Dorchester, app. 6112, dans les cité et district de Montréal,

Requérante

-vs-

VINCENT MONDORUZA, d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé VINCENT MONDORUZA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication d'une ordonnance à paraître une fois, en français dans un journal de langue française soit: LE DEVOIR. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

RENALD CHASSE
PROTONOTAIRE ADJOINT

LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL
6655 Côte des Neiges
Suite 405
Montréal, Québec
Tel.: 731-3234

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL

NO.: 500-12-079861-781

MARIE DENISE RABEAU, ménagère, demeurant au 5b/4 Waverly, Cité et District de Montréal, Province de Québec

Requérante

—vs—

ELIU BOEREAU, anciennement du 6350 Place Malicorne, Ville d'Anjou Province de Québec, District de Montréal, actuellement d'adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ELIU BOEREAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication de l'ordonnance. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 3 août 1978

RENALD CHASSE
Protonotaire-adjoint

COULANGES & ORLANDO, AVOCATS
1060 est, rue Jean-Talon
Montréal, Québec 725-2403
PROCUREURS DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)
(Divorces)

NO.: 500-12-079936-781

DAME DIANE NEVEU, commis de bureau, légalement séparée de corps de Yves Lachapelle, résidant et domiciliée au 4616 rue Bordeaux à Montréal, district de Montréal, H2H 2A1

Requérante

-vs-

YVES LACHAPELLE, d'adresse et de lieux inconnus

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé YVES LACHAPELLE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des DIVORCES à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre COMPARUTION ou CONTESTATION dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 8 août 1978

A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

POIRIER ST-PIERRE & CARRIERE
4444 De LaRoche,
Montréal H2J 3J1
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-030719-780

ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée ayant des bureaux d'affaires dans St. Leonard, district de Montréal, à 5005 rue Metropolitain est, et JOHN MCCORMACK, résidant à 5105 Papineau, dans les cité et district de Montréal,

demandeur

v.

JOSEPH BENJAMIN VINEBERG, résidant à 4300 boul de Maisonneuve ouest, suite 1027, Cité de Westmount, District de Montréal;
LAWRENCE MARKS, résidant à 400 Kinsington, app. 204, dans les cité et district de Montréal,
DAME SADYE FINEBERG MARKS, résidant à 4300 de Maisonneuve Blvd. ouest, East Wing, app 1026, cité de Westmount, District de Montréal,

et

RICHARD SHRIBMAN, de la cité et district de Montréal

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défenseur Richard Shribman, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.

MONTREAL, le 8 jour d'août 1978.

Procureurs du demandeur
Mes. Gameroff Fenster Kandestin
Kugler & Kay, Avocats
Suite 2204, 800 Place Victoria
Montréal, Québec.
H4Z 1C5

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie REPARATIONS D'AUTOS ALIFE INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, la permission d'abandonner sa charte.

Me MARIO LATTONI, C.R.
Procureur de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR PROVINCIALE

NO.: 705-02-000927-780

LEO DUROCHER,

Demandeur,

-vs-

GERALD ROBITAILLE,

Défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur, GERALD ROBITAILLE, de comparaître au Greffe de la Cour Provinciale du district de Joliette dans le délai de trente (30) jours à compter de la première publication de la présente ordonnance.
Une copie de la déclaration de la partie demanderesse a été laissée au Greffe de la Cour à votre intention.

JOLIETTE, le 2 août 1978.

Jean Lemieux
P.A.C.P.

Trudel, Fontaine, Roy & Laporte,
Procureurs du demandeur

Prenez avis que Les Vins Chantecler Ltée/Chantecler Wines Ltd. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

J.E. Wood, Secrétaire

VILLE D'OUTREMONT
APPEL D'OFFRES
"Centre de distribution principal"

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin et portant la mention ci-haut, seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 23 août 1978, au bureau du Gérant municipal. Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le cahier des charges et les enveloppes de retour, au bureau de l'Ingénieur municipal, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 chemin de la Côte Ste-Catherine.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

PRENEZ AVIS QUE M. André Sabourin, Ste-Thérèse, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Pierre Major, Ste-Thérèse, le permis M-506637 D-1 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
ME LUC BOULANGER, procureur,
1000 De Serigny, suite 530,
Longueuil.
1ère publication: 10 août 1978
2ième publication: 11 août 1978
3ième publication: 12 août 1978

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que la garantie, créée par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par J. MATLIN LTD. et CANADA PERMANENT TRUST COMPANY comme fidéicommissaire devant le notaire ARNOLD ISAACSON le 26 janvier 1977 et enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 7 février 1977 sous le numéro 2756163 est devenue exécutoire.

MONTREAL, le 8 août 1978.

RICHETER & ASSOCIATES
AGENT POUR FIDEICOMMISSAIRE

AVIS est présentement donné que RONALD EARL OAK, résidant et domicilié au 3360, avenue Ridgewood, appartement 2, en les cité et district de Montréal, a déposé une requête auprès du Ministre de la Justice du Québec, afin de changer son nom de RONALD EARL OAK pour RONALD EARL OAK DUCHESNE.

SCHNAIBERG & SCHNAIBERG
Procureurs du requérant
2050, rue Mansfield, Suite 1600,
Montréal, Québec H3A 1Y9

EZHIL INVESTMENTS LTD

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies, EZHIL INVESTMENTS LTD s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

DATE à Montréal, Québec, le 1er jour d'août 1978.

Les Procureurs
PHILLIPS & VINEBERG

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) L'achat d'un camion de 24,000 lbs P.B.V. et transfert d'équipement.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: Soumissions achat d'un camion seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 28 août 1978, à 16:30 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 28 août 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification Permis & Inspections, moyennant un dépôt de $25.00, non remboursable.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 2 août 1978.

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) Construction de trottoirs et de bordures sur la 13ème avenue de la rue Provost à la rue Sherbrooke, dans la Cité de Lachine.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: Soumission trottoirs et bordures seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 28 août 1978, à 16:30 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 28 août 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification Permis & Inspections, moyennant un dépôt de $25.00 non remboursable.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 2 août 1978.

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) Construction de trottoirs et de pavage sur la 17ème avenue entre la rue Provost et la rue Victoria.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: Soumission trottoirs et pavage seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 28 août 1978, à 16:30 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 28 août 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification Permis & Inspections, moyennant un dépôt de $25.00, non remboursable.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 2 août 1978.

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) Construction de trottoirs et de pavage sur la 18ème avenue entre la rue Provost et la rue Victoria.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: Soumission trottoirs et pavage seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 28 août 1978, à 16:30 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 28 août 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification Permis & Inspections, moyennant un dépôt de $25.00, non remboursable.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 2 août 1978.

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) Reconstruction du toit du marché public situé entre la 17ème avenue et la 19ème avenue.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des finances et endossées: Soumissions reconstruction du toit du marché seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 28 août 1978, à 16:30 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 28 août 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification Permis & Inspections, moyennant un dépôt de $25.00, non remboursable.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 2 août 1978.

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) Démolition du hangar situé à 655 - 31ème avenue, Lachine.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: Soumission démolition-hangar seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 28 août 1978, à 16:30 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 28 août 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification Permis & Inspections, moyennant un dépôt de $25.00 non remboursable.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 2 août 1978.

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) Démolition de la bâtisse désignée "incinérateur" sise sur la rue Provost, près de la 24ième avenue.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des finances et endossées: Soumission démolition-incinérateur seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 28 août 1978, à 16:30 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 28 août 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier de charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification Permis & Inspections, moyennant un dépôt de $25.00 non remboursable.
La cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Lachine, le 2 août 1978.

PRENEZ AVIS qu'aux termes d'une réassignation de créances, etc., consentie le 28 juillet 1978 et enregistrée au bureau d'enregistrement de Chambly le 2 août 1978, sous le numéro 510655 et au bureau d'enregistrement de Rouville le 3 août 1978, sous le numéro 142103, RIPLEY INDUSTRIES, INC., a cédé, transféré à nouveau et disposé en faveur de LA MANUFACTURE D'ACCESSOIRES DE CHAUSSURES RICHELIEU LTÉE, tous les comptes et créances aux livres, de même que toutes les redevances et demandes de quelque sorte et nature que ce soit préalablement transportés et cédés à RIPLEY INDUSTRIES, INC. aux termes d'une cession générale de créances consentie le 2 mars 1978, enregistrée au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 498637 et au bureau d'enregistrement de Rouville sous le numéro 140562.
Montréal, ce 7e jour d'août 1978.

RIPLEY INDUSTRIES, INC.

APPEL D'OFFRES
AMÉNAGEMENT DES LABORATOIRES DE LANGUES
CEGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

PROPRIÉTAIRE
LA CORPORATION DU CEGEP ÉDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin Chambly
Longueuil, Qué. J4H 3M6

ARCHITECTES
LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
1255, Boulevard Laird, suite 280
Mont-Royal, Qué. H3P 2T1

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
RÉGIS TRUDEAU & ASSOCIÉS
110 ouest, Boulevard Crémazie, Suite 1110
Montréal, Qué. H2P 1B9

LACORPORATION DU CEGEP ÉDOUARD-MONTPETIT, propriétaire, demande des soumissions pour l'aménagement de laboratoires de langues dans l'aile "A" au 945, Chemin Chambly, Longueuil, Qué.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte contre un dépôt de cent dollars ($100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, LA CORPORATION DU GEGEP ÉDOUARD-MONTPETIT ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période 45 jours (quarante cinq) de la date d'ouverture de soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au CEGEP ÉDOUARD-MONTPETIT, 945, Chemin Chambly, Longueuil, à l'attention de M. Jacques Leblanc au local B.19, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le lundi 28 août 1978 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure, au local A.157.

Les entrepreneurs-soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Jacques Leblanc, Ing.
Directeur des Services de l'Équipement.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

MAIL EN BÉTON
Avenue PAPINEAU, modification du mail central en béton à l'intersection de l'avenue Charland.

PAVAGES ET TROTTOIRS, là où requis.

Boulevard St-MICHEL, réaménagement à l'intersection du boulevard Shaughnessy.

GROUPE 9: Avenue PARK STANLEY, de l'avenue St-Charles vers l'ouest.
Avenue ST-CHARLES, de l'avenue Park Stanley vers le sud.

TROTTOIRS:

Chemin HUDSON, côté est, de l'avenue Van Horne vers le nord.
Rue du HAVRE, côté est, d'un point au nord de la rue Ste-Catherine à la rue Ontario.

PAVAGE DE RUELLES:

Ruelles à l'est de la DIX-NEUVIÈME AVENUE, entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse.

La date d'ouverture	■ 22 août 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureau de la	■ Division Technique Améliorations Locales ■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, Chambre 200, Tél.: 872-4406
Contre un dépôt remboursable de	■ Mail en béton ..... $25.00 Pavages et trottoirs ..... $35.00 ch. Trottoirs ..... $25.00 ch. Ruelle ..... $25.00 Groupe $50.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE — INSTALLATION D'UN SYSTÈME U.P.S.

Au Centre d'Informatique
De l'édifice Bonsecours
Soumission: 4236

La date d'ouverture	■ 05 septembre 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureau de la	■ Division Technique Mécanique-Électricité ■ Sise au 755, rue Berri, suite 352, Montréal
Contre un dépôt remboursable de	■ $50.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé au montant de $25,000.00 devra accompagner chaque soumission.

AMÉNAGEMENT D'UN AUTOPARC SUR LE RÉSERVOIR CHÂTEAUFORT

La date d'ouverture	■ 22 août 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la	■ Division Technique Aménagement des parcs ■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, suite 311 (tél.: 872-2240)
Contre un dépôt remboursable de	■ $100.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé au montant de $6,000.00 doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville, Montréal
Le 12 août 1978

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

APPEL D'OFFRES
LA CAISSE POPULAIRE ST-BRUNO
ST-BRUNO, QUÉBEC

Les plans généraux d'architecture, ainsi que les plans des spécialités de charpente, mécanique, électricité et autres seront disponibles au bureau des architectes, LAROSE, LALIBERTE, PETRUCCI, 1255 boulevard Laird, suite 280, Ville Mont-Royal, Québec. Tout entrepreneur désireux d'obtenir des plans devra avertir l'architecte une journée à l'avance.

PROPRIÉTAIRE DU PROJET:
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-BRUNO,
1592 rue Montarville,
St-Bruno, Québec
J3V 3T7

ARCHITECTES:
MICHEL BASTIEN
1987 rue Montarville
St-Bruno, Québec
J3V 3V8

LAROSE, LALIBERTÉ, PETRUCCI
1255 boulevard Laird, suite 280
et Ville Mont-Royal, Québec
H3P 2T1

INGÉNIEURS-CONSEILS:
Charpente:
RENÉ DESJARDINS
2088 rue Arvida
St-Bruno, Québec
J3V 3R8

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
BAHL, CHIASSON, DESROCHERS, LALONDE & ASSOCIÉS
8 rue St-Denis
St-Lambert, Québec
J4P 2G2

DÉPÔT POUR PLANS:
Le dépôt que l'Entrepreneur-général devra faire pour l'obtention des plans et devis sera de cent cinquante dollars ($150.00) sous forme de chèque visé à l'ordre des Architectes ou en espèces.
Cette somme sera remise sur réception des plans par les Architecte au plus tard trente (30) jours après l'ouverture des soumissions.
Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date, le dépôt sera confisqué par les Architectes.
Si les plans et devis sont retournés incomplets ou dans un état de détérioration inacceptable, le coût de réimpression des parties à remplacer sera déduit du montant du dépôt et le résidu remis au soumissionnaire.

OBLIGATION DE PRÉSENTER UNE SOUMISSION:
Tout Entrepreneur-général ou Sous-traitant qui aura obtenu une copie des plans et devis pour soumissionner devra présenter une soumission. S'il ne présente pas de soumission, son dépôt pour plans et devis sera confisqué.

AVERTISSEMENT:
Le Propriétaire ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GARANTIE:
Un dépôt de cautionnement de dix pour cent (10%) accompagnera chaque soumission. Ce dépôt sera sous forme d'un chèque fait à l'ordre de La Caisse Populaire de St-Bruno et visé par une Caisse Populaire ou une Banque à charte canadienne.
Le cautionnement sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou si, l'ayant signé, il manque à son accomplissement intégral.
Si l'Entrepreneur le désire, il pourra remplacer le chèque de cautionnement par un Bon de Garantie égal à dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission accompagné d'un certificat de la compagnie garante à l'effet que si la dite soumission étant acceptée, elle s'engage à fournir un Bon de Garantie d'exécution des travaux (matériel et main-d'oeuvre) équivalent à cinquante pour cent (50%) du montant global du contrat assorti d'un Cautionnement pour gages, matériaux et services équivalant aussi à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS:
Seuls les soumissionnaires ayant leur place d'affaires dans la Province de Québec pourront fournir des soumissions. Les soumissions des Entrepreneurs-généraux seront reçues à l'attention de Monsieur Roger Hébert, Directeur, La Caisse Populaire de St-Bruno, Québec, J3V 3T7, avant 18:00 heures H.A.E., avant ou le 1er septembre 1978.

SOUS-TRAITANTS:
Les Sous-traitants pour les ouvrages indiqués ci-dessous remettront leurs soumissions au Bureau de Soumissions Déposées du Québec, 4970 Place de la Savane, suite 215, Montréal, Québec, avant 15:00 heures H.A.E., le 29 août 1978.
Les Sous-traitants concernés sont ceux des ouvrages suivants:
1- Maçonnerie
2- Isolation, toiture, métal en feuille
3- Peinture
4- Plomberie
5- Ventilation
6- Climatisation
7- Électricité

Les soumissionnaires pour ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'une garantie de soumission égale à dix pour cent (10%) du montant de leur soumission accompagnée d'un certificat de la compagnie garante à l'effet que si la dite soumission était acceptée, elle s'engage à fournir un Bon de Garantie d'exécution des travaux (matériel et main-d'oeuvre) équivalent à cinquante pour cent (50%) du montant global du contrat assorti d'un Cautionnement pour gages, matériaux et services équivalent aussi à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Ces dépôts de garantie seront faits à l'ordre de La Caisse Populaire de St-Bruno, 1592 rue Montarville, St-Bruno, Québec, J3V 3T7.

ENTRÉE DES SOUMISSIONS:
Aucun Sous-traitants plus haut énuméré ne pourra exécuter des travaux ou fournir des matériaux à moins qu'il ait fait parvenir au Bureau de Soumissions Déposées du Québec, copie de sa soumission conformément aux règlements de cet organisme.

AUTRES SOUS-TRAITANTS:
Tous les autres Sous-traitants ne sont tenus de présenter leur prix qu'aux Entrepreneurs-généraux seulement.

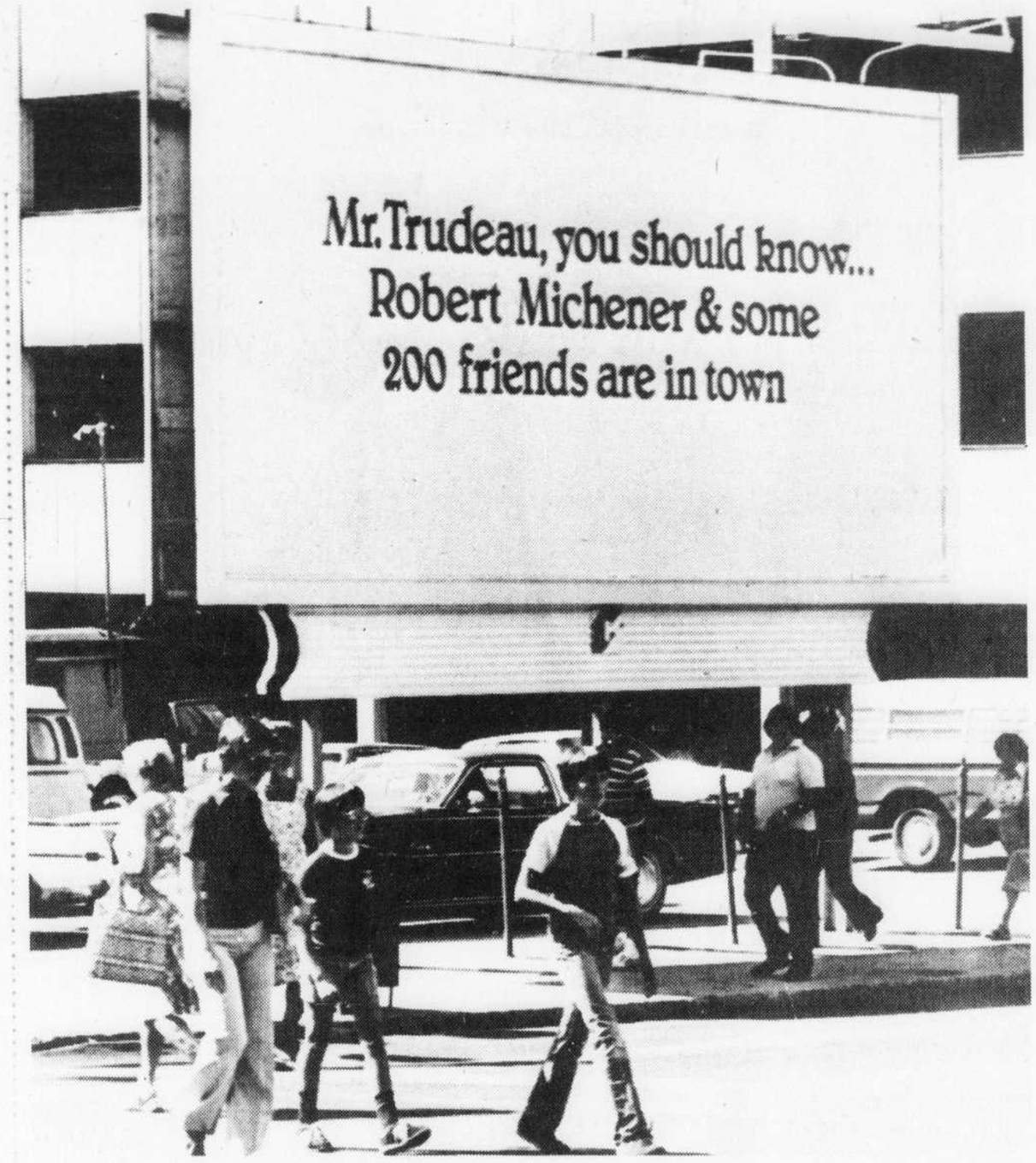
CONSULTATION DES PLANS:
Tous les documents se rapportant à la présente demande de soumission pourront être consultés au Bureau de Soumissions Déposées du Québec:
4970 Place de la Savane, suite 215
Montréal, Québec

Louis Gatien
Secrétaire

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 12 août 1978



Les députés conservateurs se réunissent en caucus lundi à Ottawa et un candidat aux prochaines élections, M. Robert Michener, a loué un panneau publicitaire dans la capitale pour faire savoir à M. Trudeau qu'il était en ville avec ses amis. (Photolaser CP)

Le caucus des conservateurs discutera de stratégie, lundi

OTTAWA (CP) — Les députés progressistes-conservateurs, dont les récents sondages d'opinion indiquent la baisse de popularité, se réunissent en caucus à Ottawa lundi pour élaborer une stratégie qui leur permettra de rallier les électeurs à leur parti si le gouvernement déclenche des élections à l'automne.

Plusieurs candidats conservateurs assisteront à cette journée de stratégie qui leur montrera, souhaitent-ils, comment battre leurs adversaires libéraux.

Un de ces candidats, M. Robert Michener, de la région de Toronto, a voulu faire savoir à M. Trudeau que ses collègues conservateurs se réunissaient à Ottawa lundi et qu'ils lui rendraient la vie dure aux prochaines élections.

Il a donc acheté un espace publicitaire pour une période d'une semaine, et fait paraître un message annonçant que lui-même et quelque 200 de ses amis étaient en ville...

Les résultats du dernier sondage Gallup, effectué au mois de juin, mais qui ont été publiés cette semaine, n'ont pas poussé les conservateurs à de grandes manifestations d'optimisme.

Ce sondage indique que les conservateurs ont perdu trois points de popularité depuis le mois dejuin, tandis que les libéraux n'en ont perdu qu'un seul et que les néo-démocrates en ont gagné trois. Dans l'échelle de M. Gallup, la popularité des partis, exprimée en points, se lit donc ainsi: libéraux 42, conservateurs 34 et néo-démocrates 19.

Les stratèges libéraux estiment que leur avance de neuf points est plus que suffisante pour leur permettre de former un gouvernement advenant des élections.

Un député conservateur, M. George Hees, ex-ministre de l'Industrie dans le cabinet de M. Diefenbaker, est confiant que son parti gagnera les prochaines élections. Mais, dit-il, il nous faudra travailler très fort.

Ce travail commencera en fin de semaine par une petite réception à la résidence du chef conservateur, M. Joe Clark, puis se poursuivra lundi. On discutera évidemment de la possibilité d'élections générales à l'automne et de toutes les questions qui pourraient être soulevées durant une campagne électorale.

Le leader conservateur aux Communes, M. Walter Baker, souligne qu'il ne faut pas d'élections cet automne. "Nous sommes convaincus que M. Trudeau au contraire a l'intention bien arrêtée de déclencher des élections à l'automne".

Les conservateurs ont déjà procédé à plusieurs analyses de la situation, et savent que c'est en Ontario que la lutte sera la plus dure pour eux.

Radio-Québec et Daniel Bertolino nient les accusations du syndicat

Le réalisateur Daniel Bertolino et la direction de Radio-Québec ont démenti hier les accusations portées la veille par le syndicat des employés de cet office gouvernemental qui a officiellement demandé une enquête au ministère du Travail, en vue de vérifier si les dispositions de la loi anti-scabs n'étaient pas violées par l'utilisation de sous-traitaints.

Le porte-parole de Radio-Québec, M. Philippe Pâquet, a en effet déclaré que "Radio-Québec ne craignait pas une enquête de cette nature" et que les enquêteurs, si le ministère du Travail en nommait, "seraient les bienvenus".

M. Bertolino, dont le nom avait été mentionné la veille par le syndicat, a précisé que sa série d'entrevues filmées avec des chefs d'Etat se ferait quand même, que Radio-Québec participe ou non au financement du projet de la société via le Monde Inc. Le réalisateur a précisé que la participation de Radio-Québec était de 15% environ, soit $100,000, devait ajouter de son côté le porte-parole de l'office gouvernemental.

Ce dernier a affirmé d'autre par que le contrat entre Radio-Québec et via le Monde Inc. avait été signé le 23 mars. Le lock-out a débuté le 1er mars.

Selon M. Pâquet, le contrat intervenu avec la société Interloc est à peu près dans le même cas. Signé lui aussi en mars, donc après le début du conflit, cette production de $181,000 sera financée à raison de $131,000 par Radio-Québec, qui en obtiendra l'exclusivité dans la province.

Cette série filmée s'intitule "La Fantaisie", un phénomène dont on tentera de mesurer les effets dans l'action quotidienne en 13 émissions. La première de ces émissions devait être livrée à Radio-Québec le 1er août et la treizième, le 1er novembre.

Par contre, les reportages de Bertolino sur cinq chefs d'Etat, financés conjointement par plusieurs postes à travers le monde, ne débuteront qu'au milieu de l'automne.

"Il ne s'agit en aucun cas de sous-traitance", a précisé hier M. Pâquet, ajoutant qu'il s'agissait de "co-productions", conçues d'ailleurs par les deux entreprises privées. Si ces contrats ont été signés après le début du conflit, les pourparlers étaient en cours depuis l'an dernier, a-t-il dit.

De son côté, le réalisateur Bertolino s'en est pris au syndicat, "qui aurait pu s'enquérir des faits avant d'accoler mon nom à de telles accusations".

M. Bertolino a dit qu'il n'était pas d'accord avec l'interdiction de toute sous-traitance à Radio-Québec, à cause des retombées d'une telle décision sur des entreprises privées comme Via le Monde, où il travaille. A son avis, les concessions récentes du syndicat dans le domaine sont "plus raisonnables" que ses demandes initiales.

Le problème de la sous-traitance en période de conflit de travail n'est pas réglé clairement par la loi 45. Selon certaines sources dignes de foi, le syndicat des employés de Radio-Québec tenait à soulever cette question de principe importante afin de déterminer d'une part, l'efficacité réelle de la nouvelle loi dans ce domaine et en empêchant d'autre part, l'office de préparer sa production de l'an prochain dès maintenant grâce à des aides techniques extérieures.

Pont Victoria fermé

Les travaux de réfection du pont Victoria entraîneront de nouveau la fermeture à la circulation automobile de la chaussée est, aujourd'hui entre trois heures du matin et 17 heures. Pendant cette période la circulation par la chaussée ouest s'effectuera dans la seule direction Montréal-Saint-Lambert et les automobilistes désireux de faire le trajet inverse devront emprunter un autre pont.

Rectificatif

Une erreur d'interprétation s'est glissée hier dans le texte révélant que sept juges de la Cour d'appel du Québec avaient été assignés pour étudier, dès septembre prochain, le chapitre 3 de la loi 101, portant sur le français langue de la justice et de la législation.

L'article faisait en effet dire au juge en chef Edouard Rinfret, de la Cour d'appel du Québec, qu'à cause de ce titre précisément, il voulait éviter de toucher à un sujet déjà tranché par un juge en chef d'une autre cour, la coutume le voulant ainsi. Or, il n'en est rien. La seule raison poussant le juge en chef Rinfret à s'abstenir de participer à ce débat est motivée uniquement par ses antécédents politiques. Le magistrat avait expliqué que, dans les années 50, alors qu'il était membre du cabinet Saint-Laurent, à titre de ministre des Postes, le gouvernement avait alors décidé que l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne pouvait être amendé sans le consentement unanime des provinces. On sait que c'est précisément cette question que la Cour d'appel du Québec est maintenant appelée à étudier, à la suite du jugement Deschênes, de la Cour supérieure, rendu en février dernier.

Notons qu'effectivement, le juge Bora Laskin, de la Cour suprême du Canada, à titre d'exemple, est lui-même souvent appelé en compagnie de ses confrères à se prononcer sur des jugements rendus par d'autres juges en chef de toutes les provinces canadiennes.

B.M.

Un ultimatum de deux semaines

La Kenworth menace de quitter le Québec

par Louis-Gilles Francoeur

La compagnie Kenworth a accepte hier le projet de convention collective proposé par le conciliateur Jean Des Trois Maisons à condition toutefois que le syndicat en fasse autant d'ici deux semaines, sous peine de fermeture éventuelle.

"Si les modalités proposées par le gouvernement sont acceptées dans les deux prochaines semaines par le syndicat et les membres en tant que règlement final de nos négociations, alors la compagnie pourra commencer à planifier le retour au travail des employés affectés", a déclaré le président de l'entreprise, M. R. A. Buckner.

Les dirigeants patronaux ont toutefois laissé entendre que la rentrée pourrait poser quelques problèmes car, ont-ils précisé, les commandes se sont envolées pendant la grève et le retour au travail devra s'effectuer graduellement en fonction de l'ancienneté. D'autre part, la compagnie se garde, du moins jusqu'à présent, la possibilité de poursuivre certains de ses employés en rapport avec les dommages de $250,000 qu'elle a subis à l'occasion d'affrontements à ses portes pendant le conflit.

Les deux syndicats des employés de garage et de bureau, qui regroupent en tout six cents membres, ont fait savoir de leur côté hier qu'une assemblée conjointe des deux groupes était prévue pour jeudi prochain. Le porte-parole syndical des Travailleurs unis de l'automobile, M. Jacques Fortin, a précisé que les négociateurs n'émettraient aucune recommandation d'acceptation ou de rejet des propositions de règlement du conciliateur avant mercredi.

Le syndicat, qui dit avoir "différentes choses à finaliser" avec la compagnie, avait demandé hier une rencontre aux négociateurs patronaux en présence du conciliateur. Agréée d'abord, cette réunion n'a pas eu lieu et les représentants syndicaux sont revenus bredouilles au bercail.

La Kenworth a précisé hier avoir accepté le rapport du conciliateur presque à contre coeur. Trop cher, ont dit ses représentants qui ont tout de même avalé la pilule en se consolant à l'idée que le syndicat ferait un peu la grimace, lui aussi, d'ici quinze jours. La menace de fermeture de cette usine de camions lourds a d'autre part refait surface hier. Mais plus directe que les autres fois. En somme, presque un engagement public.

"Si l'on demande encore plus de concessions de la compagnie, a dit son président, alors nous devrons considérer cette demande comme une raison de plus de fermer l'usine de Sainte-Thérèse."

M. Buckner, qui regrette énormément d'avoir perdu les bénéfices d'une production de huit camions de $40,000 par jour — et ce, pendant six mois — affirme qu'il a devant lui "environ trois semaines de production à raison de deux camions par jour".

Il est prêt à "signer un protocole de retour au travail" si le syndicat n'en demande pas plus dans la convention elle-même.

Des passes d'armes des deux parties autour du règlement final, il ressort au moins une chose: le retour au travail et la négociation de ces modalités pourraient bien prolonger encore quelque temps ce conflit.

Hector Perrier, pionnier de l'Instruction publique

Les funérailles de M. Hector Perrier, juge retraité de la Cour supérieure, auront lieu lundi, à 11 heures, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.

Né en 1895, M. Perrier s'est notamment illustré au cours de sa longue carrière comme secrétaire provincial sous le régime Godbout.

Diplômé en droit et docteur en sciences sociales et politiques, il est nommé Conseiller du Roi en 1929 et siège durant de longues années à la CECM où il préside le comité législatif de 1932 à 1940.

A cette époque il enseigne la législation industrielle à la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal.

Libéral de grande tradition, il est élu à l'Assemblée législative du Québec où il siège de 1940 à 1944.

Durant cette période, il se fait ardent défenseur du droit de vote pour les femmes et de l'instruction gratuite obligatoire, tout en proposant l'enseignement universel de l'anglais afin de faire des Québécois des "citoyens du monde".

En 1943 il obtient gain de cause, l'instruction sera obligatoire au Québec entre six et 14 ans. Secrétaire provincial, il a la responsabilité particulière de l'éducation alors sous la juridiction du Conseil de l'instruction publique.

Dès cette année, le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique accepte et soutient la fréquentation scolaire obligatoire, poussé par un flux de statistiques alarmantes sur la non-fréquentation des Canadiens français.

En 1944, Hector Perrier obtient la gratuité des manuels scolaires et met sur pied le premier système de financement fixe des déficits des commissions scolaires.

Il soutient personnellement diverses mesures dont la création à la bibliothèque Saint-Sulpice d'un conservatoire de musique.

Présent dans les grands débats tels celui de la conscription, il défend une attitude modérée visant à une participation locale à l'effort de guerre, mais sans expédition de troupes à l'étranger.

En 1944, il présente à l'Assemblée un nouveau Code de travail au Québec. Au nombre des mesures inscrites dans ce code, on note le recours à l'arbitrage obligatoire en cas de conflit dans les services publics et la création d'une commision des relations ouvrières. Cette même année, il quitte la vie parlementaire et devient en 1947 juge à la Cour supérieure, après avoir pratiqué le droit privé durant trois ans.

C'est en 1975, à l'âge de 80 ans, qu'il quitte la magistrature pour finir ses jours auprès de sa famille.

La FTQ réclame un verdict de négligence

La FTQ a réclamé un verdict de négligence criminelle contre le Canadien Pacifique, en rapport avec la mort de M. Rolland Moreau, un syndiqué de cette centrale décédé dans un accident récent.

Le porte-parole de la FTQ, M. Emile Boudreau, a dit que le monte-charge à l'origine de la tragédie était mal conçu, qu'un coroner avait déjà demandé dans un dossier semblable des réparations à la chaussée du CP en vue de faciliter les manoeuvres de ce type de machines et que certains câbles semblables à ceux qui ont lâché au moment de l'accident ont été changés avant les visites des inspecteurs.

L'appareil en cause transportait des containers. La cabine de cet appareil haut sur pattes, ce qui explique ses difficultés d'opération sur une mauvaise chaussée, serait placée à un endroit tel que l'écroulement d'une charge peut écraser son conducteur.

Pour le responsable de la sécurité à la FTQ, le CP était au courant de toutes les failles du système et n'en aurait corrigé aucune, la chaussée, les cabines et les câbles usés.

Nouvelles poursuites à la Commonwealth Plywood

La Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, a intenté hier de nouvelles procédures d'outrage au tribunal contre deux permanents syndicaux de la CSN et deux travailleurs de la compagnie Francon, de Montréal, qui se seraient rendus piqueter devant cette entreprise en grève depuis 11 mois en dépit d'une injonction.

Les nouvelles cibles de la Commonwelath sont MM. Gilles Pagé, directeur de grève, et Raymond Barbeau, un employé du Conseil central des Laurentides (CSN).

Barbeau en est à sa deuxième poursuite pour outrage et il est passible d'un an de prison et d'une amende pouvant s'élever à $50,000 par chef d'accusation, soit onze en tout. Le nom de Pagé apparaît dans trois séries d'outrages. Ces procès doivent s'ouvrir le 31 août.

D'une part, le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, verra son procès pour outrage débuter le 17 août. Il est lui aussi accusé par la Commonwealth d'avoir transgressé une injonction, par laquelle le juge Benjamin Greenberg intimait à la CSN de prendre différents moyens pour mettre fin au piquetage de solidarité devant cette entreprise.

VOUS DISPOSEZ DE QUATRE OU HUIT MOIS

pour vous renouveler en théologie et en pastorale?

Centre d'éducation permanente, **l'Institut de pastorale** vous offre un milieu de réflexion d'apprentissage et de partage, ainsi qu'un vaste choix de sessions capables de répondre à vos intérêts.

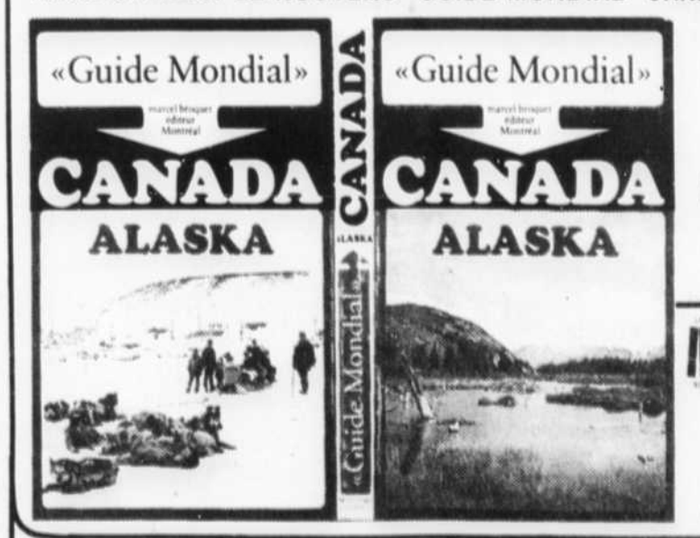
2715 chemin de la Côte-Ste-Catherine Montréal H3T 1B6 **Tél.: 739-3223**

POUR MIEUX CONNAÎTRE LE **CANADA** et l'ALASKA

La Librairie **Flammarion** Ltée

et Les Librairies du **Scorpion** Inc.

VOUS OFFRENT LE NOUVEAU "GUIDE MONDIAL" CANADA-ALASKA



PRIX COURANT $18.50

SPÉCIAL $13.95

LIBRAIRIE DU Scorpion
CENTRE LAVAL
Tél.: 688-5422
1600 BOUL. LE CORBUSIER
CHOMEDEY, LAVAL

librairie flammarion
1243 UNIVERSITÉ
(angle Cathcart)
Tél.: 866-6381
MONTRÉAL

LIBRAIRIE DU Scorpion
GALERIES D'ANJOU
Tél.: 351-4170
8001 BOUL. DES GALERIES D'ANJOU
VILLE D'ANJOU

LIBRAIRIE DU Scorpion
MAIL CHAMPLAIN
Tél.: 672-9222
2150 BOUL. LAPINIÈRE
BROSSARD

LIBRAIRIE DU Scorpion
LES TERRASSES
Tél.: 288-3514
705 OUEST STE-CATHERINE
MONTRÉAL

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

Montréal, samedi 12 août 1978 ■ 4

La réplique de Regina

Malgré le refus global que les premiers ministres provinciaux viennent à l'unanimité d'opposer aux propositions du gouvernement Trudeau, il est permis de conclure, après la conférence de Regina, que la réforme constitutionnelle n'est pas si mal engagée, après tout, même si elle ne suit point le cours dicté par Ottawa. On peut même déjà inscrire plusieurs actifs importants au bilan de cette conférence interprovinciale.

Les choses ont progressé à un double point de vue. D'abord les provinces, au lieu de se présenter en ordre dispersé ou de se laisser jouer les unes contre les autres par le pouvoir central, se sont efforcées de dégager une base commune où asseoir leurs communs intérêts. Ensuite, elles ont allongé la liste des sujets sur lesquels elles avaient réussi à s'entendre en 1976 et elles ont convenu des questions prioritaires à étudier prochainement. Pour faire de cette réunion un succès politique, il ne manquait plus que la participation, le concours et l'accord du Québec: M. René Lévesque n'a rien ménagé en ce sens.

Bref, les contre-propositions provinciales aux documents fédéraux ne sont point celles que le pouvoir central attendait. Elles marquent, sinon une rupture, du moins un affrontement accru entre les partenaires constitutionnels principaux. En même temps, elles sont autant de prises de positions qui, à leur manière, engagent et relancent le processus de révision. Voilà un incontestable progrès politique.

■

L'unanimité des provinces a surpris, à commencer par l'accord du Québec et l'acceptation par le chef de son gouvernement de présider dans la Vieille Capitale, à quelques mois de l'éventuel référendum, la prochaine rencontre des premiers ministres. Si les stratèges de la manière forte à Ottawa comptaient sur la dissidence de M. René Lévesque pour illustrer l'impuissance des provinces à constituer un forum propice aux discussions, et l'impossibilité dans laquelle nous serions, à cause des "séparatistes qui ne songent qu'à briser le pays", à aborder l'essentiel de la réforme dès maintenant, ils auront été lourdement déçus.

Non seulement le chef de l'Etat québécois a-t-il interprété justement le mandat de bon gouvernement reçu le 15 novembre 1976 et continué de faire valoir les exigences minimales des Québécois en matière de constitution, mais il a réussi concrètement à s'entendre avec les premiers ministres des autres provinces sur d'anciennes et de nouvelles propositions communes. M. Lévesque aura de la sorte contribué à rapprocher les provinces, à atténuer le climat de crise nationale dont on se nourrit à Ottawa. Non sans une belle ironie, le chef du Parti québécois aura, avec sagesse et habileté, apporté sa modeste contribution à l'unité nationale.

Certes, la solidarité n'étant pas le moindre défaut de l'histoire politique canadienne, il ne faut pas surestimer la solidité et la durée de l'unanimité qui a prévalu à Regina.

Au reste, rien ne garantit qu'après les deux ou trois élections provinciales qui s'annoncent, le forum des premiers ministres conservera le même esprit et le même consensus.

Pour le moment, néanmoins, les provinces ont fait connaître leurs propositions. Elles refusent de se plier à la procédure édictée unilatéralement par Ottawa. Elles écartent des échéances qui sont plus propices à précipiter des impasses qu'à laisser mûrir des compromis. Surtout, elles chambardent l'ordre dans lequel elles veulent aborder les sujets en litige. Si le Canada doit être encore le pays fédéral que le gouvernement central prétend préserver, force est de convenir qu'Ottawa a manqué de diplomatie et de respect politique élémentaire en ne convenant pas d'abord de ces questions avec les provinces avant d'en saisir le parlement.

En somme, la conférence de Regina aura fourni une illustration du fédéralisme à venir: ce régime ne découlera pas des diktats centraux, mais de la participation et de la volonté également souveraine des membres de la confédération. Ceux qui prétendent renverser des gouvernements provinciaux à coup de plébiscites peuvent retourner à leur table de travail. En voulant faire montre de leadership au milieu de ce pays malade, ils réussissent non pas à favoriser l'unité et la recherche d'un règlement politique, mais à trahir leurs penchants autoritaires. Aussi leur mainmise sur la Couronne, par exemple, a-t-elle à bon droit été rejetée à Regina.

■

Au chapitre du partage des pouvoirs, il était d'autant plus facile aux provinces de s'entendre quelles étaient toutes "en demande" et l'on ne connaît point de gouvernement qui ne soit prêt à rajouter des prérogatives à son autorité! Même si elles se reconnaissent peu de marge de manoeuvre publiquement en publiant ces premières demandes, force est de les tenir pour une position de négociation. C'est cette étape forcément transitoire du processus qui explique l'étonnant consensus auquel a souscrit M. Lévesque. Si ces demandes, minimales pour le Québec, étaient maximales pour la plupart des autres provinces, la belle unanimité de Regina ne prendrait guère de temps à voler en éclats.

Il n'en importe pas moins que les provinces aient pris leurs positions et les aient fait connaître publiquement. Entre elles comme avec le gouvernement central, elles sont encore loin d'une entente sur une refonte des structures principales du pays. Mais elles permettent à tout le moins de faire progresser les idées, les esprits et les exigences proprement juridiques du débat. En gardant ses positions secrètes ou en les retardant — on n'ose croire qu'il est aussi démuni qu'il l'affiche — le gouvernement fédéral sape le processus qu'il prétend activer, et démontre qu'il n'est plus à la hauteur de son "leadership national".

Bref, d'ici la conférence interprovinciale de Québec, et avant même la rencontre générale des premiers ministres du pays prévue pour octobre, Ottawa devrait cesser de faire gouvernement à part. En particulier le cabinet Trudeau, au lieu de perdre son temps à jongler avec de nouveaux genres de référendum, devrait convoquer cet autre forum constitutionnel propre à sonder le peuple et à asseoir la légitimité, des élections générales.

Jean-Claude LECLERC

La déclaration de Regina

Les provinces et la réforme de la constitution

A la clôture de leur réunion de Regina, les premiers ministres des dix provinces canadiennes ont émis jeudi une déclaration commune donnant leur position sur le processus de la réforme constitutionnelle ouvert par le gouvernement central avec le projet de loi C-60 et sur ce qu'ils estiment être les éléments concrets de cette réforme. Voici le texte intégral de cette déclaration.

■

I. Le processus de réforme constitutionnelle

Depuis plusieurs années, les provinces se sont montrées préoccupées par les questions constitutionnelles, et ont pris par de façon active à un grand nombre de conférences et de discussions. A la suite des initiatives et du leadership des provinces, on a pu réaliser des progrès nombreux et utiles quant à la détermination des problèmes qui nécessitent des mesures sur le plan constitutionnel, et à la compréhension plus profonde de leurs implications.

Les premiers ministres provinciaux conviennent que le partage des pouvoirs est l'aspect clé de la réforme constitutionnelle et doit être mis en rapport avec d'autres éléments.

1. L'importance des pourparlers constitutionnels

Les provinces conviennent de la nécessité de procéder à une réforme de la constitution afin de fournir à tous les Canadiens le moyen de réaliser dans une plus grande mesure leur bien-être économique et social et leur épanouissement culturel, et d'établir des relations plus harmonieuses entre les gouvernements.

2. La Conférence des Premiers ministres sur la constitution

Les gouvernements provinciaux attendent donc avec hâte la tenue de la prochaine conférence des premiers ministres sur la constitution, qui doit maintenant avoir lieu à la fin d'octobre.

Ils estiment que cette conférence devrait être publique.

Ils sont également d'avis que l'ordre du jour doit pouvoir englober toutes les propositions, et doit être dressé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces.

Les premiers ministres ont par conséquent chargé les ministres responsables des questions constitutionnelles de poursuivre les travaux préparatoires, et d'inviter le ministre d'État fédéral chargé des relations fédérales-provinciales à se réunir avec eux.

3. Propositions

Selon les premiers ministres, les propositions importantes émanant de toutes les sources doivent être étudiées avec beaucoup de soin dans le processus de réforme constitutionnelle. Parmi ces propositions, citons:

— le consensus auquel en sont arrivés les dix premiers ministres provinciaux en octobre 1976,

— les propositions qu'ont faites, que préparent ou que font rédiger le gouvernement fédéral ou certains gouvernements provinciaux, comme le rapport que doit déposer le groupe d'étude sur l'unité nationale, présidé conjointement par l'hon. Jean-Luc Pépin et l'hon. John Robarts,

— le projet de loi fédéral sur la réforme constitutionnelle.

4. L'importance de l'entente

Les premiers ministres ont la conviction qu'une réforme constitutionnelle de quelque importance doit recueillir le consentement de tous les gouvernements, puisque toutes les provinces ont également voix au chapitre.

Il est douteux que le gouvernement fédéral ait le pouvoir juridique de mettre de l'avant de façon unilatérale les changements qu'il propose d'apporter au Sénat et au rôle de la monarchie. De toute façon, il aurait manifestement tort de le faire ou de mettre en oeuvre d'autres mesures importantes unilatéralement, sans l'appui des provinces.

La réforme constitutionnelle doit s'inscrire dans un processus visant à accroître le bien-être de toute la population et à renforcer les relations intergouvernementales.

5. L'optique globale

Il fut convenu que l'on ne peut diviser la réforme constitutionnelle en étapes artificielles. Les problèmes d'institutions et de compétences sont d'une telle interdépendance qu'ils doivent être étudiés ensemble.

Les premiers ministres provinciaux conviennent que les problèmes relatifs au partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux ont été une des principales sources de frictions et qu'ils ont eu des répercussions néfastes pour tous les Canadiens. Ces problèmes exigent la même attention.

6. Un échéancier réaliste

Il est peu probable que l'on puisse procéder à une étude complète si l'on impose des délais arbitraires. Il est irréaliste d'établir un échéancier fixe et inflexible puisqu'il détruirait l'harmonie et la bonne volonté nécessaires pour mener à terme la révision constitutionnelle.

II — Les éléments concrets de la réforme constitutionnelle

1. Le consensus auquel en sont arrivés les premiers ministres provinciaux en 1976.

Les provinces conviennent d'avancer encore une fois le consensus de 1976, auquel le gouvernement fédéral n'a pas encore donné de réponse satisfaisante. Ce consensus constitue un point de départ utile pour les pourparlers avec le gouvernement fédéral dans les secteurs essentiels relatifs au partage des pouvoirs, et un apport positif à la solution de problèmes importants.

Pour le gouvernement du Québec, dont l'option est la souveraineté-association, dans l'ensemble, ces éléments de consensus de 1976 et la plupart des autres positions constitutionnelles discutées à Regina, lui semblent pourtant acceptables. Le Québec a ajouté que cette approche est en effet conforme au mandat du gouvernement qui exige, dans le cadre actuel, le renforcement des droits des provinces, et illustre en même temps certains des changements minimaux sans lesquels le système fédéral ne pourrait constituer une proposition sérieuse dans le choix qu'impliquera le référendum au Québec.

Le consensus de 1976 portait sur un certain nombre de questions:

— l'immigration
— les droits linguistiques
— l'impôt sur les ressources
— le pouvoir déclaratoire du gouvernement fédéral
— la Conférence annuelle des Premiers ministres
— la création de nouvelles provinces
— la culture
— les communications
— la Cour suprême du Canada
— le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral
— les disparités régionales et la péréquation

2. Autres terrains d'entente

En outre, au cours de leurs entretiens tenus à Regina, les premiers ministres se sont entendus pour inviter le gouvernement fédéral à se prononcer sur les autres questions concrètes suivantes, qui ont fait l'objet d'un accord entre les provinces:

— l'abolition des pouvoirs fédéraux de réserve et de désaveu des lois provinciales, qui sont devenus désuets,

— l'application de limites plus précises au pouvoir fédéral de mettre en oeuvre des traités, pour que ce pouvoir ne serve pas à empiéter sur les domaines de compétence provinciale,

— l'établissement d'une compétence provinciale appropriée en ce qui concerne la pêche,

— la confirmation et le renforcement des pouvoirs des provinces relatifs aux ressources naturelles,

— une consultation entière et sérieuse des provinces lors de la nomination des juges des cours supérieures, de district et de comté,

— une participation adéquate des provinces à la nomination des juges de la Cour suprême du Canada.

3. Autres questions

Les provinces ont également convenu que certains autres sujets méritent d'être étudiés au plus tôt:

— le pouvoir du gouvernement fédéral en cas d'urgence,

— la reconnaissance formelle de l'accès des provinces au champ d'imposition indirecte,

— le pouvoir résiduel du gouvernement fédéral,

— la formule d'amendement et de rapatriement,

— la délégation de pouvoirs législatifs entre gouvernements.

4. Eléments du projet de loi sur la réforme constitutionnelle

Au sujet du projet de loi sur la réforme constitutionnelle, les premiers ministres ont fait valoir, en plus des questions déjà soulevées, des appréhensions concrètes.

Les provinces conviennent que le régime de gouvernement parlementaire et démocratique exige qu'il y ait une autorité suprême afin d'assurer le respect du principe de responsabilité et d'éviter les abus de pouvoir. Le cabinet fédéral ne doit pas avoir ce pouvoir suprême. Par conséquent, les premiers ministres s'opposent à tout changement constitutionnel visant à remplacer la Reine en tant qu'autorité suprême par le gouverneur général dont la nomination et la révocation sont laissées à l'entière discrétion du cabinet fédéral.

Les provinces considèrent que la Chambre de la fédération que l'on propose ne pourrait fonctionner.

Certaines provinces appuient le principe de l'intégration des droits fondamentaux dans la constitution, alors que d'autres estiment que dans notre régime parlementaire, les droits de l'individu sont mieux protégés par les traditions constitutionnelles fondamentales et le processus législatif normal.

Les provinces s'inquiètent au sujet de l'article 8 du projet de loi fédéral et de l'ingérence qu'il pourrait constituer à l'égard d'importantes lois provinciales relatives à la propriété du sol et d'autres questions.

Certains premiers ministres remarquent que les garanties linguistiques proposées vont considérablement plus loin que les propositions antérieures, et estiment que certaines difficultés d'ordre pratique peuvent surgir, notamment au niveau des services et des tribunaux provinciaux.

Tous les premiers ministres se sont dits très inquiets du fait que l'article 109 de l'AANB, relatif à la propriété provinciale des ressources naturelles, n'ait pas été repris dans le nouveau projet de constitution.

Les premiers ministres craignent que l'article 32 du projet de loi ne soit une manoeuvre du gouvernement fédéral destinée à retirer aux provinces la compétence relative aux territoires et aux ressources au large des côtes.

Les premiers ministres estiment que le préambule, le cas échéant, doit être court, clair et précis et qu'il est préférable qu'il contienne la déclaration d'objectifs s'il y en a une.

Les premiers ministres tiennent à souligner que toutes ces questions, entre autres, exigent une étude attentive et approfondie avec le gouvernement fédéral.

BILLET

Haro sur les Jeux

L'imagination n'étouffe pas le chef du protocole de Buckingham Palace ou les pays du Commonwealth qui accueillent le couple royal.

Depuis une décennie, la plupart des voyages de la reine Elizabeth et du prince Philip s'organisent autour de grandes compétitions sportives. On ne fera accroire à personne que nos royales personnalités n'ont de goût que pour les athlètes, fussent-ils olympiques.

Quand on ne la force pas à assister à des exploits musculaires, la famille royale doit subir des spectacles folkloriques ou des séances de scoutisme. Il doit sûrement y avoir, dans l'éducation des princes, une discipline qui leur apprend l'art de ne pas s'endormir en public.

Qui s'avisera de libéraliser le décorum des visites royales, afin de laisser à ces personnages de sang bleu le loisir de faire selon leurs caprices, de se laisser aller à de petites folies bien naturelles.

Par exemple, pourquoi ne pas proposer des distractions libres à la reine et à son prince? Je vois très bien le Québec offrir à Philip une tournée de nos discothèques et à sa trop sérieuse épouse une journée de magasinage dans un centre commercial.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Six votes contre les libéraux*

(Lettre à M. Jean Chrétien, ministre des Finances du Canada)

Je viens de recevoir un chèque de $85 et votre petit mot d'explication.

J'ai été choqué de vos remarques à propos de l'attitude du gouvernement du Québec. Entre autres choses, vous dites que "le gouvernement du Québec a refusé de s'associer au reste du Canada" et que "le refus du gouvernement du Québec de collaborer au plan national privait les Québécois des sommes affectées à cette fin dans le budget fédéral".

J'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi le gouvernement québécois devait s'associer au reste du Canada et collaborer au plan national. Depuis quand un gouvernement provincial ne peut-il décider de sa ligne de conduite dans un domaine de sa juridiction (e.g. la taxe de vente)?

Si le gouvernement fédéral a des fonds tels qu'il ne sait quoi en faire, pourquoi ne transfère-t-il pas des points d'impôt aux provinces qui le désirent?

Dans toute cette question de la "taxe de vente" il y aurait eu économie d'énergie humaine, d'encre, de papier et de temps si les responsables du gouvernement fédéral avaient eu un peu de cette qualité qu'on nomme l'humilité et qui rend capable d'admettre qu'on peut se tromper sans avoir à se faire hara-kiri. Peut-être la fièvre électorale était-elle trop élevée à ce moment?

Vous et monsieur Trudeau, en particulier, ne semblez pas saisir l'état d'esprit de la majorité des Québécois. Je crois qu'on veut administrer nos affaires selon nos priorités, en vue du plus grand bien des citoyens du Québec, et non en fonction des priorités fixées par le gouvernement fédéral. Il semble que la majorité des membres de ce gouvernement et de ses fonctionnaires ne sont pas sur la même longueur d'onde que la plupart des Québécois.

La prise de position unanime des partis politiques lors de l'incident de la taxe de vente devrait vous inciter à méditer sur les sentiments des citoyens du Québec à l'égard du gouvernement central.

D'après certains rapports de presse, monsieur Trudeau est sous l'impression qu'il y a 15% de séparatistes au Québec. Le nombre est peut-être correct pour les vrais séparatistes mais monsieur Trudeau devrait essayer d'évaluer le pourcentage de nationalistes qui en ont marre des ingérences d'Ottawa dans des domaines de juridiction provinciale et de l'attitude hautaine du gouvernement central à l'égard du gouvernement du Québec, quel que soit le parti qui y est au pouvoir. Se pourrait-il que ces nationalistes deviennent tellement déçus du lien fédéral qu'ils votent en faveur de la séparation, ne voyant pas d'autre moyen de faire comprendre le bon sens à certains politiciens?

Les membres de ma famille et moi nous posons de sérieuses questions sur les bienfaits de la confédération canadienne. Actuellement, cinq d'entre nous avons le droit de vote. Si le premier ministre déclenche des élections dans plus de deux mois, nous serons six à voter contre le parti libéral canadien à cause des hommes qui le représentent, dont certains du Québec.

Un Canadien déçu,
Gérald GAGNON,
ingénieur

Montréal, le 9 août 1978

■ *Une admiration béate*

J'aimerais apporter mon modeste appui au "plaidoyer par le capitalisme" de monsieur Jacques Boissonneault, paru dans LE DEVOIR du 1er août 1978.

Enfin, il s'est trouvé un (capital) humain assez courageux et assez objectif pour passer outre au snobisme inhérent à l'idéologie marxiste et à la propagande haineuse contre nos aimables alliés et sauveurs économiques de plus d'un pays dont évidemment le nôtre, les Américains, nos grands philanthropes terriens. Qu'il me tardait que cette insensée campagne anti-capitalisme soit confrontée au redresseur de torts héroïque et pragmatique que votre intervention, monsieur Boissonneault, nous révèle! Combien habilement vous refutez le préjugé de plus en plus répandu que le capitalisme a pour but d'accumuler des profits par l'exploitation du travail de la classe ouvrière et par le contrôle des moyens de production.

Tous ceux qui ont une certaine formation en économie traditionnelle et/ou qui ne s'émeuvent pas facilement devant les revendications injustifiées et ingrates du monde syndical et des milieux populaires savent pertinemment que loin d'exploiter qui que ce soit le capitalisme procure des emplois à une main-d'oeuvre indisciplinée et permet en outre à tous, même aux chômeurs et aux assistés sociaux, d'acquérir la multitude des biens produits. Je n'oserais ajouter que ce système est allé jusqu'à instaurer le crédit à la consommation afin de dépanner les imprévoyants qui éparpillent leurs revenus substantiels à des futilités telles que le logement et la nourriture. C'est tellement évident pour ceux qui ne se laissent pas endoctriner et qui ne préconisent pas une idéologie tendancieuse.

Bien entendu, ce n'était que justice que vous précisiez, monsieur Boissonneault, que ces exploits humanitaires dans la liberté et le respect authentique d'autrui sont l'oeuvre de la race blanche d'Occident, trop longtemps sous-estimée au point que les autres races et les autres peuples se prétendent équivalents et aspirent aux mêmes droits.

Je termine en vous manifestant toute mon admiration béate, monsieur Boissonneault, devant votre conclusion tellement pratique et matérialiste à point. En effet, qu'avons-nous à faire des recherches et des interrogations sur le sens de la vie de l'homme et de son destin? Produire et consommer, ça c'est concret. Réussite financière et promotion sociale, voilà du sérieux! Le reste n'est que vanité et poursuite du vent.

Capitalistement vôtre,
Jules PARADIS

Montréal, le 4 août 1978.

■ *Quand le fisc rogne les $85*

A l'exemple de plusieurs de mes concitoyens, je recevais dernièrement le "cadeau-Chrétien" lequel, comme on le sait, marquait la fin du duel fiscal Ottawa-Québec.

Bien qu'heureux de voir la grande "générosité" de M. Chrétien envers ma petite personne, je fus cependant surpris de constater que mon "beau cadeau" avait été préalablement amputé de quelque quarante dollars, laquelle somme, je dois le dire, était due au fisc fédéral pour l'année 1977. Quoi qu'il en soit et dans les circonstances, j'espérais recevoir la totalité de mon "cadeau" ($85.00) puisque ce dernier, aux dires mêmes de M. Chrétien, était une partie du $186 millions promis et dû au Québec et, par surcroît, n'ayant reçu que la moitié de la somme promise, je ne peux contribuer pleinement à la relance économique du Québec car je ne peux utiliser que $40.00 pour l'achat de biens, l'autre $40.00 étant demeuré dans les goussets fédéraux.

Compte tenu de cette situation, je m'interroge sur les intentions réelles de M. Crétien en procédant à cette distribution d'argent directement aux contribuables. Combien d'argent sur ces $186 millions reviendra-t-il ainsi au Québec? Si, comme tout semble le laisser croire, Ottawa récupère, avant paiement, toutes les sommes dues par les contribuables québécois, il ne versera donc qu'une partie de l'argent promis dans le cadre de son programme, l'autre partie lui servant à renflouer ses propres coffres. Ne peut-on pas dans ces circonstances douter de la prétendue "générosité" outaouaise pour les Québécois?

La manoeuvre de M. Chrétien est astucieuse, j'en conviens mais, elle m'est odieuse et témoigne d'un grand mépris envers l'ensemble de la population québécoise. Lorsque l'on nous parle de fédéralisme rentable, il serait bon de savoir qui y trouve son profit sinon le gouvernement fédéral car, ne nous leurrons point, dans cette manoeuvre, seul le fédéral gagne. En récupérant immédiatement les sommes d'argent qui lui sont dues et en ne remboursant que la différence aux contribuables, le fédéral oblige le gouvernement du Québec, qui, nécessairement devra récupérer cet argent, à financer le délai requis pour la récupération. Ainsi le contribuable dépensera moins pour l'acquisition de biens avec comme résultat que, globalement, les Québécois paieront plus cher pour toucher la "manne" libérale fédérale.

Le fédéral ne nous donne donc rien de plus que ce qu'il nous a déjà pris!

Je souhaite en conclusion que, de plus en plus, les Québécois, quelle que soit leur option politique, refusent ou refuseront de vendre leur "droit d'aînesse" contre les "lentilles libérales-fédérales". Il y a des limites à faire rire de soi!

Guy ROUSSEL

Québec, le 8 août 1978

■ *Vive le Mukushan!*

Le 7 août 1978, LE DEVOIR publiait une recette de banik et une description du renouveau du Mukushan, fête traditionnelle chez les Amérindiens Montagnais de la Côte-Nord (C. Lachapelle, LE DEVOIR, 7 août 1978). Un tel article isolé sur les Montagnais réduit dangereusement la réalité de ce peuple à un groupe ethnique à la recherche de son folklore.

Il est difficile aux Québécois, surtout à ceux des grands centres urbains, d'être familiers avec la réalité des communautés amérindiennes, surtout celles des Cris, Attikameks, Montagnais et Inuit. Installées sur la frontière de leur territoire traditionnel ou à côté, ces communautés ne courent pas les rues de Montréal, ni celles de Québec, occupées qu'elles sont à exploiter (à différents degrés selon les communautés) leur territoire traditionnel et à assurer leur survie.

Le manque d'intérêt des gens d'ici est facile à discerner par le peu d'espace que leur accordent les médias d'information et l'absence de réaction aux cris d'alarme que lancent certains: les droits des peuples autochtones (Commission des droits de la personne, LE DEVOIR, 26-01-78), Québec va-t-il étouffer le peuple Inuit? (J.-J. Simard, LE DEVOIR, 22-06-78).

Reflet ou cause? Peu importe, dans un cas comme dans l'autre, les médias se font complices de ce que C. Lachapelle appelle "le mépris silencieux des non-Indiens" (Le Mukushan, LE DEVOIR, 7-08-78).

Dans le cas qui nous intéresse ici, la réalité des Montagnais de la Côte-Nord est beaucoup plus riche, plus complexe et plus pathétique dans certains cas que le renouveau du Mukushan, la cuisine traditionnelle, la nostalgie des grands espaces au temps du caribou et du saumon, et le paternalisme des gouvernements blancs. On s'attendrait à voir en page 3 du DEVOIR qui est quand même un des médias d'information les plus prestigieux du Québec, quelque chose de plus fouillé et plus substantiel accompagnant ou précédant le texte sur le renouveau du Mukushan.

Comme le temps de l'autodétermination semble encore éloigné chez les Amérindiens, leur avenir est présentement décidé ou fortement influencé par les gouvernements fédéral et provincial que nous, Blancs, élisons. (Convention de la baie de James, loi sur les Indiens, harnachement possible des rivières de la Côte-Nord, etc.). Dans ce contexte, il n'est pas exagéré d'exiger au Québec une information détaillée et complète sur le dossier amérindien. Au moins si quelqu'injustice est commise par nos gouvernements, la majorité blanche ne pourra se cacher derrière le paravent de l'ignorance.

Pierre GREGOIRE
anthropologue consultant

Montréal, le 11 août 1978

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $60 par année, six mois $33, trois mois $21. A l'étranger $65 par année, six mois $36, trois mois $24. Éditions du samedi $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

Le carnet de santé

par Jacques Dufresne



Si l'Etat paie, il faut que tôt ou tard, de quelque manière, l'Etat contrôle. Il était temps qu'on se rende à cette évidence au Québec. Un observateur qui analyserait froidement le fonctionnement de nos services publics en viendrait vite à la conclusion que nous sommes passés de l'époque des missionnaires à une autre où nous nous sommes crus exempts du péché originel. La confiance faite ici au citoyen n'a probablement pas d'équivalent à l'étranger. Dans notre système scolaire, par exemple, nous n'avons ni inspection, ni contrôle par la population locale, ni système d'examens permettant d'évaluer l'enseignement des professeurs. L'usager des services de santé jouit de la même impunité.

Nous avons, collectivement, pris la douce habitude de combiner les avantages du système public avec ceux du système privé. Cette remarque vaut aussi pour l'entreprise privée, qui dédaigne de moins en moins les subsides gouvernementaux.

Tant mieux si ce beau rêve pouvait durer. Ce serait la preuve que nous sommes effectivement un peuple de saints. Mais il est plus sage de présumer que nous avons les vices communs à tous les hommes et que, par suite, ici comme ailleurs, l'influence du morceau de sucre doit être équilibrée par celle du coup de fouet.

Il y a beaucoup d'inconséquence dans l'argumentation qui consiste à refuser les contrôles étatiques au nom de la vie privée. La liberté personnelle est la monnaie avec laquelle se paie la sécurité collective. L'économie de marché, si elle fonctionne normalement, comporte des mécanismes internes de contrôle. Dans le système public ces mécanismes doivent être remplacés par une discipline qui portera toujours atteinte à la liberté personnelle de quelque manière. Ce sont là des banalités qu'il est humiliant de devoir rappeler.

Dans le cas précis qui nous préoccupe, celui des abus dans l'usage des services de santé, une seule question se pose: le carnet de santé est-il l'instrument de contrôle le plus efficace?

Dans l'hypothèse où l'on estime que les contrôles doivent être centralisés et bureaucratiques, on doit comparer les avantages que présentent diverses méthodes. Le carnet de santé en est une, le ticket modérateur, utilisé en Suède, en est une autre. Puisqu'elle consiste à obliger l'usager à payer un pourcentage du service qu'il reçoit, la seconde méthode peut être considérée comme un retour en arrière. S'il est plus conforme à l'esprit de la réforme, le carnet de santé porte davantage atteinte à la vie privée. Il réveille en outre le spectre du dossier cumulatif, qui suivrait chaque citoyen comme un double malveillant.

Il y a d'autres abus que celui des usagers, ceux par exemple des médecins qui, ayant la hantise des poursuites judiciaires, pratiquent une médecine défensive qui consiste à multiplier les tests dont la nécessité n'est pas évidente. Il faudrait se demander s'il ne serait pas plus simple de commencer par corriger les excès de ce genre.

On peut également aborder l'ensemble du problème en partant de l'hypothèse que les services de santé doivent être décentralisés. Dans de telles conditions les contrôles pourraient sans doute se faire de façon plus simple, plus directe et plus efficace.

On pourrait facilement imaginer un système où l'usager se ferait rembourser par un organisme situé au niveau de la région. Cette dernière, appliquant à son tour le principe de subsidiarité — selon lequel les décisions doivent être prises au plus bas niveau compatible avec l'intérêt général — pourrait octroyer un budget de santé aux villages et aux quartiers, à charge pour ces derniers d'assurer les services directs aux usagers.

Allons plus loin pour rendre l'hypothèse encore plus intéressante. Imaginons que les budgets villageois de santé comporteraient des crédits destinés à la médecine préventive, y compris les loisirs et que, par suite, les économies réalisées au chapitre de la médecine curative puissent être utilisées à d'autres fins, comme par exemple, l'amélioration et l'entretien des équipements sportifs.

Plusieurs abus cesseraient sans qu'on ait à recourir à la moindre mesure de contrôle. La seule crainte de la rumeur publique serait une incitation à la modération suffisante pour assainir le système. Les malades imaginaires et les spécialistes du magasinage seraient vite repérés. Le bien commun, cessant d'être lointain et abstrait, pour devenir la piste de ski de fond dont on rêve, serait respecté beaucoup plus spontanément qu'il le sera jamais à l'échelle d'une nation.

Divers projets de décentralisation sont actuellement étudiés ou expérimentés. L'important ici n'est pas de défendre l'un ou l'autre, mais de souligner le fait que les contrôles en matière de santé appartiennent à la catégorie de ceux qu'on aurait intérêt à faire descendre à l'échelon le plus bas de l'organisation sociale.

La justice et l'équilibre budgétaire ne sont pas les seules valeurs en cause. On a toutes les raisons de croire que la surconsommation des soins médicaux produit l'effet inverse de celui qu'on escompte. C'est pourquoi l'Organisation mondiale de la Santé recommande de maintenir le ratio médecin/population en deçà d'un certain seuil fixé à 1/650. Au Québec le ratio est déjà de 1/600.

Plus profondément encore, c'est le rapport de l'homme avec lui-même qui est en cause. La finalité assignée aux services de santé est-elle de faire de chaque citoyen un robot branché à perpétuité sur l'appareil médical? Il faut espérer qu'elle est plutôt d'inciter les gens à vivre de telle sorte qu'ils puissent ressembler à une Vénus, à un guerrier masaï ou à un vieillard hunza. Si tel est le cas, il faudra bien se résoudre un jour à adopter des mesures qui paraîtront cruelles à certains. La fierté du bel animal ne s'acquiert pas dans une clinique d'urgence.

Il faudra aussi que l'on dénonce un certain mensonge démocratique. On a fait croire aux gens qu'on leur accordait un grand privilège en leur donnant accès à des services qui jusque là avaient été réservés aux plus riches. On a omis de leur dire que ces riches étaient déjà embourgeoisés, que les vertus aristocratiques réellement enviables étaient d'une tout autre espèce que les leurs. On ne leur a pas dit non plus que la médecine causait autant de maux qu'elle en guérissait. Au Québec, moins d'une génération aura suffi pour transformer une race d'êtres durs et autonomes en une race d'hommes branchés.

Il faudra enfin qu'on retrouve le scepticisme aristocratique et paysan à l'égard des guérisseurs, c'est-à-dire de tous ceux, médecins y compris, qui prétendent avoir trouvé le moyen de mettre un terme à la souffrance humaine. En médecine, il y a plus de ratures que de progrès continus. Il y a vingt ou trente ans, il fallait gaver les nourrissons. On découvre aujourd'hui qu'on les condamnait ainsi à l'obésité dans l'âge mûr. Il y a mille autres exemples.

Mais avant tout, il nous faut la sécurité! "Un peu de poison ici et là pour faire de beaux rêves, beaucoup de poison à la fin pour mourir agréablement! "En écrivant ces lignes Nietzsche pensait surtout à la religion. C'est maintenant à la science qu'on demande les beaux rêves et la mort agréable. A défaut de trouver la sécurité en Dieu, les hommes ont fait de la sécurité un Dieu et l'on demandée à la médecine.

NOTES DE LECTURES

Grandeurs et misères du libéralisme scientifique

par Pierre Lemieeux

Henri Lepage, **Demain le capitalisme,** Paris, le Livre de poche (coll. "Pluriel"), 1978, 448 p.

■

Les "nouveaux économistes" parisiens, journalistes ou universitaires, sont déjà nombreux. Parmi la bonne douzaine d'ouvrages qu'ils ont publiés au cours des deux dernières années, le plus remarqué est sans doute le "reportage d'idées" qu'Henri Lepage, un jeune journaliste de 36 ans, a publié dans une collection de poche aux titres prestigieux ("Pluriel", dirigée par Georges Liébert). De ce premier livre de Lepage, *Demain le capitalisme*, Jean-François Revel a fait une critique élogieuse (*l'Express*, 27 février-5 mars 1978). Le Nouvel Observateur lui-même (4 mars 1978) s'en est servi pour lever son chapeau devant les nouveaux "libertariens". L'Express l'a inclus dans ses suggestions de lectures de vacances.

Les difficultés des sociétés contemporaines révèlent la faillite de l'Etato-Capitalisme" actuel plutôt qu'une crise du capitalisme. Nous ne souffrons pas de trop de marché, mais de trop d'Etat. Il faut donc, conclut Henri Lepage, "réinventer le marché".

Les extensions et conquêtes récentes de l'économique positive, proclame Lepage, permettent d'aborder scientifiquement tous les phénomènes sociaux et de réfuter définitivement ces "idées anti-économiques" qui, propagées par la gauche, "sont aujourd'hui la norme de l'opinion publique". Lepage se réfère d'abord à la "théorie du capital humain" et à l'"économie généralisée" de ceux qu'il appelle "les nouveaux économistes américains". On peut maintenant, à la Gary Becker (un économiste de l'Université de Chicago), expliquer scientifiquement l'éducation et le mariage, la fertilité et la mode, l'altruisme même, comme les produits de comportements individuels purement **rationnels**.

Un autre grand courant de la "nouvelle économie américaine" prend sa source dans la théorie économique des droits de propriété associée aux Ronald Coase, Douglas North, Armen Alchian, Harold Demsetz. La fonction économique et historique des droits de propriété privée est d'assurer un emploi efficace de ressources devenues rares. C'est ainsi qu'en remplaçant le régime féodal et la propriété communale, la propriété privée de la terre a donné la révolution agricole qui devait précéder la révolution industrielle. Si, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on a pu briser le cycle malthusien et "offrir un niveau de vie croissant à une population croissante", c'est parce qu'un nouveau régime de droits de propriété permettait et encourageait l'innovation et la productivité.

Le nouveau libéralisme inclut aussi le courant du monétarisme. Milton Friedman et d'autres ont bien montré que les fluctuations économiques, l'inflation, le chômage et les crises étaient en fait des conséquences de la politique monétaire erratique de l'Etat. "Keynes est mort et bien mort", lance Henri Lepage.

L'échec de l'"Etato-Capitalisme" comme les succès du marché dépend de la logique même de nos institutions politiques et du comportement humain. Il faut sortir de la fiction que l'Etat est une institution divine. C'est dans cette perspective que l'Ecole du Public Choice, les James Buchanan et Gordon Tullock de l'Université de Virginie, étendent la méthode positive et l'analyse économique jusqu'au domaine du "marché politique". Entre autres résultats, leurs travaux "**permettent de mieux comprendre les causes de la croissance moderne du phénomène étatique**": la bureaucratie, qui a tout avantage à ce que l'Etat croisse et qui est bien placée pour lui aider; la dispersion des coûts versus la concentration des avantages dans l'intervention de l'Etat (e.g., les programmes d'assistance aux agriculteurs); et, enfin, le cercle vicieux qui consiste à "demander à l'Etat de corriger ce qu'il a lui-même précédemment contribué à créer".

"L'Etat-providence démystifié", est le titre de l'un des meilleurs chapitres de ce livre. Il passe en revue plusieurs études empiriques, surtout américaines, qui ont démontré l'inefficacité voire même la "régressivité sociale" de la panoplie de l'Etat interventionniste. Quelques exemples: la réglementation des transporteurs publics, sociétés aériennes évidemment comprises, a pour effet d'augmenter de jusqu'à 50% le coût aux usagers; idem pour les monopoles publics comme la poste ou l'électricité, qui n'ont du reste pas la moindre justification théorique; le salaire minimum crée du chômage; le port obligatoire de la ceinture de sécurité, en diminuant le coût de la conduite dangereuse pour le chauffeur, contribuerait en fait à augmenter le nombre des accidents et à exposer davantage les piétons; il appert que, par suite de l'instauration de la médecine gratuite en Angleterre, "l'accroissement de la consommation médicale des groupes financièrement les moins défavorisés s'est fait au détriment de celui des classes les plus défavorisées", qui ont vu leur taux de mortalité s'élever...

Quelles solutions propose-t-on? Bien qu'il insiste sur la nécessité d'inventer de "nouvelles technologies politiques", *Demain le capitalisme* n'est pas le livre d'un radical. Même s'il leur donne voix au chapitre, Lepage se méfie de ces libertariens plus libertaires que libéraux qui croient "que toute intervention de l'Etat dans la vie économique est nécessairement plus un mal qu'un bien". Il propose plutôt des interventions qui respectent et favorisent le marché, comme la création de nouveaux droits de propriété (sur la haute mer, par exemple) pour résoudre les problèmes de pollution. Il faut, en quelque sorte, que l'Etat réinvente le marché.

Une grande idée sous-tend tous les arguments de Lepage: "Le libéralisme n'est ni à droite ni à gauche; mais au-delà de la politique." Ce par quoi il entend non seulement que le libéralisme essaie d'éviter les solutions politiques, mais surtout que le libéralisme est fondé sur la science.

Demain le capitalisme ressemble souvent à une grande ode à la science positive. C'est là, je crois, sa grande faiblesse, sinon stratégique du moins méthodologique. L'une des grandes difficultés du positivisme strict en sciences sociales est que, quoi qu'en dise Lepage, son homo oeconomicus ne respecterait aucune coutume ou tradition: pour qu'il en retire les avantages que Lepage y voit, il suffirait que les autres s'y plient. Il est d'ailleurs significatif que notre auteur, malgré qu'il s'en défende hautement, ne peut s'empêcher de porter des jugements de valeur, ne serait-ce que dans les comparaisons interpersonnelles de satisfaction (antiscientifiques et antilibérales) auxquelles il se laisse aller (cf. p. 208).

Etrangement pour quelqu'un qui se réclame de la Science, Henri Lepage colporte les vieilles expressions de l'animisme social: "corps social", "ressources de la communauté", une société qui "se prive", "se préoccupe", etc. Une telle personnification de la société, même innocente, est rarement sans conséquence antilibérale. Ainsi surprend-on Lepage lui-même à suggérer que l'"arrêt de l'immigration étrangère" serait une "solution logique (...) pour aider les pays en voie de développement" oubliant que cela nuirait aux individus en cause!

De même qu'il affectionne trop les grandes synthèses un peu forcées (e.g., la théorie du capital humain, qui semble englober toute l'économique), Henri Lepage exagère sans doute les "bouleversements" de la science économique. Non seulement il néglige les apports de l'Ecole "autrichienne" d'économique (Hayek et compagnie), mais il exagère grandement l'importance actuelle de certaines choses, comme la théorie des jeux (dont il parle de l'"utilisation abondante"!) ou toute cette "nouvelle théorie de la consommation" de Kelvin Lancaster.

On pourrait relever d'autres difficultés. Quelques idées étranges, aussi. Par exemple, celle selon laquelle "il existe une demande pour que l'Etat intervienne" et qu'elle "est légitime, et doit donc être satisfaite" — alors qu'il s'agit là d'une demande coercitive qui n'a rien à voir avec la demande du marché.

Mais j'aurais tort de conseiller en privé la lecture de *Demain le capitalisme* (ce que je fais souvent) et de le démolir dans une critique publique. Ce livre de son ami Henri Lepage, qui n'a d'ailleurs pas dit son dernier mot sur ces questions, reste une riche mine d'information que voudront exploiter tous ceux qui s'intéressent aux grands débats politiques et économiques d'aujourd'hui et de demain.

LIBRE OPINION

Les effets plus que les causes

par Jean-Pierre Sévigny

Membre du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

■

Le théologien Jacques Grand'Maison, dans une longue série d'articles sur la gauche, conclut que les travailleurs du secteur public ont de trop bonnes conditions de travail. Et, d'une façon sous entendue, vivent trop grassement. Les syndicats devraient davantage, selon lui, s'occuper des travailleurs dans l'entreprise privée.

Comme je travaille présentement dans le secteur public et que j'ai traîné mes godasses sur les planchers de béton des usines pendant un certain temps, j'aimerais commenter les idées de l'auteur.

En premier lieu, quand on parle du "secteur public", il ne faut pas classer tous les travailleurs dans un même bloc. Moi, je suis fonctionnaire municipal et dans notre syndicat il y a des commis classe I qui gagnent $9,000.00 (légèrement plus que le salaire minimum), des P.P. 3 qui gagnent $25,000.00 (plus du double), des chefs de section qui gagnent $30,000.00 (plus du triple).

Remarquez l'écart appréciable. C'est ça les classes. C'est ça le capitalisme. Ceci est-il attribuable à la notion de compétence, d'efficacité, de qualité ou de quantité? Pas du tout. C'est tout simplement de l'injustice institutionnalisée. Le facteur d'ancienneté joue un rôle de second plan dans cette politique de classes bureaucratiques et de salaires disparates. De toute façon, l'ancienneté ne doit pas déboucher sur l'inégalité. Qu'est-ce que le syndicat peut y changer? Pas grand'chose parce qu'au départ ses options de base et sa philosophie syndicale sont capitalistes. Les exécutifs ont des options corporatistes parce que leurs membres sont des carriéristes issus du système de pensée et de valeurs capitalistes et individuelles. (Faire carrière, faire de l'argent, consommer etc...).

Parce que les travailleurs qui font partie de ces syndicats et qui les subissent dans certains cas savent qu'il faut que leurs droits soient protégés, car les patrons et le gouvernement peuvent faire tout ce qu'ils veulent s'ils ne le sont pas, y compris leur enlever leurs droits acquis. Parce qu'ils savent aussi que vaut mieux être protégé par un syndicat pourri ou malhonnête que ne pas l'être du tout. C'est une nécessité, un réflexe de survie avant tout.

Parce qu'ils ont été aliénés par le syndicat tout comme par la politique, ce sont des pouvoirs suprêmes et absolus qui les dominent et qu'ils subissent obstinément presqu'aveuglément sans en comprendre le fonctionnement, les structures et la façon de s'en servir. Pourquoi? C'est toujours la même raison. Parce qu'ils sont des produits de notre société capitaliste, qu'ils sont aliénés, conditionnés à obéir et à accepter. Parce qu'on a cultivé soigneusement leur ignorance. Parce qu'on leur a inculqué une façon de vivre, la consommation et un style de pensée, faire de l'argent. Parce que les journaux et la télévision entretiennent leur passivité en les divertissant sans plus. Parce qu'ils sont démunis et traumatisés comme des enfants devant l'autorité syndicale, patronale et politique. (On sait combien est fragile et délicat l'univers de l'enfant!) En psychologie, on a souvent avancé que l'âge mental américain est en moyenne de 13 ans.

On n'apprend pas à l'homme à être un adulte responsable. On ne lui apprend pas à être créateur. On ne lui apprend pas à être critique. On ne lui apprend pas à s'assumer. On ne lui apprend pas qu'il est son propre agent de formation et qu'il est responsable de son éducation sociale et politique. On ne lui apprend pas que le monde peut être ce qu'il en fait parce que c'est lui et ses concitoyens qui ont en main les clefs du destin. On ne nous apprend pas ces choses là. Parce qu'on a peur. Peur du changement. Peur de soi. Peur de son ombre et peur des autres. Peur pour sa situation, peur pour son compte en banque, peur pour sa job et surtout peur du communisme. Et c'est ça le système des classes en royaume capitaliste. La hantise de la classe moyenne, classe qui supporte sur ses épaules le système, c'est de baisser de niveau de vie. C'est de la névrose, de la paranoïa collective institutionalisée. Notre superstructure est malsaine et maladive, notre infrastructure est vile et abjecte parce qu'elle est basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, l'appât du gain, le besoin auto-destructif d'accumuler des richesses et la soif démesurée et mégalomane du pouvoir. Et tout ça, monsieur Grand'Maison, c'est le système capitaliste, en crise actuellement, qui en est la cause. Vous avez jugé bon d'analyser les effets mais vous avez omis, selon moi, d'en identifier la cause profonde. La lutte des classes et les tiraillements suicidaires entre le patronat, les gouvernements et les syndicats ne sont que les symptômes de la maladie profonde. Les rapports de forces aveugles entre ces trois classes ou castes dont les intérêts seront toujours incompatibles sont en grande partie responsables de l'état actuel de l'ordre capitaliste mondial. Et c'est cet état de dégénérescence que vous déplorez dans vos articles.

A vous monsieur de prononcer votre diagnostic et prescrire le traitement approprié. Sachez, que pour moi, le seul traitement qui peut déboucher éventuellement sur une guérison complète, c'est une intervention chirurgicale de taille: le communisme libertaire en commençant par l'abolition de l'entreprise privée qui est le nucleus du capitalisme. Qui dit entreprise privée dit intérêts privés et les intérêts privés vont toujours à l'encontre des intérêts de la collectivité. Ceci est indéniable.

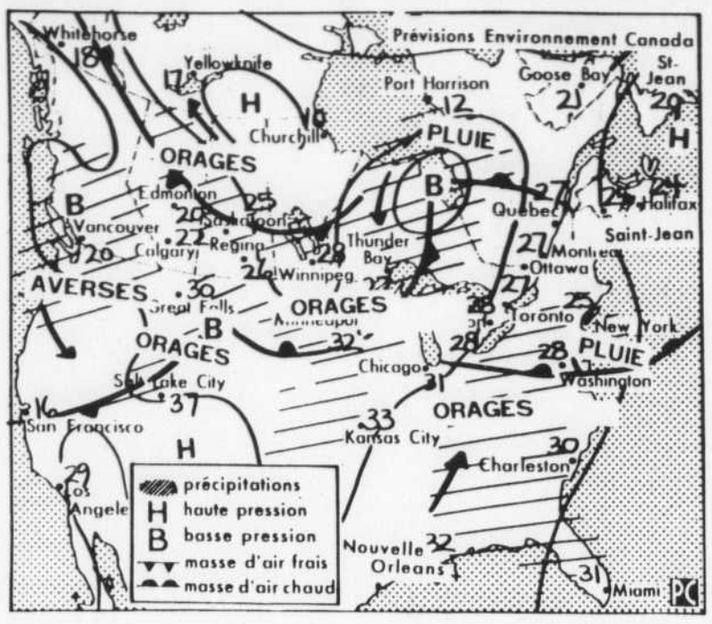
Je pense vraiment que la sincérité, la lucidité, l'intelligence et le courage que nous pouvons tous démontrer à certains moments de notre vie, quand notre conditionnement social nous laisse penser un peu librement, commande ce projet ambitieux. Et c'est un projet global de société.



En Hommage
à sa Sainteté Paul VI
Chef spirituel respecté
et
Apôtre de la paix.

STEINBERG INC.

LA MÉTÉO



A midi, aujourd'hui

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, Chibougamau: d'abord ensoleillé puis ennuagement en après-midi. Max. 25. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux avec risque d'orages.

■

Haute-Mauricie, Laurentides: généralement ensoleillé. Max. 25. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable et possibilité d'averses.

■

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: d'abord ensoleillé puis ennuagement en après-midi. Max. 27. Aperçu pour dimanche: nebulosité variable et possibilité d'averses.

■

Québec, Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 27. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable et possibilité d'averses.

■

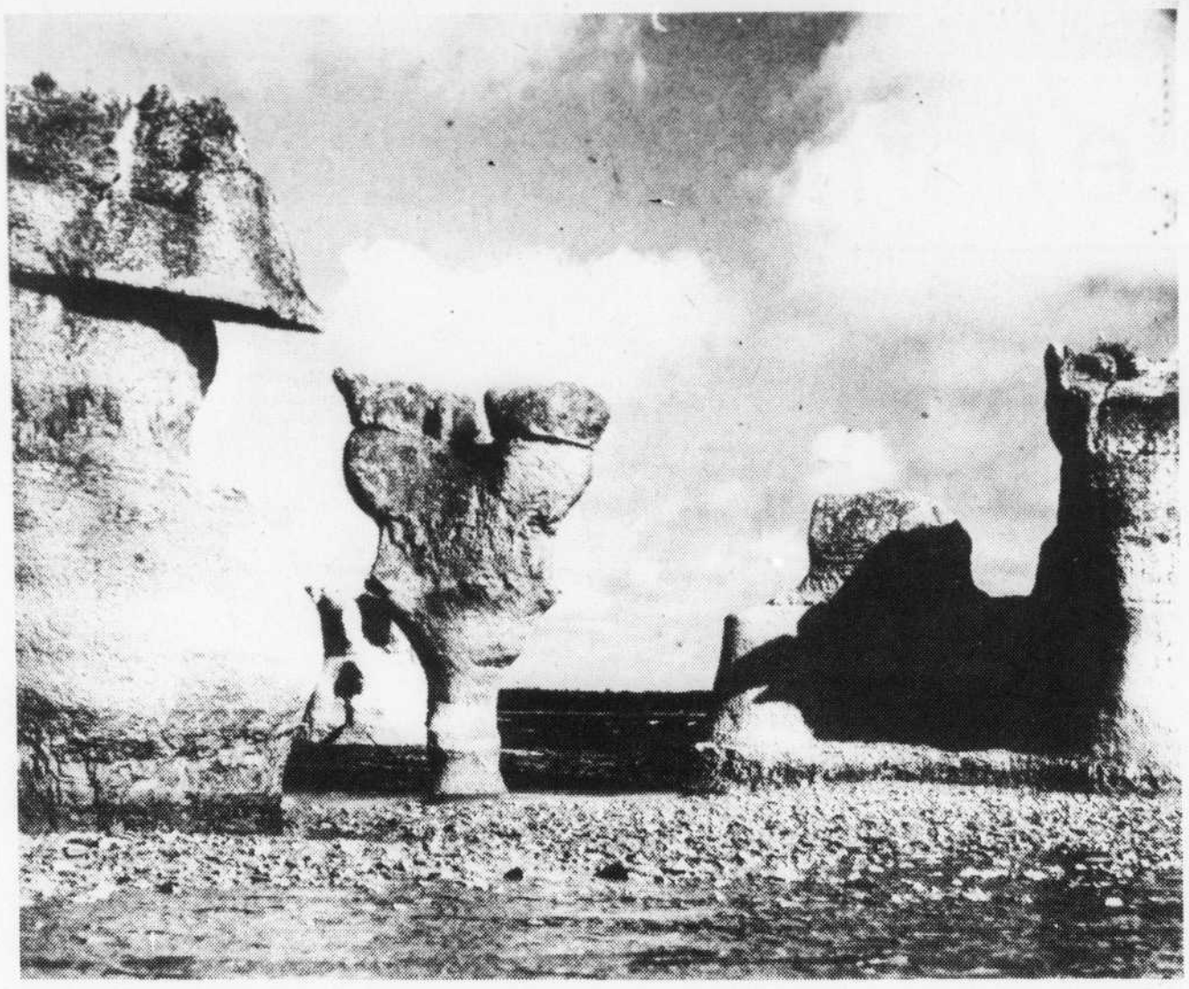
Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 28 au Saguenay. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 22. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Rimouski, Gaspésie: ensoleillé, passages nuageux. Max. 25. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.



Depuis des milliers d'années, la nature a sculpté des formes originales, impressionnantes et graciles dans les îles de Mingan. Les gens de la côte les appellent "pots-de-fleurs".

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Zonage agricole

que puisque le développement des autres secteurs vient justement menacer le secteur agricole.

Même si le ministre a son idée derrière la tête, il pose à ses partenaires socio-économiques beaucoup de questions sans leur préciser le point de vue des autres ministères québécois. Le ministre demande à des organismes aussi divers que l'Union des producteurs agricoles, les Chambres de Commerce ou les Conseils de comtés quelles doivent être les modalités d'application de la loi, le maître d'oeuvre, le territoire à protéger, le rôle des municipalités, dans le zonage agricole.

A coup sûr, on s'achemine vers une loi qui utiliserait une palette de mesures, tant fiscales que foncières. "L'expérience des autres pays montre que les mesures fiscales seules ne protègent pas les sols agricoles", a expliqué M. Garon. A son avis, la protection des terres agricoles demandera bien des mesures non agricoles. "Par exemple, il faudrait rendre les villes plus habitables, en créant des espaces verts à Montréal. Ainsi les citadins ne se sentiraient plus obligés de venir vivre au bon air à la campagne car ils réclament souvent les mêmes services qu'à la ville" commente M. J. Garon.

Parmi les mesures envisageables dans le domaine fiscal figurent les avantages fiscaux concédés aux propriétaires de terres agricoles, un impôt sur les mutations foncières privant l'agriculture de terrains, un impôt sur les gains de la spéculation et un impôt différé. Dans le domaine de la planification se trouvent la création d'organismes existant dans d'autres pays: banques de terres et réserves agricoles ainsi que la réglementation de l'utilisation des terres (zonage) et le contrôle de la propriété des terres, pour endiguer le flot de non-résidents stérilisant peu à peu la campagne québécoise.

Le ministère de l'Agriculture voit une régie des terres québécoises (ou commission gouvernementale de protection des terres agricoles) assurer le suivi de la loi, à la place des municipalités. "Ce n'est pas par manque de confiance envers les municipalités mais parce que la protection des terres agricoles réclame une continuité, une uniformité et qu'il pourrait y avoir conflit d'intérêt pour la municipalité", explique le ministre.

A la recherche d'un modèle québécois pour la protection des terres agricoles, M. Garon a redit l'urgence de telles mesures. Tout d'abord "le Québec ne peut plus longtemps se payer le luxe de demeurer un grand importateur de produits agricoles et alimentaires", après les pénuries de sucre, de laitue et de boeuf et avant peut-être de fortes augmentations, comme ce fut le cas pour le pétrole. En quinze ans, la superficie totale des fermes a diminué d'un tiers, passant de 14.2 millions d'acres à 9.9 millions, soit une baisse de 30 pour cent alors que le Canada entier n'enregistrait qu'une diminution de 2% et l'Ontario de 16.7%.

Le problème est d'autant plus grave que le Québec a seulement 0.4% de son territoire cultivé, même si l'agriculture produit pour 1.5 milliard de dollar par an et que l'industrie agro-alimentaire est la première industrie québécoise, avec 200,000 emplois. Développer par exemple la culture des céréales et l'élevage des bovins de boucherie réclamera de nouvelles surfaces que le Québec sera incapable de fournir bientôt.

La situation est d'autant plus urgente que bien des équipements, tels les routes, les aéroports ou les lignes à haute tension, morcellent le coeur agricole du Québec qu'est la plaine du Saint-Laurent et les basses terres de l'Outaouais. Environ un million d'acres de sol arable ne seraient pas ou peu cultivées parce que déjà sous la coupe de spéculateurs dans cette région. Cela représentait en 1975 17.5% du territoire des plaines du Saint-Laurent et de l'Outaouais: un gâchis que la loi sur le zonage agricole devrait (si elle est votée avant le référendum) courageusement tenter de limiter.

◆ Services ADAC

Pour ce qui est du corridor Québec-Montréal-Toronto-Windsor les auteurs voient là une possibilité de services aériens rentables et écartent assez brutalement la solution ferroviaire rapide et confortable qui sera pourtant mise en route par Via Rail en 1980. En parlant du LRC et des turbos rapides, les auteurs écrivent: "Compte tenu des importantes dépenses d'infrastructure et d'équipement nécessaires à l'établissement d'un système ferroviaire de ce genre e et du volume limité du trafic éventuel par rapport à celui des services ferroviaires japonais, anglais et français il semble peu probable que pareil service interurbain rapide de transport de passagers par rail soit établi dans un avenir rapproché."

Toutefois les experts semblent favoriser la solution d'un seul ADACport, celui de Toronto Island, alors qu'à Montréal ce serait Dorval et non pas l'ADACport existant du parc Victoria.

Ce dernier, aménagé au coût de $9 millions pour l'expérience du service Air Transit il y a deux ans, est aménagé sur un ancien dépotoir et un sol mou et instable. Il faudrait investir $35 millions pour le rendre permanent et appropriée au trafic du Dash-7.

Les experts écartent toute possibilité de rentabilité et d'efficacité pour un tel système d'ADAC interurbain entre Victoria et Vancouver et entre Calgary et Edmonton. Ils n'entrevoient pas non plus de possibilité de soulagement d'autres aéroports classiques du Canada à l'exception de Malton à Toronto et de Dorval au cas où on déciderait d'installer un ADACPort au parc Victoria. Les solutions de ville LaSalle et de Saint-Hubert sont écartées.

Pour ce corridor aérien dont la clientèle serait celle des voyageurs d'affaires les tarifs pourraient être assez élevés d'où la possibilité d'une exploitation rentable et les études démontrent que cette clientèle viendrait à 75% de la clientèle actuelle des avions classiques.

Dans le cas du service d'Air Transit avec des petits appareils de Havilland (Twin Otter) à 11 passagers, il a été démontré que la clientèle venait à 36% de l'avion classique, à 28% de l'automobile, à 22% du rail et à 4% de nouveaux voyageurs.

Ainsi les auteurs concluent que l'auto et l'avion classique y perdraient mais pas les autres modes de transport terrestre ce qui n'est démontré qu'en partie à partir des services actuels sans tenir compte de l'existence éventuelle d'un train LRC dans le corridor.

Quoi qu'il en soit les experts rappellent que le Canada est une sorte de pionnier dans le développement de la technologie ADAC qui consiste en gros à construire un avion dont la surface portante ou voilure est beaucoup plus étendue que les autres avions par rapport à son poids, ce qui lui permet d'atterrir et de décoller en très peu d'espace.

Les experts font valoir également les qualités de constructions et autres caractéristiques du Dash-7 pour montrer qu'il peut être exploité avantageusement dans certains environnements notamment dans l'Arctique même sans ces qualités ADAC.

De l'avis des auteurs du rapport l'utilisation de cet appareil entièrement canadien, dans des réseaux rentables et efficaces, aurait pour effet de promouvoir ses ventes à l'étranger en établissant en quelque sorte la crédibilité de l'avion dans le pays où il est d'abord construit.

M. Lang, en présentant le rapport, a dit qu'aucune décision n'était prise encore sur l'un ou l'autre aspect de l'étude et qu'il consulterait les provinces d'abord, et notamment l'Ontario au sujet du Toronto-Island dont on veut faire un complexe résidentiel.

◆ Paul VI

cun mausolée", ajoutait Paul VI.

Le Saint-Père fait don de tous ses effets personnels au Saint-Siège, sauf ceux qui lui étaient d'un usage quotidien qu'il lègue à ses proches, notamment son secrétaire privé, Don Pasquale Macchi. Dans l'un des document, écrit à la main, il demande enfin leur pardon "à tous ceux que j'aurais offensés, insuffisamment servis ou aimés."

Il réserve ses dernières bénédictions au monde entier, mais aussi à Rome, Milan dont il fut l'archevêque et Brescia, ville où il passa son enfance.

Tenu, par la constitution papale, de se réunir quotidiennement, il a constitué vendredi deux commissions chargées de l'organisation du conclave, qui s'ouvre le 25 août.

L'une d'elles sélectionnera le personnel d'assistance autorisé à pénétrer dans la salle du conclave, la chapelle Sixtine; l'autre veillera sur l'organisation matérielle du séjour des 115 cardinaux aptes à élire le prochain Pape.

◆ Edmonton

mais à son deuxième essai alors que Simpson a réussi cette hauteur du premier coup. Baird, jouant le tout pour le tout, a demandé que la barre soit placée à 5.30 mètres, mais a raté ses trois essais à cette hauteur.

Quant à Chambul, il a enlevé les honneurs du lancer du disque avec un tir de 59.70 mètres, loin derrière le record des Jeux de 63.08 mètres établi en 1974 par le Néo-zélandais Robin Tait.

Dans l'épuisant marathon, d'autre part, un Canadien, Paul Bannon, qui ne pèse que 105 livres, a mené le peloton pendant plus de la moitié de la course, pour être dépassé vers la fin par un autre Canadien, Jérôme Drayton, de Toronto, qui a été oublié à son tour, par le Tanzanien Gidenas Shaharga, vainqueur de la médaille d'or. L'argent est donc allé à Drayton, le bronze à Bannon.

Au saut en hauteur féminin, la favorite, Debbie Brill, de Colombie-Britannique, a dû se contenter d'une médaille d'argent après une âpre lutte contre Katrina Gibbs, d'Australie. Cette dernière s'est surpassée, réalisant un bond de 1.93 mètres pour la première fois de sa vie. Brill n'ayant pu faire mieux que 1.91 mètres. Julie White, de Brampton, en Ontario, a eu le bronze avec un saut de 1.83 mètres.

En tout et partout, le Canada a gagné sept médailles en athlétisme, hier, le Torontois Robert Gray ayant gagné le bronze au lancer du disque.

Les membres de l'équipe d'athlétisme du Canada auront donc fait leur part dans la conquête du titre de champion des Jeux du Commonwealth par leur pays.

Pour leur part, les nageurs canadiens ont remporté 15 des 29 médailles d'or dans leur discipline, les plongeurs ont gagné deux des quatre médailles d'or disponibles, les tireurs quatre des six, les haltérophiles trois des 10, et les gymnastes, les quatre médailles d'or mises à l'enjeu en gymnastique.

Dans cette dernière discipline, les Canadiens ont excellé, ayant enlevé sept des huit médailles qui leur étaient accessibles. La seule faiblesse du Canada: le boulingrin, où les représentants du pays n'ont empoché aucune médaille, ni d'or, ni d'argent, ni de bronze.

Avant les Jeux d'Edmonton, les entraîneurs canadiens s'étaient fixés un objectif de 33 médailles d'or, huit de plus que le total récolté aux Jeux de 1974. Puisque les Jeux prennent fin aujourd'hui, il est clair que la prestation canadienne aura largement été au-delà de toutes les espérances.

A noter qu'en 1962, quand l'Australie avait décroché 38 médailles d'or, on ne comptait que 103 épreuves au programme des Jeux, auxquels participèrent 863 athlètes. A Edmonton, 128 épreuves étaient inscrites au programme, et plus de 1.500 athlètes étaient sur les lieux.

Les prochains Jeux se dérouleront en Australie, à Brisbane, en 1982, et les membres de la Fédération des Jeux du Commonwealth ont décidé hier à Edmonton que la gymnastique serait remplacée à ces Jeux par le tir-à-l'arc, ce qui ne manquera pas de décevoir les nombreux amateurs qui s'étaient éveillés à cette discipline aux Olympiques de Montréal, grâce à Nadia Comaneci.

◆ Îles Mingan

faires culturelles a indiqué que le gouvernement québécois allait appuyer son intervention sur les ressources et les groupes locaux. "Nous sommes venus vous aider, nous n'intervenons pas pour vous remplacer", a dit M. Vaugeois.

L'archipel de Mingan constituera le second arrondissement naturel classé en vertu de la loi des biens culturels, l'autre étant l'arrondissement de Percé. Le ministère des Affaires culturelles n'a pas dans ses services un groupe spécialisé dans le traitement des arrondissements naturels.

Aussi, avant de s'engager dans le processus de classement, le ministre des Affaires culturelles a recherché et obtenu le concours des autres ministères du gouvernement québécois. Deux fonctionnaires du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, un fonctionnaire des Richesses naturelles, un des Terres et Forêts et un autre de l'Office de planification et de développement seront détachés auprès du ministère des Affaires culturelles pour composer un comité de travail dont les conclusions seront livrées à un comité interministériel décisionnel.

Il s'agit d'une formule nouvelle dans le fonctionnement du gouvernement québécois. "Dorénavant, nous devrons tenir compte de cette formule adoptée par le conseil des ministres dans tous les projets de développement de régions à fort potentiel touristique par les richesses culturelles ou écologiques qu'elles contiennent", a dit M. Vaugeois.

Avant que le classement ne devienne officiel, le ministre doit prendre avis de la commission des biens culturels. Celle-ci avait pris l'initiative, en 1977, de recommander le classement de l'archipel.

A la fin du mois d'août, le ministre donnera avis de son intention de classer. Les groupes et organismes désireux d'intervenir auront alors trente jours pour soumettre leur mémoire à la commission des biens culturels.

◆ Pontificat

Suite de la page 9

Aujourd'hui même à Rome, tout peu se place sous le signe du changement. Le terrain est déblayé pour un successeur qui voudrait modifier les modalités d'exercice du pouvoir pontifical et jusqu'à sa durée, car ce n'est un secret pour personne que Paul VI a sérieusement songé à démissionner. D'autre part, le profil traditionnel de la pyramide institutionnelle de l'Eglise romaine n'est plus le même. La papauté n'apparaît plus comme quelque chose de tabou. La doctrine catholique elle-même n'est plus figée. La notion de relativité est entrée dans les moeurs ecclésiastiques et l'universalité n'est plus synonyme d'uniformité. La tolérance a fait place à l'autoritarisme et le dialogue aux définitions altérées et unilatérales.

Dans la plupart des cas, Paul VI a somme toute assumé ces métamorphoses sans raidissement inutile. Il restera vraisemblablement dans l'histoire comme un pape largement réformateur, un homme souple, d'une foi ardente, qui aura lutté pacifiquement toute sa vie contre les tendances dissolvantes de notre temps sans cesser de faire confiance aux capacités transformatrices du christianisme.

(Le Monde)

Les chargés de cours de l'Uqam soumettent un projet de contrat

par Paule des Rivières

Le syndicat des chargés de cours de l'université du Québec à Montréal (SCCUQ) a remis jeudi à l'administration de l'institution un premier projet de convention collective. Ce geste marque le début des pourparlers de négociation entre les deux parties, en vue de la signature d'une entente, la première au Québec pour des chargés de cours universitaires.

Les principales revendications du syndicat, qui représente les 500 chargés de cours de l'UQAM, sont la reconnaissance de principe de l'ancienneté lors de l'embauche, une compensation en remplacement du régime de retraite, le paiement du salaire de vacances et le relèvement du salaire de base et l'assurance qu'ils toucheront un tiers de leur salaire en cas d'annulation à la dernière minute d'un cours dont ils devaient avoir charge.

Présentement, le chargé de cours reçoit $100 de dédommagement pour un cours annulé. Au nombre des demandes formulées par le syndicat dans le projet de convention déposé hier et qui sont considérées comme des compensations à un statut particulier, excluant le type de sécurité d'emploi dont bénéficient les professeurs réguliers, figure également un dédommagement additionnel lorsque le nombre d'étudiants d'un cours dépasse la normale.

Le syndicat des chargés de cours a reçu son accréditation officielle le 9 février dernier, après que le tribunal du travail eût renversé la décision d'un commissaire-enquêteur qui avait d'abord rejeté la requête du syndicat.

Les chargés de cours — dont le nombre dépasse dans certaines institutions universitaires le nombre de professeurs réguliers — reçoivent à l'UQAM un salaire moyen de $1,640 par charge, soit pour 45 heures de cours. Ils dispensent en moyenne 1.5 cours par session.

Le syndicat n'a pas dévoilé hier le contenu exact de ses revendications salariales mais il espère que cette première convention collective conduira à l'abolition de la disparité salariale chez cette catégorie d'employés.

Selon les recherches effectuées par le syndicat, environ huit pour cent des chargés de cours auraient reçu, au cours de la session d'hiver 1978, un salaire supérieur à $1,640 alors qu'à l'autre extrémité de l'échelle environ 15 pour cent auraient dû se contenter d'un salaire inférieur à celui de la moyenne. Et toujours selon le syndicat, dont le président est M. Marc Choko, 40 pour cent des chargés de cours de l'UQAM n'ont aucune autre source de revenu.

Ce dernier a résumé la situation du chargé de cours de la façon suivante: en plus d'être sous-payé pour un travail similaire à celui du professeur, dont le salaire de base est de $16,000 par année, le chargé de cours connaît des conditions de travail inacceptables". Il mentionne l'absence de reconnaissance de l'expérience et de sécurité d'emploi.

Tout en précisant qu'il est bien difficile de prévoir le déroulement de la négociation qui s'amorce le président du syndicat est conscient du précédent que créera le groupe de l'UQAM et des répercussions que la future convention collective risque d'avoir ailleurs au Québec et au sein du réseau de l'Université du Québec.

"Dans la bataille qu'ils entreprennent, les chargés de cours n'auront pas à lutter uniquement contre l'administration locale, voire le réseau université du Québec mais contre l'ensemble des administrations universitaires", affirmait hier en conférence de presse M. Choko.

Enfin, interrogé à savoir si le SCCUQ ne risque pas de se retrouver à couteaux tirés avec le syndicat des professeurs de l'UQAM qui demande depuis quelque temps déjà la diminution du nombre de chargés de cours — processus déjà entamé — M. Choko a répliqué que cette réduction était également souhaitée par le SCCUQ dans la mesure où les chargés de cours pourront avoir accès aux nouveaux postes de professeurs.

Celanese ferme sa cafétéria à Drummondville

Les syndiqués de la Celanese, un fabriquant de vêtements en textiles synthétiques de Drummondville, ont protesté hier contre la fermeture de la cafétéria de leur usine.

Ils ont interprété cette décision patronale comme une provocation de la part de leur employeur à qui l'on a reproché de s'être déjà présenté publiquement comme un bon "citoyen corporatif".

Le syndicat, qui a signé sans grève un nouveau contrat de travail en juillet, affirme que l'employeur lui a "tordu le bras" en en mettant fin à une série d'opérations l'an dernier et en fermant cette année le département des polymers.

Le syndicat a prédit que les employés ne "prendraient pas" cette décision, qui met fin à un service en vigueur depuis les débuts de l'usine.

On se souviendra que la dernière grève à la Celanese avait dégénéré en affrontements violents et la CSN et ses membres à Drummondville ont gardé un souvenir cuisant des tactiques utilisées par les forces de l'ordre à cet endroit.

La délégation canadienne aux funérailles de Paul VI

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé, vendredi, les noms des huit membres de la délégation canadienne aux funérailles de Paul VI.

Ces membres, a expliqué un collaborateur de M. Trudeau, ont été choisis de façon à représenter la mosaïque culturelle canadienne. Le Québec et l'Ontario, a-t-il précisé, ont nommé eux-mêmes leurs délégués.

La délégation sera dirigée par le vice-premier ministre du Canada, M. Allan MacEachen.

Les autres membres sont: le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé; le sénateur ontarien Stanley Haidaisz; le juge en chef de la Saskatchewan Edward M. Culliton; le ministre de l'Education de l'Ontario, M. Thomas Wells; le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture; l'ambassadeur canadien au Vatican, M. Paul Tremblay; et M. Ihor Bardyn, de la Fédération Ukraine-Canada.

M. Trudeau lui-même, a-t-on dit, restera à Ottawa pour travailler aux propositions économiques qu'il a faites la semaine dernière.

Entre-temps, des cérémonies religieuses ont eu lieu dans plusieurs villes canadiennes pour souligner la mort du Pape.

A Ottawa, la messe a été dite par Mgr J.-A. Plourde, arrchevêque d'Ottawa. On remarquait également la présence de Mgr Raymond Windle, évêque de Pembroke; Mgr Eugène Laroque, évêque d'Alexandria-Cornwall; et de Mgr Jean Gratton, évêque de Mont-Laurier.

Il y avait dans l'assistance: le juge Louis-Philippe Pigeon, de la Cour suprême, représentant le gouverneur général Jules Léger; le président du Conseil du trésor, M. Robert Andras, représentant le premier ministre Trudeau; les députés progressistes-conservateurs Walter Baker et Jean Pigott, représentant M. Joe Clark.

A Winnipeg, le lieutenant-gouverneur F. L. Jobin et des membres du gouvernement provincial ont assisté à la messe dite par Mgr Antone Hacault, archevêque de Saint-Boniface.

Le cardinal George Flahiff, de Winnipeg, n'a pas pu y assister, car il est l'un des trois cardinaux canadiens qui se trouvent à Rome pour élire un nouveau pape.

Mandat prolongé à l'École polytechnique

QUEBEC (PC) — Le mandat de M. Roger P. Langlois comme directeur de l'Ecole polytechnique a été prolongé pour quatre ans, annonce le ministère de l'Education.

M. Langlois est directeur de cette institution depuis 1973 et son mandat est renouvelé jusqu'au 12 août 1982.

Cette nomination fait suite à une consultation des professeurs, des étudiants et des administrateurs de l'école, menée au printemps dernier.

12 août

par la PC et l'AP

Il y a un an aujourd'hui, le 12 août 1977, la navette spatiale américaine Enterprise était larguée d'un Boeing-747 pour effectuer son premier vol d'essai au-dessus du désert californien de Mojave. L'engin est conçu pour être mis en orbitre grâce à une fusée et retourner sur terre en planant. On pourra ainsi l'utiliser plusieurs fois.

1976 — Au Liban, les milices chrétiennes annoncent l'occupation du camp palestinien de Tal-el-Zaatar après un mois de siège.

1974 — Les huit membres d'une expédition féminine soviétique trouvent la mort au cours d'une ascension du mont Lénine, dans le Pamir.

1967 — Paul VI internationalise la Curie romaine.

1960 — Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, et les Casques bleus entrent au Katanga, aujourd'hui le Shaba.

1942 — Ouverture à Moscou d'une conférence qui réunit Churchill, Averell Harriman et Staline.

1898 — Les îles Hawaii passent sous contrôle américain.

1865 — Le chirurgien anglais Joseph Lister est le premier à utiliser un désinfectant au cours d'une opération.

3113 av. J.C. — Début du calendrier maya.

Ils sont nés un 12 août: — le comique mexicain Cantiflas (1911) — le dramaturge et cinéaste américain Cecil B. DeMille (1881-1959)

Mini-loto

Le détenteur du billet portant le no. de série: 23 et du billet portant le numéro: 50521 gagne 50,000.00

Les détenteurs du numéro: 50521 parmi toutes les autres séries gagnent: 5,000.00

Les détenteurs du numéro se terminant par: 0521 dans toutes les séries gagnent 500.00

Les détenteurs du numéro se terminant par: 521 dans toutes les séries gagnent 100.00

LOTO-PERFECTA

Les six numéros gagnants sont:
3 — 14 — 20 — 26 — 27 — 30
Le numéro complémentaire est: 31

La loi martiale est décrétée à Ispahan

TEHERAN (d'après AFP) — Un couvre-feu et la loi martiale ont été décrétés hier à Ispahan, capitale historique de l'Iran, après trois jours de violentes manifestations à caractère religieux et politique.

La décision a été prise à la demande des autorités locales pour assurer la sécurité de la population et des touristes, précise un communiqué officiel diffusé à Téhéran.

Aux termes des deux principales dispositions de la loi martiale en Iran, les forces de l'ordre peuvent tirer à vue et les personnes arrêtées sont immédiatement déférées devant des tribunaux militaires.

Ispahan a été l'objet depuis mercredi d'émeutes qui se sont poursuivies dans la nuit de jeudi à vendredi. Le "Chah Abbas", le plus beau palace du pays, y a été attaqué mercredi par cinq cents émeutiers qui l'ont en partie saccagé. La ville compte environ 700,000 habitants.

On apprend par ailleurs que des manifestations de moindre importance ont eu lieu mercredi, jeudi et hier matin à Téhéran. D'autres troubles de caractère politique sont également signalés à Tabriz, nord-ouest du pays, et à Ahwaz, sud-ouest.

Depuis les premières émeutes de Qom en janvier, les banques, les bars, les automobiles, les cinémas, les hôtels et autres symboles de la civilisation ou de la technique occidentale ont figuré parmi les cibles prioritaires des émeutiers. Cette fois, ils ont attaqué le prestigieux hôtel Chah Abbas d'Ispahan, où descendent de nombreux touristes étrangers venus visiter les palais et mosquées de la capitale historique de la Perse.

Les émeutes ont causé des dégâts considérables à Ispahan, a en juger par le reportage télévisé diffusé soir à Téhéran.

Selon un communiqué officiel, quatre "terroristes" ont été tués et sept autres blessés. Le communiqué indique que 45 policiers ont également été blessés, dont sept par balles. Les sources de l'opposition ont annoncé hier soir des chiffres supérieurs.

Les mobiles des manifestants semblent avoir été à la fois d'ordre religieux et politique.

Ispahan, célèbre par ses palais et ses mosquées, est actuellement quadrillée par l'armée en tenue de combat.

La loi martiale y a été décrétée à la demande des autorités locales "soucieuses d'assurer la sécurité de la population et des touristes". Le sort de ces derniers, très nombreux en cette période de pointe des voyages organisés, n'est pas connu.

La ville compte un grand nombre d'hôtels de haut standing, dont le plus beau palace du pays, le "Chah Abbas". Ancien caravanserail, restauré à grands frais dans le style persan, il a été incendié et saccagé mercredi.

Des banques, des débits de boissons, des stations d'essence, des automobiles, une filiale de la "Société d'amitié Iran-Etats-Unis", ont été plastiqués, incendiés ou saccagés. Selon une source officielle, 40 pompiers ont été blessés en luttant contre les incendies.

Les émeutes ont éclaté de façon inattendue, alors que l'Iran est déjà entré dans le long jeûne du "Ramandan" une période de moindre activité diurne, les croyants observant le "rouzeh" (jeune total) du lever au coucher du soleil. Mais le "Ramadan" est aussi traditionnellement un mois d'exhaltation religieuse nocturne. Cette surexcitation a pû provoquer le déchaînement des derniers jours, qui a conduit les autorités à confier à l'armée la charge du maintien de l'ordre dans la ville.

Les émeutes d'Ispahan interviennent deux semaines après celles de Machhah, une "ville sainte" à 700 km à l'est de Téhéran, où une quarantaine de personnes auraient été tuées. Ce nouvel et violent accès de fièvre a éclaté au moment même où le chah annonçait sa décision d'organiser l'an prochain des élections libres et de doter l'Iran des libertés démocratiques.

Le couvre-feu à Ispahan, ville située à 400 km au sud de Téhéran, est imposé depuis hier soir de vingt heures locales à sept heures locales, pour une durée qui n'a pas été précisée.

D'autre part, quatre personnes ont été tuées et une douzaine d'autres grièvement blessées, dans la nuit de jeudi à hier, au cours d'une série d'attaques à la mitraillette commises par des inconnus dans le quartier de Balgat, banlieue située à l'ouest d'Ankara, en Turquie.

Les assaillants, cinq hommes dans une voiture, ont fait le tour de quatre cafés fréquentés par des jeunes gens de gauche, tirant des rafales d'armes automatiques dans la foule des consommateurs avant de prendre la fuite.

Jimmy Carter subit un nouvel échec au Congrès

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Au moment où sa popularité est au creux de la vague, le président Carter essuie un nouvel échec au Congrès.

Par 225 voix contre 123, la Chambre des représentants a en effet rejeté jeudi soir une proposition du président américain visant à réduire de 18,1 milliards de dollars les impôts sur le revenu, afin de contrebalancer les effets de l'inflation. Ces réductions devaient avantager les faibles et moyens revenus.

La Chambre des représentants en revanche a voté par 362 contre 49 une réduction des impôts de 16,3 milliards de dollars, bénéficiant principalement aux détenteurs de revenus supérieurs à 20,000 dollars par an.

Le projet est maintenant soumis au Sénat, où la proposition du président Carter a encore une chance d'être sauvée, du moins en partie.

Le président Carter estime entre-temps que sa baisse de popularité auprès des Américains ne signifie pas que ces derniers ne sont pas d'accord avec les objectifs qu'il poursuit, mais jugent simplement que les progrès



M. Jimmy Carter

ne sont pas assez rapides.

Commentant dans une interview au magazine, Business Week, les sondages indiquant que seuls 44 pour cent des Américains approuvent l'action de leur président, M. Carter explique: "Je ne crois pas que quiconque interprétant ces sondages pourrait en conclure que le peuple américain n'est pas d'accord avec les buts que notre nation a acceptés sous mon administration. "Ils ne sont pas satisfaits du temps mis pour atteindre ces buts. Ceci est une chose qui me soucie également."

Par ailleurs, M. Carter estime qu'il parviendra à réduire le déficit budgétaire de 10 milliards de dollars par an, mais il ne prévoit aucune réduction du budget militaire: "J'envisagerai plutôt pour le reste de mon mandat un accroissement régulier des dépenses de défense, à moins d'une percée dans les négociations SALT ou sur la réduction mutuelle des forces en Europe(...) "Nous devons maintenir nos capacités défensives, c'est un investissement bon et nécessaire."

Le président consacrera la seconde moitié du mois d'août à des vacances: il campera et descendra une rivière en radeau.

Le chef de l'exécutif américain quittera Washington le 18 août pour aller passer trois jours dans son village de Plains (Georgie). Le 21 août, il se rendra à Boise (Idaho), où il descendra une rivière en radeau pendant deux jours et demi, campant la nuit sur les berges.

Amitié Chine-Japon

Le traité signé dès aujourd'hui

PEKIN (d'après AFP et Reuter) — Le Japon et la Chine signeront cet après-midi leur traité de paix et d'amitié après une séance finale de négociations prévue pour hier et qui a été repoussée à ce matin, a-t-on annoncé de source japonaise officielle hier à Pékin.

M. Sunao Sonoda, le ministre japonais des Affaires étrangères qui dirige les négociations pour la partie japonaise, attend de Tokyo les pleins pouvoirs de son gouvernement qui lui permettront de procéder à la conclusion du traité au nom du gouvernement japonais, a-t-on ajouté.

Le texte du traité, préparé hier matin par le comité de rédaction sino-japonais, a été transmis à Tokyo pour approbation finale.

M. Sonoda entame ce matin la séance ultime de ces négociations entreprises en novembre 1974.

M. Sonoda doit également rencontrer dans l'après-midi le président Hua Kuo-Feng, chef du gouvernement chinois.

Dans la soirée, a-t-on encore indiqué de même source, M. Sonoda offrira un grand banquet d'adieux au ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua.

La journée d'aujourd'hui marquera la conclusion des négociations entre la Chine et le Japon pour la signature de ce traité de paix prévu par le communiqué conjoint que les deux parties avaient signé en 1972 lorsqu'elles normaliserent leurs relations diplomatiques. Après trois ans d'interruption, elles avaient repris le 21 juillet dernier à Pékin et ont abouti après 15 réunions, au niveau des délégations de travail d'abord, puis au niveau des ministres des Affaires étrangères depuis mardi dernier.

La longueur des pourparlers — trois ans — est due notamment à la volonté de Tokyo de voir formuler une clause antihégémonique d'une manière qui ne vise aucune puissance, dont l'U.R.S.S.

L'ambassadeur d'Union soviétique au Japon, M. Dimitrii Polyanskii, avait regagné Moscou peu avant l'ouverture des pourparlers sino-japonais. Le diplomate soviétique avait alors mis en garde le Japon contre les risques présentés par la signature d'un traité sino-nippon dirigé contre l'U.R.S.S.

Désireux de rassurer les Soviétiques, le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, a demandé hier à son nouvel ambassadeur à Moscou, M. Tokichiro Uomoto, de raffermir les relations entre les deux pays.

Le fils de Desai sur la sellette

NEW DELHI (AFP) — La chambre haute du Parlement indien a adopté jeudi une motion déposée par le Parti du "Congrès" de l'ancien premier ministre, Mme Indira Gandhi, et réclamant la constitution de deux commissions d'enquête pour faire la lumière sur des accusations de corruption circulant sur le compte de M. Kanti Desai, fils du premier ministre, M. Morarji Desai.

Selon ces rumeurs, M. Kanti Desai aurait profité de la position de son père pour intervenir dans la nomination du conseil d'administration de la compagnie aérienne "Air India" et du bureau central des contributions directes. Il est également accusé d'avoir reçu 1,1 million de dollars à l'occasion de transactions commerciales avec la compagnie aéronautique américaine "Boeing".

Lors du débat qui a précédé l'adoption de la motion, le Premier ministre a accusé les partis d'opposition de porter des accusations "fantaisistes" contre son fils dans le but de nuire à sa personne et à son parti.

Refusant de collaborer avec Nobre da Costa

Le Parti socialiste portugais revendique le droit de former le nouveau gouvernement

LISBONNE (d'après AFP et Reuter) — La tâche de former le nouveau gouvernement portugais, confiée mercredi à M. Alfredo Nobre Da Costa par le président de la République, semble devoir être longue et délicate.

La principale difficulté tient à l'attitude du Parti socialiste, qui, acceptant de très mauvaise grâce son éviction, ne paraît pas disposé à aider le premier ministre désigné, même s'il affirme ne pas vouloir lui faire obstruction. M. Mario Soares a été, à cet égard, très clair hier après-midi, à l'issue de son premier entretien avec M. Alfredo Nobre Da Costa. Il a invoqué les résultats des dernières élections pour revendiquer le droit du Parti socialiste de former lui-même le gouvernement, contre la décision du président Eanes que l'on n'hésite d'ailleurs pas à qualifier de "non-constitutionnelle dans les milieux socialistes".

Tandis que M. Mario Soares reste au palais de Sao Bentoi résidence officielle des premiers ministres — pour gérer les affaires courantes, le premier ministre désigné poursuit ses consultations dans un vieux fortin de la côte d'Estoril, que le président de la République a mis à sa disposition.

Dans une interview au Diario de Noticias, le premier ministre désigné estime que la participation des partis politiques à son gouvernement est indispensable. M. Nobre Da Costa affirme qu'il n'est absolument pas question, en effet, que ce soit le président de la République qui gouverne à travers lui.

En outre, même s'il admet que son cabinet sera un gouvernement de gestion, il prend soin de préciser qu'il s'agira d'un gouvernement de "gestion active", laissant ainsi entendre qu'il entend s'attaquer aux problèmes de fond et non se contenter d'expédier les affaires courantes en l'attente d'élections anticipées. Le premier ministre désigné a déclaré qu'il n'avait encore aucune idée des personnalités qui constitueront son ministère.

On croit savoir néanmoins que M. Nobre Da Costa souhaiterait créer un poste de premier ministre-adjoint qui serait confié à un socialiste et qu'il aimerait également conserver l'équipe économique du gouvernement Soares, et notamment M. Victor Constancio, ministre des Finances et du Plan. Si le PS maintient son intransigeance, la tâche de M. Nobre Da Costa va donc se trouver fortement compliquée.

Ayant été seulement "désigné" pour former le gouvernement et non "nommé" premier ministre, M. Nobre Da Costa dispose d'un délai assez large pour mener ses consultations. Ce n'est, en effet, qu'à partir de sa nomination officielle qu'il ne disposera plus que d'un délai de dix jours pour présenter son programme devant l'assemblée.

Après avoir reçu les responsables des partis représentés à l'assemblée, le premier ministre désigné a l'intention de consulter les "partenaires sociaux". Si la Confédération patronale de l'industrie a assuré M. Nobre Da Costa de son soutien, la CGTP pro-communiste, qui contrôle la quasi totalité du mouvement syndical, n'a pas caché sa "réserve" devant la désignation d'un "grand patron" pour former le gouvernement.

"La décision de ne pas participer activement au gouvernement a été prise jeudi lors d'une réunion du secrétariat national du Parti, car il nous paraît absurde que le Parti socialiste désigné par le peuple comme le premier parti portugais ne continue pas à gouverner", a déclaré hier M. Soares.

Interrogé sur l'attitude et le vote qu'adopteraient les 102 députés socialistes (sur 263), l'ancien premier ministre Soares a répondu: "Cela dépend fondamentalement de l'orientation du gouvernement, du choix des ministres et des solutions qu'il adoptera pour résoudre les problèmes politiques fondamentaux en attente."

Le nouveau premier ministre semble avoir eu plus de succès avec M. Diogo Freitas do Amaral, chef de file du Centre démocratique et social: celui-ci a en effet déclaré que son parti était toujours disponible.

En revanche, le Parti communiste, dont le secrétaire général, M. Alvaro Cunhal, doit également rencontrer M. da Costa, a exprimé son désaccord avec le choix d'un homme qui, lorsqu'il était ministre l'industrie du premier gouvernement Soares, avait mis fin au contrôle exercé sur plusieurs compagnies par les travailleurs communistes depuis la révolution d'avril 1974.

Beyrouth: une fusillade de trois heures rompt la trêve

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Après deux nuits de calme, les habitants du quartier chrétien d'Achrafieh de Beyrouth sont retournés dans leurs abris hier soir, à la suite d'une reprise des incidents entre soldats syriens de la "Force de dissuasion arabe" (FAD), et miliciens conservateurs.

Les bombardements ont débuté vers 19 heures locales sur certaines zones d'Achrafieh pour atteindre une intensité élevée vers 20 heures locales. A partir de 22 heures locales, les échanges de tirs d'artillerie ont progressivement cessé et, en fin de soirée, seuls quelques rafales d'armes automatiques étaient signalées.

Les échanges de tirs semblent avoir été importants. La radio phalangiste, "La voix du Liban", a signalé que "de nombreuses personnes avaient été blessées" par les bombardements. La FAD affirme, de son côté, que les nouvelles positions qu'elle occupe depuis jeudi à Achrafieh ont été attaquées par des blindés "appartenant à des organisations d'importance secondaire".

A la suite des décisions prises lundi par les autorités libanaises pour tenter de rétablir la sécurité dans les quartiers est de Beyrouth, les Syriens avaient évacué jeudi six des positions qu'ils occupaient à Achrafieh pour se regrouper autour de la tour Rizk, haute de 23 étages, qui domine ce quartier.

Ce "geste" syrien avait été accompagné par le retrait — relatif — des "éléments armés" des rues des quartiers chrétiens, et le démantèlement de plusieurs barricades. Il était consécutif à une amélioration de la situation, constatée dès mardi.

Il était encore impossible hier soir de déterminer si ces affrontements marquent la fin de la "trêve" décidée tacitement depuis 48 heures, ou s'il ne s'agit que d'un accident de parcours qui ne devrait pas influer sur la poursuite du processus de rétablissement de la sécurité.

Du côté conservateur, on semble déterminé à respecter le cessez-le-feu. Un porte-parole du PNL (Parti national libéral) a invité la presse à constater que les conservateurs "n'étaient pas à l'origine de cette rupture de la trêve".

D'autre part les Nations unies ont démenti hier que les troupes de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) combattraient aux côtés de l'armée libanaise pour restaurer l'autorité du gouvernement de Beyrouth sur le Sud du pays.

"Il n'y a aucun changement dans la politique des Nations unies au Liban", a précisé M. François Giuliani.

Kreisky et Sadate

VIENNE (Reuter) — Le chancelier Bruno Kreisky a déclaré hier au quotidien viennois Die Presse qu'il était "en contact quotidien, presque sans arrêt" avec le président Sadate dont il a précisé qu'il s'arrêterait probablement en Autriche à son retour du sommet tripartite de Camp David, le mois prochain.

Le chef du gouvernement autrichien a, par ailleurs, affirmé que les entretiens Begin-Sadate-Carter à Camp-David porteraient sur un document analogue à celui que lui-même et l'ex-chancelier ouest-allemand Willy Brandt avaient proposé lors de la visite du président égyptien en Autriche le mois dernier.

Document de consultation sur la protection du territoire agricole québécois



Depuis plusieurs années, un nombre important d'organismes ont revendiqué du gouvernement québécois, l'application de mesures législatives favorisant une meilleure utilisation des sols agricoles dont dispose le Québec.

Lorsqu'une politique gouvernementale met en cause la volonté et la capacité de tout un peuple d'assurer, par ses propres moyens, son alimentation et celle des générations futures, elle ne peut définitivement pas être élaborée en circuit fermé.

C'est pourquoi j'ai récemment rendu public un document de consultation portant sur la protection des terres agricoles.

Ce document se veut le point de départ d'une consultation la plus large possible, sur les moyens à prendre pour protéger nos terres agricoles.

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture

Le document sur la protection du territoire agricole est disponible sur demande à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture du Québec
Service de l'information
Section publication
Centre industriel Saint-Malo
1140 rue Taillon
Québec
G1N 3T9
Tél: 643-2516

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture

La Citière



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

à partir de $42,500.

Direction : Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Citière")

La Compagnie de Construction
GOLDOR INC.
105 PLACE BELLEVUE, LA CITIÈRE
TÉL.: (514) 659-9905/672-2857
LA PRAIRIE

Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide

IQS

LA STÉNOTYPIE

s'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.

Inscription ouverte pour septembre 1978

Institut France Quitard de Sténotypie I.Q.S.
reconnu par le ministère de l'Éducation, Permis #749666
1290, rue Saint-Denis, suite 89, Montréal
(Métro Berri, sortie Saint-Denis)

288-2241

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

CONSOMMATION ET FAMILLE

Un programme multidisciplinaire axé sur la quotidienneté et offert selon deux cheminements différents:

- un certificat (30 crédits)
- un majeur (60 crédits) constitué de deux certificats de 30 crédits

s'adressant aux coopérateurs enseignants, journalistes, éducateurs d'adultes, travailleurs sociaux, parents, etc;;;

Date limite d'admission: 25 août

Renseignements:

343-6090

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945, chemin de Chambly,
Longueuil, Qué.
Téléphone 679-2630

je m'inscris!

INSCRIPTIONS:

- Du 14 au 17 août 1978 - Du 21 au 24 août 1978	**de 13h30 à 16h30**
- Les 5, 6 et 7 septembre 1978	
- Les 14, 16, 22 et 24 août 1978	**de 19h00 à 21h30**
- Les 5 et 6 septembre 1978	

DEMMANDEZ NOTRE BROCHURE
945 CHEMIN DE CHAMBLY,
LONGUEUIL J4H 3M6
TÉL.: 463-1840

ÉDUCATION DES ADULTES
CEGEP
COURS DU SOIR ET DE JOUR

119 COURS OFFERTS

CONDITIONS D'ADMISSION

Si vous avez entre 18 et 78 ans et complété votre secondaire **en tout ou en partie,** vous pouvez étudier au Cégep; renseignez-vous.

24 DISCIPLINES . . .

ADMINISTRATION
PERSONNEL
COMPTABILITÉ
MARKETING
SECRÉTARIAT
INFORMATIQUE...

ANGLAIS
ESPAGNOL
ART
CINÉMA...

MATHÉMATIQUES
CHIMIE
BIOLOGIE...

PSYCHOLOGIE
POLITIQUE
SOCIOLOGIE
HISTOIRE
PHILOSOPHIE...

POUR OBTENIR L'ANNUAIRE ET L'OFFRE DE COURS:
376-6310

GRATUITÉ SCOLAIRE ?
INSCRIPTION À MOINS DE 4 COURS: CERTAINS COURS SONT GRATUITS.
INSCRIPTION À 4 COURS: GRATUITÉ TOTALE.

INSCRIPTIONS: 7 au 18 août
(SANS RENDEZ-VOUS) **13 heures à 21 heures**

FRAIS D'INSCRIPTION: $10.00
Les pièces requises pour l'ouverture du dossier sont les bulletins, le certificat de naissance et une photo.

DÉBUT des COURS: 5 Septembre.

Éducation des adultes
Cégep Rosemont
6400-16ième avenue
Rosemont
376-6310

LE CEGEP, ÇA VOUS APPARTIENT AUSSI

ITALIEN

COURS DE LANGUE ET DE CIVILISATION DONNÉS PAR DES PROFESSEURS ITALIENS

DU 11 SEPTEMBRE 1978

INSTITUT CULTUREL ITALIEN
1200, rue McGregor
Tél.: 849-3473

Concours d'admission — automne 1978

Conservatoire de musique du Québec à Montréal

Enseignement supérieur gratuit
Admission par voie de concours

Places disponibles dans les disciplines suivantes:
violoncelle, chant, trompette, saxophone, basson.

On s'inscrit par la poste, ou en personne entre 10h et 12h, et 14h et 16h du lundi au vendredi, au Conservatoire de musique à Montréal, 100 rue Notre-Dame est, Montréal H2Y 1C1.

Informations: (514) 873-4031
Date limite: vendredi 25 août 1978 à 16 heures

Ministère des Affaires culturelles
Conservatoire de musique du Québec

COLLÈGE O'SULLIVAN

Pour les finissantes de cégep, d'université et les adultes qui désirent devenir adjointes de direction

Vous avez la maturité et une formation générale. Il vous faut maintenant la formation professionnelle dans l'un des quatre domaines suivants:

- Secrétariat **juridique**
- Secrétariat **médical**
- Secrétariat **administratif**
- Secrétariat spécialisé en **tourisme**

Le Collège O'Sullivan vous offre un **cours intensif** de secrétariat dans l'une des quatre spécialités les plus en demande, en plus du secrétariat général.

Le collège offre aussi des **stages pratiques** dans l'entreprise ainsi qu'un **service de placement.**

Consultez Orly Cohen-Dadoun Conseillère aux admissions
866-4622
Collège O'Sullivan
1191, rue de la Montagne
Montréal H3G 1Z2

COURS de
PHOTOGRAPHIE
et de
CHAMBRE NOIRE

par l'ÉCOLE de PHOTOGRAPHIE MARSAN inc.
auparavant: La Chambre Noire enr.
Au PALAIS du COMMERCE (Métro Berri-Demontigny)
INFORMATIONS à 467-3782

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
ENSEIGNEMENT AUX ADULTES
SESSION AUTOMNE 1978

A. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL: sciences humaines avec options
1. Cours orientés exclusivement sur la famille.
2. Cours orientés exclusivement sur les sciences religieuses.
3. Cours orientés exclusivement sur les sciences humaines.

B. ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL: D.E.C. - C.E.C. - A.E.C.
1. Garderie d'enfants
2. Gérontologie
3. Assistance sociale
4. Éducation spécialisée
5. Art vestimentaire

Conduisant à un diplôme officiel du ministère de l'Éducation.

C. ENSEIGNEMENT SUR MESURE
1. Préparation à la retraite active
2. Pastorale spécialisée
3. Catéchèse
4. Enseignement programmé
5. Radio-amateur
6. Programmes spéciaux sur demande

Cours offerts: avant-midi, après-midi ou soir.
Campus central ou centre-ville.

Inscription du 7 au 25 août de 8h30 à 17h. Ouvert le soir jusqu'à 20 heures (sauf le vendredi) à partir du 21 août. Prospectus sur demande.

Collège Marie-Victorin
Service de l'enseignement aux adultes
7000, rue Marie-Victorin
Montréal, H1G 2J6
Tél.: (514) 325-0150

Université de Montréal
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

FORMATION PERSONNELLE ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL AUTOMNE 1978

CONNAISSANCE DU QUÉBEC
- Le Québec d'hier et d'aujourd'hui - 3 cr.
- Musique et chanson au Québec - 3 cr.
- Le système politique québécois - 3 cr.

CULTURE ET CIVILISATION
- Culture et contre-culture - 3 cr.
- Arts et lettres en Occident Introduction - 3 cr.
- Le système des objets: la culture matérielle - 3 cr.

ÉCONOMIE
- Economique I - 3 cr.
- La coopération et l'économie québécoise - 3 cr.
- Introduction au phénomène coopératif - 3 cr.
- De la société industrielle à la société post-industrielle - 3 cr.
- Le droit de la protection du consommateur - 3 cr.

ÉDUCATION
- L'organisation scolaire: système social - 3 cr.
- Bibliothèques scolaires I: organisation - 3 cr.
- L'enfant et la lecture - 3 cr.

LANGUE ANGLAISE
- Pratique de l'anglais écrit - 60h
- Anglais écrit I - 60h
- Anglais écrit II - 60h

- Il y aura un test de classement obligatoire pour ces deux derniers cours le mardi 29 août à 19h au Z-110, Immeuble principal.

LANGUE FRANÇAISE
- Le français écrit - 3 cr.
- Pratique du français écrit - 60h
- * Grammaire et rédaction françaises - 3 cr.
- * Stylistique française - 3 cr.

- * Test d'admission pour ces 2 derniers cours: le mercredi 6 septembre, Pavillon des sciences sociales

LOISIR
- Dimensions fondamentales du loisir - 6 cr.
- Loisir et activités artistiques - 3 cr.
- Loisir et activités intellectuelles - 3 cr.
- Tourisme et loisir - 3 cr.

MONDE DU TRAVAIL
- Principes de l'administration et de l'organisation - 3 cr.
- Psychologie du travail - 3 cr.
- Introduction aux relations de travail - 3 cr.
- Comptabilité industrielle - 3 cr.
- Droit du travail I - 3 cr.

POLITIQUE
- Analyse politique: concepts et mécanismes - 3 cr.
- Géographie politique - 3 cr.
- Introduction à la politique internationale - 3 cr.
- Le système politique québécois - 3 cr.

PSYCHOLOGIE
- Psychologie sociale - 3 cr.
- Psychologie générale - 3 cr.
- Projet d'action collective I - 6 cr.
- Prise de décision en groupe - 3 cr.

SOCIOLOGIE
- Eléments de sociologie - 3 cr.

STATISTIQUES
- Statistiques de la vie quotidienne - 15h
- Introduction à la statistique - 3 cr.

TECHNIQUES ET MÉTHODES
- Méthode de travail intellectuel - 15h
- Techniques d'évaluation et de recherche - 3 cr.
- Études et recherches personnelles - 3 cr.
- Référence et bibliographie - 3 cr.

Renseignements:
343-6090

FORMATION PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE

PAR CONTROL DATA
(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde)
Choix de cours intensifs

- **Programmation — Cours niveau collégial — Informatique — Programme, 420.31 — Durée: 9 mois.**
- **Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 9 mois**
- **Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire, durée 3 mois**
- **Langage de programmation — Cobol, R.P.G. II, Fortran, Basic, assembleur.**

SÉANCE D'INFORMATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

LUNDI 14 AOÛT, 19h30
FILMS - DÉMONSTRATION
TEST D'APTITUDE



Ministère de l'Education permis #749747
PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES

INSTITUT CONTROL DATA
Service de formation de control data canada ltée.
2020 rue Université
suite 1600
Montréal, Québec H3A 2A5
284-8484

CONTROL DATA

POUR TECHNICIENS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Objectifs
Donner au candidat, dont la fonction et l'expérience sont pertinentes, une formation professionnelle additionnelle de premier cycle universitaire visant à améliorer chez lui, selon le certificat, les capacités suivantes:

1) CERTIFICAT EN TECHNOLOGIE DES SYSTEMES NUMÉRIQUES:
- ○ Comprendre les systèmes électroniques dont le fonctionnement est basé sur les systèmes numériques;
- ○ Choisir les nouveaux équipements selon les critères de grande flexibilité des équipements numériques;
- ○ Participer à la réalisation de systèmes numériques.

2) CERTIFICAT EN TECHNOLOGIE THERMIQUE:
- ○ Faire une analyse comparative des systèmes existants;
- ○ Contribuer au choix d'un système optimal compte tenu des contraintes actuelles posées par la situation énergétique.

3) CERTIFICAT EN GESTION DE LA CONSTRUCTION:
- ○ Planifier des travaux par une évaluation rationnelle des durées et des ressources;
- ○ Réaliser les travaux de construction en fonction de la nature de l'entreprise;
- ○ Diriger les travaux et les ressources humaines;
- ○ Contrôler les ressources et le progrès des travaux et y apporter les réajustements nécessaires.

Conditions d'admission
Etre détenteur d'un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) dans l'un des programmes donnant accès au certificat, ou d'un diplôme jugé équivalent, et un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente.
Par ailleurs, peuvent être considérés les candidats âgés d'au moins vingt-deux (22) ans et qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente (candidat «adulte»).

Programme
Chacun des programmes de certificat comprend 10 cours de 3 crédits.

Demande d'admission pour les trois programmes
Avant le 25 août pour la session débutant en septembre 1978.

Pour obtenir le dépliant et un formulaire de demande d'admission, prière de s'adresser au:

Bureau du registraire, Service de l'admission
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué. H2X 1K9
Téléphone: (514) 282-7784

Université du Québec
Ecole de technologie supérieure

"Je ne suis que le pape"

par Henri Fesquet

Qui ne se souvient de Jean XXIII et de ses boutades par lesquelles il exprimait malicieusement de profondes réalités? Apprenant la mort du général de Gaulle, le prédécesseur de Paul VI, dont il avait fait son confident et son conseiller, laissait tomber: "Croyez-moi, il n'y a pas d'homme indispensable". Mais Jean XXIII faisait surtout de l'humour à ses dépens. "Je suis habillé comme un satrape persan", disait-il en songeant à sa tenue liturgique de cérémonie. Ou encore: "Je ne suis que le pape."... Et c'est là sans doute qu'il exprimait sur lui-même une des vérités auxquelles il tenait le plus et qui contribuait à démystifier ces siècles d'adulation et d'emphase.

La théologie aggrave à sa manière cette mentalité en lui donnant des structures rationnelles. La pratique renforce la théorie et, à son tour la théorie renforce la pratique: échange de procédés dommageables qu'on ne peut décrypter qu'en se faisant historien, exégète et sociologue.

Un monsignore romain qui n'a pas la langue dans sa poche se plaît à confier qu'il lui arrive de faire sa méditation en feuilletant l'annuaire pontifical. On y trouve par exemple, dès la page 3, l'énumération suivante des titres du pape: 1) évêque de Rome; 2) vicaire de Jésus-Christ; 3) successeur du premier des apôtres; 4) souverain pontife de l'Eglise universelle; 5) patriarche de l'Occident; 6) primat d'Italie; 7) archevêque et métropolitain de la province romaine; 8) souverain de l'Etat de la cité du Vatican.

De bons auteurs en rajoutent. Le pape est le "juge suprême qui ne peut être jugé par personne"; le législateur suprême; l'administrateur et le dispensateur souverain de tous les biens ecclésiastiques; le collaborateur suprême de tous les "bénéfices"; le docteur suprême et, enfin, depuis le concile de Vatican I, le détenteur d'une infaillibilité personnelle lorsqu'il parle ex cathedra.

On aurait bien étonné saint Pierre si on lui avait décliné tous ces titres, qui se sont accumulés peu à peu au cours des siècles, comme des alluvions. L'histoire les explique et les justifie dans une certaine mesure. Mais l'Evangile? N'est-il pas devenu choquant d'appeler le pape Saint-Père, Très Saint Père, Sa Sainteté? On aimerait que soient bannies de telles expressions courtisanes.

La période de refus et de décantation a d'ailleurs été amorcée depuis Vatican II. Jean XXIII, puis Paul VI se sont hâtés d'ajouter une dernière définition de la papauté traditionnelle, elle aussi, mais quelque peu tombée dans l'oubli: "Serviteur des serviteurs de Dieu".

Car si le pape est le premier en dignité et en pouvoir dans l'Eglise visible, il n'est que le second par rapport à Jésus-Christ. "C'est une erreur, a déclaré Maximos V, en 1963, devant les pères du concile, de dire que le pape est la tête de l'Eglise. L'Eglise n'a qu'une seule tête, Jésus-Christ".

Le pape n'est pas au-dessus de la morale et il ignore, au moins en théorie, tout arbitraire, ce qui le différencie des tyrans. Il n'est pas davantage au-dessus de l'Ecriture et de la Révélation, qu'il se doit d'interpréter plus scrupuleusement que quiconque. La tradition ne peut rien ajouter ni retrancher à l'Evangile, mais seulement expliciter.

Le pape est tenu, en outre, de gouverner l'Eglise en collaboration avec les autres évêques. Vatican II a défini subtilement les rapports entre la souveraineté pontificale et celle du collège épiscopal qui a reçu également du Christ une autorité directe sur l'Eglise en communion avec Pierre.

L'agacement des milieux protestants ou orthodoxes devant l'hypertrophie des pouvoirs du pape romain est parfaitement justifié. On ne voit pas pourquoi, par exemple, celui-ci est souverain de l'Etat de la cité du Vatican ni pourquoi il est patriarche d'Occident ou archevêque de la province romaine, alors qu'il n'a déjà pas le temps de s'occuper de son propre diocèse. Son seul titre inaliénable est évêque de Rome, car c'est cette fonction qui lui permet d'accéder au pontificat et non l'inverse, comme on se l'imagine parfois.

Premier des évêques, on dit aussi du pape assez malencontreusement qu'il a une juridiction "immédiate et ordinaire" sur chaque fidèle, ce qui peut laisser croire implicitement que l'évêque local n'a pas cette autorité "immédiate et ordinaire" sur ses propres diocésains. Ce qui est faux, le pape n'intervenant en fait que dans des cas très rares. Ce n'est pas, d'autre part, le pape qui délègue son autorité aux évêques, mais le sacrement de l'ordination épiscopale, dispensé par au moins trois évêques en faisant entrer le nouveau prélat dans le collège apostolique.

Autrement dit, l'image de la papauté, qui a beaucoup changé au cours des siècles et sous des influences politiques accidentelles, notamment pour renforcer les structures de l'Eglise menacées par diverses hérésies, continuera à se modifier. Le rôle de la Curie romaine peut diminuer au profit de celui des évêques résidentiels et des conférences épiscopales, ce qui commence à se produire. Et si, demain, l'oecuménisme aboutit avec les orthodoxes et les anglicans, le pape devra jeter du lest et respecter nombre de traditions propres à ces Eglises. Paul VI l'a, au reste, formellement promis à l'archevêque de Cantorbery ainsi qu'au patriarche de Constantinople.

Le pape sera de plus en plus le garant de l'unité fondamentale des Eglises et l'arbitre en cas de conflit, plutôt qu'un souverain qui impose une loi uniforme. C'est ainsi que les Eglises orientales rattachées à Rome ont déjà un droit canon propre et qu'elles élisent elles-mêmes leur patriarche. C'est ainsi que le synode mondial, créé par Paul VI à la demande de Vatican II, pourrait devenir une institution fort importante alors que, maintenant, il ne s'agit guère que d'un organe très secondaire. Mais le pape défunt a eu le mérite considérable d'amorcer une évolution lourde de conséquences.

La méfiance de certains milieux devant le synode est symptomatique. On trouve encore à Rome de hauts fonctionnaires de l'Eglise qui ne se consolent pas du déclin du pouvoir central et estiment fort dangereux d'abandonner la moindre parcelle de leur pouvoir. Mais n'est-il pas encore plus dangereux de bloquer la tradition au risque de scléroser le tissu ecclésial?

(Le Monde)

LE TESTAMENT DE PAUL VI

CITEe DE VATICAN (Reuter) — Le Vatican a publié hier le testament spirituel de Paul VI, dans lequel le pape défunt exprime le souhait de mourir pauvre et d'être inhumé simplement.

"Je ne veux pas de monument à ma mémoire, je ne veux pas de tombe spéciale", écrit-il dans ce testament, qui comporte 13 pages.

Paul VI — qui sera enterré dans la crypte de la basilique Saint-Pierre à l'issue des funérailles qui se déroulent aujourd'hui — demande que la cérémonie ait lieu dans la piété et la simplicité.

"Tout ce qui m'appartient doit revenir au Saint-Siege", écrit-il, priant son secrétaire privé, Don Pasquale Macchi, de distribuer ses biens personnels, notamment ses livres, à ceux qu'il lui sont chers.

Voici le texte du testament de Paul VI:

■

Quelques notes pour mon testament — au nom du Pere, du Fils, du Saint-Esprit amen.

Je fixe le regard vers le mystere de la mort, et de ce qui la suit, dans la lumière du Christ, qui seul l'éclaire, et de ce fait avec une confiance humble et sereine. Je saisis la vérité qui, de ce mystère, s'est toujours reflétee pour moi sur la vie présente; et je bénis Celui qui a vaincu la mort pour en avoir mis en fuite les ténèbres et dévoilé la lumière.

Aussi, devant la mort, au moment du détachement total et définitif de la vie présente, je sens le devoir de célébrer le don, la fortune, la beauté, le destin de cette existence fugace elle-même. Seigneur, je te remercie de m'avoir appelé à la vie, et, plus encore, en me faisant chrétien, de m'avoir regénéré et destiné à la plénitude de la vie.

Je ressens également le devoir de remercier et de bénir ceux qui furent l'intermédiaire de la vie que tu m'as donnée, o Seigneur: ceux qui m'ont introduit dans la vie (soyez bénis mes dignes parents) qui m'ont éduqué, aimé, aidé, entouré de bons exemples, de soins, d'affection, de confiance, de bonté, de courtoisie, d'amitié, de fidélité, de respect. Je considère avec reconnaissance les rapports naturels et spirituels qui ont donné naissance, assistance, confort, sens à mon humble existence: que de dons, que de belles et hautes choses, que d'espérance j'ai reçus dans ce monde. A présent que le jour décline, que tout finit et se dissout de cette scène temporelle et terrestre, splendide et dramatique, comment te remercier encore, toi, o Seigneur, après le don de la vie naturelle, de celui, encore supérieur, de la foi et de la grâce, dans lequel seul se réfugie finalement mon être qui survit.

Comment célébrer ta bonté, Seigneur, pour avoir été reçu, à peine entré dans ce monde, au sein de l'Eglise catholique? Pour avoir été appelé et initié au sacerdoce du Christ, pour avoir eu la joie et la mission de servir les âmes, les frères, les jeunes, les pauvres, le peuple de Dieu et d'avoir eu l'honneur non mérité d'être ministre de la sainte Eglise, à Rome spécialement à côté du Pape, (NDLR Pie XII) puis à Milan, comme archevêque, sur la chaire, très vénérable et trop élevée pour moi, de Saint Ambroise et de Saint Charles, et finalement sur cette chaire suprême, formidable et très sainte de Saint Pierre? In aeternam domini misericordias cantabo. (Je chanterai éternellement la miséricorde du Seigneur).

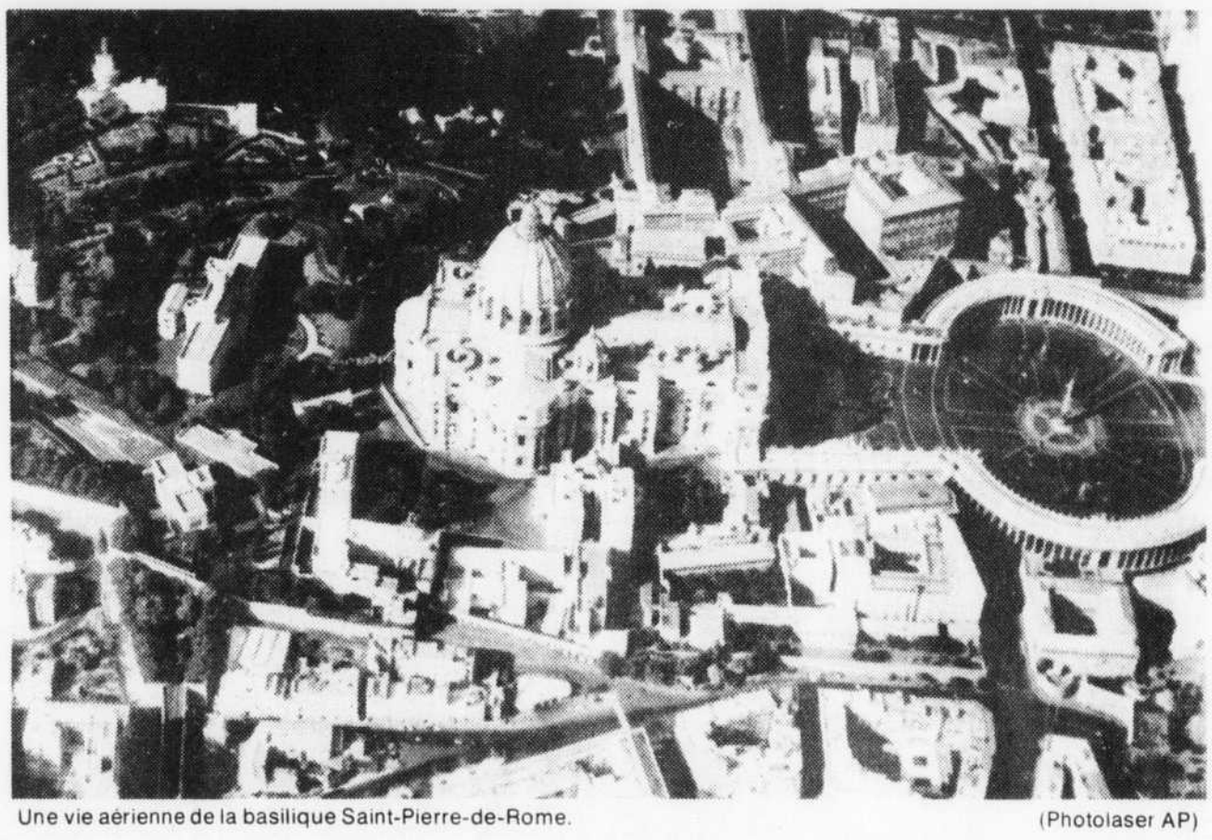
Que soient salués et bénis tous ceux que j'ai rencontrés dans mon pelerinage terrestre, ceux qui furent mes collaborateurs, conseillers et amis — et ils furent si nombreux, si bons, généreux et si chers. Bénis soient ceux qui accueillirent mon ministère et qui furent pour moi des fils et des frères en notre Seigneur.

A vous Ludovico et Francesco, mes frères de sang et d'esprit, et à vous tous, très chers de ma maison, qui ne m'avez rien demandé ni obtenu de moi en fait de faveurs terrestres, et qui m'avez toujours donné un exemple de vertus humaines et chrétiennes, qui m'avez compris avec tant de discrétion et de cordialité, et qui, surtout, m'avez aidé à chercher dans la vie présente la voie vers la vie future, que ma paix et ma bénédiction soient avec vous.

La pensée fait un retour en arrière et s'élargit. Et je sais bien que cet adieu ne serait pas heureux si je ne me souvenais de demander pardon à tous ceux que j'aurais pu offenser, ne pas servir, ne pas suffisamment aimer et si je ne me souvenais également du pardon que quelqu'un pourrait vouloir obtenir de moi. Que la paix du Seigneur soit avec vous.

Et je sens que l'Eglise m'entoure: O sainte Eglise, une, catholique et apostolique, reçois avec mon salut et ma bénédiction mon suprême acte d'amour.

A toi, Rome, diocèse de Saint Pierre et du vicaire du Christ, très chère à ce dernier serviteur des serviteurs de Dieu, la bénédiction la plus paternelle et la plus pleine, afin que tu te rappelles toujours, toi ville de l'univers, de ta mystérieuse vocation, et que, avec une vertu humaine et une foi chrétienne, tu saches répondre, si longue que puisse être l'histoire du monde, à ta mission spirituelle et universelle.



Une vie aérienne de la basilique Saint-Pierre-de-Rome. (Photolaser AP)

Et à vous tous, mes frères vénérés dans l'épiscopat, mon salut cordial et respectueux: je suis avec vous dans l'unique foi, dans la même charité, dans la tâche apostolique commune, dans le service solidaire de l'Evangile, pour l'édification de l'Eglise du Christ et pour le salut de l'humanité entière.

A tous les prêtres, aux religieux et religieuses, aux élèves de nos séminaires, aux catholiques fidèles et militants, aux jeunes, à ceux qui souffrent, aux pauvres, à ceux qui cherchent la vérité et la justice, à tous la bénédiction du Pape qui meurt.

Et aussi, avec un respect particulier et avec reconnaissance, aux cardinaux et à toute la curie romaine: devant vous qui m'entourez de plus près, je professe solennellement notre foi. Je déclare notre espérance, je célèbre la charité qui ne meurt pas. En acceptant humblement de la volonté divine la mort qui m'est destinée, en invocant la grande miséricorde du Seigneur, en implorant l'intercession clémente de la très sainte Marie, des Anges et des Saints, et en recommandant mon âme à la prière de ceux qui sont bons.

Je nomme le saint Siège mon légataire universel: le devoir, la gratitude l'amour m'obligent. A l'exception des dispositions indiquées ci-dessous, que mon secrétaire privé soit mon exécuteur testamentaire. Celui-ci devra se concerter avec la secrétairerie d'état, se conformer aux normes juridiques en vigueur et aux bons usages ecclésiastiques.

En ce qui concerne les choses de ce monde: je me propose de mourir pauvre et de simplifier ainsi toutes les questions à ce sujet.

En ce qui concerne les biens mobiliers et immobiliers d'origine familiale qui resteraient encore de ma propriété, qu'en disposent librement mes frères Ludovico et Francesco: je leur demande quelques messes pour mon âme et pour celles de nos défunts. Qu'ils effectuent quelques aumônes à des personnes dans le besoin et à des bonnes oeuvres.

Qu'il gardent pour eux et donnent à qui mérite et souhaite quelque souvenir des choses, objets religieux ou livres m'appartenant. Qu'ils détruisent mes notes, cahiers, ma correspondance et mes écrits personnels.

Quant aux autres choses dont on peut dire qu'elles m'appartiennent: qu'en dispose, comme exécuteur testamentaire, mon secrétaire privé, en gardant pour lui quelques souvenirs et donnant, en mémoire de moi, quelques petits objets aux personnes les plus amies. J'aimerais que fussent détruits les manuscrits et notes de ma main, et que de la correspondance reçue, de caractere spirituel et privé, soit brûlé tout ce qui n'était pas destiné à être porté à la connaissance d'autrui.

Dans le cas où l'exécuteur testamentaire ne pourrait y pourvoir, que la secrétairerie d'état en assume la charge.

Je recommande vivement de prendre des dispositions, pour des messes pour mon âme et pour des aumônes généreuses, dans la mesure du possible.

En ce qui concerne les funérailles, qu'elles soient simples (que l'on supprime le catafalque utilisé actuellement pour les obsèques pontificales, et qu'on le remplace par un objet humble et pieux).

La tombe: j'aimerais qu'elle fut dans la vraie terre, avec un signe humble qui en indique le lieu et invite à la piété chrétienne. Pas de monument pour moi.

En ce qui concerne ce qui compte le plus, en prenant congé de la scène de ce monde et en me rendant vers le jugement et la miséricorde de Dieu: je devrais dire tant de choses, tant, sur l'état de l'Eglise, qu'elle écoute les paroles que nous avons prononcées pour elle avec gravité et amour. Sur le Concile: qu'on veuille le conduire à bonne fin, et qu'on pourvoie à en exécuter fidèlement les prescriptions.

Sur l'oecuménisme: que l'on poursuive l'oeuvre de rapprochement avec les frères séparés, avec beaucoup de compréhension, beaucoup de patience, un grand amour mais sans s'écarter de la vraie doctrine catholique.

Sur le monde: qu'on ne croie pas lui faire du bien en épousant ses pensées, ses coutumes, ses goûts mais en l'étudiant, en l'aimant et en le servant.

Je ferme les yeux sur cette terre douloureuse dramatique et magnifique, en appelant encore une fois sur elle la bonté divine. Encore une fois je bénis tout le monde, Rome spécialement, Milan et Brescia. A la Terre Sainte, la terre de Jesus, où je fus pèlerin de foi et de paix, un salut et une bénédiction spéciale.

Et à l'Eglise, à la très chère Eglise catholique, à l'humanité entière, ma bénédiction apostolique.

Ensuite: in manus tuas, Domine, commendo spiritum meum. Ego, Paulus PP VI (entre tes mains Seigneur je remets mon esprit. Moi Paul, souverain pontife). Fait à Rome à Saint-Pierre, le 30 juin 1965, 3ème année de notre pontificat.

(Suivent deux notes postérieures: "Notes complémentaires à mon testament".)

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum (entre tes mains Seigneur je remets mon esprit).

Magnificat anima mean Dominum (mon âme glorifie le Seigneur, premier verset des paroles de Marie lors de l'Annonciation, ndlr).

Je crois. J'espère. J'aime. Dans le Christ.

Je remercie tous ceux qui m'ont fait du bien. Je demande pardon à tous ceux à qui je n'aurais pas fait du bien. A tous, je donne la paix dans le Seigneur.

Je salue mon très cher frère Ludovico et tous mes parents et amis, et tous ceux qui ont accueilli mon ministère. A tous les collaborateurs, merci. A la secrétairerie d'état particulièrement. Je bénis dans une charité spéciale Brescia, Milan, Rome, l'Eglise entière. Quam dilecta tabernacula tua, Domine (combien j'aime ta maison Seigneur).

Que tout ce qui m'appartient soit au Saint-Siège.

Que mon secrétaire particulier, le cher Don Pasquale Macchi, prenne des dispositions pour quelques prières pour mon âme et quelques oeuvres de bienfaisance, et pour donner quelques souvenirs, parmi les livres et objets qui m'ont appartenu, pour lui-même et pour des personnes chères.

Je ne désire aucune tombe spéciale. Quelques prières, afin que Dieu me prenne en miséricorde. In te Domine speravi (j'ai mis mon espoir en toi Seigneur), amen. Alleluia. A tous ma bénédiction, in nomine Domini.

Additif à mes dispositions testamentaires: Je désire que mes funérailles soient très simples, et je ne desire ni tombe spéciale ni aucun monument. Quelques prières pour mon âme (oeuvres de bienfaisance et prières).

Un pontificat de réforme et de transition

par Henri Fesquet

Les fins de règne sont toujours tristes. Celle de Jean XXIII fut l'exception qui confirme la règle: tant de jeunesse à un si grand âge et une agonie si longue, si sereine, qu'elle en devenait édifiante et comme auréolée par la sainteté...

La fin du règne de Paul VI a été particulièrement morose. Pour une double raison. Le pape disparaît à l'heure où la crise de l'Eglise et de la société bat son plein sans qu'il soit possible de distinguer clairement les signes de décadence des germes d'avenir. Paul VI s'est usé à la tâche et ne semble guère avoir réussi à faire front.

Doit-on rappeler d'autre part l'allégresse des années conciliaires et de celles qui les ont immédiatement suivies? Le contraste est saisissant entre l'allant et le courage des grands leaders d'alors — évêques et théologiens — attelés à des réformes fondamentales et axés sur celles qu'il paraissait utile d'envisager et l'incertitude, pour ne pas dire l'anxiété ou la lassitude de l'heure, devant l'ampleur des mutations sociales et la pauvreté des moyens pour y remédier? Plus que quiconque, Paul VI souffrait de cette situation; depuis quelques années, il était moins écouté: le pontificat était "en état de langueur..."

De son prédécesseur Jean XXIII il a été dit à tort qu'il était un "pape de transition". Beaucoup auraient certes voulu qu'il le fut. Mais l'histoire ne s'écrit jamais comme prévu. Le pape Jean fut un prophète par excellence. En un pontificat-éclair, ce vieillard obèse, à la démarche pesante, mène l'Eglise à un train de chasseur. Conduite avec aisance et dans une bonne humeur qui touche à l'humour, la révolution de Jean XXIII sidère les uns, enthousiasme les autres, mais ouvrit devant elle un avenir vertigineux qu'il fallait assumer. Mort au zénith de sa gloire, le successeur imprévu de Pie XII laissait un héritage redoutable. Ce fut la tâche de Paul VI de le monnayer jour après jour et de traduire progressivement dans les faits ce qui fut l'objet d'une intuition initiale.

A peine était-il élu par un conclave expéditif qui savait où allaient les préférences de Jean XXIII, l'ex-cardinal Montini définit immédiatement le but de son pontificat: conduire le concile jusqu'à son terme, puis faire en sorte que ses décrets passent dans la vie de l'Eglise quels que fussent les obstacles rencontrés. Autrement dit, le nouveau pape se faisait l'exécuteur testamentaire de Jean XXIII. Sans marquer aucune réticence extérieure, il promettait de faire prendre à l'Eglise romaine, empêtrée dans sa tradition post-tridentine, un virage spectaculaire naguère encore inespéré.

Entre l'Eglise d'hier et celle de demain, et sans renier ni l'une ni l'autre, il s'agissait de construire une Eglise de transition, avec sa physionomie propre, nouveau maillon d'une chaîne ininterrompue devant épouser son siècle faute de manquer à sa mission évangélisatrice.

Le premier geste du pape fut pour prendre un nom qui était à lui seul tout un programme. Depuis le XVIIe siècle, aucun successeur de Pierre ne s'était appelé comme l'apôtre des Gentils, dont la tâche principale fut d'étendre les frontières de l'Eglise sans exclusivité tout en respectant les particularités locales. Pape missionnaire. Paul VI le fut en effet pleinement jusqu'à parcourir le vaste monde. Il le fut aussi en agrandissant à l'extrême le cercle de l'oecuménisme. Prolongeant l'oeuvre de Jean XXIII, il adjoignit successivement au secrétariat pour l'unité des chrétiens un secrétariat pour les religions non chrétiennes et un troisième pour les non-croyants. Cette volonté d'universalité, Paul VI la manifesta également dans le domaine diplomatique et politique. Son troisième voyage, en effet, dès 1965, aura été New York, où il s'est posé devant l'ONU comme un "expert en humanité" et un héraut de la paix. Parfaitement conscient que l'unité du monde moderne ne se fera pas autour des dogmes catholiques, le pape a tenu en quelque sorte sur les fonts baptismaux le premier balbutiement de l'organisation mondiale des nations.

A l'heure où la religion est contestée de toute part, Paul VI a fait éclater d'une manière perceptible à tous le ghetto catholique et s'est rendu présent à tous les secteurs intéressant l'humanité, quel que soit son credo ou son agnoticisme. D'où, au risque de lasser l'attention, son insistance lancinante à réclamer le développement des peuples, le désarmement progressif et multilatéral, l'aide du tiers monde, la cessation des conflits.

Objet de multiples décisions, messages et encycliques, ces objectifs extra-confessionnels ne doivent pas faire oublier les efforts entrepris dans le domaine oecuménique à proprement parler. Sept mois après son élection, Paul VI va en Terre sainte, berceau de trois grandes religions monothéistes, prier à Bethléem et au Golgotha et rencontrer sur le mont des Oliviers le patriarche de Constantinople. La levée d'excommunication de l'Eglise orthodoxe devait suivre logiquement cette réconciliation solennelle et laisse espérer qu'un jour prochain les deux "Eglises-soeurs" mettront fin au grand schisme d'Orient. Parallèlement à ce rapprochement avec l'Orient, Paul VI a poursuivi les pourparlers avec les anglicans. L'archevêque de Canterbury, imitant le geste de son précédesseur, est venu au Vatican en 1966. Le docteur Coggan a suivi ce double exemple en 1977.

Sur le plan confessionnel qui est plus directement le sien, Paul VI a veillé de sa façon discrète au déroulement harmonieux des deuxième, troisième et quatrième sessions de Vatican II. Intervenant rarement pour limiter la liberté d'action des Pères, il a fait en sorte que la minorité n'entrave pas la marche conciliaire, et notamment que le fameux schème XIII sur l'"Eglise dans le monde de ce temps", — auquel tenait par-dessus tout Jean XXIII, — arrive à son achèvement. Comme son prédécesseur, Paul VI, tout en demeurant au-dessus des querelles, a permis à Vatican II d'affermir sa personnalité et de prendre une série de mesures ouvertes sur l'avenir.

Une fois le concile terminé, le pape a scrupuleusement mis en route les grandes réformes décidées.

Dans le domaine liturgique, les changements ont été particulièrement notables et remarqués. Le rituel de la messe, dont l'essentiel était resté inchangé depuis le XVIe siècle, a été supprimé, laissant la place à ceui qui porte le nom de Pal VI. Les intégristes ont vainement réagi et cette nouvelle liturgie devait devenir le cheval de bataille de ceux qui se réclament peu ou prou de Mgr Marcel Lefebvre, dont la rébellion a assombri la fin du ponificat. A l'égard du fondateur d'Ecône, Paul VI a fait preuve d'une grande mansuétude, allant jusqu'à le recevoir à Castelgandolfo malgré les réticences de son entourge.

Un des grands combats du pontificat écoulé aura été la refonte et l'internationalisation de la curie romaine, dont Paul VI connaissait bien les rouages. Il a mene cette réforme à bien en quelques années, supprimant le cumuls, rendant les charges amovibles et fixant à soixante-quinze ans la limite d'âge pour les fonctions des évêques et des curés du monde entier. Cette révolution silencieuse a été faite en souplesse, dans le respect des personnes. La rénovation du Saint-Office, la suppression de l'index, la nomination d'un non-Italien au poste (renforcé) de secrétaire d'Etat, se sont succédé sans heurts apparents.

Conformément aux voeux du concile, les pouvoirs des évêques résidentiels ont été peu à peu accrus, la création des conférences épiscopales nationales encouragée, le synode, enfin, instauré.

Son secrétariat permanent a été institué, dont il était prévu qu'il grossirait les rangs des cardinaux du conclave, mais cette réforme n'a pas vu le jour. Grâce au synode pourtant, la monarchie pontificale d'antan se voit tempérer d'une autorité collégiale institutionalisée qui seconde épisodiquement le pape dans la direction des affaires de l'Eglise universelle et pourrait peut-être le faire davantage dans l'avenir. En même temps les Eglises locales ont acquis une nouvelle autonomie et pu développer leur personnalité.

Cette décentralisation a inévitablement crée des tensions. Des cardinaux, comme le primat de Belgique et le primat de Hollande, ont donné du fil à retordre au pontife suprême, le premier estimant trop timides les réformes entreprises, le second devant concilier les exigences de sa province ecclésiastique avec les points d'arrêt posés par Rome concernant le célibat. Les choses ont été très pénibles pour Paul VI, dont le tempérament italien s'accommode assez mal des méthodes nordiques... Mais le pire a été évité avec la Hollande grâce à l'action du cardinal-secrétaire d'Etat, en qui Paul VI avait placé toute sa confiance. L'habile nomination en 1975 du cardinal Willebrands au siège d'Utrecht comme successeur du cardinal Alfrink a facilité un certain retour au calme.

Au-delà de ces réformes institutionnelles, le pape a dû supporter les pressions de la contestation généralisée qui s'est introduite au sein de l'Eglise depuis quelques années. Il s'est essayé à freiner la poussée progressiste, non en prenant des sanctions exemplaires comme le lui conseillaient les conservateurs mais par la parole et la persuasion. Tempérament non autoritaire, le pape était convaincu que la manière douce était plus efficace que la manière forte. On l'a vu notamment à propos de l'affaire du célibat ecclésiastique. Malgré une encyclique (1967) bloquant apparemment toute issue, malgré de nombreux messages affirmant que la loi du célibat était intouchable, le pape n'a pu éviter que cette question qui lui tenait tant à coeur figure à l'ordre du jour du synode 1971. Sans profit immédiat, mais les apparences sont ici fort trompeuses.

On l'a vu également et d'une manière aussi pénible à propos de la contraception. Jamais encyclique n'aura été plus discutée, plus combattue, plus contredite qu'Humanae Vitae (1968). Venue tardivement après une période d'hésitation et de fausses manoeuvres, ce document a peu convaincu, au moins en Occident.

On a pu dire de cette encyclique qu'elle était un geste "suicidaire". Il faut entendre par là que Paul VI aurait sans le vouloir contribué ainsi à détériorer son crédit. Quoi qu'il en soit, à s'en tenir aux apparences, on ne peut nier les répercussions désastreuses de ce document.

Le pontificat de Paul VI aura cependant marqué un changement décisif dans le style de la papauté. Le pape a parcouru le monde. Il est descendu de son piédestal, se livrant parfois, comme à Jérusalem, aux remous de la foule. Pas plus que son prédécesseur, Paul VI n'a pontifié. Ses propos et ses attitudes ont été empreints d'humilité sincère et de simplicité, et de patience. Le monarque s'est, dans une certaine mesure, effacé devant le corps épiscopal. A de rares exceptions près, il a joué le jeu de la collégialité. Aujourd'hui, toutes ces attitudes semblent naturelles, mais on ne doit pas oublier qu'elles sont récentes et qu'elles n'allaient pas de soi dans le microcosme du Vatican.

Voir page 6: Pontificat

TORONTO

Pétroles en vedette

La montée des titres pétroliers a fait progresser la Bourse de Toronto hier à un point culminant qui n'avait plus été atteint depuis quatre ans. Le marché a été animé et 3.98 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice composé monte de 3.43 à 1,223.3. Parmi les quatre compartiments les plus importants, les pétroles ont monté de 12.3 à 1,591.03 et les services financiers de 3.77 à 1,139.35. Les mines ont perdu 2.17 à 1,030.59 et les industrielles 0.49 à 1,006.34.

Signalons une hausse de près de 16 points dans le secteur des commerces.

Au total les gains l'emportent sur les pertes par 275 à 194 et 231 titres sont stationnaires.

Au marché des options, 1,423 contrats ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance, Bow Valley monte de 2 3-4 à $37, Cara de 1 3-4 à 4 1-2, Trimac A de 1 3-4 à 23 3-4 et Finning Tractor de 1 à 26.

Westburne progresse de 1 1-4 à $36. B. C. Sugar A tombe de 3-4 à $29 1-2, Pacific Petroleums de 3-4 à 39 1-2, IAC de 3-8 à 19 7-8, Logistec A de 40 cents à $4.45 et VS Services A de 3-8 à 6 1-8.

Dans le secteur minier, Giant Yellowknife Mines progresse de 3-4 à $15 1-4, Orchan Mines A de 40 cents à $3.80 et Hudson Bay Mining A de 1-4 à 18 1-2. Hollinger Mines A baisse de 2 à $42 1-2 et McIntyre Mines de 1 3-4 à 26.

Enfin parmi les pétroles, Total Petroleum avance de 1 1-8 à $15 7-8, Numac Oil de 3-4 à 40 1-4 et Chieftain Development de 1-2 à 28 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abacus	22300	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Abitibi	11367	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Abitbi 10	548	$56	55¾	56	+ ½
Action Trd	1500	112	108	112	+ 2
Advocate	600	340	340	340	
Afton Min	1400	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
Agnico E	18900	$6⅝	6⅜	6½	
Agra Ind A	2900	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Ahed M	z10	191	191	191	
Akaitcho	500	100	100	100	— 5
Alt Energy	3806	$17	16¾	17	
Alta Gas A	10742	$16	15¾	15¾	— ¼
Alta G C p	z50	$72⅜	72⅜	72⅜	
Alta G E p	200	$28	28	28	+ ¼
Alta G F	550	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
Alta G 9.76	205	$28½	28½	28½	— ⅜
Alta G 7.60	4700	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Alta Nat	200	$45¼	44½	44½	— ½
Alcan	20495	$35¾	35¼	35⅝	— ¼
Algo Cent	2575	$20½	19¾	20½	+ ¾
Algoma St	10117	$23	22¾	23	+ ½
A Stel p	550	$28	27½	28	+ ⅜
All-Can B	4500	490	475	475	— 15
Allarco Dv	550	$30¼	30¼	30¼	
Alliance B	100	490	490	490	
Almin 4½ p	z50	$38⅜	38⅜	38⅜	
Alum 3rd p	900	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅛
Am Bonza	13205	$38⅛	37⅝	38	— ¼
Am Larder	15500	27	25	25	
Am Eagle	8700	270	266	266	— 4
Am Leduc	7000	26	26	26	— ½
Andres W	3650	$20⅞	20⅜	20⅜	+ ⅜
Ang CT 4½	100	$30	30	30	
Ang CT 290	220	$37	37	37	+ 1½
Ang U Dev	10450	298	285	285	— 5
Aquitaine	2825	$19	18¾	19	+ ⅛
Argosy	1519	28½	28½	28½	— 2½
Argus C pr	400	$16½	16½	16½	— ⅛
Asamera	66820	$20⅞	20⅜	20½	+ ⅜
Asbestos	748	$41	41	41	— ¼
Ashland C	180	$31¼	31¼	31¼	
Asoc Porc	1466	94	94	94	+ 4
Atco A	12810	$16½	16⅜	16½	
Atl C Cop	1000	39	39	39	+ 3½
Atlas Yk	6000	11	11	11	
Ato Hard A	200	$20¼	20¼	20¼	
BC Sugar A	550	$30¼	29½	29½	— ¾
BP Can	5395	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Banister C	1600	$11¾	11⅝	11¾	+ ¼
Bank BC	600	$36¾	36¾	36¾	+ ¼
Bank BC r	6598	150	140	150	+ 9
Bank Mtl	7612	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ⅛
Bank N S	15145	$22⅝	22¼	22⅝	+ ¼
Bankeno	400	235	235	235	— 5
B Cdn Nat	z64	$16⅞	16¾	16⅞	
Bartaco	500	300	300	300	
Baton B	1150	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Bell Canad	26211	$58⅝	58⅛	58⅝	+ ⅛
Bell A pr	z15	$58	57⅜	58	
Bell C pr	500	$31¼	31¼	31¼	— ⅛
Bell D pr	560	$58⅞	58¾	58⅞	+ ⅛
Bell 2.28	300	$31¾	31¾	31¾	— ⅛
Bell 1.80	435	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Bell 1.96	7320	$27	26¾	27	— ⅛
Beth Cop A	200	$15¼	15¼	15¼	
Bl Hawk	18100	18	17	18	+ 1
Black P A	500	$13	13	13	
Blakwod A	500	420	420	420	
Block Bros	4881	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Bombr	312	$10	9½	10	— ¼
Bovis Cor	8800	77	74	77	+ 1
Bow Valy	22298	$37	34½	37	+ 2¾
Bowater	469	440	425	435	+ 10
Bralor Res	7550	$7¾	7½	7⅝	+ ¼
Bramalea	1000	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅛
Brameda	12800	165	161	165	+ 2
Brascan A	18440	$16½	16¼	16½	+ ¼
Brscn 8½	250	$28	28	28	— ¼
Brenda M	4800	$12	11½	11¾	+ ¼
Bright A	600	$12½	12¼	12¼	— ¼
Brinco	5033	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Br Am Bnk	125	$33	33	33	— ⅛
BCFP	6360	$34⅛	33⅞	34⅛	— ⅜
BC Pack B	1225	$71⅛	71	71⅛	— ⅜
BC Phone	7094	$17⅜	17⅛	17⅛	— ½
BCPh 4½ p	z35	$59	59	59	
BCPh 4¾ p	z45	$62	58¾	62	
BCPh 1956	z35	$59½	59½	59½	
BCPh 6.80	100	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
BCP 10.16 p	z80	$29½	29½	29½	
BCP 2.32 p	250	$35½	35⅛	35⅜	+ ⅛
Brunswk	12781	355	350	355	— 5
Budd Auto	735	$13⅜	13	13	— ½
Budd A w	300	$5⅜	5¼	5¼	— ¼
Burns Fds	1179	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Bushnell	z1	$9¼	9¼	9¼	
CC Yachts	900	300	290	300	— 5
CAE A	500	$16¾	16⅜	16⅜	
Cad Frv	4125	$14½	14⅛	14½	+ ⅛
Cad Frv A	300	$21½	21½	21½	— ⅜
Cal Pow A	1697	$39⅞	39⅞	39⅞	
Cal P 7 p	3000	$98	98	98	
Cal P 7½ p	10	$103¼	103¼	103¼	— ¼
Cal P 10 p	10	$113⅞	113⅞	113⅞	+ 1⅜
Cal P 9.80	z5	$114	114	114	
Cal P 2.36	500	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ¼
Calvert	22000	65	63	65	+ 1
Cam Mine	2500	36	36	36	
Camflo	2850	$16⅜	15⅞	16	— ⅜
C Chib A	1600	$6½	6¼	6¼	— ⅛
Camp RL	1060	$44¼	44	44	— ⅛
Campau B	225	$10½	10¼	10½	+ ¼
Can Cem A	1200	$10⅞	10¾	10¾	
CDC pr B	410	$107½	106¼	107½	+ 1¼
Can Malt A	600	$31⅞	31¾	31⅞	
C Nor West	6600	$12¾	12¼	12½	+ ¼
C Pakrs C	z10	$22⅜	22⅜	22⅜	
Can Perm	9148	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
CS Pete	77155	$7⅛	6¾	7	+ ¼
Can Trust A	4160	$25½	25½	25½	— ¼
C Trust 7¼	850	$22	22	22	
C Tung	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
CCablesy A	1887	$18	18	18	— ⅛
C Cable w	6500	65	60	65	+ 7
Cdn Cel	16850	$7⅜	7½	7½	— ⅛
CC Man A	800	$28½	28½	28½	— ½
CG Invest	2500	$23⅛	22⅞	23	+ ⅛
C Hidrogas	200	475	475	475	+ 10
C Homestd	4900	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
C Hydro	2810	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
CI Bk Com	6689	$29¼	29	29¼	
CIL	438	$21⅜	21⅜	21⅜	
CI Powr A	200	155	155	155	+ 5
CLI Pete	3900	75	73	73	
C Manoir A	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Marconi	1313	$8⅞	8¼	8¾	
C Merrill	4200	$20½	20⅜	20½	
CNat R	6500	310	305	310	
C Occdental	4300	$23¾	23⅝	23¾	
C Ocdntl p	550	$29	29	29	+ ¼
CP Inve	5490	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
CP Inve pr	z10	$16	16	16	
CP Ltd	44151	$21½	21¼	21½	+ ⅛
CPL A p	2000	$10½	10½	10½	
C Reserve	2600	$12½	12⅛	12½	+ ⅛
CRenol A p	z50	$24	24	24	
Cdn Sup O	1400	$65	64¾	64¾	— ¼
Cdn Tire A	2774	$27⅜	27⅛	27½	— ¼
C Utilties	3950	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
CU 10¼	300	$29⅜	29⅛	29⅜	
C Vickers	200	$32¼	32¼	32¼	— ¾
Canbra	200	390	390	390	— 5
Candel Oil	1610	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
Canray	5550	210	205	205	
Canron A	3895	$29	28⅞	29	+ ⅛
Caron 6 pr	10	$110	110	110	
Cara	2476	$24½	22½	24½	+ 1¾
Carl OK	29705	490	475	485	+ 5
Carl A p	500	$28½	28½	28½	
Carma A	600	$11¾	11¾	11¾	— ⅜
Carma 8.75	900	$19¾	19¾	19¾	
Carrier JD	200	256	256	256	+ 6
Cassiar	2630	$10¾	10⅝	10⅝	+ ⅛
Cassidy L	900	$5½	5¼	5½	
Celanese	7175	365	350	365	+ 10
Celanes 1 p	400	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Celan 175 p	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Ctl Est A	400	$12¾	12⅛	12¾	
Cent Pat	19300	170	155	165	+ 10
Chib Kay	5000	10½	10½	10½	
Chieftan D	1800	$28¼	28	28¼	+ ½
Chieftain p	25	$105½	105	105½	+ ½
Chimo	2200	140	132	140	+ 8
Chrysler	5818	$15	14¼	14½	+ ⅜
CHUM	z10	$9¾	9¾	9¾	
CHUM B	460	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Cty Sv 8.32	100	$9¾	9¾	9¾	
Cty Sav 8¾	3600	$8⅛	8¼	8⅛	+ ⅛
Coch Will	816	67	67	67	
Cockfield	6991	$5	490	5	+ 10
Comb Met	16500	39	37	38	+ 1
Cominco	2746	$28½	27¾	28½	+ ½
Cominco A	3000	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅜
Com Cap	125	$6½	6½	6½	— ⅛
C Holiday I	1100	$8¼	8	8	— ⅜
Conduit A	4000	435	435	435	+ 5
Coniagas	2000	89	89	89	+ 6
Con Bath A	1190	$30¼	30½	30¾	— ¼
C Bath 68 w	300	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Con Fardy	5040	365	350	360	
C Durham	3000	84	83	84	+ 1
C Morisn	2700	162	160	162	+ 1
Cons Prof	57927	36	33	33	— 1
C Rambler	2200	125	121	125	— 10
Con Textle	2700	287	286	287	+ 7
Con Distrb	22525	$16⅞	16⅜	16¾	+ ⅜
Cons Gas	4291	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
Con Gas D	300	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Control F	800	$6¼	6¼	6¼	
Conwest	13800	$7⅝	6⅞	7⅛	+ ¼
Cooper C	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Cop Fields	500	270	270	270	
Corby vt	450	$26⅛	26¼	26¼	
Corby B	200	$25½	25½	25½	
Coseka R	6600	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Costain Ltd	100	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Costain w	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Courvan	1500	15	15	15	— 1
Craigmt	1070	370	355	355	— 20
Crain R L	6650	$13¾	13⅝	13¾	— ⅛
Crestbrk	1910	$8½	8¼	8⅜	— ¼
Crwn Life	z95	$57½	56½	57	
Crwn Trst	z30	$42½	42½	42½	
C Zelrba A	200	$23½	23½	23½	+ ½
Crush Intl	100	$14½	14½	14½	
Cuvier M	5500	44	42	44	+ 2
Cyprus	6300	$8¼	8⅛	8⅜	
Czar Res	2800	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
DRG Ltd A	4500	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Dalmy A	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Daon Dev	5500	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Daon A	700	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
D Eldona	66000	127	120	122	
Denison	739	$78⅞	78⅞	78⅞	+ ⅛
Dicknsn	13700	$7⅛	7	7	+ ⅛
Digtech	4300	200	200	200	
Discovry	5800	83	79	81	+ 6
Domanl	50760	$6¾	6¼	6¾	+ ¼
Dome Mine	180	$95¾	95¾	95¾	+ 1¾
Dome Pete	4993	$66½	66	66¼	+ ¼
D Bridge	1250	$25½	25¼	25½	+ ¼
D Citrs A	105	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
DExplor	18500	23	21½	21½	— ½
Dofasco A	2200	$28⅝	28⅜	28½	— ⅛
Dom Store	750	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ¼
D Textle A	4530	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Domtar	2215	$21⅜	21⅛	21⅜	— ⅛
Douglas L	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Dr Mc C A	100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Du Pont	400	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Dylex L A	1000	$13	12⅞	12⅞	
Dynamar	36599	178	170	176	+ 5
E-L Fin	7550	$13½	13¼	13½	+ ¼
E-L Fin w	32200	180	161	175	+ 14
East Mal	11700	390	360	365	— 10
East Sul A	2800	240	235	239	+ 9
Estn Prov	100	$5	5	5	
Ego Res	45050	$9⅛	8¾	8¾	— ⅛
Electro A	2200	385	385	385	+ 10
Elks Stors	1800	$13¾	13½	13½	— ¼
Emco	1200	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Emco w	1600	245	240	245	+ 5
Extndcar	219	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅜
Falcon C	16085	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
Flbrg Nik A	1640	$27⅝	27	27⅜	+ ⅜
Fed Ind A	3800	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Fed Pion	150	$32½	32½	32½	
Fidelity Tr	1300	470	465	470	+ 5
Finning T	8725	$26	25½	26	+ 1
F City F wt	100	385	385	385	— 5
Foodex p	7100	$8¼	8¼	8¼	
Ford Cnda	300	$77	76	77	+ 2¼
F Sea A pr	10160	$9	9	9	
Francana	500	$9⅜	9½	9½	— ⅛
Fraser A	100	$38	38	38	
Fruehauf	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
G M Res	1250	465	450	460	+ 10
Gaz Metr	102	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Gen Baker	400	$7½	7½	7½	
GMC	969	$74	74	74	— ½
Genstar L	1100	$31⅞	31⅝	31⅞	+ ¼
Gesco Dis	225	330	330	330	— 5
Giant Yk	1100	$15¼	15	15¼	+ ¾
Gibraltar	6150	$5⅜	5⅛	5⅛	— ½
Goldund M	4000	34½	34½	34½	— ½
Goodyear	100	$16½	16½	16½	
Graft G	200	$33	32½	33	+ 1
Granduc	3000	40	36	40	+ 2
Gf Oil Sds	600	$7⅜	7⅜	7⅜	
GL Paper	633	$34	34	34	— ½
GL Pap w	3300	$5⅛	5	5	— ⅛
GN Fin	166	170	170	170	— 4
GN Gas A p	100	$20	20	20	+ ¼
Gt W Life	25	$100	100	100	+ ½
Gt West S	3150	235	225	225	— 10
G Goose A	100	$9	9	9	
Greyhnd C	1700	290	285	290	+ 5
Greyhnd	200	$20⅛	20⅛	20⅛	
Guar Trst	600	$8	8	8	
Guar Tr p	200	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Gulf Can	2875	$29⅞	29¾	29¾	
Gulfstrem	2507	78	76	76	
HCI Hldg	600	$8⅜	8¼	8¼	
HCI Hld w	100	$5¼	5¼	5¼	— ½
H Group A	500	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Hard Crp A	1000	340	340	340	+ 5
Harlequin	4905	$13	12¾	13	
Harris J A	100	$7½	7½	7½	— ¼
Hatleigh	24200	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Hawker A	3575	$8⅜	8⅜	8½	— ⅛
Hayes D A	17572	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Highmont	2150	96	94	96	+ 6
Hollinger A	1900	$44	42½	42½	— 2
Home A	415	$42⅞	42⅜	42¾	+ ⅛
Home B	1100	$39⅜	39⅜	39⅜	+ ⅛
Horne Pit	200	$11¼	10½	10½	— ¼
Hud Bay A	14270	$18¾	18¼	18½	+ ¼
H Bay Co	4285	$23¾	23¼	23¼	— ½
HB Oil Gas	185	$46⅜	46⅜	46⅜	— ⅜
Hu-Pam	8000	22	22	22	
Husky Oil	4305	$41	40⅜	41	+ ¼
Husky B pr	246	$40½	40½	40½	+ ⅜
Hydra Ex	540	50	50	50	— 1
Hy's Ltd	200	295	285	295	+ 10
IAC	52180	$20¼	19⅜	19⅞	— ⅜
ITL Ind	300	400	400	400	
IU Intl	10854	$14⅛	13⅜	14¼	+ ⅛
Imasco A	1113	$35¾	35½	35½	— ½
Imasco 5 p	z20	$36⅛	36⅛	36⅛	
Imp Gen	500	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
Imp Oil A	39385	$21¼	20¼	21⅛	+ ⅛
Imp Oil B	1200	$21	21	21	
INCO A	13858	$18⅞	18⅜	18¾	— ⅛
Inco 7.85	8050	$25	24¾	24⅞	— ⅜
Indal	1600	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Industmin	4100	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Inland Gas	900	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Inter-City	12795	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Inter C A p	200	$18	18	18	
Inter C B p	200	$19¼	19¼	19¼	
Inter C B w	200	490	485	490	
Intrmetco	1300	$9¼	9¼	9¼	
IBM	189	$327	325	327	+ 3
Int Mogul	5800	$6	5¾	6	+ ¼
I Mogul A	100	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Int Pipe A	9470	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Ipsco	750	$17	16¾	16¾	— ¼
Inv Group	100	$13	13	13	+ ½
Inv Grp A	225	$12½	12½	12½	
Iron Bay T	300	$6½	6¼	6¼	
Irwin T A	1900	470	460	470	— 5
Island Tel	150	$14¾	14¾	14¾	
ISO	1000	155	150	150	— 10
Ivaco A	2050	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Ivaco 8.85	100	$50⅞	50⅞	50⅞	— ⅛
Jannock A	1330	$20½	20½	20½	— ¼
Jannock B	z67	$20	20	20	
Jannock 8	800	$15¾	15¼	15⅜	+ ¼
Jannock w	2345	$13½	13¼	13¼	— ¼
Jorex Ltd	10500	46	45	46	
Joutel	26500	7	6	7	+ 1
Kaiser Re	29550	$15	14⅞	15	— ⅛
Kam Kotia	18600	315	290	300	+ 10
Kaps Tran	12800	173	167	167	— 4
Keeprite B	100	$11	11	11	
Kelsey H	300	$23½	23½	23½	
Kerr A A	8560	$14¾	14½	14¾	
Koffler A p	z30	$10¼	10¼	10¼	
Labatt A	2225	$22⅜	22¼	22⅜	+ ¼
Lab Min	z5	$42¼	42¼	42¼	
Lacana	60300	$6¾	6	6¾	— ⅛
Lacana w	8100	470	450	470	
Laidlaw A	250	$14¾	14¾	14¾	
L Ont Cem	1600	405	400	405	
L Shore	2800	385	380	385	+ 20
Lakehead	3000	28	28	28	+ 1
Laurasia	12500	32	30½	30½	+ ½
Lau Fin	1625	$8⅜	8¼	8¼	
Lau F 1.25	z25	$16¼	16¼	16¼	
Lau Fn 140	100	$19	19	19	
Leigh Inst	3450	$7	7	7	— ⅛
Liberian	z30	$9⅞	9⅞	9⅞	
L L Lac	4261	286	280	285	+ 15
Livingsto	200	$26½	26½	26½	
Lob Co A	1300	435	435	435	+ 10
Lob Co B	100	435	435	435	+ 10
Lob Co pr	100	$29¼	29¼	29¼	
Lob Ltd Bp	200	$19¼	19¼	19¼	
Lochiel	18650	320	300	320	+ 15
Loeb M	170	$7¼	7¼	7¼	
Logistec A	834	485	445	445	— 40
Lyfton M	2000	29	29	29	
MICC	3000	$11¼	11	11¼	+ ¼
MICC A	100	$28	28	28	
MICC 8¾	200	$25½	25½	25½	
MTS Inter	500	23	23	23	— 1
Maclarn A	150	$42¼	42¼	42¼	
Maclan H A	400	$16¾	16¾	16¾	+ ½
MB Ltd	29698	$22⅜	21⅞	22	— ¼
Madeline	2100	49	48½	48½	+ 1½
Madsen	200	107	107	107	
Magna Int	140	$28¾	28¾	28¾	
Magna A	1100	$31¼	30⅜	31¼	+ ¾
Magnason	1100	255	250	250	— 10
Magnetcs	33090	218	211	215	
Man Bar	14500	115	112	115	+ 5
M L f Gard	z50	$27¾	27¾	27¾	
Maritime	1050	$23¾	23⅝	23⅝	
Mar T 860	297	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Mar T 940	1215	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Markboro	z25	$23	23	23	
Markel F	1474	$53¼	51½	53¼	+ ¼
Mass Fer	5322	$11⅞	11¾	11¾	
Mas F A	2470	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
Mas F B	1600	$19⅞	19¾	19⅞	
Matgmi A	500	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Mc Adam	1000	31	31	31	— 1
McGraw H	700	$8¼	8¼	8¼	
Mc Intyre	3050	$28	25¼	26	— 1¾
McLaghln	950	$8¼	8¼	8¼	— ¼
McLghl 9 p	400	$23½	23¼	23¼	— ¼
McLghl w	100	350	350	350	— 20
Melcor	1000	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Mentor	2000	275	270	275	+ 5
Mercantil	36005	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Merland E	38970	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅜
Met Stors p	z25	$15½	15½	15½	
Minri Res	1100	158	155	155	
Moffat A	300	$9	9	9	
Molson A	328	$19⅞	19⅞	19⅞	— ¼
Mon Life	1300	$56	56	56	
Monenco A	820	$13¼	13¼	13¼	
Mtl Trust	700	$19	18¾	19	+ ¾
Moore	10220	$36⅜	36⅛	36⅜	— ⅛
Mt Wright	2000	18½	18½	18½	— ½
Multi Acc	4065	$5⅛	495	5	— ⅛
MSL p	400	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
Murphy	3600	$13½	13¼	13¼	— ¼
NBU Mine	900	95	95	95	
Nachrs I	13800	62	61	61	
Nat Pete	7200	70	68	70	
Nat Sea A	100	$40	40	40	— 2½
Nat Trust	1133	$17	16¾	16¾	— ¼
Nemco	31100	299	295	297	+ 5
Neomar	1014	151	151	151	— 3
NB Tel	431	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
N Goldvue	4125	9	9	9	
N Kelore	9500	17	16	17	
N Senator	1000	11½	11½	11½	+ ½
N York Oil	1000	238	235	238	
Nfld LP A	300	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Nfld Tel	2175	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Nfld Te 975	215	$22½	22½	22½	
Nick Rim	20625	29½	28	29	+ 1½
Noble M	500	86	86	86	— 9
Nor Acme	15000	12	10	12	+ 3
Noranda A	27793	$34⅛	33½	34⅛	+ ⅜
Norbaska	17440	49	47	48	
Norcen	54541	$17⅛	16⅜	17	+ ¾
Norcn 150	920	$26½	26	26½	+ ½

ManuLife affirme être "à l'abri" dans ses placements au Québec

La compagnie Manufacturers Life de Toronto maintient que ses placements au Québec dépasse la valeur de ses obligations financières envers ses assurés au Québec.

Dans une lettre adressée hier au DEVOIR, le vice-président, placements de ManuLife, M. T.A. Di Giacomo précise que l'actif de la compagnie au Québec s'établit à $273 millions en utilisant la méthode de calcul de l'Association canadienne des assureurs-vie (ACAV) soit un surplus de $8.4 millions par rapport au passif envers les assurés québécois.

Ces commentaires contredisent une analyse faite par LE DEVOIR (27 juillet 1978) à partir des placements à revenus fixes de la compagnie tel que décrit dans sa revue annuelle: "Invested Assets".

Voici l'essentiel de la lettre de M. Di Giacomi:

"Selon la formule ACAV, à la fin de 1977 l'actif de ManuVie investi dans la province de Québec s'élevait à $273.4 millions par rapport au passif de $265 millions, soit un surplus de $8.4 millions, de l'actif sur le passif.

Je reconnais pleinement que la formule ACAV est une mesure quelque peu arbitraire, mais à ce jour personne n'a pu en offrir de meilleure. C'est celle utilisée par tous les assureurs et les législateurs.

"En conséquence, je ne puis déduire que vous n'êtes pas d'accord sur notre méthode de satisfaire les exigences de cette formule — à savoir que nous avons commis une monstrueuse erreur ou une fausse déclaration de fait en révélant notre actif réparti. Si telle est votre thèse, nous nous empresserons de vous fournir le calcul circonstacié de la répartition de notre actif. Cependant, je vous assure que tel calcul saurait démontrer précisément que les engagements de la Manu Vie envers ses assurés québécois sont en fait plus que "couverts" par ses placements dans cette province".

"Ceci étant posé, je serais un des premiers à admettre que la formule ACAV peut fournir un guide approximatif de la répartition des placements d'une entreprise à travers le Canada. Je ne consentirais pas toutefois à affirmer que cette formule ou toute autre du genre devrait servir à dicter la répartition des placements d'une entreprise dans des limites provinciales ou autres".

"Si les placements des compagnies d'assurance-vie revêtaient le mandat que vous semblez leur prêter, le rouage des placements du pays en subirait de graves restrictions. Les fonds de placement de l'assurance-vie ont tendance à suivre les meilleurs possibilités de placement. Il en est ainsi du fait que chaque société ou compagnie a un devoir primordial envers tous ses détenteurs ou titulaires de police — peu importe leur domicile — afin d'obtenir le revenant-bon le plus élevé possible de ses placements de concert avec la prudence".

"Quand les restrictions viennent entraver le libre cours des fonds de placement provenant des institutions, l'on voit apparaître inévitablement des distorsions économiques. Si les institutions au Canada devaient forcément réinvestir leurs fonds dans les secteurs où ils prirent d'abord naissance, il ne resterait que peu d'espoir pour les secteurs du pays qui regorgent de ressources mais qui sont désertiques démographiquement".

"De là, par exemple, il faudrait conclure qu'il ne pourrait y avoir aucun placement libre dans l'exploitation des ressources du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Cela présupposerait que les besoins massifs de capitaux du pétrole et du gaz des régions nordiques ne pourraient être comblés que par des fonds uniquement fournis dans les limites de tels secteurs locaux. Pourtant, l'exploitation de ces ressources bénéficiera sans contredit à tous les Canadiens".

"Comme je l'ai dit plus haut, l'actif de la ManuVie excède son passif au Québec — c'est-à-dire, nous sommes "à l'abri" en cette province. Il arrive cependant qu'en Ontario nous ne sommes pas couramment à l'abri: nos placements dans notre propre province sont inférieurs à nos engagements. C'est tout simplement parce que l'Ontario possède une économie industrielle qui offre plus de maturité et qui de façon courante n'offre pas autant de possibilités de nouveaux placements que l'économie constamment grandissante de l'Alberta ou de la Colombie canadienne, où nous sommes vraiment plus qu'à l'abri".

"La situation relative de toute province, dans l'optique d'une composante de placement du portefeuille de compagnie d'assurance-vie, monte et baisse de cette manière afin de nous permettre de visionner le marché national des capitaux et les exigences relatives aux placements."

"L'argumentation voulant que l'on déduise si oui ou non une compagnie d'assurance doit faire correspondre géographiquement ses placements avec ses entrées de primes — et, conséquemment, conclure si elle est une bonne ou mauvaise citoyenne — est vraiment inopportune. Il n'y a présentement aucune pénurie de capitaux; néanmoins, il semble qu'il y ait un manque d'exploitation là où les capitaux sont nécessaires."

"Le secteur de l'énergie constitue un principal endroit où des placements considérables sont nécessaires. Il n'existe pas de pénurie de capitaux si les exploitations sont bien conçues. A titre d'exemple, les compagnies d'assurance-vie ont placé plus d'un milliard de dollars dans le projet de la baie James en 1976."

"Une large part du développement des ressources et des industries québécoises est attribuable à ce procédé, soit en empruntant des sommes très considérables à l'extérieur de la province, et il est probable que ce besoin continuera. Si le Québec devait imposer des restrictions sur le libre cours des épargnes provenant de l'intérieur de la province, l'on verrait surgir le grand danger que les prêteurs de l'extérieur du Québec ne trouvent plus la province attirante."

"En guise de conclusion, je maintiens que le rendement des placement de la ManuVie au Québec, ainsi que l'ACAV l'a calibré par sa formule, se compare le plus favorablement avec celui des autres compagnies d'assurance-vie — y compris celles qui résident au Québec."

P.S. Notre étude sur les placements à revenus fixes de ManuLife montrait clairement le sous-investissement de cette compagnie au Québec. En ce qui concerne les actions et titres à revenus variables ($151.6 millions), nous voyons difficilement comment ce dernier montant peut être atteint en tenant compte du portefeuille de la compagnie au 31 décembre dernier.

Depuis la publication de notre article, une étude détaillée du ministère des Institutions financières du Québec aurait confirmé notre hypothèse. En 1976, les fonds constitués de ManuLife au Québec s'élèveraient à $280 millions alors que ses fonds placés n'étaient que de $244.2 millions pour un ratio de 87.2%. (Il est dommage que ce document ne soit pas rendu public.)

Il est très important de préciser cependant que ce dernier ratio est fort raisonnable si on le compare avec celui de la Sun Life (58.2%) ou encore de la Standard Life (69.9%) dont ManuLife vient de prendre le contrôle.

Au taux de 87.2%, ManuLife dépasse tout de même la moyenne des compagnies "nationales" qui affichent un maigre 79.1% en ce qui concerne le rapport placements/obligations au Québec.

M.N.

Actif de ManuLife au 31 décembre 1977

ACTIF *(en millions $)*	Total de la compagnie	Canada	**Québec**
Titres, valeurs et numéraire	1,896.7	785.0	**151.6**
Hypothèques	826.1	517.9	**54.5**
Valeurs immobilières	397.0	263.6	**10.8**
Avances sur polices ("prêts")	229.0	64.4	**9.2**
Fonds séparés ("caisses")	323.5	321.5	**43.0**
Autres genres	81.6	31.2	**4.3**
TOTAL	3,753.9	1,983.6	**273.4**

Un nouvel espoir pour le Nord-Ouest

Orchan double ses réserves à Matagami

par Michel Nadeau

Les actions de la compagnie Orchan Mines ont fait un bond de 40 cents hier à la Bourse pour atteindre leur sommet de l'année à $3.80. Cette entreprise minière installée à Matagami est une filiale à 56% du groupe Noranda.

L'agitation autour du titre au cours des dernières semaines et la montée d'hier s'expliquent par la publication d'un rapport par la compagnie indiquant que de récents forages ont permis de doubler le volume des réserves.

Les travaux de la zone A révèlent l'existence de 1,300,000 tonnes de minerai avec les teneurs suivantes: zinc (5.6%), cuivre (2.6%), argent (1.1 once par tonne) et or (0.015 once par tonne).

Les études montrent que le gisement s'étend non seulement vers l'est mais aussi en profondeur.

Ces résultats ont ravivé l'espoir des dirigeants de la compagnie qui ont dû réduire la production à plusieurs reprises durant les derniers mois en raison de l'affaissement du prix du zinc sur les marchés internationaux.

La compagnie a affiché de maigres profits de $236,000 au premier semestre. En vue d'activer le développement de la zone A, le gouvernement du Québec par l'entremise du ministère des Richesses naturelles a apporté une aide financière à Orchan, il y a quelques mois.

On prévoit que les expéditions de concentré de zinc diminueront pour la fin de l'année alors qu'on anticipe une hausse du côté du cuivre où la reprise montre plus de vigueur.

Toutefois c'est avec un brin de tristesse que les producteurs de cuivre québécois (qui comptent pour la moitié des exportations de ce métal aux USA) ont appris hier que la Commission américaine du Commerce international a recommandé l'imposition d'un contingentement de 300,000 tonnes par an sur les importations de cuivre aux Etats-Unis.

La commission, qui avait estimé la semaine dernière que ces importations nuisaient aux producteurs américains de métal rouge, a proposé que ce contingentement reste en vigueur pendant cinq ans. Elle va transmettre sa recommandation au président Jimmy Carter qui aura 60 jours pour l'approuver, le rejeter ou la modifier.

Depuis son arrivée à la Maison Blanche, M. Carter a rejeté la plupart des recommandations protectionnistes formulées par la Commission.

La compagnie Texasgulf a annoncé hier une hausse de deux cents du prix du cuivre aux Etats-Unis et de trois cents, au Canada.

La filiale de la Corporation de développement du Canada (CDC) a indiqué que son prix pour les cathodes sera de 76 cents au Canada et de 67 cents aux USA.

Par ailleurs, la compagnie a indiqué également qu'elle avait adopté une nouvelle méthode pour fixer les prix. Pour un mois donné, le prix sera celui qui était en vigueur à la date où la commande a été déposée durant le mois précédent.

Réactions opposées à la décision du CRTC de hausser les tarifs de Bell

OTTAWA (PC) — La décision du CRTC accordant à Bell Canada ses plus fortes augmentations de tarifs jamais demandées est verbeuse et désappointantes a commenté jeudi un porte-parole du groupe Action Bell Canada.

"Il y a un tas de belles excuses là-dedans", estime Ken Rubin, coordonnateur du groupe de pression qui surveille les activités de la compagnie Bell.

M. Rubin est d'avis que le CCRTC a manqué à la fois de flexibilité et de rigueur dans sa réglementation à l'endroit de Bell. "Nous ne croyons tout simplement pas que le CCRTC fait un bon travail", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que Action Bell aimerait voir le Parlement accomplir un véritable travail de réglementation sur le monopole du téléphone qui dessert principalement le Québec et l'Ontario.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a qualifié de "scandaleusement anti-sociale" la décision du CRTC de permettre à Bell Canada d'augmenter ses revenus de 243 millions au cours de l'an prochain.

"C'est la septième augmentation consentie à Bell Canada en autant d'année. Au cours des six premiers mois de 1978, les recettes de Bell Canada ont connu une hausse de 28% et ses profits ont été de 120 millions. Malgré cette situation plus que confortable, le CRTC a décidé d'autoriser de nouvelles hausses de tarifs. C'est aberrant de voir un organisme, dont le but devrait être de protéger les intérêts du public, se mettre ainsi au service des profits déjà exagérés d'une compagnie privée", a déclaré le président de la FTQ.

L'Association des consommateurs du Canada a accueilli favorablement la décision du CCRTC.

M. Greg Kane, conseiller général de l'association, a déclaré que l'organisme fédéral étudie les demandes d'augmentation de Bell avec de plus en plus d'attention et qu'il s'améliore de décision en décision.

"Le document contient un examen approfondi d'un grand nombre de questions", a-t-il commenté.

M. Kane, qui a conseillé l'association au cours des deux dernières audiences publiques concernant les demandes d'augmentations de Bell, ira travailler pour le CCRTC le mois prochain.

Pour sa part, l'Association des Consommateurs du Canada, division Québec (ACCQ), ne peut que se réjouir de la décision du CRTC de n'accorder que 5% d'augmentation de hausse de tarifs des services téléphoniques de base au niveau résidentiel. L'ACCQ, on s'en souviendra, était le seul intervenant québécois actif durant l'audience centrale qui s'est déroulée à Ottawa, en mai et juin derniers.

Dans son intervention, l'ACCQ s'opposait fermement à la demande abusive de Bell Canada, qui se serait soldée par un accroissement de 20% des tarifs résidentiels, apportant à Bell, pour l'année 1979, 400 millions et exigeait une redéfinition des règles du jeu, contestant ainsi le mécanisme de réglementation lui-même, le CRTC.

Sur cette deuxième partie de son action, l'ACCQ reste un peu sur sa faim.

L'économie du Japon

Vaste plan de réorganisation

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais recommande dans un "Livre Blanc" la réorganisation de l'économie du pays en faveur d'une nouvelle structure, qui fera davantage appel à l'importation de produits manufacturés ou semi-manufacturés.

Le "Livre Blanc" remarque que jusqu'à présent la structure industrielle du Japon est divisée en deux secteurs, l'un à haute productivité orienté vers l'exportation, l'autre à faible productivité et isolé de l'extérieur. Il attribue l'énorme excédent de la balance nippone des paiements à cette structure.

Les importations japonaises de produits manufacturés ne représentent qu'environ 22,5% du total des importations en 1976, (contre 44% aux Etats-Unis et 42% en Allemagne), proportion qui vaut au Japon de vives critiques de la part de ses partenaires commerciaux.

Le document, intitulé "L'économie japonaise entrée dans une période de changements de structure", estime qu'une telle organisation a atteint ses limites, et ajoute que le Japon doit modifier son système de production intégrée en respectant une plus grande division internationale du travail.

Le Livre Blanc recommande également un accroissement des investissements dans la recherche technologique. Il fixe ainsi deux objectifs à l'économie nationale: à l'intérieur, l'amélioration des conditions de vie, et à l'extérieur l'équilibre de la balance des paiements.

L'or: $211

LONDRES (AFP) — L'or a établi un nouveau record de hausse au fixing d'hier après-midi à Londres, à $211.15 l'once, soit environ $3.5 de plus qu'à la clôture de la veille.

La séance a duré 35 minutes au lieu des cinq à dix habituelles. Au fixing de la matinée, il s'était inscrit inscrit à $209.85.

Le dollar américain a accentué sa chute sur les marchés des changes, tombant à ses niveaux historiques les plus bas par rapport aux monnaies suisse, ouest-allemande et néerlandaise.

Il est tombé également à son niveau le plus bas par rapport au franc français depuis trois ans, et depuis deux ans par rapport à la lire italienne.

A Zurich, le dollar était côté à l'ouverture 1,6690 franc suisse et à monté à 1,6630.

A Paris, le dollar valait 4,2835 francs.

Rubin Bros investira dans le textile à Victoriaville

La compagnie Rubin Bros. qui emploie 700 personnes à Victoriaville s'apprête à effectuer un important investissement dans la modernisation de son usine de la ville des Bois-Francs.

Contrôlée par deux hommes d'affaires montréalais, MM. Robert Rubin et K.E. Philip, la compagnie agrandirait ses installations pour faire place à de l'équipement ultra-moderne destiné à la confection de vêtements pour hommes.

M. Philip n'a pas voulu préciser hier le montant total investi ("Ce sera plus qu'un million de dollars") ni le nombre d'emplois qui seraient éventuellement créés.

Il a été impossible de rejoindre le président du syndicat de la compagnie qui est présentement en négociation en vue du renouvellement du contrat de travail, afin de connaître sa réaction à cette nouvelle.

Ce programme accroîtra le chiffre d'affaires de Rubin Bros de plusieurs millions de dollars, a également ajouté M. Philip.

Etablie à Victoriaville depuis 1924 où elle est le plus gros employeur, Rubin Bros était jusqu'à tout récemment contrôlée à 40% par un groupe japonais C. Itoh & Co, associé au puissant holding Nippon Light Metal. Toutefois, ces investisseurs se sont retirés récemment et la compagnie appartient maintenant à des intérêts d'ici.

Rubin Bros. effectue à Victoriaville la totalité de sa fabrication qu'elle écoule dans tous les coins du Canada et aux Etats-Unis sous les marques Rubin International Fashions et Savile Row.

M. Philip a signalé que son entreprise vend jusqu'à 40 pour cent de sa production aux Etats-Unis où elle est solidement implantée auprès des détaillants de confection de choix pour hommes.

Il rappelle avec insistance que son programme de restructuration et de modernisation fort complexe sera appliqué progressivement. C'est ce qui permettra en définitive d'assurer à la compagnie une gestion conforme aux principes les plus progressifs et une usine exploitant les plus récents progrès technologiques.

M. Philip a ajouté que l'entreprise a tenu tout récemment ses séminaires de ventes avec ses représentants du Canada et des Etats-Unis respectivement à Montréal et à New York et que ses gammes de nouveautés pour le printemps 1979 sont déjà lancées sur le marché. Il se dit très satisfait des commandes reçues à ce jour.

Rexfor s'apprête à vendre Samoco

QUEBEC (PC) — Des négociations sont en cours entre Rexfor et certains acheteurs potentiels en vue de la vente de l'usine de sciage Samoco, de Sacré-Coeur, au Saguenay.

La nouvelle a été confirmée par le vice-président de la société d'Etat, M. Maurice Moore.

La vente de l'usine a été autorisée le 19 juillet dernier par le conseil des ministres, qui a en outre mis à la disposition de Rexfor des fonds supplémentairres de $1.2 million, incluant $500,000 pour la dette à long terme, de façon à permettre à l'entreprise de fonctionner jusqu'a sa vente.

Depuis l'ouverture de l'usine de sciage, en 1975, Rexfor y a injecté des sommes totalisant $13.5 millions sous forme de participation au capital-actions et surtout sous forme de prêts à long terme pour remettre régulièrement à flot cette entreprise qui n'a jamais fait ses frais.

De cette somme, $4.6 millions avaient servi à sauver Samoco de la faillite en février 1976. A ce moment, la société d'Etat qui relève du ministère des Terres et Forêts en était devenue le propriétaire unique.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

NOUVEAU PROGRAMME
BACCALAURÉAT EN GESTION ET EN INTERVENTION TOURISTIQUES

L'Université du Québec à Montréal est heureuse de présenter à la population du Québec un programme original et unique en Amérique du Nord: le Baccalauréat en Gestion et Intervention touristique.

Objectifs
Donner aux candidats admissibles, la possibilité de parfaire leur culture et d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques indispensables aux agents d'intervention en tourisme.

Normes d'admission
- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
- *Adultes:* posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux (22) ans.

Programme
Le programme comprend 30 cours de trois crédits et accepte des étudiants à temps complet ou à temps partiel.

Demande d'admission
Par écrit, par téléphone ou en personne avant le 15 août 1978 pour la session débutant en septembre 1978.

Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue de Bleury, local 2930
C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Renseignements
Pour de plus amples informations, s'adresser au secrétariat du vice-décanat, à 282-6959.

Université du Québec à Montréal

De l'or au saut à la perche et au lancer du disque

Brill doit se contenter de l'argent

EDMONTON (CP) — L'équipe canadienne d'athlétisme a connu une bonne soirée hier aux Jeux du Commonwealth, ses membres ayant récolté sept médailles, deux d'or, deux d'argent et trois de bronze.

Les trois premières médailles de la soirée ont cependant été remportées par l'équipe anglaise, qui a réalisé un triplé au 100 mètres haies féminin.

Lorna Boothe, grâce à un temps de 12.98, a remporté la médaille d'or de cette épreuve, alors que ses compatriotes Sharon Stong, qui a réalisé une prestation de 13.08 secondes, et Sharon Colyear, en vertu d'un temps de 13.17 secondes, ont mérité l'argent et le bronze respectivement.

Sharon Lane, de London, et Diane Jones-Konihowski, d'Edmonton, ont pour leur part pris les sixième et septième positions, la première en 13.88 secondes, et la deuxième en 14.11 secondes.

A noter que le temps de la gagnante, Lorna Boothe, brise le record des Jeux du Commonwealth de 13.2 secondes, établi il y a huit ans par l'Australienne Pamela Kilborn, mais que cette marque n'a pas été homologuée à cause du vent trop fort.

Le Torontois Borys Chambul, grâce à un jet de 59.70 mètres, a ensuite donné une quatrième médaille d'or au Canada en athlétisme, depuis le début des Jeux, au lancer du disque cette fois. Cooper Bradley, des Bahamas, a gagné la médaille d'argent grâce à un tir de 57.30 mètres, et Robert Gray, de Toronto, a mérité le bronze en vertu d'un lancer de 55.48 mètres.

Un autre Torontois, Bruce Simpson, a remporté une médaille d'or, en vertu d'un bond de 5.10 mètres au saut à la perche. Le détenteur du record du Commonwealth, l'Australien Donald Baird, a également sauté 5.10 mètres, mais à son deuxième essai, ce qui lui a valu la médaille d'argent. Le bronze est allé à Brian Hooper, d'Angleterre, qui a sauté cinq mètres.

Harold Hoer, de Vancouver, et Glenn Colivas, de Pointe-Claire, ont terminé cinquième et sixième respectivement, tous deux à la suite du bonds de 4.80 mètres.

Au saut en hauteur féminin, par ailleurs, l'Australienne Katrina Gibbs a causé une surprise en battant la championne du Commonwealth, Debbie Brill, de Aldergrove, en Colombie-Britannique. Gibbs l'a emporté grâce à un saut de 1.93 mètre, un record du Commonwealth. En plus de briser le record du Commonwealth de 1.91 mètre, elle a aussi effacé la marque des Jeux de 1.84 mètre qui détenait l'Anglaise Barbara Lawton depuis 1974.

Brill a gagné la médaille d'argent grâce à un bond de 1.90 mètre, tandis que Julie White, de Brampton, en Ontario, a enlevé le bronze en vertu d'un saut de 1.83 mètre. La Torontoise Maggie Woods a terminé sixième grâce à sa prestation de 1.78 mètre.

Au marathon, la victoire est allée au Tanzani en Gidemas Shahanga, qui a donné à son pays sa première médaille d'or des Jeux du Commonwealth grâce à un temps de 2:15.39,74. Le marathon est une épreuve épuisante de 26 milles, 385 verges.

Le Tanzanien de 20 ans est resté près des meneurs durant la majorité de la course à travers les rues d'Edmonton, avant de dépasser le vétéran Jerome Drayton, de Toronto, quelques instants seulement avant la rentrée des coureurs au Stade du Commonwealth, où étaient massés 40,000 spectateurs.

Shahanga a ensuite accéléré son allure, pour terminer l'épreuve avec un sprint. Drayton est entré dans le stade à environ 200 mètres derrière le vainqueur, et il a gagné l'argent, alors que Paul Bannon, de Mississauga, à son deuxième marathon à vie seulement, a mérité le bronze à l'étonnement de plusieurs.

D'autre part, Daley Thompson, médaillé d'or du décathlon des Jeux du Commonwealth, s'est vu proposer, hier, par une firme privée une bourse de $6,000 pour lui permettre de s'entraîner en Grande-Bretagne jusqu'aux Jeux olympiques de Moscou, en 1980.

La dernière finale de la soirée en athlétisme a par ailleurs vu l'Anglaise Susan Reeve enlever les honneurs du saut en longueur féminin grâce à un bond de 6.59 mètres, un centième de plus seulement que la lauréate de la médaille d'argent, Marcia Griffith, de la Guyane. L'Australienne Erica Hooker a enlevé le bronze, en vertu d'une prestation de 6.52 mètres.

Jill Ross, de London, à 6.07 mètres, et Dainne Jones-Konihowski, avec un bond de 6.05 mètres, n'ont pu se qualifier pour les trois derniers sauts.

D'autre part, après sa victoire au saut à la perche, le Canadien Simpson a fait remarquer que l'emplacement du sautoir avait laissé à désirer et que tous les athlètes l'avaient redouté.

"C'est bien simple, quand on se dirige à toute vitesse vers le sautoir avec la perche en mains, c'est notre vie qui est en danger. On avait tout d'abord le soleil dans les yeux et on ne voyait pas très bien. Les trois derniers pas sont d'une importance capitale pour un sauteur et à nos trois derniers pas, one ne voyait même pas l'endroit où poser la perche, cette partie du sautoir ayant été à l'ombre", a dit Simpson.

"Si vous voulez savoir pourquoi les résultats n'ont pas été meilleurs aujourd'hui (hier), c'est bien simple. La position du sautoir était impossible", a-t-il ajouté. Autant Don Bairn que Brian Hopper ou moi sommes capables de franchir 5.50 mètres.

Quoiqu'il en soit, Simpson a permis au Canada de remporter sa cinquième médaille d'or en athlétisme au cours des Jeux d'Edmonton. Seuls l'Angleterre, avec huit, et l'Australie, avec sept, ont gagné plus de médailles d'or que le Canada en athlétisme. En tout, les Canadiens ont enlevé jusqu'ici 18 médailles en athlétisme, contre 26 pour l'Angleterre, et 21 pour l'Australie.



La Canadienne Debbie Brill, qui était favorite pour gagner l'épreuve du saut en hauteur féminin, a dû se satisfaire d'une médaille d'argent, derrière l'Australienne Katrina Gibbs. (Laserphoto CP)

Médaille d'argent



Les Canadiennes Claire Backhouse, de Vancouver et Jane Youngberg, de Surrey, ont gagné l'argent en badminton double hier. (Photolaser CP)

EDMONTON (CP) — A défaut d'une médaille d'or, les Canadiens se sont contentés de l'argent et du bronze, au Badminton, alors qu'ont été disputés, hier, ces derniers matchs de finale.

En doubles dames, le Canada a remporté une médaille d'argent lorsque le duo Jane Youngberg-Claire Backhouse, de Colombie Britannique, n'a pu gagner son match de finale contre Nora Perry et Anne Statt, d'Angleterre. Les Comadiennes se sont inclinées en trois manches, 10-15, 15-5 et 15-12 non sans avoir livré à leurs adversaires un match enlevant. L'Inde a récolté la médaille de bronze.

Mlles Youngberg et Backhouse avait accédé à la finale du double dames en défaisant les Anglaises Barbara Sutton et Jane Webster, 15-7 et 15-6 jeudi, après avoir eu raison des Irlandaises du Nord Barbara Beckett et Dorothy Cunningham 17-14 et 15-10 en quart de finale, la veille.

Les Canadiennes s'étaient déjà mesurées aux médaillées d'or à deux reprises, cette année, les battant aux Championnats britanniques avant de perdre un peu plus tôt cette semaine lors des compétitions par équipes.

En simples dames, l'excellente Wendy Clarkson s'est bien ressaisie après avoir perdu, la veille, pour remporter hier la médaille de bronze en défaisant Janes Webster, d'Angleterre, 11-4 et 11-3. Mlle Clarkson, visiblement fatiguée en raison du grand nombre de matchs auxquels elles a participé, a pourtant joué de brillante façon, faisant preuve d'une agilité étonnante malgré la fatigue. Il s'agit de la meilleure performance par une Canadienne depuis que Sharon Whittaker, de Toronto, avait remporté une médaille d'argent, en simple, lors des Jeux de 1966.

Les Malaisienne Katherine Teh, qui avait battu Mlle Clarkson, en demi-finale 11-7, 9-12 et 11-9, a récolté l'or en vertu d'une victoire facile contre sa compatriote Sylvia Ng, 11-5 et 11-3.

Chez les hommes, en doubles, les Anglais Ray Stevens et Michael Tredget ont défait les Malaisiens Foot Moo et T. B. Ong 15-10 et 15-5, en match de finale. La Malaisie s'est donc contentée de l'argent, pendant que la Nouvelle-Zélande défaisait un autre duo britannique pour la médaille de bronze.

En simples, l'Indien Padukone Prakash a eu raison de l'Anglais Derek Talbot, 15-9 et 15-8, en finale, hier, tandis qu'un autre anglais Ray Stevens a vengé la défaite de son compatriote en défaisant Swee Saw, de Malaisie, pour la médaille de bronze.

Enfin, en double mixte, Michael Tredgett et Nora Perry, d'Angleterre, ont eu le meilleur sur Bill Gilliband et Joanna Flockhart, d'Ecosse, pour donner à leur pays une autre médaille d'or. L'Angleterre a aussi gagné le bronze.

et de bronze au badminton

Le Canada obtient huit médailles

Roger Fortin récolte l'or en boxe

EDMONTON (CP) — Les boxeurs Canadiens ont remporté deux médailles d'or et une d'argent en trois finales, hier, pour porter à huit le nombre de médailles gagnées dans cette discipline. Le Canada s'était assuré de cinq médailles de bronze, jeudi.

Roger Fortin, de Montréal, a valu une deuxième médaille d'or au Canada, hier l'emportant par K.O. technique contre l'Anglais Ronald Smith, dès le premier round, chez les mi-lourds. Smith a été victime d'une coupure au-dessus de l'oeil droit.

Un peu plus tôt, Kelley Perlette, de Spruce Groove, avait mérité la première médaille d'or du Canada en défaisant par décision partagée des juges son rival Abdulahaman Athuman, du Kenya, chez les mi-moyens.

Perlette, 18 ans, l'a emporté aux points dans un combat au cours duquel la longueur supérieure des bras de son adversaire n'a pas empêché le Canadien de multiplier les attaque.

La victoire du pugiliste de l'Alberta a été chaleureusement accueillie par quelque 6,000 amateurs de boxe. Il s'agit de la première victoire d'un boxeur canadien, chez les mi-moyens depuis que Darold Kann, de Prince George, a récolté l'or lors des Jeux de Perth, en 1962.

Un premier Canadien, Ian Clyde, avait précédemment tenté sans succès de gagner son combat, chez les poids mouches. Clyde a dû se contenter de la médaille d'argent à la suite de son revers sans équivoque contre le Kenyen Michael Irungu. Les juges avaient d'abord concédé la victoire à Clyde, aux huées de la foule, avant que l'un d'eux ne se ravise et corrige sa carte de pointage. Irungu a finalement gagné trois juges à deux...

Clyde avait pourtant bien commencé le combat, distribuant plusieurs bons coups à son rival. Mais Irungu, qui n'a que 18 ans, a pris le dessus au deuxième round pour asséner de solides coups à Clyde qui a alors été terrassé à deux reprises...

On a également annoncé, hier, que le jeune Roddy McDonald, disqualifié pour avoir donné un coup de poing à un rival encore agenouillé, en demi-finale, a obtenu la médaille de bronze de sa catégorie. On avait laissé savoir, en début de soirée, que le Canadien perdait sa médaille à la suite de sa conduite peu sportive, même s'il avait mis son rival K.O.

La décision a été renversée à la demande de la délégation canadienne. Cependant, le gagnant du combat par disqualification, l'Anglais Delroy Parker, n'a pu livrer son duel contre en finale, puisqu'un réglement de l'Association internationale de boxe amateur interdit à un athlète de remonter dans l'arène avant 30 jours lorsque battu par K.O. L'Australien Philip McElwane a donc gagné la médaille d'or par défaut...

Dans les autres combats, le Kenyen Stephen Muchoki a défait Francis Musankabala, de Zambie, pour remporter les honneurs chez les poids mouches juniors.

L'Irlandais Finbar McGuigan a pour sa part défait Tomat Sogulik, chez les mi-moyens légers, tandis que Azume Nelson, du Ghana a gagné contre John Sichula, de Zambie, chez les poids plumes.

Chez les poids légers, Gerard Macill, de l'Irlande du Nord, a eu raison de Patrick Waweru, du Kenya, par décision. Chez les poids lourds, l'Anglais Joseph Awawe a remporté la seule médaille d'or de son pays, en ayant le meilleur sur Adasah Mensam, du Ghana.

Razzia sur l'or en lutte

EDMONTON (CP) — Les Canadiens ont royalement dominé les compétitions de lutte qui ont pris fin hier, remportant six médailles d'or en plus de récolter trois médailles d'argent.

Il s'agit de la meilleure performance par des lutteurs canadiens dans l'histoire des Jeux.

Chez les poids lourds, Wyatt Wishart, de Montréal, a facilement remporté son combat de finale lorsque son adversaire, l'Indien Satpal Singh, a été disqualifié pour manque d'agressivité au cours du combat...

Chez les poids plumes, Egon Heiler, de Kitchener, a gagné son combat de finale, n'ayant aucune difficulté à river au tapis les épaules de son rival, l'Anglais Brian Aspen dès le premier round.

Chez les poids moyens, Richard Deschatelets, de Guelf, a récolté la médaille d'or par décision contre un adversaire plus coriace, Walter Koenig, d'Australie.

Il s'agit d'une autre belle récolte pour le Canada qui avait obtenu cinq médailles d'or, une d'argent et deux de bronze lors des Jeux de Christchurch, en 1974. L'Inde avait terminé en seconde position, avec quatre d'or, cinq d'argent et une de bronze.

Egon Beiler, de Kitchener, le seul membre de la délégation canadienne qui était alors de la partie, n'a pu contenir sa joie, hier. "Il fait bon l'emporter en reussisssant à coller les épaules d'un adversaire au plancher, surtout contre un adversaire que je respectais beaucoup, a-t-il dit parlant de son combat contre Brian Aspen, d'Angleterre.

Chez les mi-lourds, Steve Danier, de Thunder Bay, a défait Mick Picos, d'Australie.

Tard en soirée, George Cunowski, de Toronto, a toutefois essuyé un revers contre Askok Kumar, de l'Inde, en finale des poids mouches junior, tandis que Mike Barry, de London, subissait aussi la défaite contre un autre Indien, Satbir Singh, chez les poids coq.

Les deux lutteurs ont reçu une médaille d'argent, tout comme Victor Zilberman, de Montréal, chez les mi-moyens. Rajinder Singh, de l'Inde, a gagné la médaille d'or dans cette catégorie.

Jeudi, le Canada avait ouvert les finales de brillante façon, alors que Ray Takahashi, d'Ottawa, avait récolté l'or chez les poids mouches avant que Robert Gibbons, de Régina, ne l'imite en gagnant son combat contre l'Ecossais Albert Patrick, chez les super-lourds.

Possible consécration de Mario Andretti au Grand Prix d'Autriche

ZELTWEG (AFP) — Le grand prix d'Autriche, 12ème épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule un, sera disputé, demain, à partir de 14 heures locales (13 h GMT), sur 54 tours du circuit de Zeltweg (5 km 942), soit sur 320 km 868.

Une fois encore — comment ne pas faire autrement — les Lotus de l'Américain Mario Andretti et du Suédois Ronnie Peterson partiront grands favoris.

Une nouvelle victoire, ce serait la 6ème de l'année, et Andretti aurait la quasi-certitude de coiffer la couronne mondiale devenant ainsi après Phil Hill (1961), le second pilote américain à devenir champion du monde.

En effet, "Little Mario" totaliserait alors 63 points et serait pratiquement hors de portée de son équipier Peterson (actuellement 36 pts) et de ses deux plus redoutables adversaires, l'Autrichien Niki Lauda et l'Argentin Carlos Reutemann (tous deux 31 pts) à quatre grands prix seulement de la fin du championnat.

Quel que soit le temps ou la piste, les deux voitures noires de Colin Chapman dominent avec une telle insolence qu'on voit mal qui pourrait les battre.

Le pittoresque circuit de l'Osterreichring, bordé de collines boisées est extrêmement rapide puisque l'on y roule à plus de 210 km/h en moyenne. Ce qui pourrait très bien convenir aux Brabham-Alfa-Roméo, les plus puissantes du lot avec leurs 510 cv, de Niki Lauda et de l'Irlandais John Watson. D'autant plus que le champion autrichien sera particulièrement motivé: primo, il sera devant son public, secondo, il n'a jamais gagné à Zeltweg, sa meilleure place étant celle de 2ème l'an dernier, tertio: une victoire pourrait lui permettre de conserver un espoir pour le titre mondial. Quant à Watson, c'est là qu'il a remporté en 1976 son unique grand prix.

Il est vrai que Zeltweg a souvent réservé des surprises. En 1974, après l'élimination successive de tous les favoris, l'Argentin Carlos Reutemann l'emportait. L'année suivante, sous le déluge, la course était arrêtée au 29ème tour et l'Italien Vittorio Brambilla était proclamé vainqueur. En 1976, Ferrari était absent et Watson triomphait devant le Français Jacques Laffite. Enfin, l'an passé, après un départ donné sous la pluie, l'Australien Alan Jones créait la sensation en devançant l'idole locale Niki Lauda. Tout est donc possible à Zeltweg.

Ferrari figure, bien entendu, au rang des challengers sérieux.

Tout comme Lauda, Reutemann mettra tout en oeuvre pour ne pas être définitivement distancé. Le choix des pneumatiques sera primordial pour les bolides rouges de l'Argentin et de son équipier canadien Gilles Villeneuve.

On veut espérer aussi que les nouvelles MacLaren M27 feront enfin leur apparition en compétition. Dans ce cas, le Britannique James Hunt et le Français Patrick Tambay pourraient être très compétitifs.

D'autres hommes s'annoncent également dangereux. L'Australien Alan Jones (Williams) qui fit une très bonne course en Allemagne et se maintint durant de nombreux tours dans le sillage d'Andretti, le Sud-Africain Jody Scheckter (Wolf), qui courra la saison prochaine pour Ferrari, le Français Jacques Laffite (Ligier-Matra), le Brésilien Emerson Fittipaldi vainqueur de l'épreuve en 1972 et dont la Copersucar semble maintenant au point, sans oublier les autres Français Patrick Depailler (Tyrell) et Jean-Pierre Jabouille, le circuit de Zeltweg devant convenir à sa Renault-Turbo, ainsi que l'Italien Riccardo Pwoese sur la nouvelle Arrows.

Un seul mot d'ordre: tous contre les Lotus, qui peuvent réaliser leur 4ème double de la saison. Ces dernières ont d'ailleurs annoncé la couleur, hier, en réalisant les meilleurs temps de la première séance d'essais. Le Suédois Ronnie Peterson a en effet accompli le meilleur temps en couvrant un tour de circuit en 1:37.71, devant son coéquipier américain, Mario Andretti (1:37.76).

Gilles Villeneuve a pris la onzième position, en 1:39.40.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Philadelphie 3, Pittsburgh 1
San Diego 15, Cincinnati 3
Los Angeles 12, San Francisco 2

Hier

Montréal 1, Chicago 0
Philadelphie 15, Pittsburgh 4
Atlanta 1, Houston 0
St-Louis à New York
Cincinnati à San Diego
San Francisco à Los Angeles

Aujourd'hui

Chicago, Krukow (5-0) à Montréal, Rogers (13-7), 19 h 35
Pittsburgh, Kison (3-3) à Philadelphie, Christenson (8-11), 14 h 15
St-Louis, Denny (8-8) à New York, Koosman (3-13), 16 h 05
Atlanta, P. Niekro (14-11) à Houston, Richards (11-10), 20 h 35
San Francisco, Knepper (11-9) à Los Angeles, John (13-8) 22 h 00
Cincinnati, Seaver (11-10) à San Diego, Perry (12-5) 22 h 00

Demain

Pittsburgh à Philadelphie
Chicago à Montréal
St-Louis à New York
San Francisco à Los Angeles
Atlanta à Houston
Cincinnati à San Diego

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	62	50	.554	—
CHICAGO	58	55	.513	4½
MONTRÉAL	55	61	.474	9
PITTSBURGH	51	60	.459	10½
NEW YORK	48	66	.421	15
ST-LOUIS	45	69	.395	18

Section Ouest

SAN FRANCISCO	67	48	.583	—
LOS ANGELES	67	48	.583	—
CINCINNATI	66	48	.579	½
SAN DIEGO	58	57	.504	9
ATLANTA	54	60	.469	12½
HOUSTON	52	61	.460	14

Grimsley donne un gain de 1-0 aux Expos

Les releveurs de l'équipe ont eu droit à une deuxième journée de repos, hier, alors que Ross Grimsley a lancé avec l'excellence qu'on lui connaissait au début de la saison et les Expos de Montréal ont remporté une brillante victoire de 1 à 0 contre les Cubs de Chicago, au Stade olympique.

Tony Perez a fait compter l'unique point de la rencontre, en sixième, grâce à un ballon sacrifice.

Grimsley n'a connu aucun moment de faiblesse, n'allouant que deux coups sûrs en neuf manches, un premier à Manny Trillo, en deuxième, et un autre à Bill Buckner, en septième, après que les Expos lui eurent accordé le seul point dont il avait besoin en manche précédente.

Dave Cash a amorcé la sixième manche en prenant position au premier à la suite d'une erreur du deuxième but Manny Trillo. Il s'est ensuite rendu au troisième sur un double par André Dawson avant de compter grâce au ballon sacrifice de Perez loin au champ centre. Avant la sixième, l'adversaire de Grimsley, Dennis Lamp n'avait concédé que quatre coups sûrs aux Expos, un double à Ellis Valentine, en première, et des simples par Dawson, en quatrième et Warren Cromartie, en cinquième.

Grimsley a eu la frousse en neuvième, alors qu'il a dû recourir à l'aide défensive de Ellis Valentine sur un coup en flèche frappé par Bill Buckner pour mettre fin au match. Il avait précédemment donné son premier but sur balles du match à Dave Kingman, en début de manche.

"Mes changements de vitesse ont bien fonctionné, et c'est peut-être ma meilleure partie de l'année, a-t-il dit après le match".

"Je ne suis pas un lanceur qui obtient beaucoup de blanchissages, mais c'est un exploit qu'il m'est possible de réussir à l'occasion, a-t-il ajouté. Mais je ne suis pas un Steve Rogers..."

Grimsley a remporté hier sa 101e victoire au baseball majeur et son 14e gain cette année, ce qui lui permet d'égaler la marque personnelle qu'il avait établi dans la Ligue Nationale, avec les Reds de Cincinnati, en 1972.

"Nous avions besoin de cette victoire, a-t-il poursuivi, puisque la série de trois matchs que nous avons entrepris contre les Cubs est peut-être la plus importante de l'année si l'on veut remonter la pente."

Il s'agissait du deuxième match de Grimsley en l'espace d'une semaine, puisqu'il avait battu les Cubs, dimanche dernier, à Chicago.

BASEBALL

Ligue Américaine

Jeudi

Toronto 7, Chicago 3
Boston 6, Cleveland 5
New York 9, Milwaukee 0
Baltimore 3, Kansas City 2
Californie 16, Oakland 5

Hier

Texas 8, Cleveland 2
Détroit 7, Chicago 3
Kansas City 9, Toronto 8
Oakland 2, Minnesota 0 (premier match)
Milwaukee à Boston
New York à Baltimore
Californie à Seattle

Aujourd'hui

Milwaukee, Travers (7-6) et Caldwell (14-6) à Boston, Wright (6-2) et Hassler (2-4), 14 h 15 et 20 h 00
Texas, Matlack (9-9) à Cleveland
Clyde (5-6), 14 h 00
Oakland, Renko (6-6) à Minnesota, Perzanowski (1-3), 14 h 15
Kansas City, Splittorff (13-9) à Toronto, Clancy (8-9), 19 h 30
New York, Beattie (2-6) à Baltimore, Flanagan (14-10), 19 h 30
Detroit, Slaton (12-8) à Chicago, Kravec (7-11), 20 h 30
Californie, Knapp (11-6) et Aase (8-7) à Seattle, Colborn (3-8) et Mitchell (5-11), 21 h 05

Demain

Kansas City à Toronto
Oakland à Minnesota, 2
Texas à Cleveland
New York à Baltimore
Milwaukee à Boston
Detroit à Chicago
Californie à Seattle

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	71	41	.634	—
NEW YORK	64	49	.566	7½
MILWAUKEE	61	49	.555	9
DÉTROIT	62	50	.554	9
BALTIMORE	61	52	.540	10½
CLEVELAND	52	60	.464	19
TORONTO	44	70	.386	28

Section Ouest

KANSAS CITY	63	49	.563	—
CALIFORNIE	63	53	.543	2
OAKLAND	61	56	.521	4½
TEXAS	54	57	.486	8½
MINNESOTA	47	65	.420	16
CHICAGO	46	67	.407	17½
SEATTLE	42	73	.365	22½

Franco au jour le jour...

Francisco Franco aimait la chasse et la pêche; il détestait les francs-maçons, toute forme de monarchie libérale, les gauchistes, les communistes et tous ceux qui pouvaient mettre en doute la légitimité de la "Croisade" ou du soulèvement qu'il dirigea contre la République espagnole. Toutes choses de notoriété publique que son cousin, Francisco Franco Salgado-Araujo, chef de la Maison militaire (1954-56) puis secrétaire militaire de Franco jusqu'à la mort du Caudillo tente de présenter sous une forme critique dans un journal! "Mes conversations privées avec Franco" qui fit scandale en Espagne lorsqu'il sortit des presses.

Le cousin cite souvent au texte le Généralissime et cela donne parfois des déclarations surprenantes: "Tu le sais bien, je n'ai jamais été fasciste" (mars 1965); "On s'est toujours, à l'étranger, mêlé des affaires de l'Espagne pour mieux se taire sur celles d'autres pays" (en 1963, après l'exécution de Juan Grimau). Et quand surgit une vague de protestations au pays basque ou en Catalogne, Franco songe à une "contre-propagande", à inviter des "correspondants de presse dénués de sectarisme à parcourir notre pays dans une totale liberté, afin qu'ils puissent dire dans leurs journaux l'entière vérité".

L'auteur du journal juge parfois "soporifique" la presse de son pays; il s'étonne que Franco ait délaissé le train de vie austère de jadis et condamne l'osmose qui croît entre les milieux d'affaires et certains ministres, si ce n'est avec quelques membres de la famille Franco.

Cette Espagne franquiste eût-elle été différente sans les flatteurs et sans les quémandeurs de contrats? Franco Salgado-Araujo fait souvent part à son chef du mécontentement, de rumeurs, d'une opinion qui croit Franco trop mou avec ses ministres. On sent le souci, chez le cousin, de porter un regard sans préjugé sur l'actualité mais il a, lui aussi, la nostalgie de la "Croisade"; il s'imagine que si l'on endoctrinait davantage la jeunesse, on ajouterait aux garanties de voir l'Espagne dans le camp anti-communiste.

Paradoxalement, s'il faut se fier à l'auteur du journal, Franco s'exprime avec une certaine envie quand il parle de l'URSS ou l'opinion publique est "inexistante", et ou les dirigeants adoptent une politique habile qui "m'empêche de dormir et me préoccupe énormément" (en 1957, après avoir affirmé que l'hitlérisme, le communisme, le fascisme et le phalangisme ont en commun "l'ordre, la discipline économique et sociale").

Connaît-on mieux Franco en consultant ce journal que Gallimard a fort à propos raccourci, mais où subsistent de longs développements sur la gaffe politique que fit Don Juan, fils d'Alphonse XIII, en publiant son manifeste antifranquiste, en 1945. A peine.

Il paraîtra courageux que le chroniqueur ait à maintes reprises déploré la "froideur" de Francisco Franco et fustigé ses toquades. Combien de millions de pesetas pouvaient coûter les thons dont était fier le Caudillo? Et ces caravanes officielles que chacun de ses déplacements entraînait, Franco aurait pu en réduire la charge mais n'en fit rien.

Certains passages pourraient se retrouver dans une anthologie sur la démocratie: "L'absence de critique transforme en dictateurs tous ceux qui ont quelque pouvoir" (p. 124); "s'il y avait chez nous plus de liberté de critique, bien des choses pourraient être dites et beaucoup d'abus évités"... "par peur d'une divulgation dans la presse".

Ce livre ne fait pas totalement l'apologie de Franco. Il entend contrer certains écrits de Salvador de Madariaga, ce docte "emporté par la passion", ou de l'historien Hugh Thomas. Dans l'ensemble, seuls les franquistes pourraient s'y complaire.

Les Espagnols, suivant leurs options arrêtées, retrouveront dans cette longue chronique la confirmation de l'étroitesse de vues de leurs dirigeants et de la voracité des démarcheurs, avec une maigre lueur d'espoir rétroactive (p. 138): "Le prestige du Caudillo s'effrite; cela prouve une fois de plus que nous, les Espagnols, nous nous lassons de tout"...

Clément Trudel

Franco au jour le jour, par F.F. Salgado-Oraujo, Coll. Témoins, Gallimard.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 12 août 1978



"Camouflage", l'un des films les mieux accueillis du Festival de la critique.

Le Festival de la critique

Un festival aux prises avec la critique

par

JEAN-PIERRE TADROS

Le 2e Festival international de la critique québécoise a donc eu lieu. En soi, c'était déjà un miracle. Fortement secoué par des dissensions internes et la démission de son président, on avait pensé un moment qu'il ne s'en relèverait pas. Grâce à l'acharnement de certains qui sont allés défendre le dossier d'un festival de la critique auprès des principaux bailleurs de fonds à Québec comme à Ottawa, la deuxième édition du festival se sera lentement mise en place.

Du 2 au 10 août, le théâtre Maisonneuve de la Place des Arts hébergeait ainsi, pour la deuxième année consécutive, le Festival de la critique. Animé par un directeur général énergique, Jean-Pierre Bastien, qui avait cependant été intégré sur le tard à l'équipe du festival, secondé par une équipe fort bien rodée, le Festival allait être lancé avec une efficacité remarquable. Une bonne publicité dans les médias; des communiqués de presse fort bien faits; une documentation volumineuse sur tous les films sélectionnés; un programme de "critiques"... autant d'éléments, pour assurer le succès de cette manifestation. Seulement, le public n'est pas venu, ou, pour être plus précis, en suffisamment petit nombre pour que le malaise s'empare des organisateurs et du public du festival.

En me référant à mon cas personnel, on pourra toujours me reprocher d'avoir jeté de l'huile sur le feu en ayant écrit dans l'édition de mercredi du DEVOIR que "le procès du festival" avait commencé; il ne faudrait cependant pas être dupe et croire que personne ne s'en était aperçu. D'autant plus qu'on n'avait — et le public ne s'est pas gêné pour le faire — qu'à comparer avec le festival de l'année dernière où il y avait eu beaucoup plus de monde au Festival de la critique. L'esprit de la fête avait traversé le festival; alors que cette année, à l'exception de la soirée d'ouverture, il s'est montré étonnamment absent.

Pourquoi? C'est la question qu'auront à se poser les membres du comité organisateur de ce deuxième festival. Question d'autant plus délicate qu'elle implique des critiques qui se retrouvent ainsi confrontés à la réalité quotidienne du cinéma, et celle plus particulière d'un festival.

Le public, de toute évidence, attend en effet autre chose d'un "festival" que ce qu'on lui a proposé cette année. Les organisateurs semblent s'être un peu trop reposé sur le succès inespéré de l'année dernière pour "durcir" leur programmation. (Et loin de moi l'idée de leur en faire grief). Parce que le grand problème du cinéma, au Québec, c'est qu'il nous est impossible de voir tout le secteur du cinéma qui sort des cadres conventionnels de la dramaturgie hollywoodienne. Ce cinéma est impitoyablement occulté et l'on ne peut le voir qu'en fréquentant les festivals internationaux (Cannes, Berlin, etc.), les salles d'art et d'essai à Paris, ou alors les cinémathèques montréalaises. Il y a en effet un cinéma qui nous parvient, presque clandestinement, par le biais de la Cinémathèque québécoise, du Conservatoire d'art cinématographique et du Cinéma parallèle... Un cinéma qu'un nombre restreint d'amateurs vont voir avec assiduité; mais il faut dire les choses telles qu'elles sont: la Cinémathèque québécoise avec ses deux cents places est rarement pleine; le Conservatoire d'art cinématographique souvent peu fréquenté; et au Cinéma parallèle on s'amuse à compter les spectateurs sur les doigts d'une main. Oui, "le cinéma neuf" a du mal à se tailler une place à Montréal, mais ce n'est pas parce qu'il est absent.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille abandonner la partie. Au contraire, il reste important que l'on puisse voir ici la production (souvent imbuvable, mais c'est là une autre histoire) du jeune cinéma français ou suisse, comme il est important que l'on puisse voir les films (très controversés) de Jean-Marie Straub, Chantale Ackerman ou Patricia Moraz. Mais faut-il alors en conclure que ces films doivent constituer la programmation d'un festival? Je pense que ce deuxième festival du film de la critique québécoise vient de nous donner une éloquente réponse; et c'est non et qu'il existe toujours des films pour les cinémathèques.

Un festival, c'est avant tout un événement; et pour qu'il le devienne il faut qu'il puisse s'appuyer sur une réalité cinématographique qui "dise" quelque chose aux gens, aux éventuels spectateurs. Or, la programmation du festival de la critique ne semble pas avoir éveillé beaucoup d'échos au sein de la population montréalaise, à part les réactions très négatives de la... critique. Car ce n'est pas là le moindre des paradoxes de ce festival qu'il n'ait même pas pu recueillir l'approbation de ceux qui étaient (aux yeux de la population) censés l'avoir organisé. Luc Perreault dans La Presse de mercredi, parlant de la sélection des films de ce festival, note en conclusion: "C'est ou bien se payer la tête des cinéphiles montréalais, ou bien n'avoir pas la moindre idée des réalités sociologiques relatives au public québécois". Il est vrai que l'article était coiffé de ce titre fort instructif: "Au Festival de la critique, les copains d'abord!". Or Luc Perreault est le vice-président du conseil d'administration de ce Festival! C'est à y perdre son latin.

Et le public doit se marrer de voir la critique québécoise patauger dans ces inconséquences. Après, on s'étonnera de voir ce même public ne pas prendre au sérieux sa critique de cinéma; et on reprochera aux professionnels du cinéma québécois de ne pas porter plus d'attention à ce que peut dire ou penser la critique. Comment le leur reprocher?

Mais peut-être que les organisateurs auront découvert qu'on ne peut pas jouer impunément sur les mots. Parce que la manifestation qui vient de se dérouler à la Place des Arts n'est pas plus un festival qu'il n'est celui de la "critique québécoise". Débarrassé des ambiguïtés qui le minent, il arrivera peut-être alors à se donner un visage plus conforme à la réalité; celle du cinéma et de la cause qu'une telle manifestation entend servir. C'est pour cela, je pense, qu'une fois les rancoeurs digérées, il sera possible de dresser un bilan positif de ce "festival" international du film de la "critique québécoise".

Je pense qu'il faudra commencer par reconnaître qu'il est important que la critique québécoise puisse véritablement "se mouiller" en organisant une manifestation à caractère international. Il faudra aussi réinventer la participation des cinéastes invités. Ce n'est pas moi qui le suggère, ce sont les cinéastes eux-mêmes qui l'ont publiquement demandé cette année en faisant valoir qu'on avait fort mal utilisé leur présence lors de ce festival international.

Et puis, il faudra aussi que les organisateurs (qui seront aussi des critiques) découvrent des moyens nouveaux d'attirer le public. Car c'est là, finalement, où se niche le noeud de tous les problèmes qu'affronte un cinéma qui se veut différent: comment amener le public à s'y familiariser?

Peut-être, tout simplement, en n'ayant pas peur d'aller doucement.

Gilbert Langevin: la vie d'un autre

par

JEAN ROYER

Poète d'amour et de révolte, nerveux jusqu'à la brûlure, Gilbert Langevin vient de publier à l'Hexagone son dix-neuvième recueil, au titre presque autobiographique: **Mon refuge est un volcan.**

Peu connu du grand public, si ce n'est par les chansons de lui qu'interprètent Pauline Julien **(Dans l'temps comme dans l'temps, Le temps des vivants)** ou le groupe Offenbach **(La voix que j'ai)**, Gilbert Langevin est pourtant un des poètes les plus importants du Québec: par la quantité et la qualité de sa poésie, tour à tour plainte et cri, intimiste et explosive, amoureuse et violente. Cette poésie passe au crible l'amour quotidien de vivre. D'ailleurs, me dira Langevin: "C'est plus important d'avoir quarante ans que d'avoir écrit un livre".

De la poésie de Langevin, Pierre Nepveu a déjà écrit qu'elle était "un surréalisme de l'idée". Et Gilles Marcotte a bien défini le chemin du poète: "De recueil en recueil, Langevin apprend sa voix, comme Rimbaud cherchait, inspectait, tentait, apprenait son âme. Il la trouve tantôt dans la violence d'une rupture ou le pathétique le plus secret, tantôt dans un humour désolé, et on la reconnaît plus généralement à son absence totale de réserves. Cette poésie de l'ombre, du malheur, de la nostalgie, est aussi une poésie heureuse, parce qu'en elle la parole ne cesse pas de renaître de ses cendres, vive et vraie, d'une foudroyante générosité: **je tue ce que je vis." (Le temps des poètes**, HMH, 1969).

Sa vie, Langevin me la racontera comme étant "celle d'un autre": "Je suis toujours attiré par ce que je ne suis pas. Et l'histoire que je te raconte-là, c'est la partie apparente de moi-même. Je n'ai jamais été capable de raconter l'autre partie, sauf dans une forme poétique. On se dédouble quand on écrit. On parle à l'autre qui est en soi. Il y a un combat entre les deux. De là naît un monstre ou un ange. Par contre, j'ai toujours vécu entre deux poèmes. C'est visible. Par exemple, j'ai publié en même temps **Pour une aube** et **Noctuaire**. J'ai toujours vécu dans une espèce de déchirement. Il me faut vivre ce que je suis. Dans le plus grand comme dans le minime, j'essaye de m'accepter. J'ai toujours été instable. J'ai écrit pour me trouver un lieu. Certains poèmes ont été un lieu de repos. D'autres m'ont rendu fou: ces poèmes, c'était moi qui les avais écrits et ce n'était pas moi non plus!"

Cette histoire de sa vie, partagée entre le quotidien et l'écriture, Langevin me la raconte de la façon la plus directe. Lui dont le grand rêve est "la liberté sans nuire", lui qui se compare à un "écureuil volant", qui écrit "pour crier l'injustice", qui s'est inventé sept personnages de Zéro Legel à Carmen Avril, il avait d'abord commencé à écrire un journal intime. La maladie l'avait rendu disponible à l'écriture très jeune: "pour trouver les racines du mal de vivre". Plus tard, arrivé en ville, ce fut le choc social. Et la poésie, "parole collective".

Certaines rencontres ont été déterminantes. Georges Larouche d'abord, poète du Saguenay: "il m'a donné comme une transfusion de poésie, il m'a fait voir qu'on pouvait faire des choses très grandes avec des paroles". Puis, Gilles Leclerc: "pour la parole acide et la lucidité". Et Gaston Miron: "mon maître à penser sur le plan poétique au moins, grand éveilleur qui a donné confiance aux poètes d'ici". Et bien d'autres, à l'époque de fondation des éditions Atys avec André Major, Jacques Renaud, Yves-Gabriel Brunet, au début des années soixante. Des amis pour discuter: Pierrôt Léger, Patrick Straram. Des amis perpétuels en poésie: Gilles Hénault, "un des plus grands poètes du monde", Roland Giguère, "de qui j'ai subi de bonnes influences", Paul-Marie Lapointe, "pierre angulaire".

Après avoir animé les éditions Atys ("j'étais au carrefour d'une époque"), Gilbert Langevin se retrouve aujourd'hui dans l'équipe de production des éditions Parti pris ("j'étais disponible"), où il dirige aussi une nouvelle collection, "Ouvrir le feu", nommée d'après le titre d'un de ses recueils.

"Ma folie, c'est la poésie!" me lancera-t-il. "J'ai pris des centaines d'heures à écrire dans un coin pendant que les autres faisaient des choses qui paraissaient bien extraordinaires. Mais je n'ai pas perdu mon temps. De toute façon, le temps se perd. Il faut savoir à quoi le perdre. Il faut gagner sa vie en perdant son temps. On peut le perdre chacun à sa façon. Ce qui est dramatique, c'est que beaucoup de gens sur la terre sont obligés de faire des tâches très ingrates qui leur prennent trop de temps dans leur vie pour qu'ils puissent se consacrer à eux-mêmes et aux autres, ou à faire l'amour au sens très profond du mot. Moi, la poésie m'est arrivée par ma nature et par accident. J'étais disponible. J'ai commencé à écrire un peu par désoeuvrement. Quelqu'un qui est bien occupé dans "les affaires du monde", selon l'expression, n'aura jamais de temps à consacrer à une oeuvre de feu, de folie, comme Rimbaud au début. Peut-être plus tard pourra-t-il faire une oeuvre de sagesse. Mais la folie, c'est la vie. La sagesse, c'est après.

"Ecrire, c'est viscéral. Toute écriture est une écriture à soi-même. Comme toute interview aussi. La meilleure interview serait celle qu'on n'entendrait pas, celle qu'on se ferait à soi-même. Le poète qui va écrire, qui va être moi, ce n'est absolument pas celui qui parle en ce moment. C'est un peu celui d'hier, un peu celui de maintenant, un peu plus celui que je ne connais pas, que je vais rencontrer.

"Il y a une nuit réflexive aussi qui sépare ce que j'ai à dire et comment je l'écris dans un poème. Quelque chose se passe entre les deux. C'est un peu le même phénomène de la photographie. Cela apparaît. C'est comme une seconde vue, en fait, dans la poésie. C'est un peu la clairvoyance.

"Les écritures, c'est comme si on nageait dans la vase, dans une matière grise. C'est quasiment comme si on pouvait nager dans sa matière grise, nager dans sa tête, pour aborder des rivages inconnus. C'est dans ce sens que je t'ai déjà dit qu'il y avait un grand déluge dans ma tête. On le sent aussitôt qu'on s'approche. Il y a des zones mystérieuses pour le corps du texte. Des zones de jouissances, des zones sado-masochistes. Il y a un certain sado-masochisme à la base de l'écriture: que quelqu'un prenne le temps de s'apitoyer sur son sort, de raconter ce qui lui arrive... Mais il n'y a pas seulement la conception du monde, dans l'écriture. Je sais qu'il y a toute une famille de poètes qui conçoivent le monde. Ils ont un lutrin, ils sont comme des grands-prêtres: ils célèbrent une messe, ils chantent le chant du monde... Mais ce n'est pas mon genre! Moi, je suis le trouble-fête. Au banquet, je ne suis pas celui qui va faire le discours mais celui qui va toujours faire l'opposition, qui va empêcher que le discours ronronne. Je suis contre tous les ronronnements, sauf celui du chat!

"Pour moi, le rôle du poète dans la société, c'est celui de semer la liberté. Et la révolte est indissociable de l'amour. Ceux qui disent que je n'écris pas de poèmes d'amour, ils se trompent. Je suis un révoltaire fraternaliste. Le poète, c'est celui qui est bien placé pour donner le goût de la liberté à ceux qui en veulent.

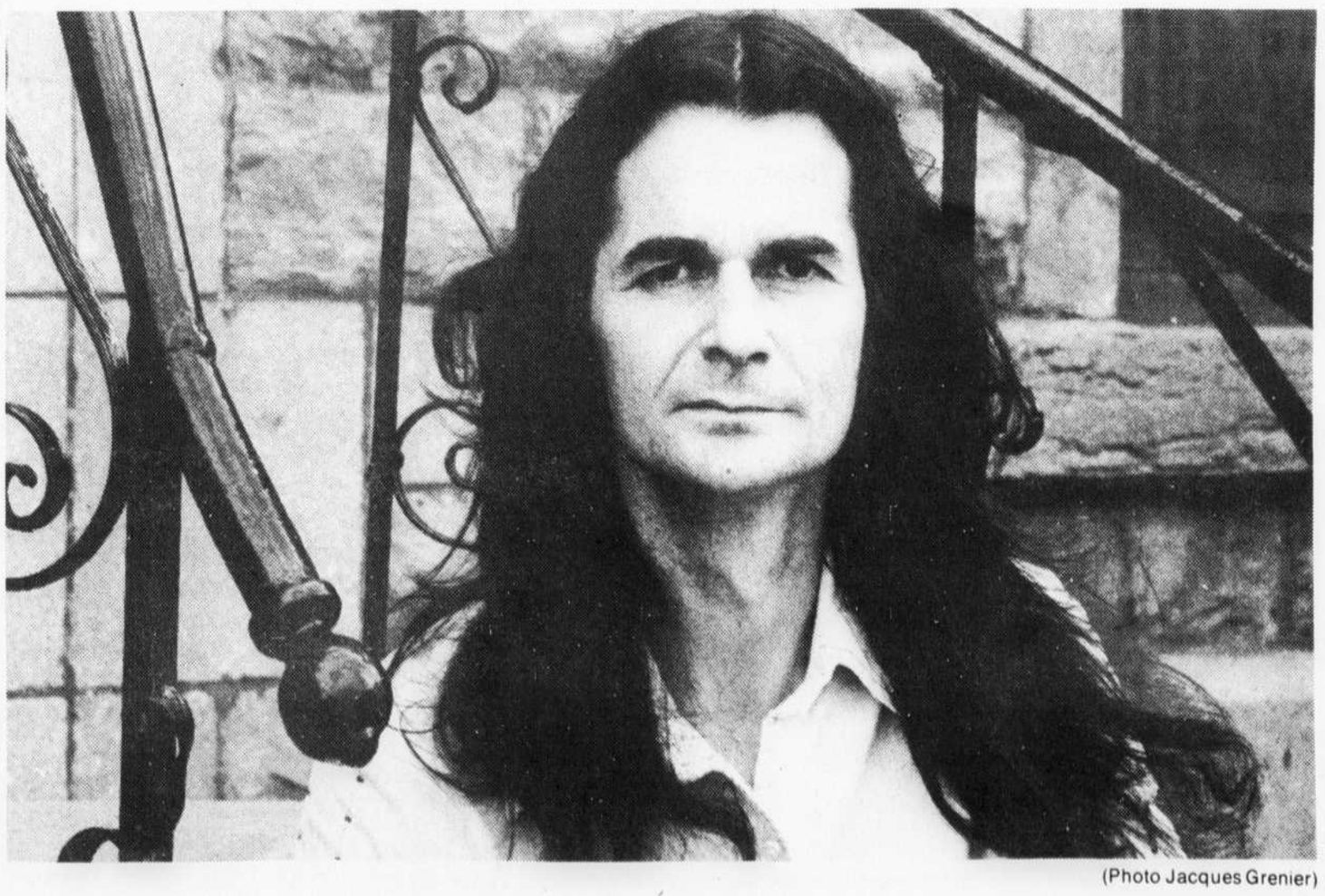
"La poésie, c'est à portée de la main et c'est irrécupérable. Mais c'est plus que les pierres précieuses: parce que c'est mouvant, c'est lié à la parole, à la pensée. Ce n'est pas une beauté minérale. La beauté, elle naîtrait plutôt de l'exercice de la poésie. Moi, quand je parle de rêve — on associe toujours la beauté au rêve — c'est d'un rêve habité. Ce n'est pas un rêve flou, c'est un rêve vivable, mangeable, qui permet de vivre mieux. Les bijoux, ça scintille. Les pierres, c'est aussi mystérieux que la poésie, peut-être. Mais la poésie, ça fait bouger ou ça bouge plus vite. Tout ce qui est mineral s'étend sur des siècles et des siècles de sédiments. A moins qu'on parle de volcan. Là, je suis bien placé pour en parler, si mon refuge est un volcan... Il est vrai qu'on associe rarement le refuge à quelque chose de bouillonnant ou d'explosif. Mais pour moi, c'est bien ma contradiction: le oui et le non, le noir et le blanc.

"Par contre, la poésie, ça existe comme l'arbre. C'est la création de l'homme, plus belle que d'autres qu'il a faites: comme les bombes, par exemple. Mais dans la poésie elle-même il y a un instinct de destruction: c'est-à-dire qu'on brise toujours l'idole, à un moment donné. Alors là, c'est très dur, la poésie, parfois. La "poésie sous la lampe" est peut-être nécessaire aussi. Mais il y a l'autre: qui est très vitriolique, qui déterre, qui débusque les tabous, tous les empêchements, tous les noeuds, qui fait sauter les impasses.

"Je ne vois cependant rien de méritoire dans le fait de se consacrer à l'écriture. On n'est pas obligé d'écrire. Moi, j'étais disponible. Je ne vais pas aller me plaindre sur la place publique pour dire que j'ai crevé de faim parce que j'écrivais des poèmes!

Même que ça m'a assez bien arrangé, finalement. La poésie m'a sauvé moi-même. Et elle n'a pas déplu à d'autres. Tant mieux. Cela a permis un champ de conscience pour certains. Des brèches. Quand on a décidé d'écrire des livres, c'est plutôt des lettres d'amour, une main tendue. Cela peut être un appel au secours ou un don que tu veux faire. Ou les deux.

"D'ailleurs, il n'y a pas en partant le rôle social du poète: il y a le rôle social de tout être humain. Mais si, dans quelque fonction que ce soit, on est poète dans sa manière de voir, on va transformer la société. La poésie comme telle — sous sa forme écrite ou autrement —, elle est impérissable. La poésie, c'est ce qu'on ne peut pas tuer chez l'être humain. C'est le noyau central. J'irais jusqu'à dire: c'est le sperme, ce qui donne naissance. Sinon, c'est la sécheresse."



(Photo Jacques Grenier)

Le refuge de Charles Guérin

par

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Depuis quelques années, on commence à avoir une meilleure idée de la littérature québécoise du dix-neuvième siècle. On la disait pauvre, pour ne pas dire indigente. Peu à peu, on se rend compte qu'elle ne disait rien de plus et rien de moins que ce que nous étions, c'est-à-dire un petit peuple conquis, mal outillé pour faire face au capitalisme anglo-saxon, alors en pleine partance pour la gloire. Les résultats, nous les avons trop vécus pour qu'ils ne soient pas présents dans notre mémoire collective où, longtemps, nous nous sommes maintenus, nous réfugiant dans le monde sécurisant d'une tradition qui, si elle avait gagné son pari, aurait fait de nous un rassemblement folklorique dans le grand zoo américain.

Peu d'auteurs et d'écrivains québécois du dix-neuvième siècle ont pacagé dans ce monde-là, la plupart se contentant de nous raconter par le haut, c'est-à-dire en s'appuyant sur les idées reçues, celles du pouvoir religieux et politique. Ceux qui ne sont pas allés dans ce sens-là, comme Faucher de Saint-Maurice, ont pris la mer avant de nous revenir, bardés d'expériences fascinantes qu'ils ont tôt fait, toutefois, de nous refiler dans le même moule que les autres. Dans un univers centré sur les valeurs traditionnelles, seul le folklore s'en est bien tiré, de même que le langage qui le véhiculait. Fréchette écrivant en vers est d'un ennui soporifique. C'est que son langage, calqué sur les idées dominantes, ne pouvait être présent à lui-même; il était impuissant à projeter quoi que ce soit de neuf ou même seulement d'original. Toute cette littérature chante les lieux communs québécois, c'est-à-dire les nationalismes politiques et religieux.

En fait, il n'y a qu'une branche de notre littérature du dix-neuvième siècle qui a échappé, d'un point de vue langagier, à la platitude. C'est celle du conte. Etant intemporel, le conte échappe aux lois de la pesanteur; son lieu, c'est celui de l'âge d'or, donc le passé. En lui faisant faire un détour par la Nouvelle-France, l'écrivain pensait réussir l'impossible: utiliser un langage souverain dans un monde absolument désamorcé. Le folklore est ce qui reste à un peuple lorsqu'il joue perdant partout ailleurs, lorsque son nationalisme se trouve empêché, pour gommer tout avenir.

Il est assez curieux que l'écrivain québécois ait adopté le ton du prêche pour le présent et celui d'une joyeuse fantaisie et d'un bel humour lorsque le passé était en cause. Qu'on relise *De Tribord à babord* de Faucher de Saint-Maurice ou les *Mémoires* de Fréchette: c'est tout à coup bien écrit, c'est-à-dire fort mal selon les canons littéraires, dès que ce dont on parle est loin derrière soi. Dans le passé est l'esprit, l'invention verbale et la santé. Dès que "l'actuel" se montre le bout du nez, col empesé et patchouli des députés refait surface, noyant la littérature dans une mer absolument plate.

C'est que l'écrivain québécois, coincé par l'histoire, voulait gagner sur les deux tableaux: auprès des pouvoirs publics (auxquels il s'identifiait et dont il reproduisait les idées dominantes) et auprès du peuple (qu'il réduisait au folklore après lui avoir inventé une langue souveraine).

Il me faudrait, bien sûr, creuser davantage tout cela qui m'est venu en lisant *Charles Guérin* (1), ce roman de moeurs canadiennes de Pierre-Olivier Chauveau qui vient d'être republié dans la collection du Nénuphar. Ce gros livre écrit dans les années 1850 rend parfaitement compte de ce que je viens de dire: il est écrit platement quand c'est du présent qu'il s'agit et raconte superbement lorsque c'est le folklore qui est mis en cause.

Les Guérin sont une grande famille de la petite bourgeoisie québécoise. Ils habitent dans les environs de Montmagny. Lorsque le roman commence, le père est mort, léguant ses biens à sa femme et à ses trois enfants: Charles, Pierre et Louise. Dès le départ donc, on est fixé et la question, Chauveau la pose tout de suite: qu'adviendra-t-il de l'héritage paternel maintenant que le géniteur n'est plus et que sa descendance, trop jeune, n'est pas en mesure de le faire fructifier? Et d'autant moins que les deux jeunes hommes se retrouvent devant un horizon bouché: au dix-neuvième siècle, il n'y a pas 36 solutions pour celui que la terre n'intéresse pas. A dire vrai, bien peu de choix: on devient avocat, médecin, notaire ou prêtre, la profession libérale permettant l'accès au seul monde possible, celui de la politique.

Mais à l'époque où Pierre et Charles Guérin prennent la route de Québec, la profession libérale elle-même n'est plus qu'un leurre. Elle est si encombrée que ce qu'elle produit, c'est d'abord et avant tout une armée de grands-flancs-mous dont la plupart, pour avoir de l'avancement, n'hésitaient pas à se corrompre jusqu'à la moelle. C'est le cas, dans *Charles Guérin*, de Henri Voisin, cet étudiant qui a compris très tôt que la meilleure façon de réussir. C'est de s'acoquiner avec les maîtres que représente le chevalier d'industrie Wagnaer comme par hasard établi à côté des Guérin. Wagnaer, venu de l'île Jersey, n'a qu'une passion: faire des affaires. La mort du père Guérin l'arrange bien: la mère n'a que l'envergure d'une comédienne de mélodrame, Pierre Guérin a choisi l'exil volontaire en s'embarquant pour on ne sait où et Charles, affligé de naïveté aiguë, n'est pas en mesure de répondre à quoi que ce soit. Wagnaer va lui refiler sa fille, à défaut d'obtenir la maison de Madame Guérin.

Livre par excellence des petites intrigues, *Charles Guérin* ne vaudrait pas cher s'il ne correspondait pas ni ne dénonçait la situation sociale du Québec après les Troubles de 1837-38. On a là une petite société qui piétine pour ne pas avoir de projet collectif. Rapidement, l'étranger fait main basse sur tous les mécanismes économiques dont il s'arroge l'exclusivité. Il laisse volontiers la petite politique aux avocats de village: les banquiers, c'est bien connu, ne dépendent pas du pouvoir mais s'amusent avec. Et après 1837-38, la jeunesse désillusionnée est rentrée dans le rang, pour devenir cette bonne pâte qu'on enverra bientôt ouvrir les nouvelles paroisses, dans un monde de pierraille et de misère noire. Déjà, c'est tout le début de notre siècle qui se profile, avec le fanatisme des curés Labelle et Savard, à quatre pattes devant le chant des abâtis pour mieux nous faire oublier ce que Maurice Lemire, dans son introduction, appelle la fuite collective et cette tentation de recommencer ailleurs une société nouvelle sur des bases traditionnelles.



Pierre-J.-Olivier Chauveau

En ne mariant pas la fille du chevalier d'industrie Wagnaer mais Marichette, Charles Guérin revient au moule premier, c'est-à-dire au folklore. Chauveau le sent si bien que pour les chapitres qui la concernent, il modifie jusqu'à son style, utilisant une langue verte qui n'a rien à envier à celle de Fréchette. C'est que, comme je l'ai dit plus haut, le langage souverain ne peut exister que dans le passé. Et cette tendance à folkloriser l'homme québécois, Chauveau nous la montre, sans doute involontairement, avec une belle précision, juxtaposant ses deux langages. Autant la langue verte accroche, autant la langue descriptive est pauvre, accumulant les lieux communs qui disaient bien le grand vide dans lequel on était.

Et comme tout se tient, Chauveau, à la fin de son roman, ne peut plus tromper son monde. Lui qui a mis trois cents pages à dénoncer le mal québécois, s'y enferme parce qu'il n'ose pas nager à contre-courant des idées dominantes. De toute façon, donnant Marichette à Charles Guérin, c'est tout le folklore du pays qu'il lui refile, ce monde de la mère gardienne des valeurs traditionnelles, c'est-à-dire de la terre. La suite de *Charles Guérin*, c'est *Maria Chapdelaine* et *Menaud*, la résignation et la résistance dérisoire.

Comment Chauveau a-t-il pu en arriver là, dans ce cul-de-sac de la colonisation? Peut-être simplement parce qu'il était devenu député, comme à peu près tous les littérateurs de son temps et qu'il n'osait plus parler rien que pour lui-même, ce qui est la meilleure façon de parler pour tous.

Mais est à relire en particulier dans le *Charles Guérin* de Chauveau ce chapitre qu'il consacre à l'épidémie de choléra qui frappa le Québec en 1847 et eût, dans l'imagination populaire, plus d'importance que tout ce qui, en politique, nous advint au dix-neuvième siècle. Ne serait-ce que pour cette description, sans doute la meilleure qu'on peut trouver sur le sujet, *Charles Guérin* méritait bien de revoir le jour, ce que Fides a fait avec qualité, ce qui lui est coutumier pour la collection du Nénuphar.

(1) **Charles Guérin, roman de moeurs canadiennes par Pierre-J. Olivier Chauveau, édition présentée et annotée par Maurice Lemire, collection du Nénuphar, Editions Fides 1978.**

La haine manque de dents...

par

GILLES MARCOTTE

C'est Yves Berger, si je me souviens bien, qui avait beaucoup choqué le milieu littéraire québécois, il y a quelques années, en affirmant qu'on ne devrait publier au Québec aucune oeuvre qui ne méritât également de paraître en France. On imagine le tollé. Non, mais. Encore un Français qui se permettait d'ériger le jugement des éditeurs parisiens en critère universel de qualité!... On les connaît, les éditeurs de Paris: soucieux avant tout de rendement, trop souvent incapables de reconnaître dans des oeuvres qui leur viennent d'ailleurs les qualités qui ne correspondent pas à la mode du moment. Combien de nos écrivains, parmi les meilleurs, n'ont-ils pas négligés, de Jacques Ferron à Gérard Bessette, de Jacques Poulin à André Langevin? Si l'on appliquait le critère d'Yves Berger, la production littéraire des éditeurs québécois serait amputée de la moitié, voire des trois quarts, et les chroniqueurs n'auraient plus grand chose à se mettre sous la dent.

Si je rappelle ce débat, c'est que je me suis trouvé, ces derniers mois, devant quelques livres qui n'avaient qu'un intérêt local, des livres publiés hâtivement, pour faire nombre, sympathiques parfois, par ce qu'ils révèlent de la réalité québécoise ou par le talent qui timidement s'y essaie, mais n'atteignant pas au minimum de qualité littéraire qu'on doit attendre d'une oeuvre publiée. Le roman d'Alice Brunel-Roche, *La Haine entre les dents* (1) appartient à cette catégorie. L'histoire qu'il raconte n'est pas sans intérêt: une fillette du quartier d'Hochelaga, au début du siècle, qui veut s'instruire pour échapper à son milieu et épouser le garçon de ses rêves. On pense à la Florentine Lacasse de *Bonheur d'occasion*, à la Gisèle Lafrenière de *La Bagarre*, pour qui l'ascension sociale est une raison de vivre. L'héroïne de *La Haine entre les dents* est plus décidée, plus violente que ses soeurs: peut-être parce qu'elle sait écrire — on nous fait lire son journal —, et que l'écriture donne le goût d'aller jusqu'au bout de ses propres sentiments, voire d'en remettre. Elle n'est pas toujours d'un commerce agréable, cette Manouche, et l'on se prend à penser que, devenue médecin, elle dépassera en snobisme les compagnes plus fortunées qui l'avaient écrasée de leur mépris durant sa jeunesse. L'ascension sociale, comme nous l'avions vu chez Florentine Lacasse, exige son poids de chair, de tendresse humaine... En définitive, le personnage intéresse moins que son époque et son milieu: la maison familiale, le quartier d'Hochelaga, l'école, le grand couvent, les religieuses, la guerre, l'épidémie de grippe espagnole. Tout cela décrit un peu cursivement, sans doute, mais notre mémoire comble les lacunes.

Si le roman d'Alice Brunel-Roche n'était que le récit tout simple de la jeunesse de Manouche, nous nous laisserions peut-être prendre à cette tranche de vie, malgré certaines maladresses d'écriture. Mais la dernière partie du livre tombe dans le mélodrame: tentative de meurtre, suicide, grands sentiments, sermons en tous genres, points d'exclamation à la queue leu leu, non vraiment ça ne va plus. Le mélodrame, j'en veux, mais alors que ça palpite, que ça rugisse, que ça exagère vraiment!... La très sage écriture de l'auteur reste en retrait des débordements qu'elle raconte, et ne produit qu'un très banal sentiment d'invraisemblance. D'autre part, Alice Brunel-Roche a compliqué les choses, en enchâssant le journal de Manouche dans un autre récit, celui de la fiancée de son frère. Expliquons: partant pour la guerre malgré ses convictions pacifistes, le frère donne à sa fiancée le journal de la soeur, pour justifier sa décision. Nous verrons, à la fin du roman, que le journal n'explique rien du tout à ce sujet, mais là n'est pas le plus important. Le plus important, le plus grave, le plus désastreux, c'est que la fiancée est étudiante en lettres à l'Université, et qu'en vertu de ce privilège elle abuse effroyablement de l'adjectif: aveux enivrants, trouble indéfinissable, extrême émotion, amour éternel, tourment sans nom, vous voyez le genre. Dieu nous garde des fiancées littéraires dont la bouche se cueille "comme une fraise mûre"!... Sentencieuse, à part ça, la demoiselle, comme il n'est pas permis: "Marie-Noëlle fut hélas trop prompte à composer avec son angoisse. Pourquoi n'a-t-elle pas été plus attentive à la voix de sa conscience?" Nous tenons là, dans ces deux phrases, l'explication véritable du départ du fiancé pour la guerre. A la mort lente suggérée par ces déliquescences littéraires, comment ne préférerait-on pas celle, plus rapide, des champs de bataille?

Au fond, Yves Berger n'avait peut-être pas tout à fait tort... Sert-on vraiment la littérature québécoise en publiant des livres qui *ne sont pas faits?* Aide-t-on les auteurs en n'exigeant pas d'eux qu'ils travaillent et retravaillent leur manuscrit jusqu'à ce qu'il ait la forme nécessaire? Alice Brunel-Roche tenait, comme on dit, un assez bon sujet; en cours de route, par inexpérience, elle l'a perdu.

(1) Alice Brunel-Roche, **La Haine entre les dents**, roman, collection Roman québécois, Leméac.

philosophie

Évolution et cancer

par

CLAUDE LAGADEC

Le soleil a 4.6 milliards d'années. La vie est apparue sur terre il y a 3.5 milliards d'années, et l'homo sapiens, pour sa part, entre 20 et 10 millions d'années. Ce livre fait l'état de la question de l'origine de la vie et veut rendre compte de son évolution.

Comme il se doit, le premier chapitre est consacré à la description astro-physique et chimique du début de l'univers selon la théorie dite du big bang, particulièrement des compositions inorganiques qui ont pu exister pour faire apparaître la vie dans la "soupe" originelle. On sait que cette question a été élucidée à la satisfaction de la plupart des biologistes par Stanley Miller à Chicago en 1953. Dans une expérience très simple, Miller a réussi à produire des acides aminés et quelques autres composés organiques à partir des éléments suivants: hydrogène, eau, méthane, amoniaque et CO_2, soumis à un arc électrique.

Cette première partie de l'ouvrage est d'une clarté exemplaire. C'est de l'excellente vulgarisation. Dans la seconde partie, davantage technique, l'auteur soutient deux thèses en s'appuyant sur ses propres travaux. Dans la première, il affirme que l'évolution procède par l'apparition de remaniements chromosomiques défavorables. L'auteur s'oppose par là aux théories de Darwin que presque personne ne songe à rejeter en bloc dans le monde scientifique mais qui demeurent âprement discutées. Darwin expliquait l'évolution par l'apparition de caractères génétiques favorables (au plus apte individu porteur à se reproduire).

La deuxième thèse est encore plus aventureuse, affirmant que l'évolution et le cancer sont intrinsèquement identiques. "Le cancer c'est l'évolution, transposée au monde cellulaire d'un être vivant". Le cacer serait, au niveau individuel, la raçon que l'espèce humaine paie déjà au niveau du groupe. En sorte que le prix que la vie devrait payer pour son adaptabilité évolutive serait le suivant: un embryon sur trois éliminé par avortement naturel (non provoqué, la femme ne notant la plupart du temps qu'un léger retard dans ses règles), un enfant sur cent porteur d'une aberration chromosomique, de un à quatre enfants sur cent porteurs d'une maladie héréditaire grave, et une personne sur quatre atteinte de cancer.

Sans pouvoir avancer la moindre opinion informée sur ces deux thèses, le philosophe ne peut s'empêcher de noter que la thèse généralement admise sur l'origine de la vie constitue bel et bien une exception à la démonstration, par Louis Pasteur en 1862, selon laquelle seule la vie engendre la vie. N'étant pas un scientifique, le philosophe se demandera en outre pourquoi (et non comment), il y a trois milliards et demi d'années, l'inorganique a pu engendrer l'organique. Il voudra savoir s'il y a une matrice générale permettant ainsi au contraire d'engendrer le contraire.

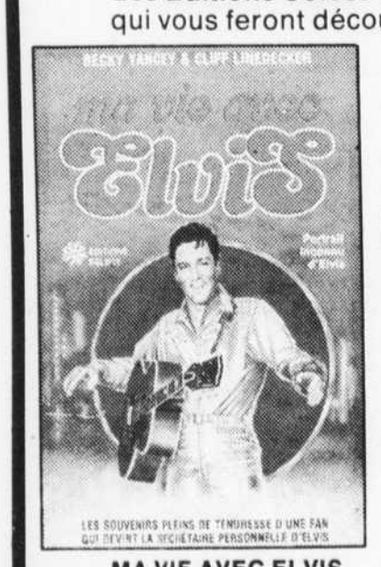
Jean de Grouchy, De la naissance des espèces aux aberrations de la vie, Paris, Robert Laffont, 1978, 213 pages, $11.60

IL Y A UN AN DÉJÀ, ELVIS NOUS QUITTAIT!

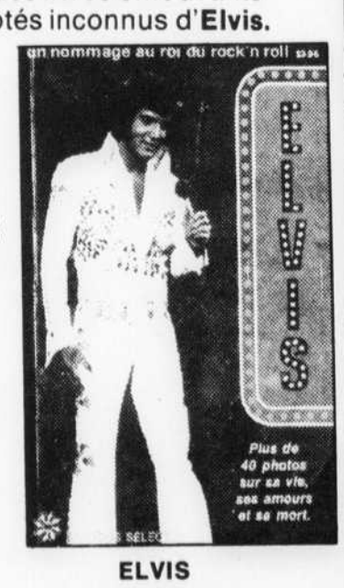
NE L'OUBLIONS PAS

POUR VOUS, SES ADMIRATEURS !
POUR VOUS, SES AMIS FIDÈLES !
POUR VOUS, LES COLLECTIONNEURS !

Les **Éditions Sélect** ont publié des livres émouvants qui vous feront découvrir des côtés inconnus d'**Elvis.**



AUX ÉDITIONS SÉLECT



MA VIE AVEC ELVIS
B. Yancy & C. Linedecker
336 pages — format 5½ x 8½"
plus de 40 photos
Souvenirs plein de tendresse d'une fan qui devint la secrétaire personnelle d'Elvis.
UN LIVRE SENSATIONNEL !

$9.95

ELVIS
Un hommage au roi du rock'n roll
124 pages — format 5½ x 8½"
40 photos sur sa vie, ses amours et sa mort. Personne ne peut oublier celui qui nous a fait rire danser et pleurer.

$3.95

Ces livres sont en vente dans toute les bonnes librairies.

ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, rue de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G5
Tél.: 387-6268

EXPÉDIEZ-MOI, SANS FRAIS NI TAXE: D-12-8-78
☐ MA VIE AVEC ELVIS **$9.95**
☐ ELVIS un hommage au roi du rock'n roll **$3.95**
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Code.....(N'oubliez pas d'inclure votre paiement)
ci-joint☐ chique $.....
☐ mandat de poste pas de p.s.t.

CHOIX DE TITRES

● *Inflexions de voix*
Thomas Pavel
Une méditation sur la communication humaine
180 pages, **$9.00**☐

● *Petit Manuel de la littérature québécoise*
Collectif / numéro spécial
Revues Études françaises
Un instrument de travail original et complet
206 pages, **$6.00**☐

● *Bachelard ou le concept contre l'image*
J.-P. Roy
Une mise en question du dualisme de Bachelard
244 pages, **$14.00**☐

BON DE COMMANDE
Veuillez m'expédier les titres cochés
Ci-joint un chèque ou mandat postal de $ ..... à l'ordre des Presses.
Nom .....
Adresse .....
.....Code postal.....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. A, Montréal, Québec, Canada, H3C 3J7
Tél.: 343-6321/25

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: **526-4115**
Fermé le samedi durant l'été

aux Éditions FIDES

CARNET DU SOIR INTÉRIEUR
Tome I
par Félix-Antoine Savard
207 pages **$6.95**

BOSCOVILLE
par Robert Rumilly
préface de Pier Angelo Achille
175 pages nombreuses photos **$6.95**

LE MOT DU SILENCIEUX
par Albert Brie
Dans "Le mot du silencieux", on ne sait qui, du moraliste ou de l'humoriste, l'emporte. Ils vivent en bon voisinage. Ici, ils se mêlent; là, ils gardent leurs distances. Au détour d'une page, on ne sait qui se montrera le premier. Sont-ils complices ou rivaux?
A chacun d'en juger.
242 pages **$6.95**

SCIENCE ET PHILOSOPHIE
matérialisme ou spiritualisme?
par Jacques Janson
préface de Gilles Lane
Collection "Essais et Recherches"
section philosophie
152 pages **$5.00**

En vente dans toutes les librairies et à la
LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES
Près du métro:
sortie Champs-de-Mars
Stationnement gratuit
à l'arrière de l'édifice
Du lundi au samedi de 9 heures à 17 heures
235, est, boul. Dorchester
Montréal, H2X 1N9
Tél.: 861-9621

Retour amusant de Clouseau: The Revenge of the Pink Panther

par ANDRÉ LEROUX

L'inspecteur George Clouseau (Peter Sellers) est de retour à l'écran dans le film inégal et amusant de Blake Edwards: **The Revenge of The Pink Panther**. De ce cinquième épisode de la saga Clouseau, la "panthère rose" (un diamand) est notoirement absente. Edwards renoue ici avec l'inspiration du deuxième, **A Shot in the Dark**, et avec ce que l'esthétique de la série doit au dessin animé. En effet, le ressort de l'intrigue est la menace perpétuelle que fait peser sur George Clouseau la mafia. L'inspecteur est devenu un obstacle néfaste au bon fonctionnement de cette entreprise criminelle. Celle-ci a donc décidé de se débarrasser, coûte que coûte, de l'encombrant personnage. Le film est bâti sur une série de tentatives d'assassinat qui échouent lamentablement. Clouseau se tire des pires mauvais pas aux moments ou tout semble définitivement perdu. Il est tellement absorbé dans ses pensées et dans son monde intérieur qu'il remarque à peine que la mort le guette à chaque détour et à chaque tournant de son existence. Il s'avance dans l'existence comme un funambule qui ne serait absolument pas conscient de marcher sur une corde raide.

Dans le rôle de l'inspecteur Clouseau, Peter Sellers est toujours aussi brillant, surprenant et fascinant. Il possède un pouvoir extraordinaire de concentration crispée qui lui permet de transformer en pur délire poétique les gestes les plus banals. On ne s'ennuie pas un seul instant en sa compagnie. Au fil des années, Peter Sellers a raffiné et ciselé parfaitement la personnalité de Clouseau. Le seul nom de Clouseau fait sourire. Dans **The Revenge of The Pink Panther**, Blake Edwards retarde au maximum le moment ou Clouseau apparaît sur l'écran. Le spectateur a ainsi très hâte de retrouver un personnage qui lui est devenu familier. Il a la douce sensation de renouer avec un ami de longue date qu'il n'a pas vu depuis longtemps. L'un des attraits qu'exerce Clouseau sur les spectateurs tient au fait que tout ce qu'il fait provoque inévitablement le rire. Sa seule apparence est source de comique. Peter Sellers joue avec une précision maniaque, une énergie non dispersée, une sensibilité nerveuse et une assurance gestuelle et vocale qui le distinguent nettement au milieu d'une foule. Il fait de Clouseau un personnage excentrique et émouvant, fragile et obstiné qui résiste farouchement à toutes les agressions. Blake Edwards en a fait une espèce de symbole vivant de l'indestructibilité de l'esprit humain. Clouseau est à la fois touchant et comique. Comme tous les grands personnages comiques de l'histoire du cinéma, il est voué à l'immortalité.

Dans **The Revenge of The Pink Panther**, Clouseau passe d'un déguisement à l'autre avec une souplesse et une rapidité remarquables. Blake Edwards nous convie à une sorte de feu d'artifices visuel qui se termine dans le désordre le plus réjouissant. Comme dans les plus ingénieuses comédies de l'époque du muet, le scénario est réduit à n'être qu'un très mince fil conducteur, un point de départ à l'explosion et à l'enchaînement des gags. Le film devient lui-même un immense gag où tout est possible et où tout peut arriver. Le triturage que Sellers fait subir aux voyelles de la langue anglaise s'inscrit dans le registre hilarant de la parodie délirante. Les aventures de Clouseau se déroulent dans un univers merveilleusement stylisé dont les couleurs et les formes s'harmonisent comme dans un dessin animé sophistiqué. Le personnage est lancé dans un univers qui se cherche frénétiquement un équilibre stable. Clouseau est celui qui pertube cette quête de la stabilité, celui qui bouleverse la logique et les plans bien tracés, celui qui fait s'écrouler les châteaux de carte et de sable, celui qui dérange l'ordre établi. Comment est-il possible de résister aux charmes de ce trouble-fête propulsé vers l'avant par un dynamisme interne intarissable?

The Revenge of the Pink Panther n'est pas l'épisode le plus réussi de la saga Clouseau. Certains gags sont trop previsibles pour être véritablement efficaces. Quelques situations s'enlisent dans le déjà-vu et la redondance. Par ailleurs, Blake Edwards continue à être un modèle de mise en scène, sachant unir à la caractérisation psychologique un déploiement de sadisme inhérent au slapstick. On retrouve avec plaisir Herbert Lom dans le rôle suave de l'inspecteur Dreyfus, l'ancien supérieur hiérarchique de Clouseau. Il s'évanouit dès qu'il aperçoit Clouseau, son cauchemar qui le poursuit partout. La radieuse et intelligente Dyan Cannon est Simone, la jeune femme intrépide que Clouseau tirera, malgré lui, des griffes de ses poursuivants. **The Revenge of The Pink Panther** n'est pas le film le plus personnel de Edwards. Ceci dit, reste le plaisir de savourer la logique tranquillement absurde des aventures de l'inspecteur Clouseau. Quand songera-t-on à décerner au génial Peter Sellers l'Oscar du meilleur acteur de l'année? Il l'a mérité bien des fois. (YORK)



Peter Sellers, déguisé en Toulouse-Lautrec dans The Revenge of the Pink Panther.

Cinéma à Locarno

LOCARNO (AFP) — Le 31ème Festival international de Locarno qui s'est ouvert le 3 août avec la projection du film de Claudia Weill, "Girlfriends" (Etats-Unis) se terminera demain, 13 août.

21 oeuvres de jeunes réalisateurs de 18 pays sont présentées, notamment, en ce qui concerne les films français, "La tortue sur le dos" de Luc Béraud et "Bako, l'autre rive" de Jacques Champreux, production Franco-sénégalaise.

En outre, 18 films inédits en Suisse, mais qui ont été remarqués dans d'autres manifestations cinematographiques, ont été projetés en tribune libre parmi lesquels "Opening Night" de John Cassavetes (Etats-Unis).

L'actrice française Marie-José Nat est membre du jury international, qui décernera le Léopard d'or, grand prix du Festival.

Pour la première fois, cette année, un jury féminin décernera "Le prix des Femmes", une pomme d'or.

Une rêverie nébuleuse de Roman Polanski

(par André Leroux) — Roman Polanski a toujours été fasciné par les comportements humains insolites, inquiétants et maladifs. Ses films ressemblent à des mauvais rêves qui s'agrippent au spectateur et qui se nourrissent de situations absurdes, de climats tendus et hallucinants et d'irruptions terrifiantes de violence et d'érotisme trouble. Il y a chez ce cinéaste d'origine polonaise un goût marqué pour le quotidien qui recèle les terreurs les plus alarmantes et déconcertantes, pour les personnages introvertis qui se perdent dans leurs fantasmes et pour ce qui se situe aux frontières de la folie. **Quoi**, réalisé par Polanski en 1973 et produit par Carlo Ponti, raconte l'histoire d'une jeune fille (Sidney Rome) qui échappe aux trois hommes qui tentent de la violer. L'héroïne, une sorte d'Alice au pays des merveilles, se retrouve dans une immense résidence luxueuse où vivotent les personnages les plus grotesques et les plus énigmatiques. Elle découvre un monde qui lui était resté jusque-là inconnu et se promène, comme un fantôme à la dérive, dans les dédales d'une somptueuse résidence baroque dont le propriétaire millionnaire collectionne des oeuvres d'art comme si celles-ci avaient la fonction magique de le protéger contre la mort qui approche à grands pas.

Polanski, habituellement considéré comme un très bon directeur de comédiens, a eu le tort de confier le rôle principal à Sidney Rome, une comédienne sans personnalité et sans ressources expressives qui traîne, à travers tout le film, son ennui et sa fadeur difficilement supportables. Ses coquetteries niaises nous détachent de ce qui lui arrive. Contrairement à l'Alice du romancier Lewis Carroll, elle n'éveille aucune sympathie et ses découvertes ne génèrent aucune émotion réelle. Son mélange d'innocence et de perversité, de candeur et de perfidie, en fait une caricature ridicule de la naïve poupée aux yeux angéliques. Il faut dire que Polanski ne dissimule aucunement sa misogynie. Il réduit son héroïne au niveau d'une sotte attardée qui ne s'est jamais ouvert les yeux devant les réalités de ce monde. Il s'acharne à la placer dans des situations qui la tournent en dérision et qui nous révèlent atrocement ses failles intellectuelles et la minceur de sa perspicacité.

Les films de Polanski ont toujours fait preuve d'un sens remarquable du récit, de logique dramatique, de cohérence visuelle et de subtilité narrative. **Rosemary's Baby** et **Le bal des vampires** débouchaient sur le fantastique en collant de très près au réel et en ne s'éloignant, à aucun moment, du but visé et des effets recherchés. **Le couteau dans l'eau**, réalisé en Pologne, ne déviait jamais de sa trajectoire. **Répulsion** et **Le locataire** nous immiscaient au coeur même du cauchemar vécu par les personnages comme si un impitoyable mouvement d'horlogerie présidait à leur destinée et comme si la mise en scène allait, sans efforts, vers un point de non-retour. Dans **Quoi?** Polanski s'est trop efforcé de provoquer et d'appeler l'insolite, le bizarre et l'extravagant. Il n'est pas parvenu à préserver le caractère ambigu et inquiétant de la réalité qu'il nous donne à voir. Tout est trop immédiatement bizarre, étrange et énigmatique. Le scénario étant presqu'inexistant et la mise en scène ne sachant pas comment soutenir notre intérêt, le film se perd dans trop de directions à la fois, se cherche désespérément un ton qu'il ne trouve pas, et se raccroche à un jeu de quiproquos et à des tours de passe-passe qui ne font que souligner le désarroi créateur du cinéaste et de son scénariste Gérard Brach.

Quoi? aurait été surement plus excitant et troublant si Polanski et Brach avaient précisé leurs intentions, affermi le récit sans consistance et dépassé le niveau de la curiosité la plus élémentaire. Le film est peut-être une fable désenchantée et amère sur la décadence de la civilisation occidentale et sur l'absence de valeurs morales dans un monde soumis aux pouvoirs de l'argent et de la corruption mais comme on ignore, du début à la fin, où Polanski veut précisément en venir, rien n'émerge jamais clairement à la surface. On se retrouve devant un puzzle terriblement factice et vain. Polanski s'est laissé prendre aux pièges de la beauté de son décor et du cadre naturel tout en oubliant de donner une assise à ses fantasmes nébuleux parce que trop repliés sur eux-mêmes. (Le Parisien)

Échos du cinéma

NEW YORK (AFP) — Bel été que cet été 1978 pour l'industrie du cinéma américain: Hollywood depuis deux mois compte ses recettes et enregistre chaque semaine un nouveau record.

Ainsi "Grease" (Gomina), ou John Travolta et Olivia Newton John jouent, sur fond de rock n'roll, les amours de collégiens blousons noirs et fleur bleue, et "Jaws 2", remake des "Dents de la mer", ont rapporté chacun en un seul week-end (du 16 au 18 juin) 9 millions de dollars. Le précédent champion, "La guerre des étoiles", n'avait fait dans le même temps que 7,5 millions de dollars.

Les tiroirs caisses des salles obscures de la ville de Los Angeles ont engrangé, au cours de la dernière semaine de juin, 2 millions de dollars. L'industrie du film a enregistré en juin dans tous les Etats-Unis plus de 315 millions de dollars de recettes.

Juillet est meilleur encore. Pour la première semaine du mois, Paramount a encaissé plus de 16,6 millions de dollars de recettes. Un dernier chiffre: du 21 au 23 juillet, le vétéran "La guerre des étoiles" est devenu le premier film de l'histoire du cinéma à réaliser plus de 10 millions de dollars en un seul week-end.

Ce succès n'est pas limité à deux ou trois films, comme ce fut le cas les années précédentes. Cette fois-ci, derrière les champions "Grease", "Jaws 2" et "Saturday Night Fever", de nombreux films attirent les spectateurs et se maintiennent dans les hautes sphères des box offices. "Heaven Can Wait" avec Warren Beatty, "Revenge of the Pink Panther", dernier de la série des Panthères roses avec Peter Sellers, "The Cheap Detective", comédie de Neil Simons avec Peter Falk, ou "The Buddy Holly Story", l'histoire d'une des premières stars du rock, drainent eux aussi vers Hollywood leurs parts de dollars.

Un tel succès, selon les producteurs, est dû à un subtil cocktail de spectaculaire, de comédie, de plaisir et de publicité. Fini le temps des exorcistes, voici venue l'ère de la détente. Les grands studios d'Hollywood, qui tentaient de maintenir leur image et leur équilibre financier grâce aux films catastrophe et aux effets spéciaux suggérés par une possession démoniaque, découvraient qu'un film à petit budget "Rocky" détenait les clés de la réussite: l'optimisme.

variétés — disques

par NATHALIE PETROWSKI

BRUCE SPRINGSTEEN: **Darkness on the edge of town** — Warner Bros.

En 1973, un inconnu du New Jersey a subitement fait surface sur la scène croulante du rock américain, un inconnu au visage différent, à l'allure arrogante et contestataire, à la musique violente et rebelle. "Enfin quelqu'un d'intéressant" ont soupiré en choeur les media affamés. L'inconnu a immédiatement été happé par tous, apparaissant sur les couvertures de **Time**, **Newsweek**, **Rollingstone**, devenant le parfait prototype du nouveau délinquant poétique, le Bob Dylan des années 70, la marionnette des media. L'inconnu s'appelait et s'appelle toujours Bruce Springsteen et si **Born to run**, ce disque que l'on a tenté de récupérer par tous les moyens, n'a pas été aussi bien accueilli que prévu, **Darkness on the edge of town** permet enfin les plus grands espoirs. Springsteen y apparaît ici en pleine possession de ses moyens tant au niveau de musicien qu'au niveau de poète. Sa musique, un rock sauvage, farouche, rauque mais toujours généreux est une musique possédée par les démons et par une inaltérable soif de vivre et de survivre. La voix est brutale, marmonne mal les mots, crie et rugit pour témoigner de l'impatience et de l'urgence. Quant aux textes, ils rappellent ceux de Dylan par leur force contestataire mais se distinguent aussi de par leur manque total d'ironie et de cynisme et de par leur abandon au grand romantisme américain, celui de Kerouac et de James Dean, celui de la grande route; celui aussi de la souffrance vive des petites gens, l'amère déception de ceux qui payent pour les autres. Ses couleurs sont le feu et le sang mais aussi l'espoir et la foi aveugle dans les forces positives de la vie. Bruce Springsteen croit encore en quelque chose et en 1978, à l'époque de la désillusion cynique et suffisante, cela devient presque de la subversion.

■

PETER GABREIL: Peter Gabreil — Warner Bros.

Peter Gabreil, l'ex-chanteur soliste de Genesis, nous parle ici de ses problèmes personnels avec la vie, des batailles qu'il doit livrer chaque jour pour s'en sortir et ne pas se faire manger par les vautours qui le guettent. Pauvre lui. Musicalement, on ne sait vraiment pas où il veut s'en aller. Une chose est certaine, Gabriel cherche à se détacher du son éminemment blanc, britannique et robotique de Genesis, sauf que ça ne l'avance pas plus dans sa propre démarche. La plupart des compositions sont faibles, des versions diluées, mal distillées de rock, de rythm'n blues, de reggae, sans oublier cette prétention poétique qui le pousse à écrire mille platitudes métaphysiques qui ne veulent pas dire grand-chose sinon que Gabriel devrait peut-être songer à vendre des frigidaires. Ceux qui n'aiment pas Genesis (si jamais ils existent) aimeront encore moins Peter Gabriel.

■

CHARLIE MINGUS: Cumbia & Jazz Fusion

Cumbia & Jazz Fusion, le tout dernier disque de Charlie Mingus, est constitué de deux tapisseries musicales qui occupent toute la surface sonore du disque et durent respectivement 22 et 27 minutes. C'est presque le sommaire de l'oeuvre de Mingus au cours des années 70, c'est en tous les cas, un disque définitivement à part des autres. **Cumbia & Jazz Fusion**, la pièce-titre, fut enregistrée en Mars 77 à New York avec Roxy Ford (tenor) et Bob Neloms (piano) accompagnés d'une section de cuivres plutôt laborieuse. La musique, un mélange de bop et de latin, témoigne d'une exubérance presque carnavalesque. Si les cuivres se garrochent parfois dans toutes les directions, la contrebasse reste fidèle, s'écrase à chaque fois comme un marteau-pilon, ne manquant pas la moindre mesure. Avec Mingus, les patrons musiciaux, pour ne pas dire émotifs, passent constamment du négatif au positif, du lourd au léger, du sens au désordre avec un son puissant, solide, des trompettes qui tiraillent et qui trainent. La deuxième pièce, **Music for Todo modo**, est la bande sonore d'un film qui n'a pas encore de titre mais qui a été réalisé par Daniele Senatore. Le tout fut enregistré à Rome en 1976 avec Jack Walrath à la trompette, Genor Adams, ténor saxe et flûte, Danny Mixon et Dannie Richmon à la batterie, accompagnés par 5 musiciens italiens. La pièce commence assez simplement avec un refrain doux et envoûtant qui devient rapidement une croisée de cadences et d'improvisations. Chaque instrument est mis en relief pour faire pleinement ressortir sa personnalité et sa couleur. C'est du Mingus à son meilleur, lucide et cohérent, l'inépuisable inspiration d'un compositeur et d'un musicien qui a encore beaucoup de choses à dire.

les disques — classiques

PIERRE ROLLAND a écouté pour vous

Ralph Vaughan Williams: le Concerto en fa mineur pour tuba, contrebasse et orchestre joué par Arnold Jacobs et Daniel Barenbois dirigeant l'Orchestre Symphonique de Chicago — "The Lark Ascending" — L'Essor de l'alouette, pour violon et orchestre et le Concerto en la mineur pour hautbois et cordes, respectivement joués par Pinchas Zukerman et Neil Black avec Daniel Barenboim dirigeant The English Chamber Orchestra: Deutsche Grammophon 2530 906. Ce disque est des plus agréables et des plus plaisants à écouter; le Concerto de tuba est drôle à souhait. "The Lark Ascending", très lyrique et romantique et le Concerto de hautbois, pastoral et gentil. L'atmosphère générale qui se dégage de ce disque en est une typiquement anglaise. Ralph Vaughan Williams est aussi anglais que Bruckner est autrichien et Faure, français. C'est ce qui empêche un peu leur musique d'être appréciée à sa juste valeur à l'extérieur de leur pays respectif. Les solistes sont tous trois très bien, évidemment. Pinchas Zukerman est le meilleur dans l'excellence. Arnold Jacobs, le soliste du Concerto de tuba possède un son bien centré, mais il pourrait avoir un peu plus d'imagination dans son jeu et plus de netteté dans ses traits rapides. Le tempo du second mouvement est quelque peu hâté. Le hautboïste Neil Black joue fort joliment, avec délicatesse et sensibilité. Quelques sons sont trop ouverts dans le grave et sa technique "anglaise" du détaché est un peu agaçante par moment, lorsque l'on entend la langue arrêter le son. Il possède une très belle sensibilité et musicalement, il joue très bien. Ces deux concertos, bien que fort intéressants, sont loin cependant, d'égaler l'excellence et l'épanouissement de "The Lark Ascending". Dans ce morceau pour violon et orchestre, d'environ treize minutes, Vaughan Williams exprime son amour méditatif et religieux de la campagne. C'est un simple chant de tournure populaire mais calme, "precede, interrompu et suivi par les sifflements et bruissements ravis de l'alouette (le violon). D'un bout à l'autre de cette oeuvre, la chaude sonorité de Zuckerman est comme un chaud rayon de soleil qui dore la nature. Une mention particulière doit être accordée aux musiciens de l'Orchestre de Chambre Anglais, pour la sensibilité dont ils font preuve dans l'accompagnement, la qualité de leurs pianissimos est remarquable. Ceci dit sans enlever aucun mérite aux deux autres oeuvres. Les prises de son sont bien, particulièrement dans "The Lark Ascending". La gravure et l'usinage sont d'une belle qualité. En conclusion: un disque qui s'écoute très agréablement.

RISING SUN
IL EST REVENU IS BACK
JAZZ
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Roué Doudou Boisvert

Pour la première fois à Montréal
Le roi du Bayou et du Cajun directement de la Louisianne



CLIFTON CHENIER
du 28 août au 3 septembre
du 5 au 10 sept.
MILT JACKSON
du 12 au 17 sept.
ANTHONY BRAXTON
Quartet
du 19 au 24 sept.
PHIL WOODS
Quartet
Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine - 861-0657
Métro Place des Arts (sortie Jeanne-Mance)

BIENTÔT
Un film à sketches de
ETTORE SCOLA / DINO RISI / MARIO MONICELLI
LES NOUVEAUX MONSTRES

THÉÂTRE LATINO-AMÉRICAIN DU QUÉBEC
CHILI
PAYS DES DISPARUS
9-10-11-12-13 AOUT
16-17-18-19-20 AOUT
20.30 HRES
AU CENTRE D'ESSAI "LE CONVENTUM"
1237 SANGUINET

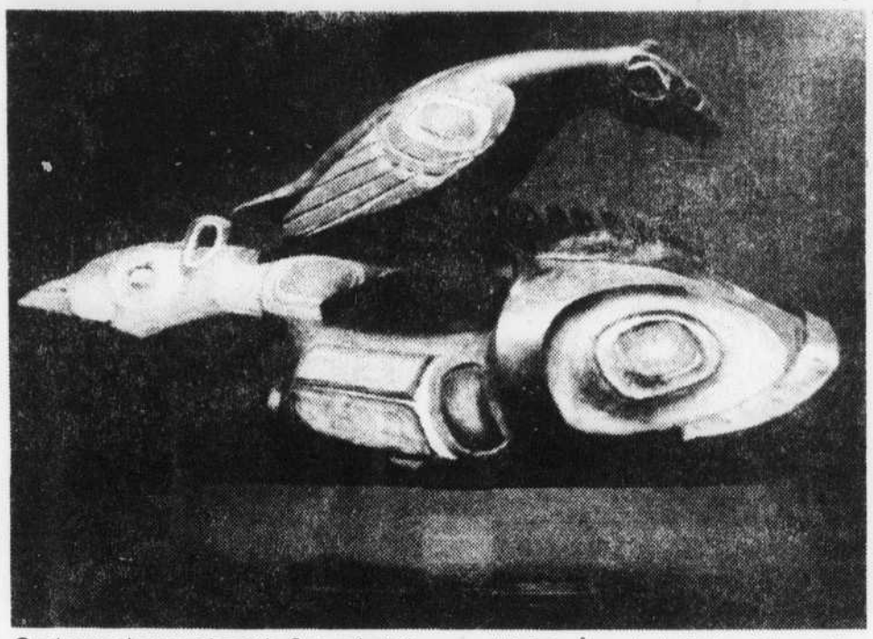
LE FILM LONGTEMPS ATTENDU DU REALISATEUR LE PLUS CONTROVERSE.
"Le film est d'une immense drôlerie; un divertissement magique doté d'un charme infini." — L'EXPRESS
"Un film brillant, saugrenu, drôle, inquiétant, peut-être moins loufoque qu'il n'y parait à première vue. Un Polanski d'une bonne cuvée." — LES ECHOS
"C'est l'allégresse du récit qui nous enchante, son tempo endiablé, la joyeuse férocité du réalisateur et l'humour (si rare!) avec lequel il parle des choses du sexe." — LE MONDE
Carlo Ponti présente:
14 YEARS


dans
UN FILM DE ROMAN POLANSKI
QUOI?
Avec: Sydne Rome, Hugh Griffith, Romolo Valli et Roman Polanski dans le rôle de "Moustique"
À L'AFFICHE!
Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O 866-3856
12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.
DISTRIBUTION VIVAFILMS

Bo'jou Neejee et l'Empreinte du Manitou

par

ROBERT MARTEAU



Corbeau chevauchant le Scorpénidé rouge (Haïda, Îles de la Reine Charlotte, début du 19e siècle).

Après un voyage aux Indes à la fin de l'hiver 1978, le poète Miodrag Pavlovitch avait l'occasion de visiter en mai de la même année l'American Museum of Natural History de New York. Il en profitait alors pour venir passer une fin de semaine à Montréal et, comme nous nous trouvions devant la collection amérindienne du musée McCord, en une brève phrase il me fit part de ses réflexions: "Christophe-Colomb crut découvrir les Indes, et c'était vrai".

Ensemble, l'été précédent, nous avions remarqué dans l'église romane d'Aulnay-de-Saintonge, formant le chapiteau de certains piliers, d'énormes têtes dont la taille, les traits et l'attitude s'accordaient étonnamment à ceux des Atlantes de Tula, et en même temps aux Bouddhas et boddisatvas de la sculpture indienne tant par la facture que par l'expression d'accès au vide, et encore répondant à Pharaon dans sa pose hiératique. Que le nom d'Indiens soit resté aux peuples d'Amérique pourrait une fois de plus nous signaler qu'il est des vérités profondes et immémoriales qui ne tiennent pas compte des erreurs de calcul et que ne parviennent pas à détruire les passagères preuves scientifiques.

Tout cela tout d'un coup m'envahit comme soudain suspend ma marche et fixe mon regard une statue totanaque en lave alors que je visitais les expositions d'art indien du Canada au Musée des Beaux-Arts, expositions intitulées respectivement: **Bo'jou, Neejee!** (du français bonjour et du sauteux **neejee**, ami) et **l'Empreinte du Manitou**.

La statue totanaque se trouve dans la salle précolombienne attenante à la dernière salle où sont présentés les objets indiens du Canada. Elle est datée de 1200 ap. J.-C. Il s'agit d'un homme debout. Dans sa main gauche, il tient, l'aplatissant au centre, un cordon circulaire, lequel avec les doigts repliés repose sur un bloc cubique. De sa main droite, il brandit une brève lance sous quoi sont sculptés crosses et crochets. C'est un livre à la fois clos et ouvert dont je propose une lecture: à gauche est signifiée par le cube la conjonction matière — sexe féminin, à droite, le feu, la foudre (le foutre), et le phallus masculin. Les pieds sont appuyés sur un socle auquel aboutissent crosses et crochets. La taille est ceinturée de losanges, frontière des deux mondes, l'organique en bas, le subtil en haut. Un collier confond ses extrémités visibles avec le pavillon des oreilles que les sons en quelque sorte informent par croissant et cercle pointés. Le visage s'offre comme épiphanie de l'exercice spirituel de méditation, et les yeux en amande s'étirent obliquement vers les tempes. L'homme s'accote le dos contre une colonne, qui est en fait sa propre colonne vertébrale conductrice du flux ascendant qu'on voit se propager en coiffe au-dessus du crâne. Quant à la coiffe, elle prend le front sous un bandeau de cubes, signes de matérialisation, que traverse une plume, signe de volatilisation. Cette plume frontale, on la retrouve chez toutes les tribus indiennes, et de même sous forme d'uréus (cobra) associée à l'oiseau chez Pharaon. Elle marque la communication avec le monde supérieur de la connaissance et du sacré. Ici la plume (penne, feuille, langue, — et **pen** en celto-breton signifie tête), la plume se développe en deux crosses, cornes ou spirales, elles-mêmes engendrant une plume-coin qui engendre arc, spire et coins triangulaires dirigés vers les cornes solaires émanées du feu premier, lui-même premier acte du Principe.

Comme je l'ai dit, je n'étais pas venu au Musée pour cette salle précolombienne. Ce qui m'y poussa, ce fut une peau peinte des Naskapis, tribu du Nouveau-Québec. Cette peau de caribou d'un beau blanc-gris soyeux porte au centre un cercle plein ocre-rouge qui émet un autre cercle et un chapelet circulaire de points-feux, lesquels émettent des losanges quadrillés, signes de la lumière solaire manifestée. De là naissent des dents-rayons qui propagent à leur tour des étincelles, particules, points-feux dirigés aux quatre coins du monde par les quatre branches de la croix cosmique, instrument de génération du feu originel, quatre branches qu'on voit ici traverser les coins-lumière et les crosses ou cornes ou spirales conductrices. Les particules franchissent un bandeau fait de droites parallèles en ocre-rouge marquant ainsi que la manifestation se matérialise en formes pesantes et diversifiées à l'infini. En effet, c'est maintenant le monde matériel, naturel et sexué que le dessin propose à partir de la fleur dont le micromonde amoureux répète et imite l'action du Principe. Ainsi, la peau de caribou naskapi n'est autre qu'un mandala offert à la contemplation du néophyte, mandala figurant la cosmogonie et la partielle matérialisation de l'univers en monde.

Quant à la statue totonaque, avec les mêmes cosmoglyphes, elle figure dans l'adepte, par la voie médullaire, vertébrale et verticale, le retour au Principe divin des manifestations naturelles, sexuelles, organiques; elle est l'écriture de leur restitution à l'esprit par pouvoir spirituel. Il est loisible de constater que les objets les plus communs dont usaient les Indiens portent de tels glyphes, et on peut noter que sur les manteaux ils épousent exactement le tracé de l'épine dorsale. Ils ne sont nullement différents de ceux des autres peuples qui animaient la terre au temps où celle-ci était **terre sacrée**, et toute vouée à l'esprit. Le Grand Esprit, justement, par l'exposition **l'Empreinte du Manitou**, nous transporte sur la côte du Pacifique.

J'y aborde par une louche à tête de corbeau. Elle provient de l'une des tribus qui ont le Corbeau pour Père, totem principal et fondamental en tant que fondateur de la nation. A ces Enfants du Corbeau, le Musée de l'homme d'Ottawa consacre plusieurs salles permanentes, aussi admirables par les masques présentés que par les poèmes chamaniques dont se couvrent les murs.

Ici un hochet tlinkit fait de cuivre et de crin offre deux têtes inversées ayant une seule bouche et des yeux de nacre.

Un poignard tlinkit a le manche terminé par une tête où s'allient le cuivre, le bois, le cuir cru, et la nacre pour les yeux et les dents. La nacre encore est utilisée pour les prunelles de l'ours dont la tête stylisée orne le manche d'un poignard chilkat. Taillé dans l'argilite, un poteau totémique haïda étage sur le dos de la grenouille gardienne et découvreuse des trésors subaquatiques les animaux hautement sacrés que sont le castor, le saumon et le corbeau. Surmontant un autre poteau totémique d'argilite, l'oiseau-tonnerre.

Un masque haïda en bois d'aulne reproduisant une tête de Dzonokwa, l'ogresse à la bouche et aux yeux évidés gardienne des trésors souterrains, masque daté de 1972, sculpté par Ken Mowat, nous met devant la triste réalité d'un peuple qui, comme des milliers d'autres, après avoir été à peu près anéanti physiquement, voit son art sacré achever de s'éteindre dans l'artisanat.

A côté, une pièce de grande qualité constituée du Corbeau divin chevauchant l'abominable scorpénidé rouge serti dans le cuivre. "Selon les Nootka, écrit Lévi-Strauss dans **la Voie des masques**, le Scorpénidé rouge était un magicien puissant et redoutable qui fit cuire au four de terre ses douze filles vierges pour nourrir son hôte le Corbeau, et les ressuscita tout de suite après. Le Corbeau voulut faire de même quant il rendit l'invitation, mais ses filles moururent et le Scorpénidé se dit incapable de les ramener à la vie. Un mythe des Tsimshian associe le Scorpénidé rouge à l'origine du cuivre". Une belle pièce encore: ce hochet haïda de 1830 que compose le Corbeau passant sur son dos, d'un monde à l'autre, un adolescent, ce qui est une constante du récit mythique des Enfants du Corbeau.

Bo'jou Neejee! l'Empreinte du Manitou: deux petites expositions, une présentation soignée, peu d'oeuvres importantes, mais une invitation faite à chacun de reconsidérer, face au culturel et au policé, le sauvage et le culturel.

Les sujets de l'art contemporain

par

JEAN-CLAUDE LEBLOND

C'est devenu une habitude que d'attendre au début de chaque été la livraison du dernier Skira, revue annuelle de l'art contemporain qui célèbre cette année son quatrième anniversaire. Axé sur un thème présenté et coordonné par Jean-Luc Daval, le Skira annuel revoit, à travers ce thème les faits saillants survenus sur la scène de l'art l'année précédente. La première livraison de 1975 se voulait un survol des courants de l'art moderne: les interrogations de la réalité, la vitalité de l'abstraction.

Avec 1976, on passait à la pratique de l'art à travers la photographie, le dessin, la couleur alors que avec 1977, on s'attaquait à l'ensemble du comportement esthétique.

Cette année, la revue analyse, sous le thème de l'image, les modalités de la représentation. De l'art pour soi, autobiographique, l'image adopte les sentiers de l'exploration, une étrange recherche où se mêlent révolte et romantisme, respect du réel et naturalisme. "En effet, lit-on, les données de la représentation qui interrogeaient jusqu'ici l'évidence s'appuient désormais sur ce qui lui échappe." Il semble que dans la recrudescence réaliste (figurative) on n'en soit seulement qu'au début du procès du réel. Réinvestir l'espace euclidien, perçu jusqu'au siècle dernier comme un acquis de la connaissance, pour mieux le dépasser. Cesser enfin de le renier. Voilà peut-être où porte le véritable débat de l'art contemporain.

Cette image, cette forme de représentation devient le lieu d'un constat, d'une interrogation de la culture, d'une conscience à tout le moins d'un phénomène culturel. Besoin de se situer dans une historicité, de démembrer les articulations de la culture pour en mieux comprendre les mécanismes. A la frontière du spirituel et du néant, l'art expérimente des outils et découvre des chemins parfois bien vieux qu'on avait oubliés. Il se "dialectise" et s'énonce. Il ne donne plus, mais prend, modifie les éléments des codes, en recrée de nouveaux et conserve dans la recherche de vérité son image de pureté.

Enfin, l'image de la nature propose une vision non moins idéaliste de l'attitude esthétique. "La réalité qu'est-ce que c'est", se demande l'auteur? Une intégration de cette attitude à la nature; investir la donnée picturale ou sculpturale d'une valeur de nature. Jouer du langage comme on joue du pinceau ou du chalumeau, "montrer en quoi la création se distingue de l'information", montrer aussi en quoi cette information a partie liée à la création dans leur dépendance réciproque. Le tout consiste à se mettre à l'écoute de l'énoncé de l'art contemporain, à dégager des lignes de force. L'art est-il en train d'accoucher d'une nouvelle science comme à la Renaissance elle a donné naissance aux ingénieurs? Comment répondre aujourd'hui?

Et c'est toujours au même problème de distance critique que fait face la revue, problème dont on est bien conscient, mais qui tend à justifier de l'art contemporain les moindres velléités, les moindres prétentions. Pourtant, dans le contexte actuel de la création les faits doivent être présentés de cette manière ou pas présentés du tout.

La dernière partie regroupe une série de textes dans l'ensemble assez banals et qui couvrent l'actualité artistique aux U.S.A., en France, en Angleterre ainsi qu'en Allemagne et en Espagne.

Skira annuel, revue de l'art contemporain 1978; Editions Albert Skira, Genève.

Festival de jazz dans le Vieux Montréal

La boite Les Pierrots annonçait la semaine dernière, la tenue d'un festival de jazz local du 14 au 17 août dans le Vieux Montréal. Les soirées de jazz qui débuteront à 20 h et se termineront vers les 3 h du matin seront animées par Gilles Tremblay animateur d'une émission de jazz à CKOI-FM. Jean-Jacques Jourdan, organisateur du festival et musicien à ses heures, a réuni 28 formations de jazz allant du duo au Big Band. D'une durée de quatre jours, le festival présentera chaque soir, sept différents spectacles; Parmi les musiciens invités, on remarque de nombreux jeunes qui viennent à peine de sortir du Conservatoire mais également de vieux routiers comme le pianiste Pierre Nadeau (le 14 août) ainsi que Bill Kersey, un jazzman de 72 ans. Après les échecs successifs de boites comme le New Penelope, le Black Bottom, le In Concert, on peut croire que le jazz est prêt à renaître à Montréal car le succès qu'aura remporté le festijazz du Soleil Levant ainsi que les nombreux concerts donnés au cours de l'année par de prestigieux jazzmen, nous font espérer des jours meilleurs. L'entrée au Pierrots située au 104 est rue St-Paul sera de $4.00 par soir. De plus chaque mardi soir jusqu'au 1er septembre, les amateurs d'orchestres de jazz pourront y entendre la musique de Jean-Jacques Jourdan et de son Big Band. Pour de plus amples renseignements: 845-0638.

MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall! POUR TOUS
WOODY ALLEN DIANE KEATON
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.20 - 9.30. Sam.-Dim.: 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.20 - 9.30.

du 20 JUIN au 2 SEPT.
LOVE
une comédie de M. Schisgal
Mise en scène: Marc Legault
avec: Elizabeth Chouvalidzé, Yves Corbeil et Marc Legault
Le Théâtre de St-Sauveur
Rés.: Mtl: 523-1131; Saint-Sauveur: 227-3747

FESTIVAL ORFORD 1978
Centre d'Art d'Orford JMC
samedi 12 août à 16h00: "Bach à l'abbaye Saint-Benoit du Lac": GENEVIÈVE LAGACÉ, orgue $3.00
samedi 12 août à 20h30 et dimanche 13 août à 16h00: "Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva", monologuerie bouffe de JEAN-CLAUDE GERMAIN avec NICOLE LEBLANC et GASTON BRISSON. samedi: $7.00 - $5.00 (étudiants) dimanche: $5.00 - $3.00 (étudiants)
mardi 15 août à 20h30: Cours public: "Le Caravage et la peinture au 17e siècle" par PIERRE LAPALME $2.00
mercredi 16 août à 20h30: CHANTAL JUILLET, violon; LORRAINE PRIEUR-DESCHAMPS, piano entrée libre
jeudi 17 août à 20h30: Ensemble de jazz du Centre d'Art d'Orford JMC dir.: NICK AYOUB entrée libre
vendredi 18 août à 20h30: CLAUDE SAINT-DENIS et la classe de pantomime du Centre d'Art d'Orford JMC. $5.00 (étudiants) $3.00
RÉSERVATIONS: (819) 843-3981 et 861-0210 ligne directe Montréal-Magog Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est.
LA SALLE À DÎNER EST OUVERTE LE SAMEDI À COMPTER DE 18 HRES

Festival d'Été du cinéma Elysée
LA PREMIÈRE FOIS: sem.: 9h30; sam.: 5h30, 9h30; dim.: 1h30, 5h30, 9h30
ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES: sem. et sam.: 7h30; dim.: 3h30, 7h30.
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
LES GRANDS FILMS DE L'ANNÉE
Jean-Louis Trintignant
un film de GERARD PIRES
Mireille Darc
14 ANS
L'ordinateur des pompes funèbres
un film de Claude Berri
En amour, il n'y a rien comme..
2e FILM
CHARLES DENNER
ALAIN COHEN
LA PREMIÈRE FOIS
L'Oeuvre la plus gaie et charmante de BERRI
VIEUX PAYS: sem. et sam.: 9h30; dim.: 1h30, 5h30, 9h30
MAUDITS SAUVAGES: sem.: 7h30; sam.: 7h30; dim.: 3h30, 7h30
elysée 2
LES GRANDS FILMS QUÉBÉCOIS
LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT
UN FILM DE Jean-Pierre Lefebvre
MARCEL SABOURIN
un film de Jean-Pierre Lefebvre
14 ANS
Les Maudits Sauvages
PIERRE DUFRESNE
NICOLE FILION
un film de ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
QUI L'EMPORTERA, L'AMITIÉ OU L'AMOUR?
AUSSI
un film de ETTORE SCOLA
14 ANS
AFFREUX SALES ET MÉCHANTS
MÉCHANTS: sem.: 9h30; sam.: 5h20, 9h30; dim.: 12h50, 5h20, 9h30
TANT AIMÉS: sem. et sam.: 7h30; dim.: 3h00, 7h30
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BÉLANGER

UN CHEF D'ŒUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA
POUR TOUS
On ne naît pas femme... On le devient.
Simone de Beauvoir
un film de agnès varda
l'une chante l'autre pas
Couleur
THÉRÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSE
ALI RAFFI · LE GROUPE ORCHIDÉE · ROBERT DADIES · JEAN PIERRE PELLEGRIN
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845 3222
12:15 - 2:25 - 4:35 6:45 - 8:55

La Guerre des Sexes éclate dans un film Féroce et Amusant!
18 ANS Adultes
Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été
9e sem.
cinéma complexe desjardins
SALLE 4 288 3141
Un film de LINA WERTMULLER
GIANCARLO GIANNINI
MARIANGELA MELATO

ENFIN DE RETOUR
18 ANS Adultes
le plus beau film érotique jamais présenté
3e sem.
SYLVIA KRISTEL
Emmanuelle
cinéma complexe desjardins
TEL 288 3141
12:10 - 2:00 - 3:55 5:50 - 7:45 - 9:40
SALLE 3

Les Galeries St-Paul
3, PRINCIPALE NORD SUTTON, CO. BROME
TÉL.: 538-3540
oeuvres récentes
LAURENT BRUNET
du 5 au 28 août 78.
du jeudi au dimanche de 13h à 17h.

galerie georges dor
MAINTENANT OUVERT À SAINT-GERMAIN
Sortie 105, Transcanadienne 20 (près de Drummondville)
à proximité du THÉÂTRE LES ANCÊTRES
Oeuvres de: Contant, Labranche, Lajoie, Le Sauteur, Rinfret, Thibault.
Joailleries de Denis Michaud — Poterie de Gilles Derome et Artisanat du Québec.
Ouvert tous les jours sauf lundi — tél.: (819) 395-2253

Galerie d'Art Alexandre
Exposition
L. Ayotte, H.G. Boyes, Y. Breton, U. Bruni, S. Côté, M.A. Fortin, G.E. Gingras, R. Hébert, F. Iacurto, T. Lecor, M. Laberge, J.T. Lemieux, O. Leduc, H. Masson, L. Muhlstock, G.N. Norweti, A. Noen, G. Pfeiffer, N. Poirier, A. Rousseau, R. Richard, A.S. Scott, L.P. Tremble, R. Vincelette et d'autres
Scultures esquimaudes
Nous achetons peintures de qualité
Le Mail Cavendish
5800 Boul. Cavendish, Côte St. Luc
Service d'encadrement
Tel: 482-0175
Lun. à mer. de 9.30 à 18h. Jeu., ven. de 9.30 à 21h. Sam de 9 à 17h.

RÉCITAL D'ORGUE
Mercredi, 16 août à 20h.30
GENEVIÈVE LAGACÉ
oeuvres de: D. Buxtehude, J.S. Bach, J. Brahms et M. Reger
Organisé par Les Concerts Spirituels
Billets en vente à 7h.30 à la porte,
$3.00 - étudiants $2.00
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
Renseignements: 733-8211
ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Arp, Borduas, Campigli, Cullen, Dallaire, Dufy, Etrog, Jackson, Krieghoff, Lemieux, Marini, Mathieu, Moore, Pellan, Riopelle, Roberts, Rodin, Zadkine
Auguste Rodin, 1840-1917
Lun. au ven. 9 - 5:30
Fermé: sam., dim.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke
845-7471 et 845-7833

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Québecor

CONTRÔLEUR

Notre filiale, spécialisée dans le traitement des pellicules photographiques, est à la recherche d'un contrôleur dynamique pour prendre charge de la comptabilité.

Si vous avez une formation de C.G.A., ou de CA, environ sept (7) ans d'expérience dans le secteur industriel et le désir de travailler au sein d'une équipe dynamique, vous êtes le/la candidat/e qu'il nous faut.

Une expérience dans l'analyse et l'établissement de méthodes et procédures serait souhaitable.

Le lieu de travail est à Ville LaSalle et la rémunération en fonction de l'expérience saura satisfaire ceux qui gagnent actuellement aux alentours de $20,000.

Les offres de service peuvent être envoyées à:

Service des Ressources Humaines
Pierre Dion
225 est, rue Roy
Montréal, H2W 2N6

L'université Queen's à Kingston

PROFESSEUR

DE LANGUE FRANÇAISE À TEMPS PARTIEL POUR 1978-79

Fonctions:
Le candidat devra enseigner une ou deux sections d'un cours de langue. Il se chargera aussi de l'organisation du contenu académique de ce cours et du travail de plusieurs enseignants, et assurera l'uniformité dans l'évaluation des travaux pratiques.

Exigences:
Doctorat
Expérience pertinente au niveau universitaire.

Traitement:
Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.

S'adresser avant le 21 août à la directrice intérimaire

Département de français
Université Queen's
Kingston, Ontario
K7L 3N6

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18, 19, 20 et 21

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Responsable des centres de documentation

Nature du travail
Voir à l'organisation, au fonctionnement et au développement des centres de documentation (bibliothèques, audio-vidéothèque ...).
Conseiller et assister les enseignants des niveaux secondaire et collégial dans l'utilisation rationnelle des moyens et techniques d'enseignement.

Titre requis
Diplôme universitaire de premier cycle avec une spécialisation appropriée, notamment: bibliothéconomie, audio-visuel, sciences de l'éducation.

Conditions de travail
Celles du personnel professionnel non enseignant du Collège.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 19 août 1978 au:

Secrétaire général
Collège de l'Assomption
270, boul. l'Ange-Gardien
L'ASSOMPTION J0K 1G0

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

La Société des Alcools du Québec requiert les services d'un

Technicien en Administration

(service, achats, matériel, fournitures et services)
région de Montréal.

Fonctions
— Négocier et effectuer des achats de marchandises ou de services requis par les usagers selon les modalités prévues à la politique d'achat;
— Préparer des documents d'appels d'offres.

Qualifications requises
— Posséder un DEC en Techniques Administratives ou l'équivalent.
— Deux (2) années d'expérience en approvisionnement, capacité d'analyser pour comprendre le besoin des usagers et maturité pour prendre les décisions conformes à l'esprit de la politique d'achat.

Il nous fera plaisir de recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie de vos certificats d'étude que nous traiterons confidentiellement, avant le 30 août 1978 à:

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Service du Personnel
C.P. 1058
Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3J8

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES

La Clinique de Pointe St-Charles est une clinique communautaire qui existe depuis 1968, gérée entièrement par des gens du quartier, au service des travailleurs et qui vise à relier les problèmes de santé aux mauvaises conditions de vie causées par le système en place.

COORDONNATEUR DU PERSONNEL

Exigences:
- expérience dans la coordination du personnel dans des organisations semblables
- connaissance de conventions collectives et de la négociation
- connaissance en animation (capable de ramasser et de collectiviser les idées d'un ou de plusieurs groupes)
- expérience de travail avec les comités de citoyens, syndicats, organismes populaires, etc.
- intéressé à travailler en dehors des cadres traditionnels
- ouverture aux problèmes socio-politiques d'un milieu défavorisé
- minimum d'âge - 25 ans
- parler français et être capable de se débrouiller en anglais.

Tâches:
- voir à ce que se réalisent les objectifs de la Clinique à l'intérieur de son champ d'activités
- voir à ce que les décisions du C.A. soient mises en pratique
- assurer la coordination avec les autres modules de travail
- le comité de personnel: la sélection, les évaluations, les mises-à-pied, les définitions de tâches, régler les litiges au niveau du personnel
- convention collective (négociation et application)
- comité de plaintes

Les intéressés(ées) sont priés(ées) d'envoyer leur curriculum vitae avant le 25 août 1978 à:

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE
DE POINTE ST-CHARLES
2312, RUE CENTRE,
MONTRÉAL, P.Q;

à l'attention de **Patricia Cano**

INFORMATECH FRANCE-QUÉBEC

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Poste à Montréal

Informatech France-Québec, organisme à but non-lucratif, ayant pour mandat la diffusion de l'Information Scientifique et Technique de langue française, et comptant sur un support informatisé, est à la recherche d'un Directeur Général.

Fonctions
— Applique les décisions du Conseil d'Administration relatives au fonctionnement et aux orientations générales de l'organisme.
— Coordonne les activités des différents services (Commercialisation, Informatique, Documentation, Production et Audio-Visuel).
— Favorise les relations avec les organismes français et québécois impliqués dans le domaine de l'I.S.T.

Exigences
En plus de maîtriser parfaitement la langue française, le candidat doit posséder un diplôme de premier cycle universitaire pertinent, plusieurs années d'expérience pertinente, ainsi qu'une bonne connaissance des milieux français et québécois s'intéressant à l'I.S.T.

Traitement: Pouvant atteindre $36 220.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er septembre 1978.

Dossier 3070
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

SECOND CONCOURS

Directeur-général

Établissement:
Centre d'Accueil Vert-Pré d'Huberdeau, Huberdeau, Cté d'Argenteuil, Qué. J0T 1G0
Nature:
Centre de Réadaptation pour garçons mésadaptés socio-affectifs (90 lits) 10 à 15 ans.
Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en science de l'administration ou expérience pertinente équivalente, avec connaissance suffisante en rééducation pour enfants mésadaptés socio-affectifs en Centre d'accueil.
Fonction:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives du Conseil d'administration, conformément à la Loi sur les Services de Santé et Services Sociaux et à ses règlements (Chapitre 48)
Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales - CLASSE: 18
Minimum: $25,036.00
Maximum: $35,292.00
Inscription:
Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 30 août 1978:

Accueil Vert-Pré d'Huberdeau
"Poste de Directeur-général"
Huberdeau, Cté d'Argenteuil, P.Q.
J0T 1G0
Tél.: (819) 687-3211

Hydro-Québec

Service du personnel
Case postale 3000
Noranda
J9X 5B5

INGÉNIEUR

Description sommaire de l'emploi:
Faire l'étude des conditions de charge et de tension du réseau haute tension, de l'aspect exploitation des pannes et anomalies de l'appareillage du réseau.
Participer aux projets de modifications et d'additions au réseau haute tension.

Exigences:
Posséder un diplôme en génie électrique et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
Posséder un permis de conduire.

Lieu de travail: Noranda

N.B. Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 août 1978.

Hydro-Québec

Service du Personnel
Région de Maisonneuve
1450 City Councillors
Montréal, Qué.
H3A 2E6

L'Hydro-Québec est à la recherche:

D'ELECTRICIEN-MECANICIEN

pour combler des postes permanents dans la région métropolitaine.

Fonctions:
— Réparer et installer tout genre d'équipement électrique, mécanique et électromécanique des postes et centrales soit:
  — Disjoncteurs haute et très haute tension
  — Transformateurs
  — Sectionneurs
  — Compensateurs
  — Systèmes d'air comprimé
  — Etc.

Exigences minimales:
— Posséder une licence ou un certificat de qualification émis par le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre pour exercer le métier d'électricien et/ou posséder une expérience reconnue dans le montage et le réglage des appareils haute et très haute tension.

N.B. Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE.

Ingénieurs dynamiques

L'expansion rapide du marché des télécommunications au Canada nous offre, en tant que chef de file dans l'industrie, des occasions inhabituelles de croissance. Nous entendons les saisir en embauchant plusieurs personnes qualifiées, ayant de l'expérience et une forte motivation pour grandir avec nous et nous permettre de réaliser ces objectifs.
Si vous avez cette ambition et disposez des compétences et de l'expérience mentionnées ci-dessous, communiquez avec nous.

Domaines de travail:
— Systèmes de liaisons hertziennes
— Bâtiments et installations de câbles
— Dispositifs de transmission des données et postes de télégestion
— Systèmes de multiplexage par partage des fréquences et partage du temps
— Systèmes de transmission de la parole et de retransmission d'émissions
— Ingénierie des normes

Fonctions:
— Conception de systèmes
— Préparation de devis estimatifs, de plans et de rapports
— Analyse des prix
— Évaluations des matériels
— Dépannage

Scolarité:
— Baccalauréat en génie et membre (ou admissible) de l'O.I.Q.

Expérience:
Au moins une année d'expérience post-universitaire, de préférence en télécommunications.

Autres conditions:
Bonne communication orale et écrite.
Accepter de voyager au Canada et aux États-Unis à l'occasion.

Nous offrons:
— perspectives de carrière
— salaires proportionnels à l'expérience et aux titres
— une gamme complète d'avantages sociaux
— un programme d'aide financière à l'éducation (cours de deuxième cycle et cours connexes au travail)
— un poste de défi au sein d'une compagnie bien établie et d'avant-garde.

Adresser votre curriculum vitae complet en précisant vos exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier 781208LD à:

Madame F.S. Laming
Relations industrielles
CP Télécommunications
7e étage
740, rue Notre-Dame ouest
Montréal
H3C 3X6

Discrétion assurée.

CP Télécommunications

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un conseiller pédagogique pour agir comme coordonnateur du module de service en matière de conditionnement physique dans le cadre du programme KINO-QUÉBEC. La subvention consentie permet de retenir les services d'un professionnel temporaire surnuméraire à temps plein, à partir de maintenant, jusqu'au 31 août 1979. Le poste peut devenir régulier. L'employé relèvera du coordonnateur du service de l'activité physique du Collège.

1. Nature du travail
1.1 **Objectif général**
Servir de mécanisme local dans le cadre du programme KINO-QUÉBEC. Contribuer par son action à l'amélioration de la qualité de la vie des Québécois par le biais de l'activité physique.
1.2 **Objectifs particuliers**
Rendre opérationnel le comité consultatif local dans les délais prévus; identifier les caractéristiques démographiques de la population locale selon l'âge, le sexe et les autres caractéristiques, selon les besoins; inventorier ce qui se fait sur le plan de la pratique de l'activité physique sur le territoire du module; inventorier les ressources de tous ordres susceptibles d'être exploitées dans la poursuite des objectifs; inventorier dans les secteurs de l'éducation, des affaires sociales et autres, les services locaux qui peuvent appuyer l'action de KINO-QUÉBEC; apporter son concours à toute action déjà engagée et conforme aux objectifs de KINO-QUÉBEC; apporter son concours ou susciter toute initiative locale conforme aux objectifs de KINO-QUÉBEC; opérationaliser au plan local le programme provincial de communication; collaborer à la réalisation des autres programmes nationaux susceptibles de prendre forme à court et moyen termes tels que: formation de cadres, évaluation, aménagement de parcours, manifestations spéciales, soutien à la recherche, élaboration de programmes spécifiques et autres; produire annuellement le bilan de l'année écoulée et le programme d'action de l'année à venir.

2. Qualifications
— Diplôme de premier cycle en éducation physique avec crédits de perfectionnement en conditionnement physique. Une formation de deuxième cycle dans le domaine serait préférable;
— Trois (3) ans d'expérience de préférence.

3. Salaire: $14,377.00 à $31,590.00 par année.

Les candidatures accompagnées des attestations d'études et d'expérience doivent être adressées avant le 31 août 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 590, Gaspé
G0C 1R0

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT REQUIERT LES SERVICES D'UN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AÉROTECHNIQUE

Concours 78-C-01

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur de l'école d'aérotechnique est responsable de l'ensemble des activités requises pour la gestion pédagogique de l'École.

Responsabilité:
Le directeur de l'École d'aérotechnique:
— participe à l'élaboration et à l'application des objectifs et des politiques du collèges;
— est responsable de l'ensemble des activités reliées à l'enseignement régulier, à l'éducation des adultes, à l'encadrement scolaire, aux ressources didactiques et au développement pédagogique du collège;
— est responsable de l'application et du contrôle à l'École des politiques et des programmes pédagogiques du collège;
— est responsable directement des départements de l'École. Il supervise l'enseignement prévu aux programmes et veille à la promotion et à l'implantation de nouveaux programmes;
— assume également la responsabilité des services aux étudiants de l'École;
— évalue les besoins de l'École et fait les recommandations appropriées à la direction générale ou à la direction des services pédagogiques.

Qualifications:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un poste de cadre.

Traitement:
De $32,367.00 à $39,960.00.

Entrée en fonction:
Selon la disponibilité du candidat mais au plus tard le 1er décembre 1978.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 26 août 1978 au:

Collège Edouard-Montpetit
Service du Personnel
945, Chemin Champly
Longueuil, Québec
J4H 3M6

Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull

Directeur du personnel

Classe 18

Nous recherchons actuellement un directeur du personnel pour l'ensemble du personnel du Centre hospitalier.

Le titulaire sera responsable de l'interprétation des conventions collectives et de la gestion des ressources humaines. Il fera partie de l'équipe supérieure de notre établissement et participera aux décisions relatives au personnel et à l'administration générale du centre.
Son rôle lui permettra de traiter avec les cadres et de les conseiller sur des questions relatives à sa fonction.
Les candidats recherchés détiennent un diplôme universitaire en relation industrielle, en droit ou dans une discipline connexe. Ils ont acquis une solide expérience de la direction du personnel et ce, en milieu public, parapublic ou privé.
Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 août 1978 au:

Directeur général
Centre hospitalier du Sacré-Coeur
Salle 912
230, boul. Gamelin
Hull, Qué.
J8Y 1W7

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 19, 20 et 21

sagesse devoir

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec **l'Agence canadienne de développement international,** est à la recherche d'un professeur plein temps à l'**École Polytechnique de Thiès au Sénégal** pour l'enseignement des cours

TOPOMÉTRIE
TOPOGRAPHE
PHOTOGRAMMÉTRIE

Nature du travail
— enseigner la topométrie, topographie et photogrammétrie
— organiser et diriger le camp d'arpentage;
— préparer et former les enseignants sénégalais;
— diriger les techniciens.

Exigences
— maîtrise en sciences ou en sciences appliquées
— cinq (5) années d'expérience pertinente au domaine
— deux (2) années d'expérience dans l'enseignement
— ou équivalent

Le futur coopérant doit être citoyen canadien et avoir une parfaite maîtrise du français parlé et écrit. Outre le salaire, des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues.

Le candidat devra s'engager pour une période de 2 ans et être disponible au plus tard à compter du 1er janvier 1979.

Prière d'adresser toute demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 1er septembre 1978 au

Responsable du recrutement
Projet de l'École polytechnique de Thiès
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél.: (514) 344-4650

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Chargé de recherches adjoint

La Division de Physique du Conseil National de Recherches du Canada offre un poste de chargé adjoint pour effectuer des travaux de recherches en optique, notamment en recherche psychophysique sur la vision des couleurs en vue d'une variété d'applications à la photométrie, à la colorimétrie et à la radiométrie.

Exigences
Doctorat en physique avec spécialisation en optique et une certaine expérience de la recherche psychophysique sur la vision des couleurs. La connaissance de la langue française ou de la langue anglaise est requise pour ce poste.

Traitement
Jusqu'à $24,140 dollars par année, selon la formation et l'expérience.

CNRC

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil National de Recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence P-78-1069.

CRIQ

Conseiller juridique

Poste (30-78-05):
Sous la responsabilité du secrétaire général du Centre, le conseiller juridique donne des opinions juridiques et assiste la direction du Centre dans toute affaire à caractère juridique. Il s'assure que les procédures légales appropriées sont prises. Il rédige des contrats, textes administratifs et autre documents légaux. Il effectue à l'occasion des études en droit industriel concernant entre autre la propriété industrielle et la responsabilité professionnelle. Il coordonne l'action du Centre en matière de brevets. Ce titulaire au poste travaille avec autonomie.

Candidat:
Il est membre en règle du Barreau du Québec. Il possède une expérience de travail d'au moins trois ans qui lui a permis de développer ses compétences en droit industriel, commercial et administratif.

Faire parvenir votre curriculum vitae au service du Personnel en prenant soin d'indiquer le numéro du poste sollicité.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUEBEC
333, rue Franquet, Case postale 9038,
Ste-Foy, Québec, G1V 4C7

Analyste-programmeur

Un centre de recherche de Montréal désire retenir les services d'un analyste-programmeur.
Expérience nécessaire dans le design et le développement des systèmes de planification de transport en commun implantés de manière interactive sur des mini-ordinateurs.
Connaissance des méthodes probabilistes d'affectation des voyageurs de transport en commun est requise. Le candidat doit connaître les langages de programmation FORTRAN, COBOL et ALGOL ainsi que les systèmes NOPTS, RHITUC et TRANPLAN.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 25 août 1978 à:

Le Devoir
Dossier # 3071
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

requiert les services d'un

Conseiller pédagogique

Service de l'éducation des adultes

Nature du travail:
Le conseiller pédagogique exerce des fonctions de conseil auprès du coordonnateur de l'éducation des adultes ainsi que des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à la gestion et l'évaluation des programmes d'enseignement, tels que techniqués administratives, informatique, gestion et analyse de systèmes.

Exigences:
Diplôme universitaire de 1er cycle
Maîtrise en andragogie.

Expérience:
Expérience pertinente en éducation des adultes.

Traitement:
1978-1979: $14,377. - $31,590.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au bureau du personnel avant le 19 août 1978.

Collège Bois-de-Boulogne
10555, av. Bois-de-Boulogne
Montréal
H4N 1L3

Collège Universitaire de Saint-Boniface

CJSB

CENTRE DE RECHERCHES

DEMANDE DES

CHERCHEURS

Le Centre, un département du Collège, fait de la recherche commanditée par les gouvernements fédéral et provincial, les divisions scolaires et par d'autres organismes.

Fonctions:
Sous la direction du directeur du Centre, les chercheurs devront assumer la responsabilité de projets de recherche commanditée dans les domaines de l'éducation, des communications ou des ressources humaines. Ils prépareront des rapports de recherche selon les besoins des commanditaires du Centre et participeront aux travaux de recherche d'une équipe pluridisciplinaire.

Exigences:
Maîtrise ou doctorat avec expérience en recherche. La connaissance du français est requise.

Traitement:
Selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae immédiatement à:

M. Michel LAGACÉ, directeur
Centre de recherche
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
(204) 247-6750

POSTE D'ORTHOPHONISTE-AUDIOLOGISTE OU DE RÉÉDUCATEUR/RÉÉDUCATRICE DE LANGUAGE

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est à la recherche d'un(e) **enseignant(e)** qui accepterait de dépister, d'évaluer et de corriger des troubles de language, de parole et d'audition des enfants de 4 à 8 ans, des écoles de son territoire, (en particulier, des enfants de **pré-maternelle et de maternelle).**

Le ou la candidat(e) devrait posséder un diplôme en orthophonie-audiologie ou en rééducation du language ou l'équivalent.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer par téléphone ou d'envoyer leur curriculum vitae, avant le 18 août 1978, à:

M. Pierre Gibeault
Agent de gestion du personnel
Commission scolaire de St-Hyacinthe
2255 Ste-Anne,
Ste-Hyacinthe,
J2S 5H7
Tél.: 773-8428

Les Laboratoires Ville Marie Inc.
Géotechnique-Matériaux

GÉOPHYSICIEN

Notre société recherche un géophysicien expérimenté dans l'analyse des seismogrammes de façon à détecter toutes séismicités locales lors du remplissage d'un réservoir hydroélectrique. Nous offrons pour ce poste à Ottawa, de bonnes conditions de travail et de salaire ainsi que les bénéfices marginaux d'usage.

Les personnes désirant soumettre leur candidature feront parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel
1200 ouest, boul. St-Martin
Laval, Québec
H7S 2E4
384-7970

Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

DIRECTEUR DES SYNTHÈSES SOCIO-ÉCONOMIQUES

CONCOURS H6200MR/JD
OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC — Poste à Québec.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général adjoint, planifier et diriger l'ensemble des travaux de synthèses liés au domaine socio-économique. À cette fin, concevoir et définir des orientations générales et des stratégies de développement socio-économique; formuler des options socio-économiques de développement global en fonction des avantages comparatifs et des contraintes connues; assurer l'encadrement scientifique et technique des travaux, études et recherches de nature socio-économique effectués au sein des modules d'analyse sectorielle.
EXIGENCES — Diplôme universitaire, de préférence de deuxième cycle, en économie, en administration publique ou dans toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans la direction d'études socio-économiques d'ensemble et dans l'élaboration de politiques de développement socio-économique et d'aménagement du territoire ainsi que dans la coordination interministérielle et intergouvernementale au niveau des politiques et des programmes, dont quelques années à un niveau de direction.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $39,835 (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: **25 août 1978.**

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES SUR LA POPULATION ET L'EMPLOI

CONCOURS H6200MT/JD
OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC — Poste à Québec.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général adjoint, initier, programmer et diriger des travaux, études et recherches touchant la population et la main-d'oeuvre en vue de s'assurer que les orientations générales, les politiques et les programmes de ce secteur contribuent de façon cohérente au développement économique, social et spatial du Québec. À cette fin, intégrer et, au besoin coordonner les travaux effectués par les ministères et organismes québécois et canadien; analyser et évaluer les politiques et proposer des choix de sorte que les politiques de développement des ressources humaines s'intègrent dans une politique d'ensemble cohérente au développement socio-économique et d'aménagement du territoire.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en économie, en sociologie ou dans toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans les domaines de la conception et de la direction d'études, de l'élaboration de politiques et de programmes ainsi que de la coordination interministérielle et intergouvernementale ou entre le secteur public et le secteur privé.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $36,200 (en voie de révision)
Date limite pour l'inscription: **25 août 1978**

DIRECTEUR DE LA QUALIFICATION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

CONCOURS H6200NA/JD
RÉGIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC — Poste à Montréal.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général adjoint, diriger, coordonner et contrôler les activités du Service de la qualification technique et administrative ainsi que le secteur d'enquêtes et d'inspections de la Régie. À cette fin, procéder à l'estimation des besoins de qualification des entrepreneurs en construction; participer à la préparation des programmes de formation à l'intention des entrepreneurs en collaboration avec le ministère de l'Éducation et les diverses associations du milieu; préparer, mettre à jour, administrer et corriger les examens de qualification technique et administrative dans toutes les spécialités de la construction; fournir des expertises sur des travaux de construction suite à des plaintes de consommateurs.
EXIGENCES — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou de l'Ordre des architectes du Québec. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de la construction de bâtiments en plus d'une expérience administrative.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $36,220. (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: **25 août 1978.**

DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS (SECTEUR PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

H6210HD/JD — Poste à Québec
H6210HE/JD — Poste à Jonquière
H6210HF/JD — Poste à Longueuil
H6210HG/JD — Poste à Laval.
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION — 4 postes.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur régional, diriger les opérations relatives aux services éducatifs (programmes, vie étudiante, mesure et évaluation des apprentissages, adaptation scolaire). À cette fin, appliquer les politiques, les règlements et les normes pédagogiques; implanter et évaluer les programmes d'activités éducatives; maintenir les activités de support; assurer l'information et la rétroinformation.
EXIGENCES — De préférence, diplôme universitaire dans une discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience dans le domaine de l'éducation, principalement au niveau primaire et secondaire, dont quelques années dans des fonctions reliées à l'administration scolaire. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $32,910 (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: **18 août 1978.**

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS (SECTEUR PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

H6210HH/JD — Poste à Québec
H6210HJ/JD — Poste à Jonquière
H6210HK/JD — Poste à Longueuil
H6210HL/JD — Poste à Laval
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION — 4 postes.
FONCTIONS: — Sous l'autorité du directeur régional, diriger les opérations relatives aux services administratifs (ressources humaines, matérielles et financières). À cette fin, appliquer les politiques, les règlements et les normes administratives; implanter les programmes d'activités et les systèmes administratifs; assurer les activités de support et de contrôle, de même que l'information et la rétroinformation.
EXIGENCES — De préférence, diplôme universitaire dans une discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de l'éducation. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $32,910 (en voie de révision)
Date limite pour l'inscription: **18 août 1978.**

CHEF DU SERVICE ESTIMATION ET NÉGOCIATION

CONCOURS H6210HM/JD
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT — Poste à Québec.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur des contrats, fournir l'expertise et le support requis relativement à l'estimation des projets de construction, d'aménagement, de conservation et de services pour les propriétés et les immeubles loués sous la juridiction du ministère; participer aux négociations lors de l'octroi de contrats; élaborer, réviser et diffuser les méthodologies utilisées en matière d'estimation; effectuer la négociation et l'estimation des ordres de changements.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en génie, en architecture ou dans une autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $32,910 (en voie de revision).
Date limite pour l'inscription: **25 août 1978.**

DIRECTEUR DE LA QUALIFICATION FINANCIÈRE

CONCOURS H6210HN/JD
RÉGIE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC — Poste à Montréal.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général adjoint, diriger, coordonner et contrôler les activités du Service de la qualification financière. À cette fin, établir des normes de qualification financière pour les entrepreneurs de construction du Québec; conseiller les membres de la Régie sur les dossiers traités; perfectionner les normes utilisées dans l'analyse financière des entreprises; analyser les dossiers complexes ou pouvant amener à une annulation ou à une suspension de la licence; participer au comité d'évaluation des dossiers de demande; contrôler la qualité des analyses effectuées ainsi que le respect des normes.
EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée, de préférence en administration, option comptabilité ou finance, ou être membre d'une association professionnelle de comptable; posséder un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans les domaines de l'analyse et de la gestion financière. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $32,910 (en voie de révision).
Date limite d'inscription: **25 août 1978.**

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA FORMATION DU PERSONNEL DES COLLÈGES

CONCOURS H6210HP/JD
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION — Poste à Québec.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général de l'enseignement collégial, assumer toutes les responsabilités relatives à la formation et au perfectionnement des enseignants des cégeps et au perfectionnement des autres personnels; établir et maintenir les liens nécessaires entre sa direction et le service général de la formation du personnel de l'enseignement en ce qui concerne la politique générale du ministère et les demandes aux universités de programmes de formation.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de l'enseignement collégial.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $32,910 (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: **25 août 1978.**

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.
S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

REPRÉSENTANT TECHNIQUE DES VENTES

Nous avons un poste immédiat dans notre bureau de Montréal pour un représentant bilingue qui s'occuperait de la vente de notre produit MICRO SWITCH. Le candidat doit posséder une formation technique en électricité ou électronique et une expérience d'au moins 2 ans comme représentant.

Ce poste offre un bon salaire initial et une gamme complète d'avantages sociaux.

Pour rendez-vous, veuillez appeler:

P.R. Veillette
(514) 484-3501, poste 203

Honeywell

6277, rue St-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9

PRATICIEN EN SERVICE SOCIAL

HÔPITAL DE L'UNGAVA

Lieu de travail:
Poste de la Baleine, Baie d'Hudson.

Fonctions:
En collaboration étroite avec le milieu autochtone, mettre sur pied le bureau de service social.

Sous l'autorité immédiate de la directrice des services sociaux, procéder à des interventions psycho-sociales auprès d'individus et/ou groupes présentant des problèmes de comportement et/ou d'adaptation.

Exigences:
Diplôme de 1er ou 2ème cycle en sciences humaines.

Minimum de deux ans d'expérience dans les secteurs de la famille, de la jeunesse et de l'organisation communautaire.

Connaissance excellente de l'anglais.

Qualités de leadership, d'adaptabilité et de souplesse de caractère indispensables.

Expérience de travaail en milieu isolé serait un atout.

Salaire et conditions de travail:
Selon la convention, plus prime nordique.

Soumettre votre curriculum vitae à:

Mlle Cécile Bertrand, M.A.
Directrice des services sociaux
Hôpital de l'Ungava
C.P. 149
Fort Chimo, Qué.
J0M 1C0

Concours se terminant le 18 août 1978.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18, 20 et 21

L'HÔPITAL DE LAMÈQUE
LAMÈQUE, N.-B.

recherche un

SUPERVISEUR ALIMENTAIRE

Localisation:
Hôpital général de 43 lits situé dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick et desservant une population francophone.

Fonctions:
Planifier, organiser et diriger le service alimentaire.

Qualifications:
D.E.C. en techniques de diététique ou en gestion des services alimentaires ou un équivalent.

Préférence sera accordée aux candidats connaissant le milieu hospitalier et ayant de l'expérience dans la gestion du personnel.

Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience.

Pour soumettre une candidature ou obtenir de plus amples informations, écrire ou téléphoner (à frais virés) à:

D. Ouellet
Diététiste
Hôpital de Lamèque
Lamèque, N.-B.
E0B 1V0
(506) 344-2261

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

Spécialisée en formation de personnel ouvrier en pays en voie de développement, bien introduite sur le marché africain, recherche collaboration avec consultants en organisation, bureaux d'étude, ingénierie pour prospection commune en Afrique francophone.

Tél.: (418) 692-4214

Demander M. Diament ou Mlle Dallaire

DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Connaissance générale en administration
- Doit posséder un D.E.C. ou l'équivalent
- Avoir de l'entregent
- Une connaissance du milieu des artisans et du marché artisanal.

Traitement:
Selon la classe III et les échelons établis pour les agents de recherche et de planification socio-économique de la fonction publique.

Le concours se termine le 1er septembre 1978. Veuillez envoyer votre curriculum vitae au:

Dossier 3069
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

L'Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal

recherche

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Horaire: 08h00 à 18h00
4 jours par semaine
Exigences: 2 ans d'expérience
Éligible à la Corporation Professionnelle des Physiothérapeutes.

Faire parvenir le Curriculum Vitae:

Service du personnel,
Hôpital du Sacré-Coeur,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal, H4J 1C5

Association Québécoise du Jeune Théâtre

Un(e) permanent(e)

Fonctions:
Assurer en équipe la permanence de l'Association soit:
- accomplir toutes les tâches définies par le comité de direction
- être responsable de toute l'organisation matérielle de l'A.Q.J.T. (secrétariat)
- s'occuper des relations extérieures
- administrer les fonds de l'Association
- organiser le Congrès annuel et le Festival
- être chargé des publications de l'A.Q.J.T.

Exigences:
- expérience de troupe de Jeune Théâtre
- compétence en travail de bureau et en animation
- aptitude pour travailler en groupe
- libre de voyager

Entrée en fonction: le 18 septembre 1978

Salaire: $10,000 par année, plus frais

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'un court texte expliquant pourquoi vous postulez l'emploi, ***avant le 28 août 1978 à:***

A.Q.J.T.,
211 St-Sacrement,
local 43,
Montréal, H2Y 1W9

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

ADMINISTRATEUR DE CONTRATS

Le bureau des Services de contrats est chargé de la gérance des contrats de la Recherche et du Développement impartis par le CNRC. On recherche un administrateur de contrats pour se joindre à l'équipe actuelle.

Fonctions
Aider à évaluer des propositions de contrats • Coordonner la définition des exigences techniques et administratives dans un plan de travail qui convient à une bonne gérance du projet • Coordonner le processus d'approbation du CNRC et du Conseil du Trésor • Préparer et émettre les demandes de contrats de R et D • Participer à la recherche et au choix des contractants ainsi qu'à la négociation des contrats • Maintenir la liaison entre le CNRC, les contractants, le ministère des approvisionnements et services, et d'autres agences gouvernementales • Surveiller l'exécution des contrats • Coordonner la résolution des problèmes relatifs aux contrats • Contrôler les demandes de paiement partiel • Faire rapport à la direction sur l'état des travaux et les progrès enregistrés ainsi que l'état des engagements financiers • Établir les méthodes administratives qui assurent la protection des intérêts du CNRC.

Exigences
Diplôme universitaire en sciences ou en génie. Au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la recherche industrielle avec une connaissance des méthodes et des politiques gouvernementales.

Exigences linguistiques
La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste. Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature. Elles doivent cependant indiquer, par écrit, leur consentement à suivre des cours de langue aux dépens du CNRC.

Traitement
Jusqu'à $24,914 par année (à reviser), selon la formation et l'expérience.

CNRC

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande au Bureau d'emploi, Conseil National de Recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence CS0-78-2.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Superviseurs de stages
(hommes ou femmes)

La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke demande, pour les périodes indiquées ci-dessous, des superviseurs de stages d'étudiants **en orthopédagogie**. (Ces fonctions comportent une charge de travail exigeant de deux à cinq jours de travail par semaine.)

Tâches
1. Pour les étudiants de 1re année, les stages se déroulent **de septembre 1978 à avril 1979.** (Stages en classe régulière à Sherbrooke ou en province.)
2. Pour les étudiants de 2e et 3e années, les stages se déroulent **de janvier à avril 1979.** (Stages en classe intégrée, en classe spéciale et en dénombrement flottant.

Exigences
1. Pour les stages d'étudiants de 1re année: enseignants et professionnels diplômés ayant de l'expérience en enseignement.
2. Pour les stages d'étudiants de 2e et 3e années: enseignants et professionnels diplômés ayant de l'expérience en enseignement auprès de clientèles aux prises avec des difficultés d'apprentissage.

Pour renseignements ou pour emploi, s'adresser **le plus tôt possible** au:

Directeur / Éducation spécialisée
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-5003

L'INRS-Éducation demande deux (2) professeurs-chercheurs pour oeuvrer dans deux programmes de recherche:

— **Évaluation de l'innovation pédagogique**
Ce programme comprend des projets tels que l'évaluation quantitative et qualitative de programmes de formation, l'évaluation de systèmes d'enseignement à distance, l'analyse de divers types éducatifs et l'évaluation d'instruments de mesure.

— **Instruments de mesure**
Ce programme comprend des projets tels que la création et la validation d'instruments de mesure pour l'évaluation des programmes scolaires ou des apprentissages, l'élaboration et la validation de divers types de questionnaires, des travaux théoriques sur la nature et les modalités de la mesure.

Ces professeurs seront aussi appelés à collaborer au développement et à l'implantation de nouveaux programmes de recherche et d'enseignement.

EXIGENCES
Les candidats devront avoir un doctorat dans une discipline ou un champ pertinent à l'un ou l'autre des programmes mentionnés ci-haut, l'aptitude au travail d'équipe et de l'intérêt pour la recherche appliquée.

La préférence sera donnée aux candidats qui ont deux années ou plus d'expérience de recherche post-doctorale.

LIEU DE TRAVAIL: Sainte-Foy

TRAITEMENT
Selon l'échelle en vigueur pour l'année 1978-79, la rémunération totale compte tenu de l'exclusivité d'emploi, peut varier de $22,584 à $43,918 selon l'expérience reconnue.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE SA CANDIDATURE: 31 août 1978.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Le plus tôt possible après la date de fermeture du concours.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet et deux lettres de recommandation au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
2700 Einstein
Case postale 7500
Sainte-Foy, Québec
G1V 4C7 - Tél.: 657-2582

Un document d'information sur l'INRS-Education est disponible sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Fonctions:
L'INRS-Éducation demande un associé de recherche pour oeuvrer dans l'un ou l'autre de ses programmes de recherche.

Évaluation de l'innovation pédagogique

Ce programme comprend des projets tels que l'évaluation quantitative et qualitative de programmes de formation, l'évaluation de système d'enseignement à distance, l'analyse de divers types éducatifs et l'évaluation d'instruments de mesure.

Enseignement du français

Projets tels que l'expérimentation ou l'évaluation de programmes pour les niveaux élémentaire et secondaire, l'analyse de la réalité de la classe de français, l'évaluation de programmes de formation des maitres.

Instrument de mesure

Ce programme comprend des projets tels que la création et la validation d'instruments de mesure pour l'évaluation des programmes scolaires ou des apprentissages, l'élaboration et la validation de divers types de questionnaires, des travaux théoriques sur la nature et les modalités de la mesure.

Enseignement individualisé

Mise au point ou évaluation de systèmes ou sous-systèmes favorisant l'apprentissage individualisé à tous les niveaux scolaires, y compris l'éducation permanente.
Cet associé de recherche sera aussi appelé à collaborer à la définition de nouveaux programmes de recherche.

Exigences:
Les candidats devront avoir un doctorat dans une discipline ou un champ pertinent à l'un ou l'autre des programmes mentionnés ci-haut, l'aptitude au travail d'équipe et de l'intérêt pour la recherche appliquée.

Statut:
Engagé pour un an par contrat renouvelable, l'associé de recherche, en raison de son haut degré de formation et de compétence, peut se voir confier la réalisation d'une partie ou de l'ensemble d'un ou plusieurs projets de recherche. Le séjour à l'INRS comme associé de recherche peut donner des opportunités d'accès à la carrière de professeur-chercheur.

Lieu de travail: Sainte-Foy.

Traitement:
En 1978-79, le traitement peut varier entre $20,170 et $29,620 selon l'expérience post-doctorale pertinente.
Pour s'assurer d'être considérées, les candidatures devront être présentées avant le 31 août 1978.

Date d'entrée en fonction:
Le plus tôt possible après le 31 août 1978.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet et deux lettres de recommandation au:

Directeur du personnel,
Institut national de la recherche scientifique
2700 Rue Einstein
Case Postale 7500
Sainte-Foy, Québec,
G1V 4C7

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Projet Baie James

POSTES AUX CHANTIERS TECHNICIENS

Pour la mise en exploitation des centrales hydroélectriques de la Baie James.

Nous recherchons:
1. des techniciens spécialisés dans le domaine de la mécanique d'ajustage.
2. des techniciens spécialisés dans le domaine de l'électrodynamique.

NATURE DU TRAVAIL
Sous la direction d'un ingénieur ou d'un supérieur hiérarchique remplit des fonctions techniques dans sa spécialisation, notamment sur le plan des installations de l'exploitation de l'entretien, du contrôle de la qualité, des programmes de production et de construction.

Devra s'assurer de:
1 — la préparation des plans et devis techniques
2 — la conception des équipements et des systèmes
3 — l'élaboration des essais sur les équipements
4 — l'évaluation des coûts
5 — la surveillance et la coordination des travaux

EXIGENCES
Formation de niveau collégial dans une discipline pertinente.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante ou communiquer avec Liette Pilon au poste 237.

Division—Recrutement
Groupe Lavalin
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10 ième étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

eco

ÉCO-RECHERCHES LTÉE.

INGÉNIEURS

Éco-Recherches Limitée, filiale de la Canadian Industries Limited, désire augmenter le personnel de son service d'ingénierie à Toronto, afin de mieux pouvoir saisir les occasions de plus en plus nombreuses qui se présentent dans le domaine de l'amélioration de l'environnement.

Les secteurs d'activités d'Eco-Recherches comprennent la recherche et le développement qui visent à mettre au point de nouvelles méthodes de traitement des déchets solides et liquides et à agrandir leur champ d'application, ainsi que la commercialisation, la conception, la construction et l'exploitation avant la mise en service d'usines de traitement de déchets à grande échelle.

Nous recherchons actuellement: Des Ingénieurs de Procédés

Les candidats possèdent un diplôme d'ingénieur-chimiste ou d'ingénieur avec spécialisation en biologie, au moins cinq ans d'expérience en ingénierie ou en recherche et développement, ainsi qu'une formation dans le domaine du traitement biologique des eaux usées. Les candidats doivent avoir de l'expérience en modélisation informatique et en simulation des procédés; une bonne connaissance des méthodes de gazéification des solides serait un atout précieux.

Les titulaires de ces postes devront se consacrer à la conception de procédés, à l'évaluation du coût des immobilisations, à la mise en oeuvre de projets en recherche et développement et à l'assistance technique nécessaire aux ingénieurs technico-commerciaux.

Un ingénieur de Projets confirmé

Le titulaire de ce poste possède un diplôme d'ingénieur, de préférence d'ingénieur-mécanicien, ainsi qu'une vaste connaissance de toutes les branches du génie, et a fait ses preuves dans la gestion de projets, y compris la conception, les achats, la construction et le démarrage. Il doit posséder une connaissance pratique des méthodes actuelles d'établissement de calendriers et de contrôle des coûts, et sait traiter efficacement avec les ingénieurs-conseils et les entrepreneurs.

Le titulaire relève directement du directeur des études de projets.

Les postes décrits ci-dessus exigent des candidats un esprit créateur et entreprenant, de grandes aptitudes en relations humaines et en communications, de même que le désir et l'ardeur nécessaires pour profiter d'une occasion exceptionnelle de croissance au sein d'une compagnie jeune et en plein essor.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, au:

Superviseur du recrutement
Canadian Industries Limited
Boîte postale 200, Station "A"
Willowdale, Ontario
M2N 5S8

Toute demande sera traitée confidentiellement.

PROFESSEUR DEMANDÉ

Institution privée, de niveau secondaire, désire professeur de chimie et de physique à temps complet.

S'adresser au:

Dossier 3067
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

OFFRE D'EMPLOI

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Drummond
Commission Régionale
St-François - DRUMMONDVILLE

La Commission Régionale St-François, 211 rue St-Édouard à Drummondville, Qué., demande:

UN RÉGISSEUR
DES SERVICES DU TRANSPORT

Attributions de la fonction:
— Sous la responsabilité du Directeur des services de l'équipement, l'emploi de Régisseur des services du transport comporte la responsabilité de l'administration de l'ensemble des programmes, des systèmes et procédures ayant trait au transport des élèves et des étudiants notamment sous les aspects suivants:
- **les contrats de transport:** préparation, négociation, contrôle;
- **les circuits de transport:** programmation des circuits et des horaires, surveillance de l'exécution;
- **la sécurité:** surveillance de l'application des règlements du Ministère des Transports et des règlements de la commission régionale.

Cet emploi comporte aussi la direction et l'évaluation des employés de l'organisme affectés à ces programmes, de même que la collaboration avec la direction des services éducatifs et les directions d'écoles en vue de tenir compte, dans la programmation des transports, des objectifs des programmes pédagogiques et éducatifs et de la programmation des horaires des écoles.

Qualifications minimales requises:
— Diplôme d'études collégiales avec option appropriée, notamment en:
- techniques administratives.

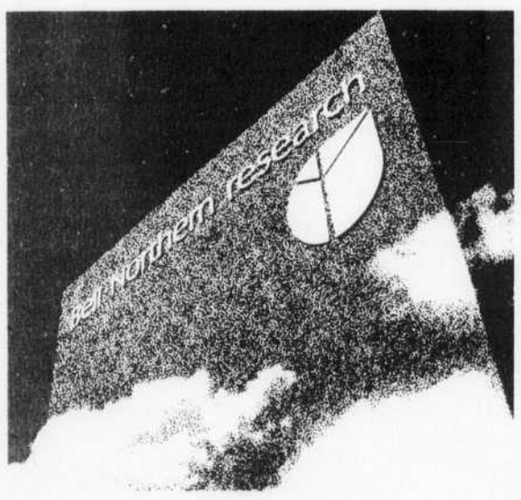
— Six (6) années d'expérience pertinente.

Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence du diplôme approprié.

Salaire:
— Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.
Classification R-2, classe II.

Faire parvenir curriculum vitae avant le mardi 5 septembre 1978 à:

Commission Régionale St-François
Directeur des services au personnel
211, rue St-Édouard, C.P. 846
Drummondville, Qué.
J2B 6X1



Technologistes
Conception de Terminaux

Pour répondre à la demande croissante en équipements terminaux nouveaux, utilisant des technologies modernes au sein du réseau de télécommunications en rapide évolution, le groupe des équipements d'abonné et de conception de terminaux des Recherches Bell-Northern ont besoin de technologistes.

La gamme des produits concernés s'étend des équipements téléphoniques à service évolué jusqu'aux terminaux d'affaires et de données, intelligents et hautement sophistiqués, comportant des circuits à intégration à grande échelle à la démande et des microprocesseurs, qui permettront de satisfaire aux besoins des années 1980.

Les candidats retenus oeuvreront dans la conception, le développement et les essais de montages expérimentaux et de prototypes. De plus, il devront faire preuve d'initiative et de créativité en ce qui concerne la conception d'appareils d'essai adéquats et la mise en oeuvre de méthodes simplifiant et améliorant la rapidité des essais.

Les candidats à tous ces postes doivent avoir suivi avec succès trois années d'enseignement technologique en électronique et posséder une bonne idée du rôle de la technologie des semi-conducteurs au silicium dans les télécommunications. Une expérience dans la conception de circuits analogiques et numériques en même temps qu'une habitude d'utilisation des équipements d'essai modernes de laboratoire sont également nécessaires. Étant donné que ces produits utilisent une technologie de pointe et appartiennent à la gamme des produits fabriqués en quantité, une expérience antérieure dans le développement de produits électroniques à grande production serait souhaitable. La connaissance antérieure du logiciel et du matériel des micro-processeurs serait également souhaitable.

En plus excellentes possibilités évolution de carrière, nous offrons un salaire en fonction de l'expérience et un vaste programme d'avantages sociaux financés par la compagnie. Nous participerons éventuellement aux frais de démenagement. Pour une étude confidentielle de candidature, veuillez envoyer un curriculum vitae détaillé en mentionnant le numéro du dossier (43/78) à:

Mme M. Robin Barclay
Spécialiste du recrutement
Recherches Bell-Northern
C.P. 3511, Succursale C
Ottawa (Ontario)
K1Y 4H7

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

Professeur substitut

Le Département d'économique de l'Université de Sherbrooke demande, pour la période s'étendant **du 1er septembre 1978 au 31 mai 1979**, un professeur substitut pour assurer l'enseignement (et les tâches connexes) en théorie micro-économique et en théorie monétaire.

Exigences
Doctorat en science économique ou scolarité de doctorat complétée.

Traitement
Selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 19 août 1978** au:

Directeur / Économique
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Service de Police

ACHETEUR
($12 435 — $17 324)

NATURE DE L'EMPLOI: le travail consiste à effectuer divers travaux relatifs à l'acquisition de fourniture, matériaux et/ou équipements requisitionnés par le service de Police. Le titulaire reçoit son travail sous forme de réquisitions, de demandes de prix ou d'informations diverses, de commandes à confirmer ou de factures à faire rectifier. Il est principalement tenu d'effectuer divers achats en faisant des recherches et des appels téléphoniques pour obtenir les prix du marché ou des renseignements relatifs aux marchandises à commander, en complétant des réquisitions, en confirmant des commandes, etc....

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:
Instruction: être détenteur d'un diplôme de fin d'études collégiales en technique administrative, option "marketing" ou l'équivalent;
Expérience: de préférence, posséder quelque expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec l'emploi. Toute combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

EXAMENS: des examens seront tenus afin de déterminer les aptitudes et la compétence des candidats à remplir cet emploi.

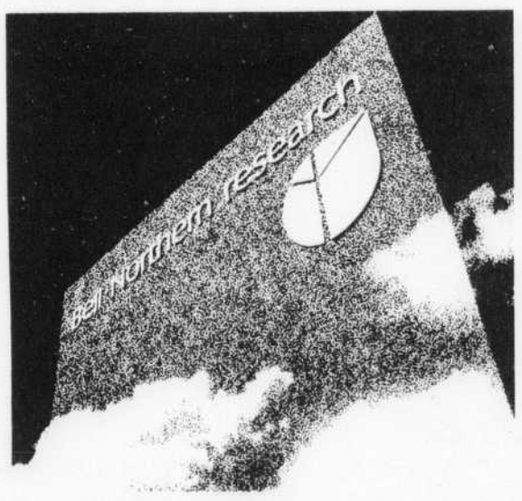
LISTE D'ÉLIGIBILITÉ: les candidats qui obtiendront au moins 70% des points aux examens auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction.

DEMANDE D'EMPLOI: Si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 23 août 1978

Note: en tout temps, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant dans le territoire de la Communauté Urbaine de MOntréal.

Communauté Urbaine de Montréal
Bureau du Personnel
2, Complexe Desjardins
19ième étage
Montréal H5B 1E6

TÉLÉPHONE: **872-6950**
CONCOURS NO: **78-1043**



Technologue en Traitement de Signaux

Avec l'apparition de réseaux numériques de télécommunication, naît un besoin croissant de techniques de traitement de signaux plus sophistiquées. Pour répondre à ce besoin, les Recherches Bell-Northern développent leurs installations de recherche sur le traitement des signaux. Ce développement nécessite le recrutement de collaborateurs supplémentaires en vue de fournir l'aide technique nécessaire à de telles installations.

La personne que nous recherchons devra assurer la maintenance d'équipements électroniques spécialisés et la gestion d'un atelier électronique tout en collaborant à la conception et la mise en oeuvre de systèmes spécialisés de traitement de signaux numériques. Le candidat idéal devra posséder un diplôme en technologie ou équivalent obtenu à l'issue de trois années collégiales et une certaine expérience en matière d'équipements de mesures numériques et analogiques. Une expérience de la télévision ou des systèmes basse fréquence ainsi que des circuits numériques et des mini-ordinateurs, serait très souhaitable.

Le poste est à pourvoir à Montréal et comporte une rémunération intéressante ainsi qu'un ensemble d'avantages sociaux financés par la compagnie. Si besoin est, une allocation de déménagement pourra être fournie. Les candidats que cette offre intéresse doivent soumettre leur curriculum vitae détaillé, à titre confidentiel, en mentionnant le numéro de référence 49/78 à:

Mme. M. Robin Barcklay
Spécialiste du recrutement
Recherches Bell-Northern
C.P. 3511, Succursale C
Ottawa (Ontario)
K1Y 4H7

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18, 19 et 21

AVOCAT(E) DEMANDÉ(E)

— On recherche un avocat ou une avocate pour contrôler la valeur juridique de traduction.
— Le candidat doit avoir une excellente maitrise des langues française et anglaise.
— Traitement à discuter selon l'expérience et les qualifications du candidat.
— Les candidats peuvent soumettre leur demande et leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

D. Goyer
1, Place Ville Marie
Suite 700,
Montréal, Québec,
H3B 1Z7

HUI, GAUTHIER & Associés
Firme de génie-conseil

desservant les industries au Saguenay Lac St-Jean, est à la recherche de dessinateurs d'expérience (5 ans et plus) en:

— CONCEPTION MÉCANIQUE
— GÉNIE CIVIL

Projets variés et des plus intéressants; conditions habituelles.

Curriculum à:

HUI, GAUTHIER & Associés
424, rue Fay, C.P. 336 Arvida

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Office national du film du Canada — **National Film Board of Canada**

CONSEILLER(ÈRE) EN PERSONNEL

Fonctions
Évaluer les besoins en ressources humaines en consultation avec les chefs de service; recruter et embaucher le personnel nécessaire; coordonner les activités relatives aux promotions et mutations internes; participer à l'élaboration de programmes de formation, à la classification et à la rémunération des postes. Conseiller la gestion et les employés quant aux politiques concernant le personnel et contribuer à la solution des problèmes de relations humaines qui relèvent de son secteur; exécuter d'autres fonctions connexes.

Qualités requises
La personne choisie doit posséder un diplôme universitaire ou l'expérience équivalente dont au moins trois années dans le domaine de la gestion du personnel; bien connaître les principes, pratiques et techniques de la gestion du personnel, tels la dotation, la rémunération, les relations de travail et la formation; posséder un esprit d'analyse et de synthèse; pouvoir entretenir des relations de travail efficaces, oralement et par écrit, avec les cadres et les employés dans les deux langues officielles.
Traitement jusqu'à $22,000, selon la compétence. Avantages sociaux excellents. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Suzanne Roussos
Office national du film
Boîte postale 6100
Succursale A
Montréal H3C 3H5

PROGRAMMEUR -ANALYSTE

La Société
Les Produits Commerciaux constituent l'élément de l'ÉACL qui se charge de la mise au point, de la fabrication et de la commercialisation des appareils de rayonnement, des radio-isotopes et d'autres produits de ce genre. De plus, la Société en assure tous les services connexes.

Le Poste
Le (la) candidat(e) rend compte au Responsable des produits, Produits de planification de traitement radiothérapeutique, et se charge de l'entretien d'un nouveau système de base de données. De plus, il est appelé à concevoir de nouveaux programmes et à développer la série existante de ces derniers.

Le (la) Candidat(e)
Il doit posséder un diplôme universitaire spécialisé en informatique ou l'équivalent, et avoir cinq ans d'expérience pertinente. Une connaissance du langage d'assemblage PDP-11 est obligatoire. Le (la) candidat(e) doit être prêt à voyager afin d'installer et d'entretenir les systèmes. La connaissance de l'anglais est essentielle dans ce poste.
Le salaire sera en fonction de l'expérience.
Le poste intéressera ceux qui gagnent actuellement à peu près $25,000 par année.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, y compris les exigences salariales, à:

L'Agent de dotation
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée
Produits Commerciaux
C.P. 6300 Succursale "J"
Ottawa (Ontario)
K2A 3W3

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée — Atomic Energy of Canada Limited

COMPTABLES AGRÉÉS

Nous recherchons les services de comptables agréés pour répondre à la demande de notre clientèle grandissante.

Les candidats(es) posséderont au moins deux (2) années d'expérience en vérification et devront être disponibles à se relocaliser dans un milieu rural d'environ 40 kilomètres de Québec. Possibilité d'association à brève échéance.

Toute demande sera gardée confidentielle et devra être envoyée à:

Jean D. Brassard & Associés
129, rue St-Joseph
C.P. 998
St-Raymond (Portneuf)
G0A 4G0
Jean Brassard, C.A.

(Le C.L.S.C. de Temiscaming est un établissement comprenant une double vocation: celle d'un C.L.S.C. et celle d'un centre hospitalier).
Temiscaming est une petite ville industrielle située à 38 milles de North Bay.

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:
— Il(elle) dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement;
— Il(elle) voit à la bonne marche des programmes;
— Il(elle) s'assure de la mise à exécution des résolutions du Conseil d'administration;
— Il(elle) voit à la préparation du budget ainsi que du plan d'organisation;
— Il(elle) voit à l'opération efficace d'un système de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.

Exigences:
— Détenteur(trice) d'un diplôme en sciences administratives ou domaine connexe et expérience pertinente dans le secteur des affaires sociales;
— Le bilinguisme est un atout.

Salaire:
— Selon les normes du Ministère des affaires sociales.

Les candidats devront poster leur curriculum vitae au plus tard le 28 août 1978 au:

Président du jury de sélection
Conseil d'administration

CENTRE LOCAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE TÉMISCAMING
C.P. 816
Témiscaming, Québec J0Z 3R0

CLSC MONT-JOLI
UN MÉDECIN

FONCTIONS
1. Assurer à la population du secteur (Postes de Services et domicile) des services de consultation et de traitement (Médecine Générale).
2. Participer à la dispensation de services dans le cadre de programmes spécifiques, tels milieu scolaire, périnatalité, etc...
3. Participer au service de garde de la Clinique d'urgence du Centre Hospitalier de Mont-Joli.

EXIGENCES
1. Etre membre du Collège des Médecins du Québec.
2. Intérêt et aptitude au travail d'équipe.
3. Expérience et / ou formation en Médecine Communautaire.

RÉMUNÉRATION
Selon l'entente intervenue entre le Ministère des Affaires Sociales et la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 4 septembre 1978, à 16:00, à l'adresse suivante:

Directeur Général,
C.L.S.C. - Mont-Joli Inc.,
780, Chemin du Sanatorium,
Sac 3000,
MONT-JOLI, Qué.
G5H 3R3
Tél.: (418) 775-2251

CONCOURS NO: 78-04P

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
requiert les services d'un

ANALYSTE DE SYSTÈME

TITRE DE LA FONCTION
Responsable du système et de l'exploitation.

SOMMAIRE DE LA FONCTION
Génération, correction, entretien et amélioration du logiciel d'exploitation et des programmes d'application d'usage général. Direction et coordination de l'exploitation de l'ordinateur du Centre de Calcul.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES
— Génère les versions successives du logiciel d'exploitation en fonction de la configuration et des besoins locaux.
— Corrige le logiciel d'exploitation à partir d'informations fournies par le manufacturier ou d'autres usagers.
— Améliore le logiciel d'exploitation pour mieux l'adapter aux besoins locaux ou en augmenter l'efficacité.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Diplôme universitaire de 1er cycle en génie, en informatique, ou dans une discipline connexe.
— Connaissance approfondie de l'ordinateur et de son système d'exploitation (OS/MVT).
  — Minimum de trois (3) années d'expérience comme analyste-programmeur de système.
— Sens des responsabilités, aptitude à diriger du personnel.

TRAITEMENT
Selon les normes de la politique salariale de l'École.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 5 septembre 1978. Discrétion assurée.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
a/s Directeur du Centre de Calcul
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079 — Succ. "A"
Montréal, Qué.
H3C 3A7

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18, 19 et 20

LA FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

recherche un

CONSEILLER(E) SYNDICAL(E)

pour une période de 8 mois.

Exigences:

Connaissance du milieu avec expérience syndicale ou diplôme en relation de travail ou en droit.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 août à:

F.I.I.Q.
1067 St-Denis
Montréal.

COMMISSION SCOLAIRE DES CASCADES-L'ACHIGAN

Offre d'emploi

PROFESSEUR EN ENFANCE INADAPTÉE

Type:
Dénombrement flottant (élémentaire, 1er cycle).

Endroit:
École Institutionnelle de St-Alphonse, Ste-Marcelline, St-Côme.

Exigence:
Être légalement qualifié.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Commission Scolaire des Cascades-l'Achigan
154, rue Queen
Rawdon, P.Q.
J0K 1S0
Tél.: (514) 834-2591

PROFESSEURS

français (ou) anglais (langue seconde)

- Temps partiel
- Connaissance parfaite de la langue maternelle.
- Minimum B.A.
- Expérience ou formation dans l'enseignement du français (ou) de l'anglais aux adultes.
- Formation pédagogique

Faire parvenir curriculum vitae accompagné de lettres de références.

Dossier 3066
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST

Affilié à l'Université Laurentienne

PROFESSEUR

recherché pour l'automne et l'hiver 1978-1979

Le Collège Universitaire de Hearst est à la recherche d'un professeur de **français langue seconde.**

Tâche:
donner des cours de français langue seconde dans le cadre d'un programme d'immersion du 2 octobre au 8 décembre 1978 et du 22 janvier au 27 avril 1979.

Qualifications:
M.A. de préférence ou l'équivalent, en Français.
Connaissance de la méthode Dialogue-Canada.
Expérience pertinente dans l'enseignement du français langue seconde.

Traitement:
Selon les échelles salariales du Collège Universitaire de Hearst.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Roger Bernard, directeur
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario
P0L 1N0

Le nouveau parti d'Anouar Sadate: vers une reprise en main du pays?

LE CAIRE (AFP) — L'Egypte est en train de se doter d'un nouveau grand parti majoritaire qui, selon le voeu de son fondateur, le président Anouar Sadate, doit rassembler les aspirations nationales égyptiennes à un moment où le pays traverse une période cruciale.

Cruciale, en vérité, cette période l'est à deux titres: sur le plan économique, l'Egypte, qui vit en grande partie de l'aide internationale, a besoin d'un sérieux coup de redressement qui n'ira pas sans sacrifices. Sur le plan international: l'initiative de paix lancée par le président Sadate en direction d'Israël, et qui avait soulevé beaucoup d'espoirs prématurés de mieux-être, au sein de la population, n'a pas encore abouti même si la dernière initiative du président Carter fait renaître un certain optimisme.

Tout ceci fait que le chef de l'Etat a besoin d'une bonne reprise en main du pays. Or, la situation politique intérieure lui a donné ces derniers temps beaucoup de sujets d'inquiétude.

L'expérience de démocratisation de la vie politique, avec l'autorisation donnée aux partis de se multiplier, n'a pas porté les fruits escomptés par le chef de l'Etat: selon lui, la gauche progressiste et le WAFD, le parti d'avant la révolution, qui avait été autorisé à se reformer sous l'étiquette du Néo-WAFD, ont abusé des libertés retrouvées, et l'on payé dernièrement, l'un par un resserrement du contrôle et la surveillance du pouvoir, et l'autre en étant amené, sous la houlette de l'ancien ministre du roi Fouad Seraggedine, à se saborder purement et simplement.

D'autre part, le parti "MISR" ("misr" en arabe signifie Egypte), formation majoritaire issue de l'ancien parti unique de l'époque nassérienne, ne s'est pas complètement débarrassé de l'héritage d'un passé où il était plus un instrument du pouvoir qu'une expression active et efficace de la volonté populaire.

Les émeutes de janvier 1977 ont montré éloquemment à quel point ce parti ne tenait pas la rue. Le président Sadate en a retenu une chaude leçon.

Le nouveau parti s'appellera le "Parti national démocrate". M. Fikri Makram Ebeidi, son secrétaire général, un avocat frère d'un ancien premier ministre du roi, a précisé que l'absence du mot "socialiste" dans l'intitulé du parti ne voulait pas dire qu'il renonçait au socialisme.

Un comité constituant présidé par M. Makram Ebeidi rencontrera, le 14 août (anniversaire du 10 Ramadan de la guerre d'octobre 1973), le président Sadate. Puis des groupes de travail se répandront dans le pays pour expliquer les tâches du parti et recueillir les adhésions.

Le nouveau visage politique de l'Egypte à la fin de l'année peut se prévoir à peu près comme suit: deux grands partis majoritaires, le parti "MISR" et le "Parti national démocrate", le Rassemblement progressiste unioniste (gauche égyptienne), le Parti libéral de Mustapha Kamel Mourad et deux autres partis minoritaires qui ont annoncé leur intention de se former.

Sont définitivement interdits, du moins tant que la situation de "ni guerre ni paix" durera en Egypte, les extrémistes de gauche (communistes et gauchistes) et de droite (frères musulmans). La création du parti du président Sadate a provoqué un certain flottement au sein du parti MISR, dont le président est le premier ministre, M. Mamdouh Salem.

Surpris, inquiets, les députés du parti MISR demandent à leur secrétaire général, le Dr Fouad Mohieddine, ce qu'ils doivent dire à leurs électeurs maintenant qu'un autre parti, se réclamant aussi de la majorité, annonce sa création sous la présidence du chef de l'Etat. Le Dr Mohieddine reconnaît le côté "délicat" de la situation. Il envisage trois éventualités:

1— "ou bien nous ouvrons la porte à tous nos membres désireux de rallier le nouveau parti et c'est la liquidation du parti MISR";

2— "ou bien nous restons un parti minoritaire de 30 à 40 députés, ce à quoi nous ne nous opposons pas";

3— "ou bien le parti se scinde en deux. Une moitié de ses membres va rejoindre le parti du président et l'autre reste au MISR. Il y aura deux partis jumeaux donnant lieu à une sorte de gouvernement de coalition. Ces deux partis pouvant au bout de quelques années s'amalgamer en une seule formation".

En fait, on ignore encore ce que fera réellement le nouveau parti du président Sadate.

Townley plaide coupable

WASHINGTON (AFP) — M. Michael Townley a plaidé coupable, hier devant un tribunal de Washington, de complicité dans l'assassinat d'Orlando Letelier, l'ancien ministre chilien des Affaires étrangères.

M. Townley, un Américain qui a vécu la majeure partie de sa vie au Chili, a raconté comment sur les ordres de la police secrète chilienne, la Dina, il avait placé une bombe sous la voiture de M. Letelier. La bombe avait explosé le 21 septembre 1976, alors que l'ancien ministre du président Salvador Allende se rendait à son travail à l'Institut pour les études politiques, à Washington.

M. Townley avait été extradé du Chili il y a quelques mois. Il a depuis accepté d'être le principal témoin du gouvernement américain dans le procès intenté par la justice américaine contre l'ancien chef de la Dina, le général Manuel Contreras Sepulveda, deux de ses adjoints et cinq Cubains vivant aux Etats-Unis.

En échange de son témoignage, M. Townley a reçu le droit de plaider coupable d'un seul chef d'accusation, celui de complicité dans un assassinat. Il doit normalement être condamné à 10 ans de prison, ce qui lui donnera la possibilité d'être libéré sur parole après trois ans et quatre mois de détention. Le juge devant qui il comparaissait n'a toutefois pas prononcé sa sentence hier.

Le gouvernement américain a demandé au gouvernement du Chili l'extradition des trois Chiliens inculpés la semaine dernière aux Etats-Unis par une chambre de mise en accusation. Il est probable, estime-t-on à Washington, que les révélations de M. Townley seront le principal argument à l'appui de la requête américaine lorsqu'elle sera examinée par la justice chilienne.

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

AGENT REGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Concours H1020G/JD

Ministère de l'industrie et du commerce — postes dans diverses régions.

Fonctions — Promouvoir l'économie québécoise en favorisant l'établissement de nouvelles entreprises et l'expansion d'entreprises déjà existantes; conseiller les industriels, les municipalités et les organismes concernés par le développement industriel.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en économie, en administration ou en sciences appliquées; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de $19,800 à $27,017 (en voie de révision)

Date limite pour l'inscription: 1er septembre 1978.

VÉRIFICATEUR INTERNE

Concours H1036F/JD

Divers ministères — postes à Montréal

Fonctions — A titre d'agent de la gestion financière, vérifier les transactions ministérielles sur les plans financiers, opérationnels ou de gestion; s'assurer de la protection des actifs; s'assurer du respect intégral de la réglementation en vigueur. A cette fin, élaborer des programmes de vérification, décrire et analyser des systèmes de contrôle interne et proposer aux responsables de service des moyens pour améliorer l'application des procédés comptables généralement reconnus.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 3 années d'expérience en vérification analytique OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales et 3 années d'expérience en vérification analytique OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 5 années d'expérience en vérification analytique OU membre d'une association professionnelle de comptables et 5 années d'expérience en vérification analytique. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de sa carte de membre.

Remarque — Être disponible pour voyager au Québec environ une semaine ou deux par mois.

Traitement — de $18,622 à $24,755 (en voie de révision).

Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

ÉCONOMISTE

Concours H1056A/JD

Divers ministères — postes à Montréal.

Fonctions — A titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, procéder à des travaux de recherche, d'étude et d'analyse et élaborer des applications pratiques des principes et théories en vue de formuler des solutions aux problèmes économiques; rassembler, analyser et interpréter les phénomènes économiques; dresser des plans en vue d'aider à résoudre les problèmes économiques qui se posent dans différents services gouvernementaux.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en économie et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions OU diplôme universitaire de deuxième cycle en économie et 2 années d'expérience pertinente. Une ou des années d'études complémentaires à celle exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — $19,800 à $27,017 (en voie de révision).

Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

COORDONNATEUR DE L'AIDE À LA CRÉATION

Concours H1073AT/JD

Ministère des affaires culturelles — poste à Québec.

Fonctions — A titre d'agent culturel, élaborer et assurer la diversification des programmes d'aide à la création, en concertation avec les milieux concernés, dans les disciplines suivantes: théâtre, musique, danse, peinture, sculpture, gravure, artisanat, métiers d'arts, photographie, design, littérature et sciences de l'homme; développer et maintenir des relations avec les créateurs afin de définir les besoins du milieu; administrer les divers programmes d'aide financière et matérielle.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle; 8 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'étude.

Traitement — $23,494 à $28,448 (en voie de révision).

Date limite pour l'inscription: 25 août 1978.

SURINTENDANT DE PARCS DE LA RIVE-SUD DE MONTREAL

Concours H1116DP/JD

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche — poste à Montréal.

Fonctions — A titre d'attaché d'administration, organiser et orienter les ressources humaines, financières et physiques afin d'offrir des activités compatibles avec un milieu naturel protégé; participer à la détermination des priorités des programmes et des budgets des différents parcs de la région; contrôler l'utilisation sécuritaire pour les usagers des parcs des différentes activités; participer à la réalisation d'un plan directeur d'aménagement pour le projet "le parc fluvial du St-Laurent" et en prévoir les implications.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en biologie, en écologie, en sciences naturelles, en récréologie ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience à titre de responsable d'activités de plein air dans un milieu naturel protégé. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de $18,622 à $24,775 (en voie de révision).

Date limite pour l'inscription: 25 août 1978.

NÉGOCIATEUR DE PROGRAMMES DE FRANCISATION

Concours H1116P/JD

Office de la langue française — postes à Montréal.

Fonctions — A titre d'attaché d'administration, conseiller les entreprises concernées au niveau de la préparation d'un bilan linguistique et l'élaboration de programmes de francisation; évaluer les bilans linguistiques et les programmes de francisation soumis; négocier, au nom de l'Office, les différents éléments de programmes de francisation en vue de l'émission d'un certificat de francisation pour ces mêmes entreprises.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives, sciences économiques, relations industrielles, sciences pures ou sciences appliquées; 3 années d'expérience pertinente dans l'entreprise privée. Bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de $18,622 à $30,553 (en voie de révision).

Date limite pour l'inscription: 1er septembre 1978.

RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Concours H1236BS/JD

Services de protection de l'environnement — postes à Montréal.

Fonctions — A titre de spécialiste en sciences de l'éducation, élaborer, mettre au point, expérimenter et évaluer les programmes d'éducation mésologique pour l'ensemble de la population du Québec, tant au niveau scolaire (primaire, secondaire et adulte) qu'à celui de l'éducation populaire, en conformité avec les priorités établies par les Services de protection de l'environnement.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation ou en toutes autres discipline appropriée et 3 années d'expérience en gestion de programmes ou en production d'instruments pédagogiques pour enfants ou adultes. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de $19,844 à $26,770 (en voie de révision).

Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

Cet avis annule et remplace, quant au traitement, l'avis publié le 29 juillet 1978 sous le même titre et portant le même numéro de concours.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 juillet 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PRECI-TECH INC. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de LAVAL le 31e jour de juillet 1978, sous le numéro 424879. Ce 8ejour d'août, 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ISRAEL CAPLOVITCH

Avis est donné que ISRAEL CAPLOVITCH, résidant et domicilié à Ville St-Laurent, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de ISRAEL CAPLOVITCH en celui de IRVING CHAPLIN.

MONTREAL, le 8 août 1978.

LECHTER & SEGAL
Procureurs du requérant

Avis est par les présentes donné que la contrat de vente en date du 6 juillet 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CASKET HARDWARE MANUFACTURERS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHEFFORD le 3e jour d'août 1978, sous le numéro 246039.

Le 8e jour d'août 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTREAL sous le no 2899603, LA BANQUE ROYALE DU CANADA (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédéet transfere de nouveau à ELITECH CANADA LTEE/ELITECH CANADA LTD. (ci-après appelé "le client") 4575 Hickmore St. Laurent Quebec tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 11 juillet 1974 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2539189.

Fait ce 8e jour d'août 1978

La Banque Toronto-Dominion
500 St-James W. & McGill
Montreal 1, Québec

Avis aux créanciers

de la succession de Edward Wilford Montgomery, décédé.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de Edward Wilfrod Montgomery, récemment de la ville d'Ottawa, Ontario et décédé le ou vers le 9 février 1978, sont avisées par la présente d'envoyer tous les documents aux soussignés le ou vers le 29 août 1978.

Après cette date la succession sera répartie en tenant compte des réclamations reçues seulement et les soussignés n'assument aucunes responsabilités pour toutes autres demandes.

Daté à Ottawa, le 17 juillet 1978.

S.V.P. Adresser toute correspondance à:

THE ROYAL TRUST COMPANY,
exécuteur testamentaire,
287 Broadway
P.O. Box 748
Winnipeg, Manitoba
R3C 2M2

Cet avis est publié par

CHARLESON, CLARKE, McENERY & McENERY
Avocats et Procureurs
suite 703, 233 rue Gilmour
Ottawa, Ontario
K2P 0P2
Procureurs de l'exécuteur testamentaire.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-050958-771

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3530 ouest, rue Jean-Talon, dans les cité et district de Montréal.

demanderesse

—vs—

CLAUDE LANGELIER, domicilié et résidant au 4296 rue Delorimier, ité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à CLAUDE LANGELIER, à l'intention duquel des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 2 août 1978.

A. BEAULIEU
Greffier de la Cour Provinciale

Bergeron, Belleau, Turcotte, Laliberté, Dubuc & Corberil,
6/67 Côte des Neiges, #600,
ontreal, P. Qué.
Procureurs de la demanderesse

Prenez avis que Les Vins & Spiritueux Chantecler Ltee/Chantecler Wines & Spirits Ltd. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

J.E. Wood, Secrétaire

Avis est par les présentes donné que le 19ième jour d'octobre 1976, sous le no. 2732204, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal cession et transport par Spécialités Alimentaires Surchoix Inc. à la Banque de Montréal, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite compagnie. Cet avis est donné conformement aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec. Ce 8e jour d'août 1978.

LA BANQUE DE MONTREAL

Avis public est, par les présentes, donné qu'en vertu d'un jugement rendu le 8ième jour d'août, 1978, par M. Latour, protonotaire de la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Montréal, autorisation fut donnée de vendre aux enchères et adjudication l'immeuble suivant, décrit comme suit: Un certain emplacement situe dans la Ville de Brossard, Comté de Laprairie, connu et designé comme étant la subdivision numéro CENT QUINZE de la subdivision officielle de lot originaire numéro CENT TRENTE SIX (1-36-115) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Laprairie de Magdelaine. Avec la maison dessus érigée portant le numéro civique 6715 Boulevard Bruxelles, ledit immeuble appartement en co-propriété à PAUL et KARINA DIZON, mineurs, et DAME LILIA DIZON WARD. Conséquemment, avis est par les presentes donne que ledit immeuble sera vendu aux enchères au plus fort enchérisseur devant Me. David Abrams, notaire, à son bureau, 1117 rue Ste-Catherine, Ouest, Suite 322, le 25 août 1978, à dix-heures de l'avant-midi. La mise à prix est fixée à $43,000.00. Pour conditions et cahier des charges, s'adresser au notaire soussigné, Me. David Abrams à l'adresse mentionnée ci-haut, ou telephoner 842-2788.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-024885-787

ANDRE CATUDAL, résidant et domicilié au 552, rue Cadillac à Montréal, district de Montréal.

—vs—

ALBERT JETTE, présentement de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Albert Jette est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours de la dernière insertion.

Une copie du bref d'assignation, la déclaration et l'avis selon l'article 119A C.P.C. a été laissée à son intention au greffe de la Cour Provinciale, au Palais de Justice, 10 est St-Antoine, Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut de comparaître ou de produire telle comparution ou contestation dans le délai prescrit, le demandeur procédera par défaut et jugement sera rendu sans autre avis.

MONTREAL, 9 août 1978.

Me Paul A. Melançon
Procureur du Demandeur

St-Germain, Marchand & Jasmin
507 Place d'Armes #1900
Montreal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-018138-782

DAME CLAIRE LABBE

Requérante

—vs—

LES HERITIERS DE MONSIEUR ALFRED E. MORRIS

—et—

DAME HELEN ELIZABETH BABAY

Intimés

—et—

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription a été laissée au greffe de cette Honorable Cour à votre intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTREAL, ce 8 août 1978.

SERGE CHAMPAGNE
Procureur de la requérante

Requête accordée le 7 août 1978
Par M. le Juge Claude Bisson

Voir autres Avis légaux, en page 2

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE GARAGE COUTU & FRERE LTEE
Corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au 5140 rue Iberville, Montréal, Québec

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre la compagnie GARAGE COUTU & FRERE LIMITEE en date du dixième jour d'août 1978 et que la première assemblee des créanciers sera tenue le 23ième jour d'août 1978, à onze heures quinze (11:15) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est rue Notre Dame, Montréal, Québec.

Le 9 août 1978

C.A. MICHAUD - SYNDIC

C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Cremazie, suite 320,
Montreal, Québec Tel.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-002377-781

LONDON & EDINBURG GENERAL INSURANCE COMPANY OF CANADA, corps politique dûment incorporé, ayant une principale place d'affaires à l'Edifice Sun Life, dans les Ville et District de Montréal;

-et-

ITTO & CO. INC., corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au 5165 ouest rue Sherbrooke, suite 320, dans les Ville et District de Montréal;

Demanderesses,

-vs-

SIMON SCHUSTERMAN,

Défendeur.

AVIS

Le défendeur, SIMON SCHUSTERMAN, pour lequel une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.

MONTREAL, ce 7ième jour d'août 1978

Lavery, Johnston, O'Donnell, Clarke, Carrière & Ass
Procureurs des demanderesses

ROCKLAND CHESTERFIELD LTD.

AVIS est donné que la compagnie ROCKLAND CHESTERFIELD LTD., une corporation constituée en vertu de la première partie de Loi Des Compagnies, et ayant son siege social et sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions Financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformement aux dispositions de la Loi des Compagnies.

DATE A MONTREAL, ce 28e jour de juillet 1978.

YANOFSKY KAHN DURAND MARCOVITCH & BRULL
A. KAHN
Les procureurs de la Compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
NO.: 500-12-079678-789

RAYMOND GUILLEMETTE, vendeur, domicilié et résidant au 7750, rue Lecourt, en les cité et district de Montréal,

Requérant

-vs-

DAME MARIE-BERTHA CHRETIEN, présentement de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée MARIE-BERTHA CHRETIEN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procedera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, 2 août 1978

ADOLPHE BOUVIER
Registraire adjoint

Me RICHARD BARBEAU
210, rue Ste-Catherine est,
Suite 300, Montréal, P.Q.
(Avocat du Requérant)

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, ministère des Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Numéro 600081-DR-002 — Réparation de la cheminée, chaufferie centrale, Centre Linguistique, Chemin Carson, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations des constructeurs de Montréal et Toronto.

Date limite: le mardi 22 août 1978

Dépôt: Aucun.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 23

APPARTEMENTS À LOUER



une oasis au coeur de Montréal

Venez vivre à LaCité dès maintenant et nous paierons votre carte de membre pour la première année au "super Club" de conditionnement physique LaCité. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de une à quatre chambres à coucher sont disponibles dès maintenant.

Visitez nos appartements-modèles en semaine: 9 heures à 21 heures, fin de semaine: 9 heures à 19 heures.

350 ouest, rue Prince Arthur, à l'angle de l'avenue du Parc. **845-4173**

14-8-78

VOUS APPRÉCIEREZ LA DIFFÉRENCE À PLACE DU FORT
— Du Fort, coin Ste-Catherine ouest.
— air climatisée
— studio 1 et 2 chambres
932-4895
1-9-78

PLAMONDON, 4645, 3½, 4½, appartements spacieux, décorés récemment, loyer raisonnable, immédiatement. 342-4982, 845-3151. 1-9-78

MCGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec Jardin-terrasse, sauna, $225. 1 chambre à coucher. $250. avec électricité. Immédiatement 932-4919, 932-0933, 845-3151. 1-9-78

VILLERAY, 1250, 2½, 4½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur 273-3007. 28-8-78

MÉTRO CADILLAC, 6255-95 Faribault, 1½, 2½, 3½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 256-9553 ou 255-9695. 28-8-78

EDOUARD MONTPETIT, grand 4½ chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, $230; Buanderette sous-sol. Case: Galerie individuelle, petite conciergerie, propre, tranquille. Communications faciles. Soirs: 667-6688. 14-8-78

ILE-DES-SOEURS, 3½ à sous-louer du 15 sept. 78 au 1er juin 79. Vue sur ville et fleuve. Piscine, sauna, balcon. Tél.: après 18 hres: 761-5071. 21-8-78

LIBRE immédiatemen, grand 1½, (Alcôve) à sous-louer, rue Sherbrooke centre-ville, cuisinette fermée, cuisinière et réfrigérateur fournis. 15e étage. Vue côté fleuve. M. Beauchemin, 875-2565 (jour). 14-8-78

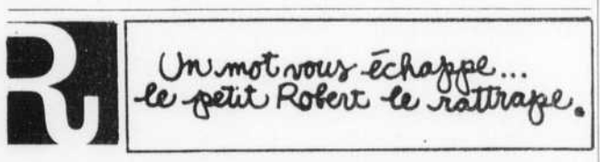
OUTREMONT: bonne section, demi sous-sol clair, chambre double, cuisine, salle de bains, éclairé, chauffé, tapis mur à mur, remis à neuf. 272-6531. 14-8-78

C.D.N., Decelles coin Ellendale, 5½, 2e plancher, $320,libre immédiatement; 4½, 1er plancher, Van Horne coin Hudson, $250.00, libre 1er septembre; grands, chauffés, équipés, balcons. 739-2913. 21-8-78

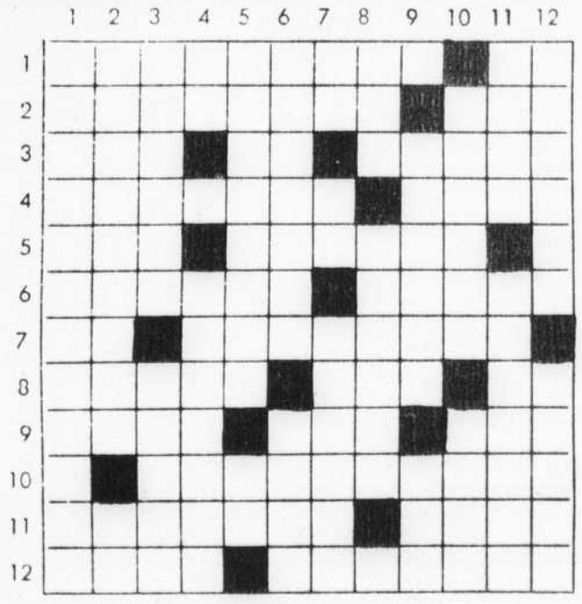
Outremont, 910 Pratt, haut de duplex, 7½, rue tranquille, spacieux, grand balcon, garage, 2 salles de bain, libre 1er octobre. Téléphonez à 735-2978. 14-8-78

A LOUER, 3 1/2, sous-sol, libre, avenue Kent, Côte-des-Neiges, toutes taxes comprises, $165.00. 341-1798. 14-8-78

BEAU 4 1/2, environnement calme et boisé, à 5 minutes de l'Université, peinture et planchers neufs, ascenseur et concierge, $275. par mois. Libre immédiatement. 735-1732. 14-8-78



LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Désir de nuire. — Neptunium.
2—Suite de souverains issus du même sang. — Ville de l'Inde.
3—Au Moyen-Âge, armée. — À lui. — Celui qui lie des gerbes de blé.
4—Service que rend une chose. — Réel.
5—Navigateur portugais qui découvrit l'embouchure du Congo. — Exhalera des vapeurs.
6—Circonscription administrée par un igame. — Muni.
7—Samarium. — Acier spécial au titane et au cobalt.
8—Supporter, endurer. — Colère. — Venu au monde.
9—Anc. émirat de l'Arabie. — Petite prairie. — Qui a peu de hauteur.
10—Qui est pourvu d'une tige.
11—Coeur d'un fruit dépouillé de la partie comestible. — Pilier carré saillant sur la façade d'un édifice.
12—Greffe. — Trou creusé dans la terre par certains animaux.

Verticalement
1—Qui adoucit.
2—Mouvements oscillatoires des yeux dus à une lésion des centres nerveux. — Radon.
3—Déclara avec autorité. — Chevreau.
4—A moi. — Action de moirer.
5—Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses. — Seul.
6—Régler, décider. — Bille de bois de sciage.
7—Deux. — Éminence. — Monstre fabuleux, moitié femme et moitié poisson.
8—Pareil. — Pénètres.
9—Plante à graines toxiques, commune dans les prés et les cultures. — Autocar.
10—Mandataire placé à la tête d'un établissement commercial. — Du verbe bénir.
11—Attacha. — Dans le cours même de la séance (fém.).
12—Gageai. — Suivre une action en justice.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	Q	U	A	■	B	L	O	C	U	S
2	E	D	U	L	C	O	R	■	S	A	■	■
3	F	E	I	N	T	E	■	S	A	P	I	N
4	R	U	■	A	I	N	E	■	L	O	N	G
5	A	R	R	I	V	A	G	E	■	T	E	L
6	C	■	U	R	I	N	E	U	S	E	■	I
7	T	A	P	E	T	T	E	■	A	N	G	E
8	A	R	E	■	E	H	■	S	U	C	E	R
9	I	S	S	U	■	E	G	A	L	E	R	■
10	R	■	T	R	I	■	R	U	E	■	C	D
11	E	B	R	U	I	T	E	R	■	J	E	U
12	■	R	E	S	I	N	E	■	Z	E	R	O

APPARTEMENTS À LOUER

CHERRIER, près métro Sherbrooke, 3½ chauffé, poêle et frigidaire, $185. par mois 845-5050. 19-8-78.

RUE PARC LAFONTAINE, près de Roy, 5½ redécoré, 1er étage, joli jardin, 1er septembre, $350. Appelez entre 18 hres et 20 hres 523-4066. 14-8-78

EDOUARD MONTPETIT 2541, 4½, chauffé, eau chaude, rénové, boiseries de chêne, $280. 521-0163 ou 526-2123. 10-8-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

FEMME 30 ans partagerait 6 pièces, foyer, laveuse-sécheuse, poêle, réfrigérateur, cour arrière, N.D.G. avec infirmière dans trentaine, 1er septembre, $192. tout compris. 284-0316. 14-8-78

AIDES DOMESTIQUES

AIDE familiale, entretien de maison, soins à un enfant de 10 mois, 10 heures à 18 heures, 4 jours par semaines, références, à compter de septembre, situation permanente. Ecrire à: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1, Dossier C-197. 24-8-78

TORONTO - URGENT. Jeune couple anglophone nécessite une aide pour travaux domestiques et superviser jeune étudiant. Confort et commodités. Non fumeur. 416-881-4091, Mme Suwala, 25 Canadiana dr., Thornhill, Ontario. 14-8-78.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

1 AN D'usage, matelas double et sommier, plus la base, $150.00. 737-0394. 14-8-78

LITS jumeaux, commode 4 tiroirs en érable, couleur "Candlelight" de marque Vilas, comprenant 2 matelas et sommiers, 2 couvre-lits bourgogne tissés-main, 1 lampe coloniale, $575. Appelez entre 10:00 a.m. et 4:00 p.m. 684-4346. 15-8-78

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

Laveuse automatique et sécheuse en bon état, $200 chacune. Mobilier de salon antique Kroehler, canapé-lit et deux fauteuils. $500. 733-2800. 14-8-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Meubles en pin: armoires, buffet 2/4, Panneaux soulevés, table pour 6, coffre avec "V". Coffres bleus, commodes, petites tables, huches, chaises. Divers. 659-2651. 20/8/78

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS bergers allemands, les meilleures lignées allemandes, chiots d'exposition ou de garde. Jean Allard 454-3731. 14-8-78

ARTICLES À VENDRE

Pupitre d'étudiant avec rangement surmonté d'une couchette, dimensions: 77" de largeur, 31" de profondeur, 79", de hauteur. Prix: $250. 527-3219. 14-8-78

LIT de bébé, avec panneaux de maintien à 4 positions. Couleur noyer, grandeur 27x52. 728-2412. Mme Ernest Loignon. 14-8-78

LIVRES de bandes dessinées à vendre, très bas prix ou prix discutable. Appelez Christian à 253-2015. 14-8-78

AUTOS À VENDRE

DUSTER 76, 6 cylindres, manuelle, 21,000 milles, particulier. 844-8786. 14-8-78

BMW 320i 1977, 35,000 km, version sport, toute équipée, vend cause départ en Europe. Bur.: 337-1030. Rés.: 1-226-6401 (St-Sauveur). 21-8-78.

PLYMOUTH Arrow 160, 1976, 37,000 milles, bien entretenue, $2,500. Tél.: soir: 843-6159. 14-8-78

AUSTIN mini spéciale 1977, tout équipée, 10,000 milles, balance de garantie, en parfaite condition. Particulier. Appelez 332-2174. 14-8-78

FERRARI, 1978, 308 GTS, rouge, intérieur en cuir noir, complètement équipé, seulement 3,000 km. Aussi, beaucoup d'autres choix. Appelez maintenant 416-889-5000, THORN HILL ONTARIO. 16-8-78

Pontiac Ventura 76, 22,000 milles V-8, 2 portes, presque neuf. 489-6684. 14-8-78

THUNDERBIRD 76, gold tout le luxe de la 1976, plus système quadraphonique et plusieurs autres extras. Seulement 38,500 milles, vrai millage. $6,100. Particulier. Soir: 653-1428. 16-8-78

CAMIONNETTE Jeep Commando, 1972, 6 places, 4 roues motrices, avec port-avant débraillable, 8 cylindres, 304 p. cubes, état impeccable, le véhicule n'ayant pas servi l'hiver. Unique, vente rapide. $3,300. Jean-Pierre Bégin: 844-1472. 19-8-78

BUICK CENTURION 72, décapotable, repeinte, moteur et freins neufs, etc., parfaite condition, incluant air climatisé, autres extras $3,000. 487-5490. 15-8-78

AUTOS À VENDRE

GRANDE station-wagon Buick 72, beaucoup d'extras, nouvelle batterie et moteur neuf, etc., $2,500. 487-5490. 15-8-78

PONTIAC station wagon 68, parfaite condition, beaucoup d'extras. $1,700. 487-5490. 15-8-78

BATEAUX À VENDRE

VOILIER (Shark) 24 pi. entièrement équipé, couche 4 personnes, nombreux suppléments. Jour: 872-6677 — soir: 683-2282. 14-8-78

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC
Dans un édifice neuf 800 p.c. aménagés sont disponibles actuellement, avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur, extérieur. Occupation immédiate.
560 Henri-Bourassa Ouest
334-9130
1-9-78

Agréable bureau chauffé, climatisé, 450 pi. ca., vaste stationnemen gratuit, centre commercial Rockland, angle l'Acadie et boul. Métropolitain, bureau idéal pour notaires, avocats, dentistes, comptables, médecins. 733-8275. 14-8-78

BUREAU POUR PROFESSIONNEL, avec firme de comptables agréés, secrétariat, réception et service téléphonique, photocopie. Appelez M. Weisbord 866-5362. 13-8-78

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. Tél: 873-1363, 871-8291 J.N.O.

OUTREMONT, rue Laurier, entre avenue du Parc et Côte Ste-Catherine, téléphone: entre 9 hres et 5 hres P.M. 270-9549. 14-8-78

CHALETS À VENDRE

ST-FAUSTIN: cause départ. Vend beau chalet, hiver-été, tout aménagé. Bord de lac. Prix: $30,000. 1-819-688-3288. 13-8-78

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibault. Foyer pierres, piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 727-9841, 819-326-5836. J.N.O.

KAPEVALE — Magog, chalet meublé, bord du lac, foyer, vue Mont Orford, endroit paisible et très privé, disponible 1er septembre. 1-819-843-8201. 14-8-78

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. 1-9-78

STE-ADELE, 2 milles du Chanteclerc, maison chaleureuse, 3 grandes chambres, 2 salles de bains, foyer, saison d'hiver: $2,500. chauffage non compris. Le jour: 873-4098 ou Ste-Adèle 1-229-3619. 14-8-78

CHAMBRES À LOUER

AVENUE Esplanade 4407, face au Mont-Royal, grandes chambres très propres. 844-5077. 14-8-78

CHAMBRES ET PENSIONS

Pension pour un monsieur âge d'or, domaine au bord du St-Laurent, vie familiale et paisible, 20 milles de Montréal. 589-6951. 14-8-78

COMMERCES À VENDRE

COMMERCE établi depuis 30 ans, magasin de chaussures 22x70, avec sous-sol et jumelé à logis de 7 pièces. 454-3142. 14-8-78

A VENDRE, imprimerie en opération, Bleury et Ste-Catherine. 849-2660. 17-8-78

COURS PRIVÉS

ESPAGNOL
Cours privés: professeur compétent, méthode efficace.
282-0945
14-8-78

DEMANDES D'EMPLOI

Personne sérieuse avec références, expérience et certificat d'études, désire travail en comptabilité.
Tél.: 521-5076 et 523-3542
16-8-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

LITS, sofa, établi, articles de ménage, aubaine de toutes sortes, vendredi le 11 août, 17 à 20 hres, samedi 10 hres à 16 hres. 4012, avenue Marlowe N.D.G. Est. 14-8-78

CONDOMINIUMS À VENDRE

CONDOMINIUM UNIQUE
OUTREMONT
Le mieux-être en milieu urbain.

LE TOURNESOL
205, Chemin de la Côte Ste-Catherine
Outremont, Qué.

50% déjà vendu

Le Tournesol vous offre d'[illegible] boutiques [illegible] résid[illegible]ment.
Le Tournesol vous promet une [illegible] sans tracas, en toute [illegible]
Le Tournesol [illegible] nouveau concept d'architectur[illegible] assure un confort exceptionnel dans un site recherché.
Le Tournesol comblera votre désir d'être propriétaire.
Appartements de 860 à 1960 pi. ca.
Prix à partir de $54,000

Heures d'ouverture:
lundi à vendredi: 11h à 18h

Information et rendez-vous:
276-2627

DES ROSIERS
Le Maître Constructeur

14-8-78

DIVERS

ACHETERAIS cours d'anglais et d'espagnol de Berlitz, sur cassettes. Appelez entre 6 et 8 heures au 737-2818. 15-8-78

POETE, parolier, recherche musicien original et sérieux pour écrire des chansons. Appelez Jean-Pierre. 842-5973 entre 5 hres et 6 hres p.m. 14-8-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

RÉPARATION D'HORLOGES ANCIENNES
J.-P. KREMER
HORLOGER SPÉCIALISÉ
689-2989
Tous les jours jusqu'à 22 hres
14-8-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél: 521-4041, 270 6361 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-MATHIAS, canadienne 1862 en pierres, foyer, 5 chambres à coucher, inclus: 50 arpents, grange et autres bâtiments. 658-4117. 14-8-78

CANTONS DE L'EST, ferme 100 acres, 50 prairie, 50 boisé, ruisseaux, étang, piscine 40' chauffé, maison 160 ans, foyer, grange, étable et haie de cèdre. Prix: $60,000. Montréal 524-0575 - (819) 839-3569. 14-8-78

MASSUEVILLE, 2 milles de Sorel, grande maison de ferme, étable et 8 arpents. Prix: $22,000. Appelez après 5 hres Anita Jacob, Les Immeubles Alfa 514-789-2464. 17-8-78

GARDIENNE

VILLE LASALLE garderais enfant 5 jours par semaine chez moi. Mme E. Leclerc 364-5338. 14-8-78

CHERCHONS gardienne d'expérience pour bébé de 3 mois, 3 jours par semaine à N.D.G. 484-8289. 16-8-78

LOCAUX À LOUER

LOCAUX spacieux à louer donnant sur le port et la Place Jacques-Cartier, excellente lumière du jour. Idéal pour bureau d'achitectes, designers, décorateurs, etc. Tél.: 878-4511 entre 9 hres a.m. et 5 hres p.m. 14-8-78

LOGEMENTS À LOUER

FULLUM, 4½, récemment rénové, $140. par mois. **525-9425**
2-9-78

3½ meublé - non meublé
7600 BOUL. LAJEUNESSE
Disponible immédiatement, chauffé, taxes incluses.
276-1105 14-8-78

CARTIERVILLE, 6 1/2, haut duplex (1 an), 12063 Longtin, chauffage électrique Novelec $325. Libre. 337-4969. 4-9-78

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2 studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078. 1-9-78

NOUVEAU ROSEMONT. Rodrigue Construction. Rez-de-chaussée de 7 pièces, d'un luxueux triplex, 3 salles de bains; foyer, salle de jeux, garage double, chauffage électrique, "radian", maison modèle. Beaubien-Pierre Gadois, $550.00 par mois. 254-2504, 255-5324. 21-8-78

VILLE St-Laurent, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

BOUCHERVILLE, face au fleuve, très beau 5 1/2 chauffé, tapis mur à mur, grande galerie, 16x16. Idéal pour personne paisibles: $400.00. Pierre Desjardins 288-4151 entre 10 a.m. et 5 p.m. 14-8-78

CENTRE-VILLE, près métro, Radio-Canada. Université du Québec, 3 pièces, poêle, frigidaire fournis, non-chauffé, $100. Libre le 1er septembre. 523-3305 p.m. 4-9-78

N.D.G. avenue Marcil, haut duplex, 7 pièces, chauffé, redécoré, planchers varathane, équipé, immédiatement. 484-7486 Fin de semaine 14-8-78

FERMES À VENDRE

DOMAINE

Approximativement 100 arpents, situé route 236 à St-Stanislas de Kostka tout près de Valleyfield.
Maison en briques d'environ 125 ans, boutique et bâtiments de ferme en très bonne condition, incluant verger et cabane à sucre pour boisés d'environ 15 arpents. Les cours d'eau desservant le terrain propre à la culture sont en très bonne condition.
Endroit idéal pour le repos et autres.
Offres considérées à partir de $125,000.00

DIRECTEMENT DES PROPRIÉTAIRES

FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS:

1-514-371-0078

14-8-78

LOGEMENTS À LOUER

Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'Île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110

Hydro-Québec
14-8-78

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine près Wiseman, 7½, chauffé, eau chaude, électricité, poêle et réfrigérateur inclus, proximité collège et université. Libre immédiatement, après 6 heures. $485.00. 274-0377. 14-8-78

ST-LAURENT: 4½, bien éclairé, chauffé, balcon, garage, tranquille, ménage refait, disponible 1er septembre, M. Gratton: 353-5151. 19-8-78

GRANDS 3½, 4½, 5½, chauffés, Barclay et Victoria, mois d'août gratuit. 738-2482. 14-8-78

5066 Drolet, 5½, chauffé, près métro Laurier, $250.00. 288-4254.
3607 ST-DENIS, 4½ et 5½, plus 2 locaux commerciaux, de 700 p.c. 288-4254 de 14 heures à 17 heures. 16-8-78.

BAS 5½, garage, grande cour, moderne, $200. par mois. 351-8499. 15-8-78

N.D.G. 7½, haut de duplex, Old Orchard et Terrebonne, poêle-réfrigérateur, non-chauffé, disponible 1er septembre, $375.00. 486-9259. 14-8-78

ANJOU, haut duplex 5½ libre 1er septembre; 351-4596. 14-8-78

6 RENOVE, 3 chambres fermées, non-chauffé, sortie laveuse-sécheuse, chauffage électrique, stationnement, métro, sur rendez-vous 469-3324. Bail: $190.00 par mois. 19-8-78

N.D.G. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, état impeccable, locataire paisible, $400. de 14 à 17 hres 488-1306. 14-8-78

MAISONS À LOUER

OU A VENDRE, avenue des Pins, disponible, prêt à emménager, pour résidence et bureau de professionnel, 12 grandes pièces plus appartement au sous-sol, entrée séparée, petit garage et jardin en arrière. Pour rendez-vous: 487-5904. 14-8-78

MONT ST-HILAIRE, pied de montagne, 30 minutes de Montréal, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer, $450. par mois. Références 677-9863 - 467-4323. 14-8-78

ST-HILAIRE, bord de l'eau, petit bungalow partiellement meublé, 1 chambre, 1er septembre $230. par mois. 658-4117 ou 464-4854. 14-8-78

ILE BIZARD, magnifique résidence centenaire, entièrement rénovée, pierres extérieures et intérieures, 6 pièces, 2 salles de bains complètes, 3 foyers, 44,000 pi. ca. de terrain paysagé, piscine extérieure en béton (18x36), bord de l'eau, $600. par mois. Libre 1er septembre. 620-1560. 14-8-78

MOTOS À VENDRE

Honda, 550 F, 4 cylindres, 1977, 7,000 milles, excellente condition, $1,400.00. 843-3458. 14-8-78

OFFRES D'EMPLOIS

HYGIÉNISTE dentaire, bilingue, pour centre-ville Montréal. Faire parvenir curriculum vitae à Dossier C-196, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3Z1. 1-9-78

OFFRES D'EMPLOIS

RÉCEPTIONNISTE
pour bureau de médecin avec dactylo
281-1722
14-8-78

COMPTABILITÉ
Commis junior (e) en tenue de livres. Doit être efficace et bilingue. Goût pour le théâtre. Système manuel à balancer.
Envoyez curriculum vitae à:
Le Contrôleur,
Théâtre Centaur Theater Company,
453, St-François Xavier,
Montréal, Québec
H2Y 2T1
14-8-78

VENDEUR (EUSE)
pour la vente D'ORGUES ET DE PIANOS
— Expérience non requise
— Nombreux avantages sociaux
S'adresser -:
STUDIO D'ORGUE HAMMOND DE MONTRÉAL INC.
1490, Fleury est, Montréal.
Demander **André Dupras**
14-8-78

Une maison de traduction spécialisée dans les domaines scientifique, médical et pharmaceutique offre un poste de
SECRÉTAIRE
La candidate est une secrétaire médicale bilingue. Elle transcrit des textes enregistrés au magnétophone, coordonne le cheminement de ces textes et veille à leur expédition. Elle est âgée d'au moins 30 ans. Salaire selon l'expérience.
Téléphonez à:
Trans-Medica
728-8933
15-8-78

La Compagnie Générale Électrique du Canada Limitée
STÉNO-DACTYLO DEMANDÉE
— Excellente connaissance du français écrit et parlé.
— Bonne connaissance de l'anglais.
— Intérêt pour le domaine linguistique et les communications.
— Expérience du dictaphone.
Conditions de travail très intéressantes.
Faire parvenir curriculum vitae au:
Directeur, service de linguistique
Compagnie Générale Électrique du Canada Limitée
3, Place du Commerce
Suite 200, Île des Soeurs, Verdun, Montréal, Québec.
H3E 1J2
15-8-78

Nous recherchons des
TRADUCTEURS
de langue française très expérimentés disposés à travailler comme pigistes dans divers domaines de caractère.
TECHNIQUE ou GÉNÉRAL
La langue de départ est principalement l'anglais.
Prière d'adresser les candidatures accompagnées d'un curriculum-vita détaillé à:
Monsieur F. Dufau-Labeyrie,
Directeur des services de traduction,
Proctor-Barr Ltée,
550 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec.
H3A 1B9
IMPORTANT: **les candidats retenus lors d'une 1ère sélection seront invités à passer un concours. Il ne sera pas répondu aux personnes dépourvues de diplômes universitaires et qui ne possèdent pas au moins 5 ans d'expérience acquise de façon continue dans la profession. Ces personnes sont donc priées de ne pas poser leur candidature.**
14-8-78

Cherche personne mature entre 25 et 40 ans, bilingue à temps plein, pour boutique d'enfants centre-ville. Téléphonez 844-8013. 14-8-78.

SECRETAIRE, mi-temps régulier, pour revue de langue française, très bonne connaissance du français écrit. Expérience requise. 486-9213. 14-8-78

Visite prochaine de Hua Kuo-Feng à Bucarest et Belgrade

Pékin cherche l'appui des Yougoslaves et des Roumains dans sa lutte contre Moscou

PEKIN (AFP) — Le numéro un chinois, M. Hua Kuo-Feng, s'apprête à effectuer en Roumanie et en Yougoslavie une visite officielle qui marquera le point culminant de plusieurs mois de grandes manoeuvres diplomatiques chinoises destinées à contrecarrer l'Union soviétique.

C'est la première grande tournée officielle du plus haut dirigeant chinois en dehors de la sphère d'influence de Pékin, l'Asie, depuis la rupture sino-soviétique il y a près de 20 ans. En outre, l'Europe de l'Est constitue aux yeux de Pékin un terrain d'une importance primordiale dans ses conceptions stratégiques et sa querelle avec l'URSS.

M. Hua Kuo-Feng entamera sa visite à Bucarest mercredi. Il doit faire une escale en Iran, un interlocuteur privilégié de la diplomatie chinoise. Celle-ci vit une intense activité depuis plusieurs jours, avec l'établissement de relations diplomatiques sino-libyennes et la signature, prévue pour aujourd'hui d'un traité de paix et d'amitié avec le Japon, autant de points marqués par la Chine devant l'URSS.

La tournée du président Hua survient après des mois de polémique et de tension croissante avec Moscou et les pays que la Chine considère comme ses "agents", Cuba et le Vietnam.

La Roumanie du président Nicolae Ceausesco est le plus vieil allié de la Chine en Europe orientale. Leurs liens ont été encore resserrés à la suite du séjour du chef de l'Etat roumain à Pékin en mai. Les deux pays ont relancé leur coopération économique et technique en signant un nouvel accord à long terme à l'issue de la visite. Fin juillet, le président Hua Kuo-Feng a encore évoqué les "larges perspectives" s'offrant à leur collaboration politique et économique en recevant à Pékin le premier vice-premier ministre roumain, M. Gheorghe Oprea.

Des visites de délégations militaires chinoises ont également eu lieu en juin en Roumanie et en Yougoslavie, tandis que d'autres délégations de l'armée chinoise séjournaient en Europe occidentale et en Afrique. La Chine est particulièrement inquiète du stationnement en Europe de l'Est de blindés soviétiques en nombre croissant, y décelant l'une des plus graves menaces pesant sur la sécurité de l'Europe de l'Ouest et sur la paix mondiale.

Sur le plan international, Pékin voit en Belgrade un autre "pilier" de l'indépendance vis-à-vis de Moscou en Europe de l'Est ainsi qu'une capitale mondiale du mouvement des pays non alignés, que les dirigeants chinois s'inquiètent de voir se désunir, la Chine dénonçant en particulier au sein du mouvement la présence de Cuba.

Ceaucescu et Tito ont réaffirmé leur indépendance

BELGRADE (AP) — La Yougoslavie et la Roumanie viennent une nouvelle fois de faire preuve d'indépendance à l'égard de l'Union soviétique en invitant le président de la Chine, M. Hua Kuo-Feng. Pourtant, les deux pays ont su faire comprendre que cette invitation n'a pas été lancée pour irriter les voisins soviétiques.

Le président roumain, M. Nicolae Ceaucescu, vient de rentrer de la station de vacances du président Brejnev, en Crimée, et les diplomates occidentaux rapportent que les autorités yougoslaves tiennent à souligner que tout va bien entre Belgrade et Moscou.

"Les entretiens entre M. Ceaucescu et Brejnev ont joué un rôle décisif, donnant un essor nouveau à la collaboration à multiples facettes entre la Roumanie et l'Union soviétique, vers des développements encore jamais atteint", a indiqué cette semaine Scintea, l'organe officiel du Parti communiste roumain.

C'est cependant en dépit de tels liens, entre autres choses, que la Roumanie est restée le seul pays du Pacte de Varsovie à refuser l'entrée des troupes soviétiques sur son territoire.

Les rapports entre la Yougoslavie et l'Union soviétique sont en apparence moins ambigus. Le président Tito a été chassé du bloc soviétique depuis 30 ans, et la Yougoslavie n'est pas membre du Pacte de Varsovie. Au fil des années, les relations entre les deux pays se sont améliorées. La visite de M. Hua Kuo-Feng en Yougoslavie atteste également d'une amélioration plus récente dans les relations autrefois tendues entre Pékin et Belgrade.

Les observateurs politiques établissent un lien entre ce dégel diplomatique et le conflit idéologique et frontalier entre Moscou et Pékin. Ils estiment aussi que le président Ceaucescu, qui tire quelque fierté de son rôle d'arbitre dans la politique internationale, pourrait avoir contribué à recoller les morceaux entre la Yougoslavie et la Chine.

Le président Tito, qui est âgé de 86 ans, est le dernier survivant des fondateurs du Mouvement des pays non alignés, organisation forte de 86 membres créée il y a 17 ans.

Il est également une des grandes personnalités politiques mondiales qui s'opposent aux efforts déployés par Cuba pour faire de l'Union soviétique un "allié naturel" des pays non alignés. Selon certaines personnalités diplomatiques, le président Tito estime que de meilleures relations avec Pékin auront pour effet de renforcer sa politique de non-alignement.

M. Hya Kuo-Feng doit quitter Pékin lundi pour une visite d'environ une semaine en Roumanie, avant de se rendre en Yougoslavie pour un même laps de temps.

Les autres pays de l'Est ont lancé une vague apparemment concertée de critiques à l'égard de Pékin. La Chine s'est vue accusée de déviation de la ligne communiste légitime pratiquée par Moscou et ses alliés.

M. Ceaucescu s'est engagé à travailler à la résolution du conflit sino-soviétique plutôt qu'à son envenimement, et les Yougoslaves affirment que la venue de M. Hua ne les met pas dans l'embarras.

La Chine, Taïwan et la Libye

PEKIN (AFP) — La Chine populaire a réaffirmé avec force sa souveraineté sur Taïwan, dans un commentaire sur l'établissement de ses relations diplomatiques avec la Libye, premier pays a reconnaître Pékin sans se prononcer en même temps contre Taïwan.

Le "Quotidien du Peuple" a publié un éditorial saluant l'établissement de ces relations diplomatiques, et dont tout un paragraphe est consacré à la province de Taïwan, "partie inaliénable du territoire sacré de la République populaire de Chine". L'organe du Parti communiste rappelle que le gouvernement de Pékin "est le seul gouvernement légal représentant le peuple chinois tout entier".

Cette phrase, qui figurait dans tous les communiqués conjoints signés par des pays établissant des relations diplomatiques avec la Chine populaire, a été omise pour la première fois dans le communiqué publié mercredi entre la Chine et la Libye. Les deux pays ont établi leurs relations à l'issue d'une visite officielle effectuée à Pékin par le chef du gouvernement libyen, le commandant Abdel Salam Jalloud.

Celui-ci se serait toutefois engagé à ce qu'une déclaration dans le même sens soit publiée à son retour à Tripoli, a-t-on appris de sources diplomatiques arabes à Pékin.

"Nous nous opposons résolument, a poursuivi le "Quotidien du Peuple", à tout complot en vue de créer "deux Chines", "une Chine à deux gouvernements" ou "une Chine et une Taïwan" et autres plans similaires". L'organe du PC chinois a conclu: "Taïwan retournera certainement dans les bras de la mère-patrie".

Ce commentaire, estiment les observateurs, montre que Pékin n'a pas changé fondamentalement de stratégie, même si un principe de base, consistant à faire désavouer Taïwan aux pays nouant des relations avec le continent, a été abandonné une première fois. Ce précédent diplomatique ne se reproduira sans doute pas systématiquement et d'autre pays, qui reconnaîtront à l'avenir Pékin, peuvent devoir désavouer Taïwan dans le texte même du communiqué d'établissement des relations diplomatiques, soulignent encore les observateurs.

On n'exclut pas, dans les milieux diplomatiques, que la Chine ait souhaité montrer qu'elle savait être souple dans les formes à l'occasion, tant que le fond est sauf. Il faut cependant attendre, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, les premières déclarations de Tripoli, sur la reconnaissance de la Chine populaire pour se faire une idée plus complète des bases des relations sino-libyennes.

DÉCÈS

AUDET, Alice. — A Montréal, le 10 août 1978 à l'âge de 91 ans, est décédée, Mme veuve Andre Audet née Alice Normand. Elle laisse ses fils, Raymond, directeur général de l'Union regionale de Gaspé des Caisses Populaires (époux de Angeline Fournel), Jacques, vicaire à la Paroisse St-Marc de Rosemont, sa fille Claire, directeur adjoint du service de bibliotheque de l'Université de Montreal. Elle était la mère de feu Pere Thomas-André Audet, dominicain, il était directeur de l'Institut d'études mediavales, de l'Université de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funebre partira du salon Paul & Fortin, No 835 ave. Laurier est, pous se rendre a l'église Notre-Dame des Neiges ou le service sera celebré à 11:00 heures, et de là au cimetiere Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ferme de 5 à 7 heures. La depuille mortelle sera exposée à partir de 1 heure samedi le 12 courant.

PERRIER Hector, Honorable — A Montreal, le 9 août 1978, est décédé l'Honorable Hector Perrier, juge retraité de la Cour Supérieure du Québec, né a Montréal le 1er juillet 1895. Il était licencié en droit de l'Université de Montréal et docteur en science sociale économique et politique. Il fut nommé Conseil du Roi en 1929, membre de la Commission des écoles catholiques de Montreal, il était President de son Comite de legislation de 1932 a 1940, membre du Conseil de l'Instruction publique, professeur de legislation industrielle a la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, president de la Jeunesse libérale de Montréal, député de Terrebonne au

NÉCROLOGIE



Ronald G. Brosseau
B.A. B.A.A. M.B.A.

A Marseille, suite d'un accident en Algérie, est décédé Ronald G. Brosseau 29 ans. Epoux de Ginette Rodrigue. Outre son épouse, il laisse ses parents, Marthe et Georges Brosseau, ses freres et soeurs, Daniel, Michelle et Suzel. Ronald sera aux salons Deslauriers, 5650 Côte des Neiges, samedi à compter de 2:30 heures. Les funérailles auront lieu lundi à 11:00 heures en l'église St-Joseph de Mont-Royal. Inhumation à Côte des Neiges. Des dons à l'Institut Neurologique seraient appreciés.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

Voir autres annonces classées, en page 22

OFFRES D'EMPLOIS

MAISON D'ÉDITION
RECHERCHE
SECRÉTAIRE
Sténo-dactylo 2 ans d'expérience dynamique et sens des responsabilités. Travail intéressant. Salaire de départ selon compétence et expérience. Bon avenir. Pour entrevue, communiquez avec Francine Caron, Éditions du Renouveau pédagogique, **8955, boul. St-Laurent** (près Métropolitain) **Montréal.**
384-2690 local 141
17-8-78

LABORATOIRE DE CINÉMA
Recherche:
1- ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) AU DIRECTEUR DU LABORATOIRE
— Aptitudes au contrôle comptable et aux études de rendement
— Expérience minimum de 3 ans
— Bilingue
— Salaire à discuter
2- COMMIS DACTYLO BILINGUE
— Salaire selon compétence
Pour rendez-vous, composez:
527-8671 poste 17
14-8-78

OFFRES D'EMPLOIS

Techniciens en électronique. Expérience dans la réparation de CB, récepteur, tourne-disque et magnétophone. Salaire selon l'expérienc, demandez Stéphane: 695-1931 14-8-78

Studio d'orgues Hammond de Montréal Inc., demande un technicien pour orgues. Bénéfices marginaux. S'adresser au 10461 Pigeon, Montréal-Nord. 18-7-78

SECRETAIRE pouvant assumer administration bureau consultation, disposant local, zone commerciale, région Montréal. Institut d'Hypnologie Enr. C.P. 82, Pointe Gatineau, P.Q. 15-8-78

ASSISTANTE-DENTAIRE bilingue, secteur Cartierville, avec expérience si possible. 843-4877. 15-8-78

SECRETAIRE bilingue, parfaite connaissance du français, au moins 2 ans d'expérience, sténographie non requise. 842-1179 entre 9:30 et 17:00. 14-8-78

ENTREPRISE LIBERTE Soleil Enrg., hommes et femmes d'affaires ayant quelques heures libres pour partager gérance; réseau de distribution à l'échelle internationale. Sur rendez-vous, entre 9 h. le matin et 6 h. le soir. 376-1568. 14-8-78

PERSONNEL

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Depliant gratuit
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE
Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253 ou 659-2248.**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598 J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10% 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtier 486-1106 jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10¼% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél: 729-4333. J.N.O.

PENSIONS

BOUCHERVILLE, Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attitré, service religieux. 729-3226. 1-9-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Magnifique maison canadienne restaurée entre Mirabel et Dorval, vergers 2 arpents 473-6186. 13-7-78

Brossard: maison 2 étages, confort et solidité, taxes minimes, bâtie en 1974, sur spécifications rigides, tapis mur à mur, intercom, décoration moderne. Prix: $32,000;00; Informations: 671-4110 14-8-78

AHUNTSIC, split level, 5 chambres, sous-sol fini, garage, secteur paisible, $72,000. 583-3814. 14-8-78

PARC Lafontaine 4020, 9 logements formant 30 pièces, conviendrait pour fraternité ou association, $125. Conditions faciles, cause santé. 523-4631 14-8-78

LAVAL-SUR-LE-LAC, colonial, poutres cathédrales, 5 chambres, 3 salles de bain, air climatisé, piscine chauffée, etc. Terrain 16,500 pi. ca. $174,000. meublé. 627-4095. 14-8-78

IDEAL POUR petite famille, réduit à $64,500., cottage détaché, 3 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger attenante, cuisine rénovée, salle de jeu spacieuse avec salle de bain. Nouveau système de chauffage à l'électricité, thermostat dans chaque pièce. En parfait état. Occupation immédiate, toutes les offres seront considérées. Mme Paule Jarry, 731-6683 ou 731-6817 Frank Norman et Compagnie Ltée Courtiers licenciés 731-6817 16-8-78

AHUNTSIC, cottage semi-détaché briques, 7 pièces éclairées, chauffage eau chaude, garage, porche, patio, grand terrain à proximité des autobus, magasins, écoles, parfaite condition. Madeleine Chartrand 471-3597, 471-1536. Les Immeubles Chartrand 14-8-78

LAVAL, secteur Ste-Dorothée, bungalow, 5 pièces, très grand terrain clôturé et paysagé, 2 salles de bain complètes, 3 autres pièces bien aménagées au sous-sol, chauffage air chaud et électricité. Occupation prochaine, prix, $42,500.00. Pas d'agent. 689-5116 après 18 heures 14-8-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LEPAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche le 13 août de 2 h à 4 h P.M.

OUTREMONT... OU PRESQUE
5565 STIRLING: Maison unifamiliale à deux pas de l'université — idéale pour les grands soirs — On demande $139,000. **(Mme) G. Tremblay: 935-8541, soir: 488-3770.**

BOUCHERVILLE — RIVE SUD
794 D'IBERVILLE, BOUCHERVILLE (PRÈS DE SAMUEL DE CHAMPLAIN) Venez visiter ce joli bungalow de brique, aluminium et finition en chêne avec 3 chambres à coucher, foyer et salle familiale au sous-sol. Maison exceptionnelle exclusive! Vos hôtes: **Françoise Rivet:: 655-4702 ou David Richard: 655-4063, bureau: 672-0321.**

ST-LAMBERT — RIVE SUD
Très joli bungalow semi-détaché près du parc Alexandra. 9 pièces spacieuses. En très bon état. Jardin privé. Site idéal. Prix: $47,500. Informaiton: **Richard Hinch: 672-0321.**

WESTMOUNT
Duplex de 7 et 7½ pièces — grand terrain, 4 garages — détaché — très pratique. Appelez **H. Bourgeois: 935-8541, 484-0605.**
14-8-78

AUBAINE SUR LE BORD DU FLEUVE À 20 MINUTES DE MONTRÉAL
UNE SUPERBE MAISON de 15 pièces avec terrain boisé de 80 pi. de façade x 461 pi. de profondeur. Superficie de 34,822 p.c. avec accès direct au bord de l'eau, maison comprenant garage, 4 salles de bain, salle familiale avec foyer, grand salon, 2 salles de séjour, 5 chambres à coucher, le tout pour $65,000 seulement. Pour informations **583-3383 ou 583-6149 ou 583-6140**
Frais virés acceptés.
14-8-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

WESTMOUNT
Avenue Chesterfield, propriété ancienne, complètement rénovée, hauts plafonds, caractère des plus intéressants. Les 2 étages supérieurs libres pour acheteurs: salon 16 x 24, cheminée naturelle, salle à manger séparée, cuisine — salle familiale combinées. Chambre principale — vue sur ville — salle de bain privée. 4 chambres additionnelles, plus 2 autres salles de bain — Nombreux placards — Grande terrasse sur le toit avec cabana. Étage inférieur, 5 pièces louées $475. par mois. Garage double. Parking 3 voitures. $125,000. Exclusif.
Si vous cherchez quelque chose de différent en parfait état, téléphonez à:
ISABELLE LAFRENIÈRE
COURTIER
482-1381
14-8-78

AHUNTSIC
10,635 Jeanne-Mance, rue calme, cottage de 6 pièces, en parfait état avec un bon jardin. Mis en vente à $49,500.
TRUST GÉNÉRAL.
Courtier
André B. Thomas
731-6307 (r), 331-0547
14-8-78

N.D.G.
4665 Borden, cottage très éclairé, 3 chambres à coucher plus salle de jeu et buanderie, 1½ salle de bains, grande cuisine moderne salon et salle à manger attenante. Fenêtres Rusco, jardin immense, potager, piscine hors terre, occupation immédiate. Seulement $55,000. Nouveau MLS. **ISABELLE LAFRENIÈRE COURTIER 482-1381.**
Notre intuition féminine vous aidera!
14-8-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OCCASION UNIQUE
Maison à vendre située à la terrasse Duvernay, Trois-Rivières ouest. Façade en pierres et briques, garage, salon, boudoir, salle à manger, cuisinette, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, chambre de cèdre, terrain: 10,000 pi.ca., complètement paysagé. Sur rendez-vous seulement entre 19 hres et 21 hres. **Tél.: (819) 374-3053.**
12-8-78

OUTREMONT (en Haut) — Springrove Crescent — Magnifique cottage détaché — 13 pièces — 5 chambres de bain — 2 garages — Terrain paysager 17,600 p.c. — 1ère fois offert.
Pierre Petrucci
342-1039 — 739-3265
Trust Général
Courtier
14-8-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

HUDSON HEIGHTS. Charmante vieille maison canadienne en pierres, 3 chambres, 1 salle de bain, foyer en pierres, plafond du salon avec poutres, fenêtres françaises, à proximité des magasins, du club de golf et du yacht, des écoles et du train de banlieue. Sous-sol semi-fini, vue sur le lac, occupation décembre - janvier, $68,000. Jour: 842-5011 poste 241, soir: 458-5039. 14-8-78

ST-BRUNO: grand bungalow luxueux pierres et aluminium, salle à manger, salle familiale avec foyer, garage double, magnifique terrain boisé, finition intérieure: armoires, moulures et planchers en chêne. Disponible. 653-4694. PAS D'AGENT. 15-8-78

ST-BRUNO: magnifique cottage 3 étages, 10 pièces, 2 foyers, garage, sur la montagne (sommet), ski de fond à la porte. L'orgueil d'une hôtesse. Jeannine Lacelle, 653-2496. MONTREAL TRUST COURTIER. 14-8-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUVERNAY, rue Boischatel, cottage, 3 chambres, grande cuisine, vaste salon, terrain paysagé, garage niveau de rue, intérieur frais peint, prix abordable.
Ste-Marthe-sur-le-lac, 20 minutes du centre-ville, propriété originale et coquette, piscine solaire, foyer, garage avec maisonnette adjacente, décoration unique. Faut voir! T. Murray, 332-9600 ou 331-7582. Société nationale, courtiers. 15-8-78

DUVERNAY: propriété exclusive, dans secteur paisible, salle à manger, foyer, sur grand terrain magnifiquement aménagé. Impeccable! M.L.S. Danièle Baert, 667-333 ou 663-4116. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 14-8-78

BROSSARD: Cottage en brique, garage, escalier tournante menant à 4 chambres salle à dîner, rocaille, arbres matures, très propre, Nelson 672-6450, 678-6053. MONTREAL TRUST COURTIERS. 14-8-78

UNIQUE. Maison de ville, 80 ans, quartier latin, 8 pièces sur 2 niveaux, 1½ salle de bains, rampe d'escalier remarquable, boiseries et plâtre superbe, faux foyer admirable, grand jardin, toit refait, taxes et chauffage payés par revenu du rez-de-chaussée. Prix dans les 60. Laisser nom et téléphone à 658-0032 soirs de semaine. 15-8-78

ANJOU, quatruplex; 20 ans, bons revenus, prix $39,000. 351-6717. 14-8-78

PIERREFONDS, maison de ville, 9 pièces, 3 chambres, 1½ salle de bains, équipement électriqueecastré inclus; jardin-terrasse aménagé avec B.B.Q. Intégré; décoration et rénovation effectuées par architecte-propriétaire; aubaine à vendre $33,800 ou à louer $325.00 par mois. 683-7445. 15-8-78

STE-ANNE-DES-PLAINES. Superbe maison canadienne. Très grand terrain. Piscine creusée. Inf. Louise Rochette 271-0980, 353-8770. 14-8-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

8 UNITES, Beaubien près du métro (stationnement), revenu net $3,000. Comptant $5,000. Soir: 469-3324. 18-7-78

PLATEAU MONT-ROYAL, maison 3 logements, pièces, cave, chauffage central, escaliers intérieurs, $60,000. 583-3814. 15-8-78

ST-MARC, maison canadienne 2 étages, face à la rivière Richelieu près village, garage, remise et jardin. Prix à discuter. 584-2066, 584-3528. 14-8-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

MAISON à vendre à l'Annonciation, rue Principale, village tranquille, près Lac Nominingue. Complètement rénovée, chauffage électrique, garage et remise. Possibilité revenu, étage avec entrée privée (2 chambres à coucher, cuisine-dinette, salle de bain) $30,000. 819-623-3342. 14-8-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAC McDONALD
Maison neuve en bois rond, hivernisée, 3 étages, tout confort, absolument privé, sur 2.5 arpents boisés, $29,900., dépôt $1,900.

LAC FAWN
(lac privé, moteurs interdits)
Bord de l'eau, chalet en bois rond, meublé, $15,900., dépôt $900.00., financement bancaire disponible.
Direction: Venez à Lachute, continuez route 327 par Brownsburg, Pine Hill, Lost River, exactement 2½ milles après le pont, virez à gauche et à la flèche de Voirie "lac McDonald".
334-2588 ou 819-687-3664
14-8-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

X3747 HATLEY, vieille maison partiellement rénovée, meubles à vendre $400.00, joli emplacement. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926. Marguerite Bladon, 819-838-4776. 15-8-78

EASTMAN, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio atelier peintre, céramique. $29,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163, 297-2181. 1-9-78

TABLEAUX - PEINTURES

LES SUCRES d'orge ne fondent plus qu'aux murs des églises. Exposition de tableaux et de photographies de M. Marc Mélambrûle, du 16 au 25 août, 4627 Hutchison. 274-8597 de 9 hres A.M. à 10 hres P.M. 14-8-78

TERRAINS À VENDRE

A BERTHIER, bord fleuve 115 pi.x657 pi. $6,000., comptant $1,000. 363-8291, 1-836-6757. 14-8-78

BANLIEUE Outremont, 3 minutes de marche de U. de M., 10,000 p.c., boisés, quartier résidentiel, 731-8304. 14-8-78

TERRES À VENDRE

MONT-ORFORD: DERNIERE CHANCE. Vue panoramique, ruisseaux, boisés, près ski, lacs, .03 à .08 le pi. carré. Tél.: frais virés 1-514-297-3163, 297-2181. 19-78

VILLÉGIATURES

LAURENTIDES: Auberge du Lac Carré, chambres et pensions, $100. et plus par semaine, informations: 1-819-688-2266. 7-9-78

BOUCHERVILLE, Parc de la Seigneurie, maison de convalescence. Tout confort, chambre individuelle, séjour de 1 à 3 semaines. 729-3226. 1-9-78

Notre service d'
ANNONCES CLASSEES
est assuré par l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h
286-1201
LE DEVOIR
J.N.O.

SUR SCÈNE

CENTRE D'ART DU MONT-ORFORD, Magog, Québec (819)843-3981 ou (861-0210) — Abbaye Saint-Benoît-du-Lac: Geneviève Lagacé, orgue, samedi à 16 h 00. Oeuvres de Jean-Sébastien Bach. Samedi 20 h 30 et dimanche 16 h 00: monologuerie bouffe de Jean-Claude Germain, au Mont-Orford.

CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Chili pays des disparus" collectif du théâtre latino-américain, jusqu'au 20 août. Tous les soirs: 20 h 30, sauf lundi le 14 et mardi le 15.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Slick & the Outlags, jusqu'au 13 août. Sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Dim.: 21 h 30, 23 h 30. Buddy Miles et ses musiciens, du 17 au 20 août.

LA BOITE A REFRAINS DE ST-SAUVEUR, St-Sauveur, autoroute des Laurentides, sortie 60. (523-1131) ou 1-(514)227-3747 — Les Carcasses, jusqu'au 13 août. Claude Landré, du 15 au 20 août. Tous les soirs: 21 h 30. Samedi: 21 h 30, minuit. Opéra tous les dimanches à 19 h 00 avec Joan Patenaude, soprano et Mikael Eliason, pianiste.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Les Dactylos" de Murray Schisgal, du 10 au 20 août. Du jeudi au dimanche inclusivement: 21 h 00. Samedi: 21 h 00 et minuit.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Denis Moreau, ce soir à 22 h 00 et minuit. Willie Dunn et Jean Marcoux les 18 et 19 août.

LA POUDRIERE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "L'homme du destin" de George Bernard Shaw, jusqu'au 9 septembre. Mardi à vendredi: 20 h 30. Samedi: 18 h 30 et 21 h 30. Théâtre pour enfants: "Le petit monde de l'île Ste-Hélène" de Michel Fréchette. Du mercredi au samedi: 13 h 00 (en français), 15 h 00 (en anglais), jusqu'au 28 août.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Fermé.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute des Laurentides, sortie 83. (523-1131) ou 1-(819)326-3655 — Angèle Arsenault, jusqu'au 13 août. Ginette Reno, du 15 au 20 août. Tous les soirs: 21 h 00. Samedi: 20 h 00, 23 h 00.

PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (872-4530) — "Omega" tous les soirs en français à 21 h 30 et en anglais à 20 h 15. Mardi et jeudi: 12 h 15. Mercredi et vendredi: 14 h 15. Samedi: 14 h 15, 16 h 30. Dimanche: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche: lundi.

THEATRE PHOENIX, 1339 Canora, Ville Mont-Royal (733-2039) — "The medium" de Gian Carlo Menotti. Tous les soirs: 20 h 30.

QUÉBEC

THEATRE DU VIEUX QUEBEC, 30 St-Stanislas, Québec 1-(418)692-4212 — "Au Cabaret qui louche", collectif musical du TVQ. Du mercredi au dimanche inclusivement: 20 h 30, jusqu'au 27 août.

CAFE RIMBAUD, 24 St-Stanislas, Québec 1-(418)692-1466 — "Le journal d'un fou" de Gogol. Tous les soirs: 21 h 30, sauf lundi. "7e ciel" de François Beaulieu, à partir du 15 août.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu 1-(514) 584-2226 — "Les Deux Vierges" de Bricaire et Lasaygues, jusqu'au 2 septembre. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 19 h 00 et 22 h 00.

LA RELEVE A MICHAUD, Calixa-Lavallée, autoroue 20 sortie 60 et autoroute 30 sortie 93. 1-(514)583-3776 — "Ti-mine Goulet" de Raymond Lévesque, jusqu'au 3 septembre. Tous les soirs: 21 h 00. Samedi: 21 h 00, 23 h 00.

LE PIGGERY, North Hatley 1-(819)842-2191 — "Dial M for murder" de Frederick Knott. Du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 18 h 00, 21 h 30. Jusuu'au 15 août.

LA PLACE A RICHER, Autoroute des Laurentides sortie 69, Ste-Marguerite du Lac Masson (861-4145) ou 1-288-2513 — "On perd le nord" de Gilles Richer. Semaine: 21 h 00. Samedi: 19 h 30, 22 h 00.

LA ROCHE A VEILLON, Saint-Jean Port-Joli, route 132, sortie 256. 1-(418)598-3250 — "La mirobolante épopée lyrique d'Agathe Lamothe ou swing Agathe swing". Du mardi au vendredi: 20 h 30, jusqu'au 25 août. Paul Piché, samedi; le 12 à 20 h 30 et 22 h 30.

THEATRE LES ANCETRES, Saint-Germain de Grantham, route 2, sortie 105. 1-(819)395-2253 — "Un conte en noir et blanc" de Georges Dor, jusqu'au 2 septembre. Du mercredi au samedi: 21 h 00.

THEATRE DE L'ATELIER, Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke 1-(819)565-1555 — "La bonne planque" de Michel André. Du mardi au samedi: 20 h 30, jusqu'au 26 août.

THEATRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse 1-(418)884-2839 — "Les lois de la pesanteur" de Pierre Goulet. Tous les sois; 20 h 30. Samedi: 19 h 30, 22 h 30. Relâche dimanche et lundi. Jusqu'au 2 septembre.

THEATRE DU BOIS EE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec 1-(418)692-0205 — "Tartuffe" de Molière, du 12 août au 9 septembre. Du mardi au dimanche inclusivement: 21 h 00. Théâtre pour enfants: "Un poulpe pourpre", samedi et dimanche 15 h 00.

THEATRE DE LA BUTTE, Val-David, autoroute des Laurentides, sortie 76. 1-(819)322-2818 — "L'Escalier" de Charles Ayer. Du mardi au vendredi: 20 h30. samedi: 19 h 00, 22 h 30. Dimanche et lundi: "La Sagouine" de Antonine Maillet, jusqu'au 3 septembre.

THEATRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville (478-1014) — "As-tu peur des voleurs" de Louis-Dominique Lavigne. Tous les soirs: 20 h 30. Jusqu'au 23 septembre.

THEATRE DE LA DAME DE COEUR, Manoir d'Upton, autoroute 20, sortie Acton-Vale 1-(514)549-4617 — "Trop c'est trop... même là c'pas assez", collectif musical. Du jeudi au dimanche: 21 h 00. Mercredi: 20 h 00. Jusqu'au 3 septembre.

THEATRE LE DAUPHIN, 600 boul. St-Joseph, Drummondville, sortie 109 de la route Trans-Canadienne (478-4145) ou 1-(800)567-1457 — "La petite hutte" de André Roussin. Du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 2 septembre.

THEATRE D'ULVERTON, Coopérative d'Ulverton, route 143. (394-2606 ou 826-2795) — "L'ostifi de showmage", ce soir 20 h 30.

THEATRE DE LA FENIERE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec 1-(418)872-1424 — "Fromage ou dessert" de Luis Rego. Tous les soirs: 21 h 00. Relâche: lundi. Jusqu'au 24 septembre.

THEATRE GIBBY, 298 Carré Youville (282-1853) — "Starting here, starting now" de Richard Maltby et David Shire. Tous les soirs: 21 h 00, sauf le lundi, jusqu'au 2 septembre.

THEATRE DE L'ILE, Saint-Pierre, Ile d'Orléans 1-(418)828-9350 — Paul et Paul, samedi. Paul Piché, dimanche. Félix Leclerc, du 15 au 19 août. Tous les soirs: 20 h 30 sauf le lundi.

THEATRE DU PARC DE L'ARTILLERIE, rue de l'Arsenal, Parc de l'Artillerie, Québec 1-(418)694-0181 ou (694-4707) — "Drôle de guerre" de André Simard. Du mardi au vendredi: 14 h 00. Vendredi: 19 h 30. Jusqu'au 18 août.

THEATRE DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic, La Malbaie 1-(418)665-3703 — "La Baby-Sitter" de René de Obaldia, jusqu'au 3 septembre. Du jeudi au dimanche: 21 h 30.

THEATRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauiot 1-(418)849-4277 — "Du mariage au divorce" de Georges Feydeau. Du mardi au dimanche: 21 h 00, jusqu'au 3 septembre.

THEATRE DES MARGUERITES, Trois-Rivières-Ouest 1-(819)377-3223 — "Nina" de André Roussin, jusqu'au 2 septembre. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 19 h 30, 22 h 30.

THEATRE DE LA MARJOLAINE, Eastman, comté de Brome, aut route des Cantons de l'Est, sortie 106. 1-(514)297-2862 — "Un simple mariage double" de Georges Dor, Louis-Georges Carrier et Léon Bernier. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 19 h 00, 22 h 15. Dimanche: 20 h 00. Relâche le lundi. Jusqu'au 27 août.

THEATRE DES MARIONNETTES, Terre des Hommes — "Les petits hommes verts" de Raymond Carpentier et Michel Rochon. Tous les jours: 14 h 00, 15 h 00, 16 h 00, 17 h 00. Jusqu'au 4 septembre.

THEATRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, rang Saintej1ulie, Joliette 1-(514)756-0559 — "Vive la moralité publique" de Michael Pertwee, jusqu'au 2 septembre. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 19 h 00, 22 h 30.

THEATRE DE SAINT—OURS, Saint-Ours-sur-Richelieu, route 20 sortie 69. 1-(514)768-2155 — "Curriculum Vitae", création collective. Ven. sam. dim.: 21 h 00. Jusqu'au 3 septembre.

THEATRE DE SAINT-SAUVEUR, Saint-Sauveur, Laurentides, Québec 1-(514)227-3747 ou (523-1131) — Love" de Murray Schisgal, jusqu'au 2 septembre. Du mardi au samedi: 19 h 00.

THEATRE DE SUN VALLEY, Sun Valley, Val Morin, Laurentides 1-(514)229-2118 — "Madame Idora" de Henri Bouy, jusqu'au 3 septembre. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 20 h 00, 22 h 30. Dimanche: 20 h 00.

THEATRE YVON DUFOUR, Manoir du Lac Delage, Lac Delage 1-(418)848-2865 — "2+2: sexe" de Richard Harris et Leslie Darbon. Mercredi, jeudi, vendredi et dimanche: 20 h 30.

STUDIO-THEATRE DA SILVA, Sainte-Sophie de Lacorne, sortie Saint-Jérôme (866-8034) ou 1-(514)436-1304 — "Love" de Murray Schisgal. Jeudi, vendredi et samedi: 20 h 45.

FESTIVAL D'ETE DE LENNOXVILLE, Université Bishop, Lennoxvile 1-(819)563-4966 ou 861-2429 — "18 Wheels" de John Gray, samedi: 14 h 00. "Hosanna" de Michel Tremblay, samedi: 20 h 30. "Herringbone" de Tom Cone, dimanche: 14 h 00. "One night stand" de Carol Bolt, dimanche: 20 h 30.

THEATRE DU VIEUX CLOCHER, 64 Merry Nord, Magog 1-(514)524-2146 — "Le tremplin fantastique" de Geneviève Lapointe et Michel-René Labelle. Du dimanhe au mercredi: 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "National Lamcoon": 13 h 00, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) "Star wars": 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

AVENUE, 1224 Avenue Greene Westmount (937-2747) — "Heaven can wait": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Barbara broadcast": 12 h 00, 15 h 00, 17 h 50, 20 h 40. "Teenage sexmaids": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10 h 00.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Rayon laser": 15 h, 18 h 25, 21 h 40. "Soldat du roc": 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Fais-moi tout": 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, et "Sexe à la barre": 12 h 15, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30, 22 h 05.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Eyes of Laura Mars": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, "Thank God it's Friday": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Battle star galactica": 12 h 30, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20.

BROSSARD II, "Les aventures de Bernard et Bianca": 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. "Les Robinsons des mers du sud": 12 h 45, 16 h 15, 19 h 55.

BROSSARD III, "Le retour": 13 h 30, 17 h 20, 21 h 05. "Les flics et les voyous": 15 h 40, 19 h 30.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Battle star galactica": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le retour": 13 h 40, 17 h 35, 21 h 30. "Un nuage entre les dents": 15 h 50, 19 h 45.

CHAMPLAIN II, "Adieu je reste": 13 h 30, 17 h 25, 21 h 25 et "Un silencieux au bout du canon": 15 h 25, 19 h 25.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Le retour du justicier sauvage": 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. "Tentacules": 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50.

CHÂTEAU II, "Filles en cage": 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. "Parties carrées": 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.

CINEMA V, 5560 ouest, Sherbrooke (489-5559) — Sam.: "A boy and his dog": 19 h 00. "American hot wax": 19 h 15. "Julia": 21 h 15. "Madame Claude": 21 h 45. "Inserts": 24 h 00. Dim.: "Young Frankenstein": 19 h 00. "The third man": 19 h 15. "Julia": 21 h 15. "A boy and his dog": 21 h 45.

CINÉMA 7e ART, 3180 est Bélanger (722-0302) — "Affreux sales et méchants": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 20, 21 h 30. Dim.: 13 h 50, 17 h 20, 21 h 30 "Nous vous sommes tant aimés". Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 00, 19 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Tupamaros": Sam.: 19 h 00. "Le courage du peuple": Sam.: 21 h 00. "Vidas secas": Dim.: 19 h 00. "Os fuzis": Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest Sherbrooke (486-7395) — "Foul play": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Rencontre du troisième type": 12 h 30, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Les aventures de Fifi Brindacier": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Emmanuelle": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Vers un destin insolite": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 55.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (33-8527) — "Eyes of Laura Mars": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

COTE-DES-NEIGES II, "Battle star galactica": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Le retour": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 21 h 30. "C'est arrivé entre midi et trois heures": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les aventures de Bernard et Bianca": 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00 et "Les Robinsons des mers du sud": 13 h 0, 16 h 30, 20 h 00.

DAUPHIN II, "Annie Hall": Sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Foul play": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, "The driver": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "The norseman": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "National Lamcoon": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à ven.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II, "Sergeant Pepper": Sam. dim.: 13 h 15 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

ELYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "La première fois": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "L'ordinateur des pompes funèbres": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 30.

ELYSÉE II, "Le vieux pays où Rimbaud est mort": Sem. sam.: 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Les maudits sauvages": Sem. Sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Grease": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GREENFIELD II, "Le retour du justicier sauvage": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 20 et "Tentacules": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 18 h 15, 19 h 45.

GREENFIELD III, "Mélodie pour un tueur": Sam. dim.: 15 h 10, 18 h 20, 21 h 35. "Fureur d'un flic": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Barbara Broadcast": 12 h 20, 15 h 10, 18 h 00, et 20 h 50 et "Visions": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Déluge sur la ville": Sem.: 18 h 40, 22 h 00. Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 25, 18 h 40, 22 h 00 "Un homme": Sem.: 20 h 30. Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 15, 20 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Grease": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem: 19 h 00, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Heaven can wait": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

LA CITÉ II, "Foul play": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

LA CITE III, "Annie Hall": Sam. dim.: 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 15, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 19 h 45, 21 h 30.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Grease": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL II, "Mélodie pour un tueur": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 30. "Fureur d'un flic": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

LAVAL III, "Filles en cage" Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 45 et "Les allongées": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 30, 20 h 00.

LAVAL IV, "Crazy Horse de Paris": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 30. "Trois super gars passent à l'attaque": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 19 h 50.

LAVAL V, "Le retour du justicier sauvage": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20 et "Tentacules": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomdey (687-5207) — "Rayon laser": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. "Impossible pas français": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45.

LAVAL-ODÉON II, "Les aventures de Bernard et Bianca": 14 h 05, 17 h 40, 21 h 15. "Les Robinsons des mers du sud": 12 h 00, 15 h 30, 19 h 00.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Hooper": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S II, "The driver": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S III, "Grease": 12 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, "The end": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S V, "Saturday night fever": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Rayon laser": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 20 h 00. Lun; à ven.: 20 h 00. "El macho": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 30. Lun. à ven.: 18 h 05, 21 h 30.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "La vie devant soi": Sem.: 21 h 10. Sam.: 17 h 30, 21 h 10. Dim.: 13 h 40, 17 h 30, 21 h 10. "Le jouet": Sem.: sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 40, 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Coccinelle à Monte Carlo": 14 h 25, 18 h 05, 21 h 40. "Mes amis les ours": 12 h 50, 16 h 20, 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "The driver": Sam. dim.: 13 h 50, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 30, 21 h 25. Sem.: 19 h 30, 21 h 25.

OMEGA I, Place K-Mart, Longueuil — "Déluge sur la ville": Ven.: 18 h 20, 21 h 35. Sam.: dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 35. Lun. à jeu.: 21 h 00. "Un homme": Ven.: 20 h 00. Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 45, 20 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "Fais-moi tout": Ven.: 19 h 30, 22 h 00. Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 20, 19 h 55, 22 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 30, 22 h 00. "Le sexe à la barre": Ven.: 18 h 00, 20 h 30. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 20, 20 h 55. Lun. à jeu.: 20 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Nashville": Sam.: 19 h 00, 21 h 45. "Le pays bleu": Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Seven beauties": Sam.: 19 h 15, 21 h 30. "Les temps modernes": Dim.: 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Night full of rain": Sam.: 19 h 00. "Coma": Sam.: 21 h 30. "La première fois": Dim. 19 h 30. "Lancer frappé": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "The norseman": 13 h 15, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Fièvre du samedi soir": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PAPINEAU II, "Retour du justicier sauvage": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. "Tentacules": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Rencontre du troisième type": Sem.: 20 h 45. Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30. "Un cadavre au dessert": Sem.: 19 h 00. Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 45.

PARADIS II, "Les aventures de Fifi Brindacier": Sem.: 18 h 40, 21 h 40. Sam. dim.: 15 H 00, 18 h 25, 21 h 40 et "Inframan": Sem.: 20 h 10. Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 45, 20 h 00.

PARADIS III, "Le sport de la mort": Sem.: 18 h 50, 21 h 45. Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20. "Le commando des morts vivants": Sem.: 20 h 20. Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 05, 19 h 55.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Le cuirassé Potemkine": Sam.: 20 h 30.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Retour du justicier sauvage": 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. "Empire des fourmis géantes": 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00.

PARISIEN II, "Mélodie pour un tueur": 14 h 55, 18 h 15, 21 h 45. "L'appât" 13 h 15, 16 h 35, 20 h 05.

PARISIEN III, "Violette Nozière": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN IV, "Crazy Horse de Paris": 13 h 40, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN V, "Quoi": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Sergeant Pepper": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "Buddy Holly story": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "International velvet": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 05, 20 h 40.

PLACE VILLE-MARIE II, "What": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The opening of Misty Beethoven": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Use the back door": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) "Mélodie pour un tueur": 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20 et "L'appât": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.

RIVOLI II, "Bilitis": 15 h 50, 21 h 15. "Madame Claude": 13 h 50, 19 h 15. "Nea": 12 h 15, 17 h 35.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Fermé.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis — "Déluge sur la ville": 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30. "Un homme": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "L'une chante l'autre pas": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "Take the money and run": Sam.: 19 h 00. "The goodbye girl": Sam.: 21 h 15. "The rocky horror picture show": Sam.: 24 h 00. "Chaplin review": Dim.: 17 h 00. "The goodbye girl": Dim.: 1h 15. "Take the money and run": Dim.: 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Heaven can wait": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Hot lead cold feet": 13 h 00, 15 h 30, 17 h 50, 20 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Rayon laser": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00. "Soldat du roc": Sam. dim.: 15 h 05, 17 h 05, 21 h 40. Lun. à ven.: 18 h 30, 21 h 45.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Crazy horse de Paris": Sam.: dim.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 15. "Trois super gars passent à l'attaque": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45.

VERSAILLES II, "Fièvre du samedi soir": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.

VERSAILLES III, "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) "Les aventures de Fifi Brindacier" et "Les nouvelles aventures de Robin des bois": Ven. sam.: dès 18 h 00. Dim.: dès 13 h 00. Lun. à jeu.: dès 19 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Rayon laser": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 40, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00. "Le gaffeur": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. Lun. à ven.: 18 h 20, 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Who'll stop the rain": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 05.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Revange of the pink panther": 12 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINÉ-PARC

CINE-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "Rayon laser" et "Arrête ton char".

CINE-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Hooper" et "Starship invasions".

CINE-PARC DOLLARD II, "Grease" et "American hot wax".

CINE-PARC ODEON I, Trans-Canadienne sortie 60. (523-9751) — "Le retour" et "Gator".

CINE-PARC ODEON II, "Raylon laser" et "Sept minutes pour mourir".

CINE-PARC REPENTIGNY, Autoroute 40 sortie 100 — "Cours après moi sherif", "Mon beau légionnaire" et "Le lave auto".

CINE-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, route 15 sortie 21. (879-1700) — "Les aventures de Fifi Brindacier", "Pile, je te tue, face tu es mort" et "C'est dur pour tout le monde".

CINE-PARC ST-EUSTACHE II, "Cours après moi shérif", "Mon beau légionnaire" et "Duel".

CINE-PARC ST-EUSTACHE III, "Battle star galactica", "I wanna hold your hand" et "My name is nobody".

CINE-PARC ST-JÉRÔME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (681-0659) — "Rayon laser" et "Le blanc, le jaune, le noir".

CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburg (659-3445) — "Rayon laser" et "El macho".

CINE-PARC VAUDREUIL, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Rayon laser" et "El macho".

L'ONF CET ÉTÉ, Jusqu'au 4 septembre, à Terre des Hommes: pavillon ONF à partir de 10 h 30. Jusqu'au 30 août, au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine: tous les mercredis: 21 h 30. Jusqu'au 9 septembre, dans le Vieux Montréal: les vendredis, samedis, dimanches: 21 h 30.

EXPOSITIONS

MUSEE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — "Transparences" jusqu'au 27 août. Sculptures de la collection, jusqu'au 20 août. "La photographie de 1900 à 1950", jusqu'au 3 septembre.

MUSEE DES BEAUX ARTS, 3400 Avenue du Musée (285-1600) — Exposition "Sault-au-Récollet